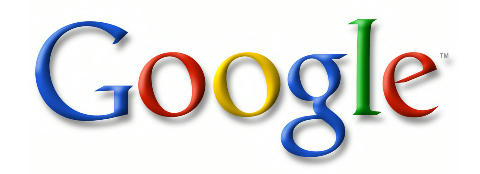






RECUEIL

DE

PIÈCES OFFICIELLES.

TOME II.

On trouve cet ouvrage

A BRUXELLES, chez Lecharlier, Libraire.

A STRASBOURG, chez J. F. Levrault.

A LILLE, chez Vanackère.

A NISMES, chez Gaude jeune.

A ROUEN, chez Frère aîné.

RECUEIL

DE

PIÈCES OFFICIELLES

DESTINÉES

A DÉTROMPER LES FRANÇOIS

SUR LES ÉVÉNEMENS QUI SE SONT PASSÉS DEPUIS QUELQUES ANNÉES.

PAR FRÉDÉRIC SCHOELL.

Laqueus contritus est, et nos liberati sumus.
Ps. CXXIII.

TOME SECOND.

A PARIS,
A LA LIBRAIRIE GRECQUE-LATINE-ALLEMANDE,
rue des Fossés-Montmartre, n°. 14.

1814.

DE L'IMPRIMERIE DE MAME.



noître une neutralité qui, vu les rapports politiques de la Suisse, n'existe que de nom.

Les armées alliées, en entrant en Suisse, espèrent ne trouver que des amis. Leurs Majestés Impériales s'engagent formellement à ne poser les armes qu'après avoir assuré à la Suisse la restitution des pays que la France lui a enlevés. LL. MM. ne s'immisceront en rien dans le régime intérieur de la Suisse, mais elles ne peuvent pas non plus permettre qu'elle reste soumise à une influence étrangère. Elles reconnoîtront sa neutralité du jour où elle sera libre et indépendante. Elles attendent du patriotisme d'une nation estimable que, fidèle aux principes qui dans les siècles passés ont fondé sa gloire, elle ne refusera pas son accession aux entreprises grandes et généreuses pour lesquelles tous les souverains et tous les peuples de l'Europe se sont réunis.

Les soussignés sont en même temps chargés de communiquer à S. E. M. le Landamman la proclamation et l'ordre du jour que le général en chef de la grande armée alliée publiera en entrant en Suisse (1). Ils se flattent que S. E. reconnoîtra

---

(1) Ces deux pièces ont paru dans les journaux françois.

aisément dans ces deux pièces les vrais sentimens de LL. MM. II. pour la Ligue helvétique, etc.

Signé, le chevalier DE LEBZELTERN.

le Comte DE CAPO-D'ISTRIA.

N° II.

Ordre du jour du Prince de Schwarzenberg, daté du quartier-général de Lœrrach, le 21 *décembre* 1813.

SOLDATS,

Nous allons entrer sur le territoire de la Suisse; c'est comme amis et comme libérateurs que nous paroissons dans ce pays. Votre conduite sera conforme à ces rapports. Prouvez aux bons Suisses que les guerriers de l'Autriche ne sont pas moins pénétrés des devoirs qu'imposent le passage par un pays ami et le ménagement de ses habitans, qu'ils ne possèdent les qualités qui, au jour des batailles, conduisent à la victoire et à la gloire.

Si les événemens de la guerre vous obligent à vous soumettre, dans une saison rigoureuse, à des marches pénibles et forcées, vous n'oublierez
soldats, qu'il s'agit de finir glorieusement
avez glorieusement commencé; que
rands obstacles et de plus grands dan-

gers que ceux qui peuvent maintenant se montrer ont été surmontés, et que la patrie et le monde attendent de votre bravoure et de votre persévérance une paix honorable et durable.

N° III.

Proclamation adressée aux habitans de la Suisse, par le Prince de Schwarzenberg, le 21 décembre 1813, du quartier-général de Lorrach.

HABITANS DE LA SUISSE,

LES hautes puissances alliées, par les ordres desquelles je vais entrer en Suisse avec l'armée qui m'a été confiée, ont jugé nécessaire de vous rendre compte, par une déclaration formelle, à vous et à l'Europe, des motifs et du but de cette entreprise. Cette déclaration vous fera connoître les sentimens qui ont dirigé leur détermination, la justice de leurs motifs et la pureté de leurs intentions.

Je crois avec la plus entière confiance que notre entrée en Suisse répandra la joie la plus sincère parmi ceux qui savent apprécier le véritable intérêt de leur patrie, parmi tous les amis de l'ancienne indépendance, de l'ancienne gloire et prospérité, de l'ancienne constitution fédérative de la Suisse, qui avoit excité

le respect du monde entier. Je me crois autori à attendre l'accueil le plus amical et toute espè d'assistance et de secours de cette classe nor breuse de patriotes véritables et éclairés, qui de vent sentir par eux-mêmes quelle influence l'obj de la présente guerre, qui est le rétablisseme d'un système politique juste et sage pour toute république européenne, doit avoir sur le sort d Suisses et sur les affaires les plus importan de leur nation. Je ne crains de la résistance q de la part de ceux qui sont assez dégénérés aveuglés pour préférer le maintien de la domir tion françoise au bien de leur pays; je crains au du mécontentement, ou au moins un zèle peu si cère de la part de ceux qui, animés d'ailleurs principes droits et justes, regardent comme le pl grand mal l'entrée d'une armée étrangère. L premiers ne trouveront, je m'en flatte, que peu partisans à une époque où des sentimens vr ment suisses doivent, par leur énergie, l'emport sur des considérations étrangères, et où des ordr étrangers, une oppression étrangère ne réprime plus l'expression du vœu national. Les autr considéreront que des sacrifices passagers s'o blient facilement, lorsqu'il s'agit de la conse du plus grand bien d'une nation et d'u liberté et de bonheur, et qu'il n'y a q

des âmes foibles ou égoïstes qui voudroient acheter, au prix de la décadence et du déshonneur permanent de leur patrie, la jouissance d'une tranquillité précaire.

Tout ce qui pourra être fait pour soulager les fardeaux inséparables de la présence d'une armée nombreuse, par le maintien sévère de l'ordre et de la discipline, par le paiement exact des subsistances et des transports, et par des ménagemens de toute espèce, sera fait avec le soin le plus scrupuleux. Nous entrons chez vous comme amis de votre pays, de votre nom, de vos droits; comme tels nous agirons, dans la conviction de votre bonne volonté et de l'assistance que vous nous accorderez; comme tels nous espérons quitter votre pays, accompagnés de vos actions de grâce et de vos bénédictions, lorsque nous aurons atteint le grand but qui nous a été proposé, et qu'avec votre liberté et votre bonheur la paix du monde aura été assurée.

Au quartier-général de Lörrach, le 11 décembre 1813.

Le commandant en chef de la grande armée alliée,

Signé le feld-maréchal Prince de SCHWARZENBERG.

obstacle pour les projets de ceux qui veulent établir un meilleur ordre de choses, elle doit disparoître en même temps que la source du mal qu'elle protége.

Il est une vérité incontestable, c'est que telle séroit la position de la Suisse, d'une part envers la France, de l'autre envers les souverains qui ont pris les armes pour l'indépendance de l'Europe, si la neutralité proclamée par son gouvernement fédératif étoit maintenue.

L'histoire de ce pays intéressant, qui, sous les rapports géographiques, militaires, politiques et moraux, a durant tant de siècles fait un des principaux ornemens de l'Europe en conservant la pureté de ses principes, ne présente depuis quinze ans qu'une suite de violences employées par les dominateurs de la France en révolution pour renverser sa constitution vénérable, saper sa liberté et son bien-être, entraîner ses paisibles habitans dans des guerres intestines, piller ses trésors, fruits d'une sage économie, démembrer de tous côtés son territoire, et fouler aux pieds ses droits les plus sacrés. Après que la Suisse eut souffert tous les maux et tous les opprobres que la cruauté de ses oppresseurs fut capable [illegible]enter; après qu'elle eut, avec ses provinces [illegible]tales et méridionales, perdu les boule-

vards de son indépendance contre la France; après qu'elle eut, avec ses lois, ses richesses, ses institutions, le sentiment de sa force, et avec la concorde intérieure, perdu la force nécessaire pour résister, il lui fut enfin, en 1803, imposé, sous le nom vague et difficile à expliquer d'acte de médiation, une forme de gouvernement qui devoit, disoit-on, mettre un terme à ses souffrances, mais qui, dans le fait, ne fit que mettre le sceau à sa nullité politique la plus complète, et préparer les voies à de plus grands maux; une forme de gouvernement qui, sans les conjonctures heureuses de ce moment, auroit tôt ou tard amené sa ruine totale.

Cette forme de gouvernement étoit uniquement calculée pour donner de la régularité, de la durée, et une apparence de légitimité à la domination que la France avoit jusqu'alors exercée sur la Suisse d'une manière arbitraire, irrégulière, et souvent même criminelle. Le succès a répondu à l'attente. Au milieu des orages qui depuis dix ans dévastent l'Europe, la Suisse n'a acheté l'ombre de tranquillité dont elle a joui qu'en se soumettant aveuglément à la volonté toute-puissante de la France. Tout ce qu'elle avoit pu sauver de forces et de ressources dut être consacré au service de la France. Un signe donné par l'Empereur des

François étoit une loi pou relle; aucun état voisin ne put compter sur la moindre faveur, par la crainte de déplaire à la France. Aucune opposition aux demandes de cette puissance, lors même que, pour ce qui avoit lieu par les prohibitions relatives au commerce, elles tarissoient les sources de l'industrie et de la subsistance; aucune mesure capable, même pour des affaires d'un interêt secondaire, de mettre des bornes à l'influence du dominateur étranger; aucune plainte, aucune manifestation du plus juste mécontentement ne furent permises. Sans être injuste envers les hommes qui, dans des circonstances si difficiles, ont pris part aux affaires politiques; sans juger leur conduite avec une trop grande sévérité; sans jeter un faux jour sur les motifs de leur conduite, et sans élever le plus léger doute sur leur patriotisme, il est permis de proclamer un fait dont toute l'Europe a été témoin; c'est que si la Suisse, sous la constitution qu'on lui a présentée, a formé, de nom, un corps politique à part, elle a été, dans la réalité et pour toutes les choses essentielles, un état subordonné et dépendant, et, tout en conservant quelque foibles restes de ses prérogatives et de ses institutions primitives, une véritable province de l'empire françois.

Dans cet état de choses, toute mesure politique prise par le gouvernement fédératif de la Suisse, quand même elle n'auroit pas été provoquée par le dominateur étranger, doit nécessairement se ressentir de l'influence qui lui a originairement donné l'impulsion. Une déclaration de neutralité qui découle d'une telle source perd tout droit au nom dont elle veut se parer. Si la puissance prépondérante est menacée d'un danger imminent, une neutralité de ce genre est pour elle d'un avantage plus grand qu'une coopération effective à ses mesures de défense; car il est évident que cette puissance ne la permettra que tant qu'elle lui sera profitable, et que dans le cas contraire elle sera annulée aussi facilement qu'elle avoit été créée. Elle n'est, pour les puissances qui veulent mettre un terme aux convulsions et aux malheurs du monde, qu'une tentative maladroite, imaginée pour entraver l'entreprise la plus salutaire et la plus glorieuse, et par conséquent un acte d'hostilité, non-seulement contre les souverains alliés, mais même contre l'intérêt, les besoins, les vœux les plus ardens, l'attente la plus vive de tout le genre humain. L'interprétation la plus équitable qu'on puisse lui donner relativement à la Suisse elle-même, c'est que le maintien de la situation politique actuelle de ce pays,

dans l'espérance de se soustraire à un fardeau passager et de s'épargner quelques sacrifices momentanés, tendroit à condamner la Suisse à se priver pour toujours de ce qui doit lui être le plus sacré, à vivre dans une minorité perpétuelle et dans une servitude interminable.

C'est sous ce point de vue que se présente l'acte de neutralité, en supposant même que la Suisse veuille se soumettre aveuglément au décret de la diète de Zurich, et que, parmi les chefs des divers cantons, il n'y aura qu'une opinion sur une mesure si équivoque. Mais il n'existeroit plus le moindre vestige du caractère national des Suisses, si une telle unanimité pouvoit avoir lieu; et l'acte de neutralité perd toute sa validité, si les autorités qui doivent veiller à son maintien et à son exécution refusent d'y accéder. Dans une forme de gouvernement introduite d'une manière aussi irrégulière, et dont les parties sont aussi mal unies entre elles, que celle qui a été donnée à la Suisse par l'acte de médiation, l'opposition de quelques cantons, dans une affaire si importante, devroit même être regardée comme une démarche qui dissoudroit immédiatement et de fait toute la constitution fédérale : car du moment auquel les états souverains qui ne sont réunis que par cette constitution se regardent

comme ayant le droit et le pouvoir de protester contre les décrets de la diète, le lien fédératif établi par la France est rompu; et quelque considération que les puissances étrangères aient jusqu'à présent accordée à la constitution fondée sur cette base, sa force et sa validité deviennent nulles du moment où les confédérés eux-mêmes ne la reconnoissent plus, et qu'elle retombe pour ainsi dire dans les élémens employés par une main étrangère pour la composer arbitrairement. Dans ce cas, les souverains alliés auroient indubitablement le droit de se déclarer pour le parti dans lequel ils espéreroient trouver de l'accord avec leurs principes et leurs vues. Personne ne seroit sans doute assez injuste pour exiger que, par des égards déplacés pour des formes et des décrets qui n'auroient plus de prix qu'aux yeux de leurs adversaires, l'intérêt du parti estimable qui déjà forme la majorité, et qui veut rompre les fers d'une domination étrangère et sauver l'antique liberté, soit sacrifié.

Les souverains alliés regardent l'entrée de leurs troupes en Suisse non-seulement comme une démarche inséparable de leur plan général d'opérations, mais aussi comme une préparation aux mesures qui doivent déterminer pour l'avenir le sort de ce pays intéressant. Leur but est d'assu-

rer à la Suisse, relativement à ses rapports avec les puissances étrangères, la position libre et avantageuse dans laquelle elle se trouvoit avant les orages de la révolution. L'indépendance la plus complète, première condition de son bonheur, est en même temps un des premiers besoins politiques du système européen; mais l'état actuel de la Suisse, qui, d'une confédération libre de républiques indépendantes, a déchu au point de ne plus être qu'un instrument passif de la domination françoise, est incompatible avec cette indépendance. Si cet inconvénient doit entièrement disparoître, si l'intégrité du territoire suisse doit être rétablie sur toutes ses frontières, et lorsque la Suisse sera rentrée dans une position qui lui permette de déterminer, sans influence étrangère, la base et la forme de sa confédération future, les puissances alliées regarderont leur ouvrage comme accompli. Le régime intérieur et la législation des cantons, et la détermination de leurs rapports réciproques, sont des choses qui doivent être laissées à la justice et à la prudence de la nation.

C'est dans ces sentimens que les souverains alliés déclarent qu'aussitôt que le moment sera arrivé, auquel on pourra négocier la paix générale, [illegible] consacreront toute leur attention et tous

leurs soins à l'intérêt de la nation suisse, et ne regarderont comme satisfaisante aucune paix dans laquelle l'état politique futur de la Suisse ne seroit pas réglé d'après les principes qui viennent d'être exposés, assuré pour les temps à venir, et formellement reconnu et garanti par toutes les Puissances européennes.

N° V.

Proclamation adressée aux François par le Prince de Schwarzenberg, le 21 décembre 1813.

FRANÇOIS,

La victoire a conduit les armées alliées sur votre frontière. Elles vont la franchir.

Nous ne faisons pas la guerre à la France; mais nous repoussons loin de nous le joug que votre gouvernement vouloit imposer à nos pays, qui ont les mêmes droits à l'indépendance et au bonheur que le vôtre.

Magistrats, propriétaires, cultivateurs, restez dans vos foyers. Le maintien de l'ordre public, le respect pour les propriétés particulières, la discipline la plus sévère marqueront le passage et le séjour des armées alliées. Elles ne sont animées de nul esprit de vengeance; elles ne veulent

point rendre à la France les maux sans nombre dont la France, depuis vingt ans, a accablé ses voisins et les contrées les plus éloignées.

D'autres principes et d'autres vues que celles qui ont conduit vos armées chez nous président aux conseils des monarques alliés. Leur gloire sera celle d'avoir amené la fin la plus prompte des malheurs de l'Europe. La seule conquête qu'ils ambitionnent est celle de la paix; mais d'une paix qui assure à leurs pays, à la France, à l'Europe, un véritable état de repos. Nous espérions la trouver avant de toucher au sol françois. Nous allons l'y chercher.

Au quartier-général de Lœrrach, le 21 décembre 1813.

Signé Le maréchal Prince DE SCHWARZENBERG,
Commandant en chef la grande armée alliée.

N° VI.

Proclamation du Roi de Prusse, datée de Francfort sur le Mein, le 24 décembre 1813.

A MON ARMÉE.

LA mémorable année 1813 touche à sa fin. Chaque partie de cette année a été féconde en événemens. Avec l'aide du Tout-Puissant, la

lutte pénible, entreprise pour la cause de la justice, a été glorieusement soutenue, et nous nous sommes avancés jusqu'au Rhin. L'ennemi a été renvoyé au-delà de ce fleuve, et les forteresses qu'il occupe encore tomberont.

Tous mes braves guerriers se sont montrés dignes d'une marque de souvenir de cette année à jamais mémorable. J'ai déjà institué la décoration de la croix de fer pour ceux qui se sont distingués dans cette guerre; mais chaque individu qui y a pris part, et qui ne s'est pas attiré de reproches, mérite de recevoir de la patrie reconnoissante un signe d'honneur. J'ai donc résolu de faire frapper, avec le métal des canons pris à l'ennemi, une médaille qui portera une inscription avec la date de 1813. Elle sera attachée à la boutonnière par un ruban dont je déterminerai la couleur (1); après une paix honorable, chacun de mes soldats, sans distinction, qui en rase campagne ou devant une forteresse, a effectivement pris part à la guerre, et qui pendant sa durée est resté fidèle à ses devoirs,

(1) Sa Majesté a, durant son séjour à Paris, fait elle-même le dessin de la médaille, et déterminé les couleurs du ruban; il est orange avec une bordure blanche entre deux liserés noirs.

et ne s'est rendu coupable d'aucun excès, obtiendra cette décoration. Comme il est présumable que l'année 1814 verra encore nos faits glorieux, ce signe en mentionnera le souvenir. Cependant nous espérons, avec l'assistance de Dieu, que cette année verra se terminer notre lutte honorable. Les individus qui auront combattu dans les deux années recevront une médaille portant les deux dates.

Signé Frédéric-Guillaume.

N° VII.

Note remise par les Plénipotentiaires autrichien et russe au Landamman de la Suisse, le 31 décembre 1813.

Le moment est arrivé où la Suisse, par un concours de circonstances heureuses, se voit appelée à reprendre son rang parmi les nations de l'Europe libres et indépendantes. Un peuple dont le caractère national n'a pas cédé à l'influence pernicieuse qu'un gouvernement voisin a trop long-temps exercée sur son territoire doit nécessairement rendre justice aux principes dont sont animées les Puissances alliées. C'est en conformité de ces principes formellement exprimés et constamment suivis, que LL. MM.

M. et RR. croient devoir recommander à la Suisse, comme un objet qui mérite son attention particulière, la formation d'un acte constitutionnel qui renferme les bases et la garantie de sa durée, et qui la préserve de toute influence étrangère, ainsi que de la nécessité d'y avoir jamais recours.

Indépendante dans ses délibérations, libre dans ses résolutions, la Suisse, en travaillant à cette œuvre salutaire, ne peut vouloir que ce qui est fondé sur l'équité, ce que les prétentions de l'ambition étrangère ne pourront jamais lui contester, ce qui honore son nom et son caractère, ce qui doit assurer le bien-être de toutes les classes et de toutes les parties de l'état. De cette manière, la Suisse guidée par la sagesse et la modération, instruite par l'expérience de ces temps critiques, conservera encore la place honorable que lui assigne le rétablissement d'un juste équilibre politique.

LL. MM. reconnoîtront solennellement, aussitôt qu'elle sera portée à leur connoissance, la constitution confirmée par la voix de la nation. LL. MM. feront encore plus; elles promettent à la Suisse de ne pas poser les armes, que son indépendance complète, et la constitution qu'elle se sera librement donnée et qu'elle aura librement acceptée, n'aient été mises sous la garantie

des Puissances européennes. Elles réitèrent en même temps qu'elles sont fermement résolues à effectuer la restitution des parties du territoire de la Confédération suisse envahies par la France.

S. E. M. le Landamman saura apprécier ces sentimens, et dans la ferme persuasion que LL. MM. ne reconnoîtront en aucun cas un arrangement séparé, relativement aux rapports fédératifs de la Suisse, il prendra sans doute les mesures convenables pour introduire un ordre de choses en vertu duquel la nation suisse puisse heureusement effectuer la révision de son acte constitutionel, et l'établissement d'une loi fondamentale qui assure son bonheur futur et ses relations politiques avec les nations de l'Europe.

Signé Le chevalier DE LEBZELTERN.

Le Comte DE CAPO-D'ISTRIA.

N° VIII.

Ordre du jour du Comte Barclay de Tolly, général commandant l'armée russe, du 3 janvier 1814.

SOLDATS,

Vous avez vaincu l'ennemi du repos général; vous avez obtenu l'admiration de tous les peu-

ples et éveillé leur émulation. Votre bras a fait perdre à l'Empereur des François ses immenses forces militaires, et avec elles tous ses alliés. La plupart des peuples de l'Europe, qui naguère encore étoient réunis sous ses drapeaux pour travailler à l'asservissement général et au leur propre, se joignent à présent à vous pour le rétablissement de leur indépendance et de leur bien-être. Les peuples mêmes soumis à son sceptre et les François attendent de vous leur affranchissement du joug qui les accable. Courage, braves soldats, vous avez surmonté ce qu'il y avoit de plus difficile, achevez votre victoire sur l'ambition du souverain de la France, donnez la paix au monde, et, suivis de ses actions de grâces, retournez dans votre patrie chérie. Ce n'est qu'avec de telles intentions que nous devons franchir les limites de la France. Notre but doit être de diminuer et non pas d'augmenter les malheurs de ce pays; nous devons convaincre les habitans que notre zèle pour la bonne cause nous a seul conduits chez eux. La bravoure et la générosité ont constamment été les vertus distinctives du soldat. La bravoure et la générosité peuvent aussi, de cette manière, vous conduire à l'immortalité. Convaincus de l'importance et de l'utilité de la discipline militaire, vous l'observerez certaine-

ment ici avec une exactitude qui donnera un nouvel éclat à votre gloire. Mais si, contre toute attente, il se trouve quelqu'un parmi vous qui, sourd à la voix du devoir et de l'honneur, se rende coupable de violences, d'actes arbitraires, et en général de mauvais traitemens envers les habitans, il sera sans aucun égard livré à la rigueur de la justice, comme perturbateur de l'ordre et ennemi du bien public.

Au quartier-général de Bâle, le 3 janvier 1814.

Signé Le général commandant l'armée impériale russe, Comte BARCLAY DE TOLLY.

N° IX.

Réponse du Landamman de la Suisse à la note des plénipotentiaires autrichien et russe.

4 janvier 1814.

LES députés des cantons ont trouvé dans la note que les plénipotentiaires de LL. MM. II. et RR. leur ont remise le 1er janvier 1814, un gage des intentions justes et généreuses des monarques alliés, de leur estime pour la Suisse, et des égards qu'ils veulent avoir pour l'indépendance de ce pays; ils ont en conséquence reçu avec la plus vive reconnoissance ces ouvertures bien propres à faire naître en même temps l'espérance d'un heureux avenir dans les cœurs

d'hommes qui ont été vivement affectés des derniers événemens. S. M. l'Empereur d'Autriche avoit déjà, dans le traité de Lunéville, fait connoître l'intérêt qu'il prenoit à la reconnoissance des droits politiques de la Suisse; mais à cette époque l'équilibre de l'Europe n'existoit plus, et le bienfait de ce traité fut perdu pour la Suisse. Dépouillée de ses limites naturelles, liée à la France par une alliance que la conquête avoit imposée, ce pays n'étoit pas en état de se donner une nouvelle constitution.

Aujourd'hui, dans un moment bien plus solennel, les monarques, réunis pour assurer la liberté et le repos de l'Europe, manifestent d'une manière encore plus formelle, relativement à la Suisse, ces intentions honorables. A leur invitation, la Suisse ne perd pas un instant pour se remettre en possession du plus beau de ses droits, que le cours de quelques années n'a pu lui ravir, et dont aucun autre bien n'a remplacé la perte.

Elle est prête à travailler à sa nouvelle organisation politique avec des sentimens dignes d'une entreprise si importante; avec le sentiment de son indépendance que lui garantissent les principes hautement proclamés par les monarques alliés; avec le sentiment de sa sûreté, suite nécessaire du rétablissement de l'équilibre en Europe; avec le sentiment d'une juste reconnois-

sance pour les avantages que le rétablissement de ses frontières naturelles doit lui garantir; enfin avec les sentimens de justice et de modération qui peuvent seuls donner à ce grand ouvrage une base durable.

L'assemblée des députés des cantons a, par la convention du 29 décembre dernier, notifié la dissolution des rapports fondés sur l'acte de médiation, et se trouve ainsi dans une position impartiale entre l'ancien ordre de choses et celui qui va ne plus exister. Elle souhaite que le nouvel acte de confédération soit établi sur des principes simples et justes que la grande majorité des cantons a déjà approuvés, et auxquels on doit espérer que les autres adhéreront bientôt.

Cet acte fédéral, sur lequel reposeront la liberté et l'indépendance de la Suisse, est l'ouvrage dont la diète est principalement appelée à s'occuper. La formation de chaque constitution particulière est de la compétence de chaque canton, toutefois avec la réserve du concours de la diète, autant qu'il peut être utile, et de la garantie qui résulte nécessairement du lieu fédératif.

Quoique les difficultés d'une telle entreprise doivent frapper quiconque connoît la situation géographique, économique, morale et politique de la Suisse; quoiqu'il y ait quelques parties essentielles des rapports fédératifs dont la détermi-

nation dépend de circonstances étrangères à l'assemblée des cantons, ou du moins non soumises à son influence, les autorités chargées de cette mission honorable ne se décourageront pas. Pour préserver à l'avenir leur patrie de toute influence étrangère préjudiciable à son indépendance, et obtenir de l'Europe cette garantie solennelle sous laquelle les monarques alliés veulent placer la constitution librement préparée et adoptée par la Suisse, aucun effort ne sera trop grand pour leur patriotisme. Ils ont devant les yeux le bonheur de leur patrie, et pour appui la bienveillance des Puissances alliées qui leur garantissent son sort.

Le soussigné, en priant M. le Chevalier de Lebzeltern et M. le Comte de Capo-d'Istria de faire connoître à LL. MM. la présente note qui exprime les sentimens de l'assemblée des députés, a l'honneur de leur renouveler l'assurance de sa haute considération.

Zurich, 4 janvier 1814.

Signé l'ancien Landamman, bourguemaître et député du canton dirigeant, président de l'assemblée,

REINHARDT.

Le chancelier de la Confédération,

Signé MOUSSON.

N° X.

Ordre du jour adressé par l'Empereur Alexandre à toutes les troupes russes, le 6 janvier 1814.

Soldats,

Votre courage et votre bravoure vous ont conduits des rives de l'Oka aux bords du Rhin. Ils nous conduiront encore plus loin. Nous allons passer le Rhin pour rentrer dans un pays contre lequel nous faisons une guerre opiniâtre et sanglante. Nous avons déjà sauvé et illustré notre patrie et rendu à l'Europe sa liberté et son indépendance. Il ne nous reste plus qu'à couronner ces faits éclatans par une paix, objet de tous les vœux. Puissent le repos et le contentement revenir sur la terre! puisse chaque état, protégé par les lois et par son gouvernement, voir renaître le bonheur! puissent dans tous les pays, la religion, les arts et les sciences, le commerce, fleurir de nouveau pour le bien général des peuples! Tels sont nos vœux.

Loin de nous le vœu de la continuation de la guerre et de la destruction. Lorsque les ennemis envahirent notre empire, ils nous firent beaucoup de mal, mais ils en reçurent un châtiment terrible : le courroux céleste les a frappés. Nous ne voulons pas faire comme eux ; l'inhumanité ne

peut plaire à l'Etre suprême. Nous oublions les actions barbares de nos ennemis. Nous leur tendons la main, non pour nous venger, mais en signe de réconciliation et d'amitié. La gloire des Russes consiste à vaincre leurs ennemis, et à faire du bien aux vaincus et aux hommes pacifiques. Cette dernière pratique nous est enseignée par la religion sacrée à nos cœurs; elle nous prêche par la bouche de Dieu même : Aimez vos ennemis et faites du bien à vos adversaires.

Soldats, je suis persuadé qu'en vous conduisant avec douceur dans le pays ennemi, votre générosité vous assurera la victoire autant que vos armes, et que par votre bravoure contre les hommes armés, de même que par votre affection chrétienne pour ceux qui sont sans défense, vous arriverez bientôt au terme de votre carrière pénible, et vous acquerrez la réputation d'un peuple courageux et vertueux. Par-là vous hâterez l'accomplissement de nos vœux, qui sont d'obtenir la paix générale. Je suis persuadé que vos chefs prendront les mesures nécessaires et les plus strictes pour que personne d'entre vous ne fasse rien qui obscurcisse la bonne réputation que vous vous êtes déjà acquise.

Fribourg, le 6 janvier 1814.

Signé Alexandre.

N° XI.

Ordre du jour du feld-maréchal Prince de Schwarzenberg, général en chef de l'armée autrichienne, du 8 janvier 1814.

En se référant aux proclamations et aux ordres du jour déjà publiés relativement à l'entrée de l'armée en France, je crois devoir encore rappeler à messieurs les commandans des divisions qu'ils doivent déclarer responsables les chefs des régimens, des bataillons, et de tous les corps, du maintien de l'ordre, de la discipline, et de la bonne conduite des soldats envers les habitans, et surtout à veiller à ce qu'il ne soit rien exigé au-delà du tarif d'étape fixé pour l'armée.

La confiance dans la discipline et dans l'amour de l'ordre des armées alliées, qui a fait promettre par leurs Souverains, dans leurs déclarations et leurs manifestes adressés au peuple françois, ménagement et protection, doit être complètement justifiée; la conduite de l'armée doit confirmer l'assurance solennelle donnée par les monarques alliés, qu'ils font la guerre non à la nation françoise, mais seulement pour obtenir la paix. L'armée doit acquérir l'admiration des contemporains et de la posterité, non-seulemant par sa bravoure, mais aussi par sa discipline exemplaire.

Toute infraction qui, contre mon espérance, sera commise contre cet ordre, sera punie avec la sévérité que je dois à la réputation de l'armée. D'un autre côté, il est annoncé authentiquement, pour servir de règle aux soldats et d'avis aux habitans de la France, que tout habitant des villes et des campagnes pris les armes à la main, qui ne pourra au moins, par un habit militaire, justifier qu'il fait partie de l'armée ennemie, sera sur-le-champ envoyé par le commandant de division devant un conseil militaire, et sans rémission puni de mort.

Toutes les villes dans lesquelles l'armée rencontrera de la résistance de la part des habitans seront, pour servir d'exemple, livrées aux flammes.

Au quartier-général de Montbelliard, le 8 janvier 1814.

Signé le feld-maréchal Prince DE SCHWARZENBERG.

N° XII.

Proclamation du gouverneur général du Grand-Duché de Francfort et de la Principauté d'Isenbourg.

8 janvier 1814.

Les trois puissances alliées, l'Autriche, la Russie et la Prusse, convaincues par leur propre et

glorieuse expérience que ce n'est qu'à l'aide d'une levée en masse de tout le peuple que l'on peut continuer avec succès la lutte contre la France, ont, après la bataille de Leipzig, où les exploits héroïques de leurs armées, composées de presque toutes les nations de l'Europe, ont conquis sur le grand oppresseur le nom et la liberté de l'Europe, résolu que partout, indépendamment des troupes permanentes et des volontaires, on proclameroit la levée extraordinaire et la levée en masse (landwehr et landsturm). La prompte formation de ces différentes espèces d'armées nationales fait une des parties les plus essentielles des devoirs prescrits non-seulement dans les ordonnances générales rendues pour les provinces régies par une administration provisoire, mais encore dans les traités par lesquels les Princes allemands ont accédé plus tard à la ligue commune.

L'appel pour la levée extraordinaire et pour l'établissement des corps volontaires a déjà eu lieu. Maintenant que les armées alliées ont, en passant le Rhin en trois endroits différens, volé à de nouveaux triomphes, il est temps de songer sans délai à l'organisation de la levée en masse. Le gouvernement général soussigné se voit, par réquisition expresse à lui adressée par

S. E. le feld-maréchal de Blücher, obligé de presser l'exécution de cette mesure. Une levée semblable aura lieu dans les cantons voisins, et dans quelques semaines tout Allemand capable de porter les armes sera armé, depuis les Alpes jusqu'aux bords de la mer du Nord. Cette coutume a existé en Suisse depuis des siècles, aussi long-temps que ce pays a été libre, et le Prince souverain des Pays-Bas a commencé sa nouvelle carrière par une institution semblable.

Pour prévenir dès le principe tout malentendu et toute erreur, le but de la levée en masse sera sommairement exposé dans cette proclamation. Un peuple à qui l'on confie des armes mérite qu'on lui parle.

Les troupes alliées, encore dans l'élan de la victoire, sont arrivées sur les bords du Rhin. La guerre en général, surtout quand elle est faite avec autant d'animosité et de célérité que celle-ci et par tant de nations différentes venues de contrées éloignées, est accompagnée de beaucoup de désordres commis par des gens malintentionnés. Vous avez tous ressenti, de plusieurs manières, les atteintes de ce mal affreux. C'est pour le détourner, autant qu'il est possible, que les puissances alliées, profitant de leur expérience et de celle d'autrui, ont fait dresser un

règlement très - détaillé pour les étapes. Pou mettre en activité complète les mesures bier faisantes qui y sont contenues, il est nécessair qu'une police militaire nombreuse maintienn la sûreté des communications dans les pays situe le long des routes militaires, les purge des ma raudeurs et des vagabonds, et assure la fourni ture régulière des troupes qui arrivent. Un de principaux devoirs de la levée en masse est d mettre ces choses en exécution, et de rendre pe manent le bon ordre qui en résultera.

Les hautes puissances alliées ont jugé conve nable d'insister sur la formation d'une levée e masse, pour que vos femmes et vos enfans puis sent rester sans crainte dans leurs foyers, tand que les hommes et les jeunes gens vont au deho s'occuper de leurs travaux; pour que personn ne soit excité, par le besoin et l'animosité, par l défaut de secours légal suffisant, à avoir recours pour sa défense personnelle et pour la protectio de ses biens, à des actions barbares contraires la religion, à la conscience et aux lois, et qu ressemblent plutôt à l'assassinat qu'à un acte au torisé par la guerre.

Mais ce n'est pas assez; l'ennemi, auparavar si puissant, sachant que c'en est fait pour lui ne [illegible]ra aucun des moyens qui lui rester

pour réunir ses forces afin de repousser nos attaques. C'est pourquoi nos armées doivent aussi se former en grandes masses. L'étendue immense occupée par le théâtre de la guerre empêche que les pays situés entre ces masses et les provinces qui se trouvent sur les derrières des armées soient gardées par de petits corps ou défendues contre des partis de l'ennemi. Nos armées ne doivent combattre que dans de grandes batailles décisives. Votre pays, si rapproché des frontières ennemies, si immédiatement menacé par les garnisons des forteresses dont nous ne nous sommes pas encore emparés, est plus ou moins exposé aux entreprises de ses partisans. Ce n'est que dans les endroits où il existe une levée en masse organisée convenablement, que les corps peu nombreux de l'ennemi ne causent pas beaucoup de dommage au pays contre lequel ils sont envoyés. C'est ce que les habitans du Spessart, de l'Odenwald, de la Forêt-Noire savent par une ancienne expérience. Les événemens récens qui se sont passés dans les pays de Bade et de Berg, entre le Murg et la Pfinz, les Sept Montagnes et le long du Rhin peuvent aussi vous instruire à cet égard.

Afin donc que la patrie, protégée par tous les hommes en état de porter les armes, soit en me-

sure contre les partis de l'ennemi, et que celui-ci perde l'envie d'assouvir son avidité et sa vengeance sur notre pays à peine délivré, les hautes puissances alliées ont ordonné l'organisation de la levée en masse.

Enfin le ciel, qui jusqu'à présent a favorisé d'une manière si éclatante nos efforts pour secouer un joug odieux, ne permettra pas que l'ennemi envahisse de nouveau en masse nos champs fertiles. Cependant la prudence exige que l'on soit en mesure contre un pareil événement. Il ne suffit pas non plus d'avoir mis momentanément un frein à l'arrogance de notre ennemi invétéré. A quoi nous serviroit d'avoir souffert si long-temps tant de privations et d'insultes, à quoi nous serviroit de nous être enfin levés pour faire des sacrifices et des efforts sans exemple, si nous ne parvenions pas à réveiller chez notre nation le sentiment de ses forces et la conviction que dorénavant il sera impossible de soumettre au joug d'un étranger une nation aussi grande, aussi magnanime, aussi brave que les Allemands? C'est pour faire naître ce noble sentiment, c'est pour allumer dans tous les cœurs le courage et donner à chaque bras la force né-
[illegible]our défendre nos biens; c'est pour pré-
[illegible]e patrie des institutions militaires

qui, sans avoir l'inconvénient des grandes armées, nous assurent pour tous les cas de guerre des forces toujours prêtes; c'est en un mot pour assurer notre existence comme nation et notre indépendance que la levée en masse a été établie; et les noms de François, d'Alexandre et de Frédéric-Guillaume seront bénis par les races futures, pour avoir, par un généreux sentiment de bienveillance, profité du moment que la Providence avoit marqué pour relever la nation et son état politique.

Donné à Francfort-sur-le-Mein, le 8 janvier 1814.

Le gouverneur général du grand-duché de Francfort et de la principauté d'Isenbourg,

Signé Philippe, Prince de Hesse-Hombourg.

N° XIII.

Tableau des armées qui étoient entrées vers l
janvier 1814 en France, et dans les pays
cupés par Napoléon (1).

I. Grande armée austro-russe, commandée par le
maréchal Prince Charles de Schwarzenberg, et
posée

I. Des corps autrichiens suivans :

1 Du corps d'armée commandé par le feld-maréchal
tenant Comte *Colloredo-Mannsfeld*, et ayant sous s
dres le feld-maréchal-lieutenant Baron *de Wimpfen*;

2 Du corps commandé par le Prince *Maurice de*
tenstein;

3 Du corps d'armée commandé par le Comte *Giulay*;

4 Du corps du général *Bianchi* *;

5 Du corps léger du Comte de *Bubna*;

6 Du corps du Comte *Louis de Lichtenstein*;

7 De la réserve, commandée par le Prince hérédita
Hesse-Hombourg.

* Ce général commanda plus tard l'armée dite *du Sud*.

II. Des corps russes, savoir :

1 De la garde et des réserves russes, commandées p
Comte de *Barclay de Tolly*;

2 Du corps du Comte de *Wittgenstein*.

III. Du corps bavarois, commandé par le Comte *de W*
et composé des divisions

Du feld-maréchal-lieutenant *de Fresnel*;

Du feld-maréchal-lieutenant *de Bach*;

Du général-major *de Tiller*.

IV. Du corps wurtembergeois, commandé par le Prince
de Wurtemberg.

---

(1) Ce tableau n'est ni officiel ni complet; tel qu'il est, il
servir à l'intelligence des morceaux qui vont suivre.

II. Grande armée prussienne, commandée par le général *Blücher*, et composée

I. Des corps prussiens formant l'ancienne armée de Silésie, savoir :

1 Du corps du général *d'York*, ayant sous lui les divisions
Du Prince *Charles de Mecklenbourg*,
Du général *Horn*,
Du général *Hünerbein ;*

2 Du corps du général *Kleist*, ayant sous ses ordres les divisions
Du général *Klüx*,
Du Prince *Auguste-Ferdinand de Prusse*,
Du général *Pirch*.

II. Du corps du général *Bulow*,* ayant sous ses ordres les divisions
Du général *Hoop*,
Du général *Borstel*,
Du général *Kraft*,
Du Prince de *Hesse-Hombourg*.

(* Ce corps ...it alors ...ie de l'ar... du Prince ...al de Suè... mais bien... après il fut ...i à l'ar... de Silésie.)

III. De divers corps russes, tels que
Le corps du général *Tscherbatoff*,
Le corps du général *Langeron*,
Le corps du Comte *de Sacken*,
Le corps du Comte *de Winzingerode* *.

(* Même ob...ation.)

IV. De l'armée saxonne, commandée par le Duc régnant de *Saxe-Weimar*, ayant sous ses ordres le Baron *de Thielemann*.

III. L'armée du Prince Royal de Suède, composée

I. Du corps d'armée suédois, commandé par le maréchal *Stedingk*.

II. Des corps russes
Du général *Benningsen*, *
Du général *Tettenborn*,
Du général *Dœrnberg*,
Du général *Benkendorf*,
Du général *Tchernitchef*.

(* Placé d... Ham...g.)

III. Les troupes anglo-allemandes, hanséatiques et mecklembourgeoises, commandées par le Comte *de Wallmoden.*

IV. L'armée autrichienne d'Italie, commandée par le Comte *de Bellegarde.*

V. L'armée napolitaine, commandée par le Roi *Joachim.*

VI. L'armée angloise, espagnole, portugaise, commandée par lord *Wellington.*

VII. L'armée hollandoise-angloise, commandée par *sir Thomas Graham.*

N° XIV.

Traité d'alliance conclu à Naples le 11 *janvier* 1814 *entre les cours de Vienne et de Naples* (1).

Au nom de la très-sainte et indivisible Trinité.

S. M. le Roi de Naples et S. M. l'Empereur d'Autriche, Roi de Hongrie et de Bohême, animés du désir d'affermir par l'union la plus étroite le bien-être de leurs sujets respectifs, et de prendre en même temps les moyens les plus efficaces pour assurer à l'Europe, et surtout aux peuples de l'Italie, une paix durable fondée sur l'indépendance et l'équilibre des puissances, ont

(1) Le premier traité par lequel le Roi de Naples a accédé à l'alliance contre Bonaparte est du 8 janvier, et a été conclu avec les Anglois; nous n'avons pas encore pu nous le procurer.

résolu de conclure un traité d'alliance, et de réunir leurs forces pour atteindre le but qu'ils se proposent.

En conséquence, ces deux souverains ont nommé à cet effet,

S. M. le Roi de Naples, M. Marzio Mastrilli, Duc de Gallo, grand dignitaire de l'ordre des Deux-Siciles et de celui de la Couronne de Fer, chevalier de la Toison-d'Or, conseiller d'état et ministre des relations extérieures;

Et S. M. l'Empereur d'Autriche, M. Adam Albert, comte de Neipperg, chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse, grand'croix de l'ordre russe de Sainte-Anne, chevalier de l'ordre militaire de Saint-George, commandeur de l'ordre suédois de l'Épée, chambellan en activité et lieutenant-général; et M. Félix, Comte de Mier, chambellan en activité, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à la cour de Naples;

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins-pouvoirs respectifs, sont convenus des articles suivans:

Art. 1er. A compter du jour de la signature du présent traité, il y aura pour toujours paix, amitié, alliance et union sincère entre S. M. le Roi de Naples et S. M. l'Empereur d'Autriche, entre leurs héritiers et successeurs, leurs états et

leurs sujets respectifs. Les hautes parties contractantes mettront tous leurs soins à maintenir entre elles l'amitié et la bonne intelligence, et à éviter tout ce qui pourroit troubler cette bonne harmonie si heureusement établie entre elles.

2. L'alliance entre les deux hautes puissances contractantes aura pour objet la continuation de la guerre actuelle, pour contribuer par la réunion de leurs forces au rétablissement d'un juste équilibre entre les puissances, et pour assurer un état de paix solide à l'Europe, et particulièrement à l'Italie, où les deux souverains se garantissent la défense de leurs états et de leurs intérêts réciproques.

3. En conséquence de l'article précédent, les deux parties sont convenues de se secourir mutuellement par tous les moyens que la Providence a mis entre leurs mains, et de ne poser les armes que d'un consentement mutuel.

4. S. M. l'Empereur d'Autriche garantit à S. M. le Roi de Naples et à ses héritiers et successeurs la libre et paisible possession, la pleine et entière souveraineté de tous les états que S. M. possède actuellement en Italie. S. M. Apostolique emploiera auprès de ses alliés sa médiation pour obtenir leur accession à cette garantie.

5. Afin de déterminer plus exactement l'appui

que les deux souverains doivent donner à la cause générale, S. M. l'Empereur d'Autriche, Roi de Hongrie et de Bohême, s'engage à tenir toujours en campagne cent cinquante mille hommes, dont soixante mille au moins agiront en Italie.

S. M. le Roi de Naples promet également de tenir en campagne un corps effectif de trente mille hommes. Ces troupes qui seront proportionnellement réparties en infanterie, cavalerie et artillerie, doivent être constamment tenues au complet pendant toute la durée de la guerre actuelle.

6. S. M. le Roi de Naples et S. M. l'Empereur d'Autriche se promettent mutuellement que dans le cas où les forces militaires stipulées dans l'article précédent ne suffiroient pas pour la défense de leurs états et de leurs intérêts respectifs, LL. MM. augmenteront leurs troupes auxiliaires suivant les circonstances, en suivant exactement la proportion établie par l'article précédent.

7. Dans le cas où S. M. le Roi de Naples se trouveroit à la tête de son armée, le corps de troupes autrichien, détaché de l'armée et qui aura été réuni pour les opérations militaires au corps de troupes napolitain, sera sous les ordres immédiats de ce monarque.

Dans le cas contraire, le corps napolitain qui est destiné à agir en Italie conjointement avec la principale armée autrichienne sera sous les ordres du général qui commande l'armée autrichienne, si ce général est feld-maréchal ou feld-zeugmeister.

Si le Roi est présent, les opérations seront combinées en commun et ordonnées de la manière la plus convenable pour l'intérêt général et les succès des armes des deux alliés.

Dans le cas où le Roi ne seroit point à l'armée, le général commandant les troupes napolitaines suivra les ordres du général en chef de l'armée autrichienne pour l'exécution du plan convenu entre les deux armées.

8. A cet effet, il sera, aussitôt après la signature de ce traité, conclu une convention militaire pour déterminer tout ce qui est relatif aux opérations des deux armées, à la ligne qu'elles doivent occuper, ainsi qu'à leur subsistance.

9. Les trophées, butin et prisonniers conquis sur l'ennemi appartiendront aux troupes qui les auront pris.

10. Les hautes parties contractantes se promettent mutuellement qu'aucune des deux ne fera ni paix, ni armistice sans le consentement de son allié.

11. Les ambassadeurs et ministres des hautes parties contractantes près des cours étrangères seront chargés de se prêter réciproquement toute assistance, et d'agir avec le concert le plus parfait dans toutes les circonstances qui pourront concerner les intérêts de leurs souverains.

12. S. M. l'Empereur d'Autriche promet de rendre tous les militaires prisonniers de guerre qui sont en son pouvoir, et d'employer sa médiation pour la remise de ceux qui sont au pouvoir des puissances alliées.

13. Le présent traité sera ratifié, et les ratifications échangées à Naples dans le plus court délai.

En foi de quoi les plénipotentiaires soussignés ont signé le présent traité, et y ont apposé leur cachet.

Fait à Naples, le 11 janvier 1814.

Signé le Duc DE GALLO, le Comte DE NEIPPERG, le Comte DE MIER.

N° XV.

Proclamation du Prince de Schwarzenberg publiée à Vesoul le 19 janvier 1814.

QUOI! la paix, objet des vœux de tant de nations, et qui doit mettre un terme au fléau qui

depuis si long-temps ravage et désole l'Europe, cette paix seroit désirée par un gouvernement qui répand des libelles remplis des calomnies les plus outrageantes !

Avec quelle indignation ne lira-t-on pas le discours de M. de Ségur, qui, rapportant les circonstances les plus fausses et les plus injurieuses, ose avancer que les alliés ont demandé à la ville de Bâle une contribution de deux millions (1) !

Quelle confiance peut inspirer un gouvernement qui n'a pas honte de souiller, par un mensonge si grossier, une pièce officielle destinée à être publiée !

Partout où les armées alliées ont passé, elles n'ont demandé que paix et amitié. Telle est la contribution qui leur a gagné tous les cœurs ; c'est celle qu'elles demandent et qu'elles offrent à tous les peuples.

---

(1) Discours de M. le Sénateur, Comte de Ségur, prononcé à Troyes le 2 janvier 1814.

N° XVI.

Discours adressé par le Feld-Maréchal de Blücher aux députés de la ville de Nancy qui étoient venus à sa rencontre, le 20 janvier 1814 (1).

Messieurs,

Je suis satisfait des sentimens que vous exprimez dans votre discours.

Enfin la Providence a, dans sa justice, conduit nos armes sur le territoire de la France. Toute l'Europe a été retirée de sa fausse sécurité par l'ambition insatiable de l'homme qui depuis quatorze ans a gouverné despotiquement la France. Les peuples du Volga, du Danube, de l'Elbe, de la Tamise et du Tage, ont quitté leurs demeures et sont entrés dans cette France jadis si heureuse. Plusieurs de ces peuples étoient autrefois attachés à la France d'amitié et d'affection; tous sont devenus ses ennemis, et pourquoi? à cause de l'ambition démesurée d'un seul homme. Il a forcé ceux mêmes de ces peuples qui n'étoient pas guerriers à le devenir, parce qu'ils ne

(1) N'ayant pu nous procurer l'original françois de ce discours, nous en donnons la traduction d'après les feuilles allemandes.

pouvoient pas supporter plus long-temps l'asservissement et la honte sous lesquels ils gémissoient, ni les insultes et les brigandages de cet homme et de ses satellites. Voyez ces Portugais qui sont sur les bords de la Garonne! on les compte maintenant parmi les meilleures troupes de l'Europe; ces Hollandois ! par un mouvement spontané ils ont secoué le joug et pris les armes.

La justice divine a enfin prononcé, et six cent mille François ont en deux campagnes disparu de la terre : malheureuses et déplorables victimes de l'ambition d'un maître prodigue du sang d'un peuple auquel il est étranger.

Et quel fruit de tant de sang répandu me présente la France? Toute une génération dévorée par la guerre; la masse du numéraire disparue, le commerce entravé, l'agriculture découragée, l'industrie paralysée, le peuple gémissant sous le poids des impôts; des gendarmes traînant vos enfans sous les drapeaux de l'ambitieux qui les laisse périr par manque de prévoyance; des espions qui se glissent dans les sociétés pour rapporter à un Savary les plaintes et les soupirs qu'arrache un gouvernement si infâme; des commissions militaires et spéciales, qui, par des jugemens à mort rendus illégalement, par des

condamnations aux galères ou à la prison, étouffent les plaintes. Est-ce là le prix des guerres interminables qui ont fait le malheur de tant de nations de l'Europe? C'est donc pour ces intendans, pour ces commissaires qui se sont enrichis par le pillage de nos pays et par des vexations infâmes, que vous avez enduré tant de maux! O peuple malheureux!

Souvent nous avons offert la paix; nous l'aurions volontiers achetée par de grands sacrifices; nos offres ont été insolemment rejetées. Nous sommes donc obligés de la chercher les armes à la main, dans votre pays, et, s'il le faut, dans votre capitale. Eh bien! la bravoure de nos troupes saura la conquérir; avec elle nous conquerrons notre indépendance nationale et la liberté du commerce, et celle des mers; car c'est nous qui combattons pour cette liberté de la mer, et non pas lui, votre maître, qui voudroit fermer tous les ports que la Providence bienfaisante a donnés aux peuples.

Je suis fâché de ne pas pouvoir vous épargner tous les maux que la guerre rend inévitables; je ferai tout ce qui dépendra de moi pour les diminuer. Nous ne vous rendrons pas les dévastations que vos troupes ont commises dans notre pays, nous ne sommes pas venus pour nous venger;

nous ne faisons la guerre qu'à ceux qui voudroient la perpétuer.

J'ai supprimé les plus odieux de vos impôts, les droits réunis, la gabelle, les droits d'enregistrement. Puissé-je, braves Lorrains, vous rappeler ce bon vieux temps où le gouvernement paternel de vos Ducs vous rendoit si heureux !

XVII.

Bulletin relatif au combat de Bar-sur-Aube, du 24 janvier 1814.

Quartier-général de Langres, le 26 janvier 1814.

CONFORMÉMENT aux ordres donnés à S. A. R. le Prince Royal de Würtemberg et au général de cavalerie Comte de Giulay, l'ennemi fut attaqué conjointement par eux le 24 à midi. Le but de cette importante entreprise étoit de se rendre maître de la ville de Bar-sur-Aube, occupée par l'ennemi avec la plus grande partie de la vieille garde, d'autres troupes de ligne, et un nombre considérable d'artillerie, le tout sous le commandement du maréchal Mortier. Le général Cristiani étoit entré également en ligne avec des troupes italiennes.

L'avant-garde ennemie fut culbutée sur tous les points et poursuivie jusqu'au pont de l'Aube

près Fontaine. Là, une partie du corps ennemi, forte d'à peu près douze mille hommes, ayant avec elle dix pièces de canon et quatre obusiers, se trouva placée dans une position très-avantageuse, vu qu'elle dominoit tout le terrain en avant du front. L'ennemi tâcha de tirer parti de ces avantages. Il attaqua avec impétuosité nos troupes, sous les ordres du général de cavalerie Comte de Giulay; mais il fut repoussé deux fois par la brigade de Trenck, composée des régimens d'infanterie Ignace Giulay et Mariassy, et poursuivi jusqu'à Fontaine. L'ennemi, reconnoissant l'importance de ce point, qui menace la communication de Bar-sur-Aube et de Troyes, fit tous ses efforts pour y réunir toutes ses forces.

Dans le même moment où le général de cavalerie Comte de Giulay commença son mouvement en avant, le Prince Royal de Würtemberg avoit attaqué près de Colombey, s'étoit emparé de ce poste, et avoit poursuivi l'ennemi jusqu'à Lignol. Cette position fut également forcée, et la troupe qui s'y trouva repoussée jusqu'à Rouvré, où la force principale de l'ennemi, soutenue par vingt pièces de canon, étoit placée sur un terrain avantageux. S. A. R. se borna à canonner l'ennemi avec succès, afin de donner le temps nécessaire à ses troupes de se rassembler.

L'ennemi, craignant les événemens du lendemain, évacua pendant la nuit Bar-sur-Aube, et se retira vers Châlons et vers Troyes. Le Comte de Giulay occupa la ville de Bar-sur-Aube le jour suivant.

La perte de l'ennemi est considérable. Deux colonels furent trouvés morts sur le champ de bataille; des déserteurs italiens et brabançons, dont le nombre s'augmente chaque heure, quittèrent les rangs ennemis pendant le combat. Nous regrettons la perte du major Keck du régiment d'infanterie d'Ignace Giulay, qui tomba glorieusement dans l'accomplissement de son devoir. Notre perte en ce jour honorable ne peut encore être exactement évaluée. Elle est insignifiante en proportion de celle de l'ennemi, et en considération du grand but que nous avons atteint par l'occupation de points importans que nos braves ont arrachés à l'ennemi. Celui-ci a perdu en morts, en blessés et en prisonniers près de deux mille hommes; c'étoient ses meilleures troupes, presque toutes de la vieille garde impériale, qui ont combattu contre nous; et sous ce rapport sa perte est irréparable.

Toutes nos troupes ont combattu avec une égale ardeur, avec une égale valeur. Le général de cavalerie Comte de Giulay se loue particulièrement des

services distingués du feld-maréchal-lieutenant Comte de Fresnel, de ceux des généraux majors Czolich et Trenk, des colonels Comte de Kinsky du régiment Kotulinsky, du Prince de Hohenlohe du régiment d'infanterie de l'Empereur, et Gebhart de celui de Mariassy, du lieutenant-colonel Straka du régiment de l'Empereur, des majors Waldstætten de l'état-major, et Czocky de l'artillerie; des capitaines Nusset du régiment de l'Empereur, Lovetto d'Ignace Giulay, du lieutenant Mindl de Kotulinsky, et de l'artificier Kempf.

La garnison du fort de Joux, qui, comme il en a été donné connoissance antérieurement, s'est rendue le 16 par capitulation, consistoit, outre le commandant et six officiers supérieurs, en deux cent quatre-vingt-six têtes, à compter du sergent. Les provisions d'artillerie qu'on a trouvées dans le fort sont plus considérables qu'on n'a d'abord cru. On y a trouvé dix canons, quatre mortiers, plus de six mille bombes, et des boulets de canon de différent calibre; quatre cent quatre-vingt-quinze fusils, deux quintaux de balles de fusil, dix mille paquets de cartouches d'infanterie; deux quintaux de cartouches de tirailleurs, et trois cent quatre-vingt-dix quintaux de poudre, outre nombre d'autres effets de guerre.

Le lieutenant-colonel Comte de Thurn s'est em-

qu'au 26 du mois présent, jour où la jeune garde pourroit arriver d'Anvers.

Le Prince héréditaire de Hesse-Hombourg a occupé Dijon le 19 janvier.

N° XVIII.

Bulletin de l'armée de Silésie, relatif aux batailles de Brienne et de la Rothière, le 31 janvier et 1er février 1814 (1).

Le 22 janvier, le corps de Sacken marcha en deux colonnes, l'une sur Ligny, l'autre par Vaucouleur et Joinville.

Le même jour, après midi, l'ennemi sortit avec

---

(1) Nous placerons en note le bulletin françois sur les mêmes événemens.

L'Empereur est arrivé à Vitry le 26 janvier.

Le général Blücher, avec l'armée de Silésie, avoit passé la Marne, et marchoit sur Troyes. Le 27, l'ennemi entra à Brienne, et continua sa marche; mais il dut perdre du temps pour rétablir le pont de Lesmont sur l'Aube.

Le 27, l'Empereur fit attaquer Saint-Dizier. Le Duc de Bellune se présenta devant cette ville; le général Duhesme culbuta l'arrière-garde ennemie qui y étoit encore, et fit quelques centaines de prisonniers. A huit heures du matin, l'Empereur arriva à Saint-Dizier : il est difficile de se peindre l'ivresse et la joie des habitans dans ce moment. Les vexations de toutes espèces que commettent les en-

environ deux mille cinq cents chevaux, marcha vers Saint-Aubin, dirigea le feu d'une batterie sur la cavalerie du général Wasiltchikoff, mais se retira lorsqu'il vit qu'on ne lui cédoit pas de terrain.

---

nemis, surtout les Cosaques, sont au-dessus de tout ce que l'on peut dire.

Le 28, l'Empereur se porta sur Montiérender.

Le 29, à huit heures du matin, le général Grouchy, qui commande la cavalerie, fit prévenir que le général Milhaud, avec le cinquième corps de cavalerie, étoit en présence, entre Maizières et Brienne, de l'armée ennemie, commandée par le général Blücher, et qu'on évaluoit à quarante mille, Russes et Prussiens, les Russes commandés par le général Sacken. A quatre heures, la petite ville de Brienne fut attaquée. Le général Lefebvre des Nouettes, commandant une division de cavalerie de la garde, et les généraux Grouchy et Milhaud, exécutèrent plusieurs belles charges sur la droite de la route, et s'emparèrent de la hauteur de Perthe. Le Prince de la Moskwa se mit à la tête de six bataillons en colonne serrée, et se porta sur la ville par le chemin de Maizières. Le général Château, chef d'état-major du Duc de Bellune, à la tête de deux bataillons, tourna par la droite, et s'introduisit dans le château de Brienne par le parc. Dans ce moment, l'Empereur dirigea une colonne sur la route de Bar-sur-Aube, qui paroissoit être la retraite de l'ennemi; l'attaque fut vive et la résistance opiniâtre. L'ennemi ne s'attendoit pas à une attaque aussi brusque,

Le 23, le lieutenant-général Prince Tcherbatoff attaqua la ville de Ligny et la prit d'assaut. Nous perdîmes dans cette affaire environ deux cents hommes tués et blessés, et l'ennemi se retira à Saint-Dizier.

---

et n'avoit eu que le temps de faire revenir ses parcs du pont de Lesmont, où il comptoit passer l'Aube, pour marcher en avant. Cette contre-marche l'avoit fort encombré.

La nuit ne mit pas fin au combat. La division Decouz, de la jeune garde, et une brigade de la division Meusnier, furent engagées. La grande quantité des forces de l'ennemi, et la belle situation de Brienne, lui donnoient bien des avantages; mais la prise du château qu'il avoit négligé de garder en force les lui fit perdre. Vers huit heures, voyant qu'il ne pouvoit plus se maintenir, il mit le feu à la ville, et l'incendie se propagea avec rapidité, toutes les maisons étant de bois. Profitant de cet événement, il chercha à reprendre le château que le brave chef de bataillon   , du cinquante-sixième, défendit avec intrépidité. Il jonclia de morts toutes les approches du château, et spécialement les escaliers du côté du parc. Ce dernier échec décida la retraite de l'ennemi, que favorisoit l'incendie de la ville.

Le 30, à onze heures du matin, le général Grouchy et le Duc de Bellune le poursuivirent jusqu'au-delà du village de la Rothière, où ils prirent position.

La journée du 31 fut employée par nous à réparer le pont de Lesmont-sur-Aube, l'Empereur voulant se porter

Joinville. On avoit prévu ce cas. Le corps du Prince Royal de Würtemberg étoit placé entre Brienne et Bar-sur-Aube, celui de Giulay près de Bar-sur-Aube. La grande armée se mit en mouvement de Chaumont vers la même ville. Le corps du Comte de Wittgenstein pouvoit arriver près de Joinville le 29 janvier; celui de Kleist devoit passer la Marne près de Saint-Mihiel le 2 février pour soutenir le général d'York.

Le Duc de Raguse, qui étoit en position sur le pont de Rosnay, fut attaqué par un corps autrichien qui avoit passé derrière les bois. Il le repoussa, fit trois cents prisonniers, et chassa l'ennemi au-delà de la petite rivière de Veire.

Le 3, à midi, l'Empereur est entré dans Troyes.

Nous avons perdu au combat de Brienne le brave général Barte. Le général Lefebvre des Nouettes a été blessé d'un coup de baïonnette. Le général Forestier a été grièvement blessé. Notre perte dans ces deux journées peut s'évaluer de deux à trois mille hommes tués ou blessés. Celle de l'ennemi est au moins du double.

Une division tirée du corps d'armée ennemie qui observe Metz, Thionville et Luxembourg, et forte de douze bataillons, s'est portée sur Vitry. L'ennemi a voulu entrer dans cette ville, que le général Montmarie et les habitans ont défendue. Il a jeté en vain des obus pour intimider les habitans; il a été reçu à coups de canon, et repoussé à une lieue et demie. Le Duc de Tarente ar-r[illegible] Châlons, et marchoit sur cette division.

Dans ces conjonctures, le feld-maréchal Blücher fit revenir, le 28, le lieutenant-général Lanskoï par Doulevent à Soulanie, concentra près de Brienne le corps de Sacken et une partie de celui de Langeron, commandé par le général Alsufieff, poussa des corps de cavalerie jusqu'à Arcis et Troyes, que l'infanterie de l'ennemi occupoit, et attendit les mouvemens ultérieurs de l'ennemi.

Celui-ci se posta le 28 à Vassy et Montiérender, d'où le 29 il poussa sur Brienne. On ne pouvoit pas encore deviner ses intentions. Le feld-maréchal fit concentrer près de Brienne ses forces disponibles et avertit de ce qui se passoit le Prince Royal de Wurtemberg, qui se ménageoit une position à Maisons. L'avant-garde du corps de Wittgenstein, sous les ordres du général Comte de Pahlen, se réunit à l'armée de Silésie. Vers midi on amena un lieutenant-colonel françois qu'on avoit pris entre Vitry et Arcis. Il étoit porteur de dépêches fort importantes, par lesquelles on annonçoit que l'Empereur Napoléon étoit arrivé à l'armée et s'étoit décidé à continuer l'offensive par Saint-Dizier. Un ordre adressé au maréchal Mortier lui enjoignoit de quitter Troyes et l'Aube pour se rapprocher de l'aile droite de l'armée.

Ces nouvelles faisoient voir que l'ennemi vouloit

la bataille, et comme il avoit réuni toute son armée, le feld-maréchal résolut de se rapprocher de la grande armée, puisqu'elle pouvoit arriver à Bar-sur-Aube avant le 1er février, et qu'entre cette ville et Brienne, Trannes offroit une forte position qui se trouvoit en communication avec celle de Maisons.

Au moment où l'ordre du départ alloit être donné, l'ennemi avança vers Brienne en fortes colonnes. Il étoit trois heures après midi. Le feld-maréchal se décida à accepter le combat.

Combat de Brienne, du 29 janvier.

Brienne-le-Chateau est un endroit tout-à-fait ouvert, ne renfermant que des maisons de bois et n'ayant pas de murs. Il est situé au pied d'un coteau sur lequel le château est placé, et qui se prolonge vers Lesmont. De Brienne à Montiérender, et de l'autre côté jusqu'à Trannes, il y a de grandes plaines.

Le matin, le général Comte de Pahlen avoit couvert, avec environ deux mille chevaux, la marche du corps de Sacken de Lesmont à Brienne, et observa le développement des forces ennemies. La ville de Brienne étoit occupée par le corps d'Alsufieff; derrière lui étoit placé en

colonne le corps de Sacken, sur la route de Brienne à la Rothière.

L'ennemi développa une masse considérable de cavalerie contre le général Pahlen, qui, pour éviter un combat avec cette cavalerie supérieure, se retira vers Brienne pour la prendre en flanc. L'ennemi avança l'aile droite de sa cavalerie jusqu'à la hauteur, et le Comte de Pahlen, pour se conformer à l'instruction qu'il avoit reçue, traversa la ville et alla joindre le corps de Sacken.

L'ennemi avoit dirigé sur Brienne des colonnes d'attaque composées d'artillerie et d'infanterie; il les fit avancer de l'aile droite, où sa cavalerie étoit immobile. Il avoit peu de cavalerie sur son aile gauche; mais il y avoit placé des masses d'infanterie et deux batteries qui, ainsi que deux autres qui étoient placées sur l'aile droite, canonnèrent la ville et avoient déjà mis le feu en plusieurs endroits. L'ennemi, ne pouvant faire usage de sa cavalerie de l'aile droite, auroit dû, après la retraite du Comte de Pahlen, la placer sur son aile gauche. Le feld-maréchal profita de cette faute. Il ordonna à la cavalerie du général Sacken, à laquelle celle du Comte Pahlen s'étoit réunie, de se porter avec célérité sur l'aile gauche de l'ennemi. Ce mouvement se

fit à la nuit tombante. On prit les deux batteries de l'ennemi, dont l'aile gauche se retira.

Pendant que cela se passoit, le général Alsufieff avoit rendu infructueuses les attaques de l'ennemi sur la ville; mais l'ennemi les continua, en y employant des troupes fraîches de l'aile droite. Ces attaques furent repoussées comme les premières; mais l'ennemi trouva moyen de pénétrer pendant la nuit par une entrée non défendue qui se trouvoit du côté du château, et de s'emparer ainsi et du château et d'une partie de la ville. Le corps de Sacken avança au pas de charge; à onze heures du soir le combat se termina; la ville de Brienne, tout en feu, resta en notre pouvoir, mais quelques tirailleurs se maintinrent au château. Les prisonniers qu'on fit étoient tous de la garde, et dirent que l'Empereur avoit commandé en personne.

Le feld-maréchal remit au lendemain à concentrer ses forces, et ordonna d'occuper Brienne-le-Château avec de la cavalerie.

C'est dans l'école militaire de cette ville que l'Empereur Napoléon a été élevé; c'est là qu'il a reçu les premières leçons de l'art de la guerre; c'est au berceau de sa grandeur qu'il a mis le feu.

Le 30 janvier l'ennemi fit approcher son aile gauche; vers midi il avança sur Brienne avec des

colonnes d'infanterie, et canonna nos lignes de cavalerie placées derrière la ville. Notre cavalerie se retira lentement dans la position de Trannes. L'ennemi plaça son aile droite à Dienville, son centre à la Rothière, son aile gauche à Chaumenil; il développa des forces supérieures à l'armée de Silésie.

Le 31 janvier il avança et se déploya dans la plaine qui s'élève entre la Rothière et Trannes; il occupa une hauteur couverte de bois en avant de la position de Trannes, qui pouvoit de là être attaquée avec avantage.

Cependant la grande armée s'étoit approchée. Le général York avoit attaqué et pris Saint-Dizier le 30 janvier et s'étoit emparé d'un canon. Le feld-maréchal général Prince de Schwarzenberg prévint le feld-maréchal que le 1er février les corps du Prince Royal de Wurtemberg et du Comte Giulay, ainsi que les réserves de grenadiers russes, arriveroient à Trannes. Il chargea le feld-maréchal d'attaquer l'ennemi avec ces forces réunies à l'armée de Silésie, pendant que le général de cavalerie Comte Wrède avanceroit de Doulevent ver Brienne.

Bataille de la Rothière, le 1er février.

Le feld-maréchal ordonna que l'attaque se feroit à midi en trois colonnes. Chaumenil devoit être attaqué par le Prince Royal de Wurtemberg, la Rothière par le général Baron de Sacken, et Dienville par le général Comte Giulay; les grenadiers russes furent placés en réserve.

Le Prince Royal de Wurtemberg commença la bataille en attaquant la hauteur boisée; après en avoir délogé l'ennemi, il attaqua et prit la Chivry, malgré les difficultés du terrain, qui ne lui permettoit pas de faire approcher du canon. L'artillerie du général Sacken étoit tellement enfoncée dans le sol gras qu'il ne put la faire partir pour servir à l'attaque; il fut obligé d'en laisser la moitié et d'employer le double de chevaux pour faire avancer l'autre moitié.

Le général Sacken pénétra jusqu'à la Rothière; le général Comte Giulay conduisit son artillerie contre Dienville, et fit prendre Joinville par l'infanterie. A trois heures la bataille étoit générale. De temps en temps des tourbillons de neige obscurcissoient tellement l'air, que le feu fut obligé de se taire, parce qu'on ne distinguoit aucun objet. L'ennemi se jeta avec des forces supérieures

sur le Prince Royal de Wurtemberg. La Chévry fut perdue; mais le Prince la reprit et s'y maintint au moyen de huit bataillons qu'il y fit entrer.

Le général Baron de Sacken, ayant formé des masses, prit le village de la Rothière. La cavalerie de Sacken attaqua celle de l'ennemi, qui lui étoit inférieure, et qui avoit pénétré jusqu'à nos masses d'infanterie. Ce fut alors que la cavalerie de Sacken, ayant reçu des renforts, attaqua de nouveau, de concert avec l'infanterie. La cavalerie ennemie fut repoussée et poursuivie jusqu'à Brienne-le-Vieux. L'infanterie ennemie fut mise en déroute, et on lui prit trente-deux canons : dès ce moment la bataille fut gagnée

Cependant l'ennemi se maintenoit encore en trois différens endroits. Le feld-maréchal avoit envoyé des renforts au Prince Royal de Wurtemberg : il conduisit lui-même les réserves contre la Rothière.

Le Prince Royal se mit en communication avec le général Comte de Wrede, et arriva le premier à Chaumenil ; on prit ensuite la Rothière, mais l'ennemi se maintint encore jusqu'à onze heures dans les maisons. Enfin vers minuit seulement le Comte de Guilay réussit, après beaucoup de difficultés, à prendre Dienville, où il se maintint.

L'ennemi, battu de tous côtés, se retira pendant la nuit en traversant Brienne. Le général Comte de Wrede fit savoir qu'après avoir pris Morvilliers, il avoit marché à Chaumenil, et pris vingt-six pièces de canon au sixième corps françois, commandé par Marmont, avec lequel il avoit soutenu un combat. Le Prince Royal de Wurtemberg, qui avoit eu affaire au deuxième corps, avoit pris neuf canons. Les généraux Baron de Sacken et Comte Giulay avoient combattu les gardes ennemies.

Les monarques ont assisté à la bataille de la Rothière; ils s'étoient placés au centre entre Trannes et la Rothière; leur présence fit naître l'enthousiasme parmi les troupes. Dans la nuit les gardes à cheval et à pied russes et prussiennes évacuèrent Trannes.

Le lendemain, 2 février, à sept heures du matin, le feld-maréchal fit marcher en avant pour recommencer la bataille; mais l'ennemi s'étoit borné à jeter dans Brienne une foible arrière-garde pour couvrir sa retraite sur Lesmont. Il en fut bientôt chassé, laissant partout des traces de sa défaite et de sa perte. L'armée le poursuit dans la direction de Paris.

Dans cette bataille l'ennemi avoit réuni toutes ses forces; mais du côté des alliés, les corps de

Colloredo, Wittgenstein, York et Kleist, ainsi que les réserves autrichiennes et russes, et toutes les gardes, ne prirent aucune part au combat.

Comment avec des forces si inférieures l'ennemi a-t-il pu hasarder une bataille ?

L'Empereur Napoléon ayant trouvé moyen de faire prendre les armes à quelques villages, les armées alliées se sont vues dans la triste nécessité de faire raser les villages dont les habitans avoient tiré sur elles, et de faire fusiller les coupables.

N° XIX.

Bulletin bavarois sur la bataille de Brienne, du premier février 1814.

Le 28 janvier 1814 le général Comte de Wrede avoit transporté son quartier-général de Clermont à Andelot; ce fut alors qu'on apprit que l'ennemi étoit tombé avec des forces supérieures sur un poste avancé qui se trouvoit à Saint-Dizier, et étoit commandé par le général russe Lanskoï, et que ce dernier s'étoit replié vers Bar-le-Duc, où se trouvoit le général prussien York.

Quoiqu'on ne pût encore discerner avec certitude les desseins qui engageoient l'ennemi à faire ces mouvemens, on résolut cependant de

faire marcher l'armée bavaro-autrichienne vers Joinville, pour y opérer sa jonction avec le corps d'armée commandé par le général en chef russe Comte de Wittgenstein, qui avoit ordre de s'y rendre de son côté : réuni avec ce général et avec le général prussien York, on voulut s'opposer à toutes les tentatives ultérieures de l'ennemi.

Cette combinaison parut d'autant plus indispensable, qu'on sut à la même époque que l'Empereur Napoléon étoit arrivé à Vitry, qu'il avoit attiré à lui des renforts considérables, et menaçoit l'aile droite de la grande armée alliée.

Le 30 janvier, le général Wrede avoit concentré entre Joinville et Mussay l'armée bavaro-autrichienne, qui s'y étoit rendue à marche forcée.

D'accord avec le Comte de Wrede, le général Comte de Wittgenstein avoit résolu d'attaquer Vassy le 31; toutes les dispositions étoient faites en conséquence, et l'armée bavaro-autrichienne étoit arrivée, le lendemain de grand matin, sur les hauteurs de Nomecour, au-delà de Joinville, lorsqu'on sut que le général Wittgenstein s'étoit emparé de Vassy sans attendre le jour.

Cependant le général Blücher avoit, dès le 29, repoussé une armée ennemie de cinquante mille

hommes qui l'avoit attaqué, et les manœuvres de ce général avoient forcé l'Empereur Napoléon à renoncer à son mouvement par Vitry sur Saint-Dizier; l'Empereur se retira à Brienne, où il mit en ordre de bataille toute son armée, forte de cent mille hommes, poussant en avant vers Soulaines un corps de cinq à six mille hommes.

Ces conjonctures déterminèrent le général Comte de Wrede à donner sur-le-champ une autre direction à ses colonnes, à s'approcher de Soulaines, et à attaquer le lendemain le corps qui y étoit posté; mais l'ennemi évita cette attaque en quittant Soulaines avant minuit.

On convint que l'armée combinée feroit le premier février une attaque générale contre la position de l'ennemi. Le général Wrede, avec l'armée bavaro-autrichienne, marcha en avant vers Brienne sur la grande route qui traverse Soulaines.

Lorsque son avant-garde arriva vers une heure après midi à la sortie de la forêt située entre Soulaines et Lachaise, elle aperçut les avant-postes ennemis; l'ennemi avoit fortifié Morvilliers, et étoit occupé à rétablir, par de fortes colonnes de cavalerie et d'infanterie, les communications avec Chaumont, ville contre laquelle s'appuyoit l'aile gauche de l'armée françoise.

Sur-le-champ le feld-maréchal lieutenant Comte de Hardegg attaqua, avec sa division, ces colonnes ennemies avec une telle vigueur, que l'ennemi manqua son but, et fut rejeté sur Morvilliers; une division de Hulans du régiment de Schwarzenberg s'empara d'une batterie françoise au moment où elle alloit se mettre en mouvement pour soutenir les siens.

Dans l'intervalle, la première brigade de la troisième division bavaroise Delamotte, et la troisième brigade de cavalerie bavaroise, commandée par le colonel de Dietz, étoient placées en ordre de bataille devant la forêt; ces divisions furent suivies par le gros du corps d'armée. L'ennemi conduisit une seconde batterie contre les colonnes débouchant de la forêt, sans pouvoir les empêcher de se déployer. Comme alors le quatrième corps d'armée, se trouvant sous les ordres de S. A. le Prince Royal de Wurtemberg, étoit aussi arrivé sur l'aile gauche de l'armée bavaro-autrichienne, et que le feld-maréchal Blücher trouvoit de son côté une grande résistance qui l'empêchoit d'avancer sur la route de Trannes, le Comte de Wrede résolut de faire attaquer le village de Chaumenil. Les premiers bataillons du premier régiment autrichien de Szeckler, du septième régiment de ligne bavarois, qui eurent l'ordre de

faire cette attaque, avancèrent au pas de charge, et, la baïonnette en avant, chassèrent l'ennemi du village qu'il occupoit.

L'Empereur Napoléon, qui paroissoit attacher une grande importance à la possession de cet endroit, arriva en personne avec l'artillerie de sa garde, et essaya de reprendre le village, sous la protection d'un feu bien dirigé. Voyant que ses tentatives réitérées étoient rendues infructueuses par la persévérance des deux bataillons qui le défendirent, il fit jouer tout le feu de son artillerie contre le village, espérant forcer ces braves à le quitter ou à s'ensevelir sous ses ruines.

Le général Comte de Wrede, ne pouvant consentir à ce que l'ennemi arrachât de nouveau aux alliés un avantage qu'ils avoient obtenu, plaça une cavalerie choisie devant le village où les batteries ennemies, protégées par des carrés d'infanterie et de forts détachemens de cavalerie, entretenoient un feu nourri. Comme le terrain étoit très-humide à cause de la quantité de pluie qui étoit tombée, on n'auroit pu exécuter qu'au pas une attaque dirigée, à travers champs, sur le front de l'ennemi; cependant il étoit extrêmement urgent d'éloigner sans délai ces batteries ou de s'en emparer. Dans ces circonstances défavorables, le colonel Dietz, faisant les fonc-

il forma sa ligne; ensuite il avança rapidement vers la forêt, força l'ennemi de quitter aussi cette seconde position, s'empara de la forêt et se plaça au-delà.

Sur ces entrefaites le feld-maréchal Blücher étoit arrivé à Dienville, et S. A. le Prince Royal de Wurtemberg à la hauteur de l'aile gauche de l'armée bavaro-autrichienne et de la droite du feld-maréchal. La nuit mit fin au combat; les armées alliées là passèrent en cette position, ayant derrière elles le champ de bataille.

L'ennemi a souffert dans cette journée une perte considérable. L'Empereur des François lui-même a été en danger d'être fait prisonnier par les chevau-légers.

Le 2 février, avant le jour, l'ennemi retira son infanterie de Brienne, n'y laissant qu'une forte arrière-garde de cavalerie et d'artillerie. L'infanterie marcha sur la grande route de Paris à travers le village de Lesmont. Par un mouvement combiné avec le corps du Prince Royal de Wurtemberg, le général Wrede attaqua l'arrière-garde, la chassa de Brienne, s'empara de cette ville et poursuivit l'ennemi jusqu'à Lesmont où celui-ci détruisit le pont sur l'Aube, essayant de former une ligne au-delà de la rivière.

Dans la nuit même le corps du maréchal Duc

de Raguse s'étoit éloigné du front du feld-maréchal lieutenant Spleny, et, par un mouvement latéral, s'étoit rendu sur la route de Vitry et Maizières. Pendant que l'armée bavaro-autrichienne marchoit en avant sur Lesmont, le maréchal Marmont manœuvroit sur son flanc droit qu'il menaça par la position qu'il prit; cette position pouvoit même mettre en danger le derrière de l'armée alliée, si elle avoit continué de se porter en avant.

Cette circonstance engagea le Comte de Wrede à quitter la route de Lesmont pour manœuvrer contre le corps d'armée du général françois. Celui-ci avoit occupé le village de Ronay, sur les hauteurs duquel étoit placée sa principale force; il avoit devant lui un terrain marécageux presque inondé par les débordemens de la Voire; il avoit coupé le pont et obtenu ainsi une position excellente, choisie par l'Empereur lui-même, qui, à ce que dirent les paysans, s'étoit transporté la veille sur les lieux et avoit fait toutes ces dispositions.

Tous ces obstacles rendirent extraordinairement difficile l'attaque qui fut dirigée contre le maréchal. Déjà plusieurs tentatives avoient été infructueuses; la glace trop foible rompoit sous les pieds des soldats, qui souvent enfoncèrent

jusqu'aux flancs. Les armes et les munitions étoient mouillées ; on ne put avancer que sur la route même.

Dans cet état de choses, le général Comte de Wrede résolut de prendre d'assaut la position de l'ennemi. On avança au pas de charge, on surmonta tous les obstacles qu'opposèrent le terrain difficile et la défense opiniâtre de l'ennemi ; tout en combattant on s'empara d'un pont sur le ruisseau qui traverse Ronay en deux bras ; on avoit déjà pris la moitié du village, lorsqu'on fut arrêté par le second bras dont le pont avoit été rompu. L'ennemi se plaça en masse au-delà du ruisseau, et, placé dans l'église et les maisons où l'on avoit pratiqué des meurtrières, il entretint un feu bien nourri.

Quoiqu'on ne pût, dans ces conjonctures, avancer pour le moment, cependant, vers quatre heures du soir, la cavalerie ayant trouvé un endroit guéable, on réussit à chasser l'ennemi des bords du ruisseau ; le dixième bataillon national passa le pont qu'on avoit rétabli par le moyen d'une seule planche, et l'ennemi fut entièrement expulsé du village.

Satisfait de lui avoir fait quitter une position regardée comme inexpugnable, le Comte de Wrede ne le poursuivit pas ; son plan l'appeloit

d'Arcis. Pour y arriver, il fallut retourner par le même chemin à Brienne, où il coucha; mais comme le pont de Lesmont, que l'ennemi avoit détruit, n'eût pu être rétabli encore malgré tous les efforts qu'on avoit faits pour cela, les mouvemens du général Wrede furent retardés de vingt-quatre heures. D'après des avis certains, l'Empereur Napoléon s'est retiré vers Troyes, où les armées alliées le suivent.

Si les combats du 1 et 2 février ne peuvent être cités dans les annales de l'histoire comme des batailles du premier ordre, ils n'en ont été ni moins décisifs ni moins mémorables. Ce fut, après le 29 janvier, pour la première fois, que l'Empereur Napoléon combattit en personne les alliés sur le territoire françois : le courage avec lequel ses troupes se battirent, les efforts qu'elles firent, les dangers auxquels il s'exposa en personne, montrent quelle importance il attachoit à obtenir la victoire dans cette première affaire; il a fallu emporter d'assaut chaque village, chaque buisson; il a fallu acheter avec du sang chaque pied de terre : mais le courage et l'enthousiasme des troupes alliées vainquirent tous les obstacles, et ajoutèrent de nouveaux triomphes à ceux qui avoient déjà illustré la justice de leur cause (1).

(1) Postérieurement à ce rapport, on a annoncé offi-

XX.

Rapport de S. A. le Prince Royal de Wurtemberg sur la bataille de Brienne, adressé au feld-maréchal général Prince de Schwarzenberg, et daté de la Gibrie, le 1er février 1814.

Conformément aux ordres que j'avois reçus de partir à midi d'Éclame, pour marcher avec le quatrième corps d'armée vers Chaumenil, et y opérer ma jonction avec le général Wrede, je fis attaquer, par le général Stockmaier, la forêt qui est à la droite d'Éclame et qui étoit occupée par quelques bataillons ennemis. Ce général exécuta cette commission avec une telle promptitude et une telle vigueur, qu'en moins d'une demi-heure il s'étoit frayé un chemin à travers la forêt; il força l'ennemi, qui s'étoit porté sur la hauteur boisée à la gauche d'Éclame, à se retirer précipitamment vers la Gibrie. Ce village et le coteau qui est en avant étoient garnis par plusieurs ré-

---

dellement, dans les feuilles allemandes, que les alliés avoient pris, dans les combats des 31 janvier et premier février, près de deux cents canons, et fait vingt-huit mille prisonniers. La perte des alliés fut estimée à six mille hommes; on ne dit pas à combien se montoit le nombre des François qui avoient été tués.

gimens d'infanterie et de cavalerie ennemis. Le mauvais chemin ne permit pas de faire avancer l'artillerie avec célérité. Néanmoins j'ordonnai à un régiment de cavalerie, soutenu de deux bataillons d'infanterie légère, de marcher vers le coteau qui étoit devant nous. La cavalerie ennemie disparut subitement, et le colonel de Gaisbey attaqua à l'instant même l'infanterie qui sortoit de la forêt, et lui prit trente hommes; mais il ne put la poursuivre plus loin, parce-qu'elle étoit déjà trop près du village.

Je fis alors attaquer le village de la Gibrie par le général Stockmaier. La situation extrêmement avantageuse de ce lieu facilita à l'ennemi une résistance opiniâtre; mais l'enthousiasme et le courage de nos troupes surmontèrent tous les obstacles, et nous enlevâmes à l'ennemi ce point important qui devoit assurer la communication entre la colonne du Comte de Wrede et le corps du général Sacken, et sans lequel le quatrième corps d'armée n'auroit pu se maintenir au-delà du défilé très-incommode par lequel il étoit obligé de déboucher.

Dans ce moment je fis passer avec de grands efforts le défilé à deux régimens de cavalerie et à ma batterie d'artillerie à cheval; pendant que le

reste de l'infanterie le passa aussi avec beaucoup de peine.

L'ennemi, sentant l'importance du poste de la Gibrie, l'attaqua avec la plus grande impétuosité. Il avoit l'avantage d'être soutenu par plusieurs batteries, au feu desquelles je ne pus pendant long-temps opposer que le courage de mon infanterie. La possession de ce lieu fut disputée pendant plus d'une heure, jusqu'à ce que je pus réussir à faire avancer ma batterie qui empêcha l'ennemi de renouveler ses attaques. Je fis alors attaquer Petit-Ménil, dont la possession étoit nécessaire pour établir la communication avec le général Sacken. Après une résistance très-opiniâtre, le général Stockmeyer chassa l'ennemi de ce lieu. Dans le même moment, le général Comte de Wrede avança pour attaquer Chaumenil, et le général Sacken força l'ennemi à se retirer de la Rothière en grand désordre. J'ordonnai à ma cavalerie de se porter au galop en avant entre la Rothière et Petit-Menil. Le régiment du Prince Adam, commandé par le major de Reinhard se jeta sur le flanc gauche de l'ennemi fuyant, et lui prit cinq canons. Mon régiment, commandé par le colonel Wagener, qui s'étoit porté à droite pour établir sa communication avec le Comte de Wrede, et un régiment

de chevau-légers, firent une attaque brillante contre la batterie ennemie qui étoit placée à l'extrémité de la forêt en face de Chaumenil, et s'empara de six canons. Dès-lors, placé sur la même ligne que le général Sacken, je poursuivis l'ennemi jusqu'au moment où la nuit mit fin au combat.

De la Gibrie, le 1er février 1814.

Signé Frédéric-Guillaume,
Prince Royal de Wurtemberg.

N° XXI.

Proclamation adressée par le feld-maréchal de Bellegarde aux peuples d'Italie, et publiée lorsque ce général passa l'Adige, le 5 février 1814.

Peuples d'Italie,

De toutes les nations que l'ambition de l'Empereur Napoléon a courbées sous son joug, vous êtes la dernière pour laquelle l'heure de la délivrance a sonné.

Les armées de l'ennemi avoient inondé l'Allemagne; ce fut en Allemagne que les hautes puissances alliées résolurent de porter leurs premiers coups.

Les journées éternellement mémorables de Leipzig ont décidé du sort de l'Europe : les peuples du nord ont été délivrés les premiers, mais les temps de l'oppression sont finis pour tous, et maintenant les peuples de l'Italie sont appelés à jouir des bienfaits de l'indépendance.

Italiens, à peine les grands intérêts de l'Allemagne étoient-ils décidés, que S. M. l'Empereur, mon illustre souverain, tourna ses regards paternels vers vos contrées, qui n'ont jamais cessé de lui être chères.

Déjà la victoire a conduit ses armées sur l'Adige : votre propre intérêt nous a empêchés de pousser plus loin nos progrès. La sollicitude de l'Empereur pour votre bien ne voulut pas vous exposer aux dangers d'une guerre dans laquelle l'ennemi pouvoit encore compter sur trop de ressources ; on voulut d'abord préparer ce qui étoit nécessaire pour rendre toute résistance infructueuse, et vous épargner ainsi les maux d'une guerre trop longue.

Ses vaillantes légions ont volé des champs victorieux de la Saxe à vos frontières, et dans l'intervalle, S. M. le Roi de Naples se décida à réunir son armée à celle des monarques alliés pour coopérer, du poids de toutes ses forces et

et la persévérance vous garantissent le retour de ces temps de puissance et de prospérité dont vous avez joui sous l'illustre maison de Savoie.

Nobles Toscans, peuple sage et fidèle, réjouissez-vous! Si nos armes troublent un instant vos paisibles demeures, ce ne sera que pour vous rendre à ce gouvernement paternel que vous n'avez cessé de regretter. Unissez vos forces aux nôtres, et bientôt vous verrez revenir auprès de vous votre Prince chéri, et avec lui reviendront les beaux-arts, les sciences et le bonheur public.

Peuples d'Italie, c'est la volonté des magnanimes alliés de rétablir, autant que les circonstances le permettent, l'ancien et respectable édifice des gouvernemens auxquels l'Europe a dû si long-temps son bonheur, sa prospérité et sa gloire. Vous verrez refleurir au milieu de vous cette antique et illustre maison d'Este, dont les souvenirs glorieux appartiennent à la plus belle époque de votre histoire. Cette ville immortelle, qui a été deux fois la première ville du monde, ne sera plus la *seconde* d'un empire étranger. Capitale du monde chrétien, elle se relèvera avec un nouveau lustre.

A mesure que votre territoire sera purgé des

oppresseurs étrangers, vos gouvernemens seront rétablis sans secousse, sans violence, et avec les institutions exigées par les localités.

Donné à Vérone, le 5 février 1814.

Signé le Comte DE BELLEGARDE, feld-maréchal.

N° XXII.

Proclamation du général Baron Winzingerode, datée de Namur, le 5 février 1814 (1).

NOUS entrons sur vos anciennes frontières; le Prince Royal de Suède nous suit avec toutes ses armées. Pour la gloire de la Russie et pour la délivrance de l'Allemagne, le ciel a béni nos armes; il achèvera son ouvrage et forcera l'Empereur Napoléon à vous rendre la paix que vous souhaitez tous. Lisez la proclamation des souverains alliés, et vous verrez que leur volonté est la paix. Demandez à vos compatriotes comment nos soldats les traitent, et vous vous convaincrez qu'ils entrent en amis dans vos villes et vos villages.

---

(1) Cette proclamation a été probablement publiée en françois; mais on n'a pu se la procurer en cette langue, et il a fallu la traduire de l'allemand.

Un héros françois qui a combattu anciennement pour la liberté et la gloire de la France, à qui la Suède a confié sa destinée, que vos armées connoissent, vient pour acquérir de nouveaux droits à votre reconnoissance en nous conduisant à la victoire pour vous donner le bonheur et la paix. Accueillez bien nos soldats, ils ne vous demanderont que leur nourriture. Adressez-vous à moi au moindre excès qu'ils pourroient commettre ; à toute heure vous me trouverez prêt à vous écouter et à punir ceux qui, contre les ordres de mon illustre souverain, oseroient offenser ou piller un François.

Que chaque citoyen reste dans sa demeure ; que chaque fonctionnaire public reste à son poste ; il sera respecté et acquerra des droits à la reconnoissance de ses concitoyens, en empêchant par sa présence le désordre de l'anarchie, et devenant l'organe des besoins de ses compatriotes.

Nous ne combattons que les soldats de Napoléon. Que le ciel vous préserve de vous joindre à eux ! L'innocent seroit confondu avec le coupable ; des peuplades entières seroient livrées à la vengeance des Cosaques, si un habitant des villes ou des campagnes, abandonnant ses paisibles occupations, prenoit les armes.

Nº XXIII.

Bulletin officiel wurtembergeois, relatif aux événemens du 4 au 7 février 1814.

Le corps d'armée wurtembergeois quitta Lesmont le 4 février, et marcha par Épagne à Piney, et le 5 par Girodot à Montieramé. Le 5, le Prince Colloredo eut une affaire près de Courteranges, en-deça de Troyes, dans laquelle il eut la cuisse traversée par une balle. Le résultat de cette affaire fut la prise du pont de la Barse. Le feld-maréchal lieutenant Comte de Nostitz prend, jusqu'au rétablissement du Prince, le commandement de son corps. On nous annonce que le général Platoff est entré, il y a quelques jours, dans Nogent-sur-Seine.

Voici quelle étoit, le 6, la position de l'armée: le corps d'armée wurtembergeois étoit à Montreuil et Lusigny; les avant-postes alloient à trois quarts de lieue du dernier endroit. A sa gauche, le corps d'armée du Prince de Lichtentstein étoit placé à Saint Parres; entre ce corps et les Wurtembergeois étoit le corps du Prince de Colloredo. Sur la droite étoit le feld-zeugmeister Giulay; le Comte de Wittgenstein étoit à Chaumont, d'où il avoit détaché le Comte de P

sur Méry. Le feld-maréchal Blücher avançoit vers Arcis ; le Comte de Wrede étoit à Vandœuvres.

Le même jour le Prince Royal de Wurtemberg fit une reconnoissance du côté de Larinon, et le général-major Stockmeyer en fit une par Clercy et Troyes, sans rencontrer cependant l'ennemi, qui alarma plusieurs fois les avant-postes du corps wurtembergeois du côté de Lusigny, probablement pour masquer sa retraite.

Dans la nuit du 6 au 7, l'ennemi quitta sa position de Courterange, et effectua sa retraite à Troyes, et de là à Nogent-sur-Seine, en laissant en arrière un petit détachement qui fut pris par l'avant-garde du corps wurtembergeois.

Le 7 au matin, le Prince Royal se mit à la tête de l'avant-garde, et poursuivit l'ennemi sur la route de Troyes, sans éprouver de résistance. Le magistrat de Troyes lui remit les clefs de cette ville, qui furent sur-le-champ transmises par le colonel de Munchingen au Prince de Schwarzenberg. Le Prince Royal continua à poursuivre l'ennemi sur la route de Nogent avec une partie de sa cavalerie, jusqu'à trois lieues de Troyes, et fit plusieurs prisonniers. Le gros de l'armée défila par Troyes pour avancer sur la route de Sens, et prendre des cantonnemens à Fort-Vannes,

St. Liébault, Neuville, Villemort, etc. Les troupes alliées ont été parfaitement bien reçues à Troyes. On y attend les Empereurs de Russie et d'Autriche, et le Roi de Prusse.

La possession de cette ville est de la plus haute importance pour la subsistance de l'armée alliée. Le Prince Royal y a établi son quartier-général. Celui du feld-zeugmeister Comte de Franquemont est à Fort-Vannes. L'Empereur Napoléon a quitté Troyes dans la nuit du 7 au 8, et a pris la route de Paris.

N° XXIV.

Bulletin officiel, daté de Troyes le 8 février 1814.

Une forte division de la garde impériale françoise, commandée par le maréchal Mortier, avança le 5 sur la route de Troyes à Bar-sur-Seine, pour couvrir par ce mouvement la retraite de la grande armée. Le feld-maréchal lieutenant Prince Maurice de Lichtenstein, qui observoit cette route, se retira devant des forces supérieures, et l'ennemi occupa le pont d'Eteroy et le village de ce nom.

Le général en chef ordonna sur-le-champ au feld-zeugmeister Comte de Colloredo de faire

avancer la division Bianchi vers Eteroy pour enlever ce poste à l'ennemi. Le feld-maréchal lieutenant Bianchi exécuta cette commission avec son intelligence et sa bravoure accoutumées. Le pont et le village furent enlevés, et on fit prisonniers quarante grenadiers de la garde.

Averti de la retraite de l'ennemi, le général Colloredo poursuivit en personne, avec son avant-garde, l'arrière-garde de l'ennemi. Sur la hauteur au-delà du pont de la Guillotière il y eut un combat très-vif. Le général eut la partie supérieure de la cuisse droite atteinte d'une balle. Il est consolant pour l'armée que cette blessure est sans danger, et que les troupes reverront bientôt ce général à leur tête.

Le feld-maréchal Blücher écrit de la Fere-Champenoise, en date du 5, que le général York avoit attaqué le 3 le général Sébastiani, qui avoit quitté Châlons avec dix-mille hommes pour marcher vers lui, et l'avoit forcé de rentrer dans cette ville. L'ennemi perdit dans ce combat sept canons, six caissons, un guidon, et plusieurs centaines de prisonniers.

Le général York a écrit le 5 pour annoncer la prise de Châlons. Il avoit repoussé dans cette ville les corps d'armée réunis du maréchal Macdonald et du Duc de Padoue, et les corps de ca-

valerie des généraux Sébastiani et Excelmans, et sommé la ville de se rendre. Cette proposition ayant été rejetée, les faubourgs du côté de Vitry furent pris d'assaut, et les obus mirent en quatre endroits le feu à la ville. Une députation envoyée avec la permission du maréchal Macdonald vint prier le général York de mettre fin aux hostilités. On conclut avec le maréchal une convention, d'après laquelle les magasins restèrent dans la ville, qui fut remise *in statu quo* aux troupes prussiennes. Aussitôt que le maréchal Macdonald eut accepté ces conditions, il ordonna, malgré les représentations des habitans, de faire sauter le pont de pierre de la Marne; mais le général passa cette rivière sur un autre point, pour poursuivre le maréchal Macdonald sur la route de Paris. Vitry, que l'ennemi avoit beaucoup fortifié, est aussi tombé en notre pouvoir. Dans ces deux journées les troupes commandées par le général York ont donné de nouvelles preuves de leur habileté et de leur bravoure éclatantes.

Le général Tchernitcheff, qui commande l'avant-garde du général Winzingerode, annonce que ce dernier a quitté Liége pour marcher sur Reims. Lui-même a occupé Dinant et Philippeville.

D'intelligence avec les habitans de Bar-le-Duc,

le général Bulow réussit, dans la nuit du 25 au 26 janvier, à surprendre cette forteresse avec un détachement commandé par le colonel Hobé. La garnison, forte de mille hommes, a été prise sans que le corps prussien perdît un seul homme. La place étoit garnie de cent cinquante et une pièces de canon, et renfermoit des munitions considérables.

Dès le 30 janvier le Comte Platoff avec ses Cosaques se présenta devant Sens, où un détachement de mille hommes d'infanterie avec trois cents chevaux et plusieurs canons étoit placé en ligne. Il rejeta l'ennemi dans la ville, s'empara des faubourgs, et repoussa le lendemain plusieurs sorties faites par l'ennemi. Un officier et trente-deux hommes de la garde impériale furent pris, et l'on délivra plusieurs prisonniers autrichiens et espagnols.

Le 2 février le général Platoff fut attaqué par un fort détachement qu'il repoussa avec sa bravoure accoutumée. Il fit prisonniers un lieutenant-colonel, un capitaine, deux autres officiers et quatre-vingts hommes. Le capitaine Berchmann, de la garde russe, que le général Platoff avoit envoyé en éclaireur par Courtenay à Montargis, délivra nos officiers et quarante-trois soldats espagnols que l'on alloit transporter à Bourges.

N° XXV.

Bulletin officiel wurtembergeois, relatif aux événemens qui se sont passés le 10 février 1814.

Le 9, le quartier-général du Prince de Wurtemberg fut porté à Saint-Liébault. On a lieu d'être surpris que l'ennemi n'ait pas détruit un des ponts nombreux sur lesquels passe la route de Lusigny à Troyes, ce qui auroit beaucoup retardé la marche de l'armée alliée : il s'est borné à en barricader quelques-uns assez légèrement.

D'après le rapport unanime des habitans de Troyes, l'Empereur Napoléon s'étoit mis en marche pour Lusigny le 5 au soir, avec environ quinze cents hommes; après avoir reçu une dépêche, il fit revenir ce corps sur ses pas, et partit pour Nogent avec le corps de l'armée. On attribue ce changement de disposition à un échec que le feld-maréchal Blücher a fait éprouver près de Châlons au maréchal Macdonald.

Le 10 février, le corps wurtembergeois se mit en marche pour Sens. On apprit que l'ennemi, fort de trois mille hommes, ayant une batterie, vouloit tenir dans cette ville, défendue par un mur haut et épais et par un large fossé. Dès le même jour au soir notre brigade légère

s'empara du faubourg avec une perte de deux morts et vingt blessés ; cependant l'ennemi resta maître de la ville, et la fusillade continua toute la nuit. Cependant on avoit envoyé un parlementaire au général Alix, qui commandoit dans la ville, pour le sommer de l'abandonner ; il répondit qu'elle étoit assez forte pour être défendue ; en effet, il s'étoit mis en mesure pour cela.

Le 11 au matin, le corps d'armée étoit réuni devant Sens. On essaya d'abord d'enfoncer les portes, mais les précautions prises d'avance par l'ennemi firent échouer cette tentative. On se décida à mettre le feu à la ville, en y jetant des grenades ; le feu se manifesta en plusieurs endroits, mais l'ennemi parvint à l'éteindre. On alloit renoncer au projet d'emporter Sens de vive force, lorsque l'on découvrit une petite porte appartenante à un grand bâtiment qui sert de collége, et qui est attenant au mur de la ville. On enfonça cette porte, mais on trouva lepassage fermé par un mur récemment élevé ; tout le bâtiment étoit rempli de troupes ennemies. Elles reçurent avec un feu très-vif le régiment d'infanterie n° 4 qui s'avançoit vers elles. Néanmoins ce régiment, réuni au régiment du Prince Royal, pénétra par une petite brèche dans la cour du bâtiment ; mais on y trouva de nouvelles difficultés, parce

que l'entrée de la ville étoit fermée par une porte et par une grille de fer derrière lesquelles l'ennemi se défendit opiniâtrément : cet obstacle fut cependant bientôt surmonté par le régiment n° 4; tout le bâtiment fut emporté d'assaut, et on devint ainsi maître de l'entrée de la ville. Dès ce moment les régimens n° 4, 9 et 10 montèrent à l'assaut par les trois côtés de la ville situés endeçà de l'Yonne, et bientôt nos troupes furent en possession des portes de la ville, qui fut encore vivement défendue par une fusillade qui partoit des maisons.

On força l'ennemi à se retirer au-delà de l'Yonne, mais on n'osa pas passer cette rivière, parce que le pont étoit miné. On a pris un colonel chef de l'état-major, un aide-de-camp du général Alix, plusieurs officiers, et environ cent soldats. Notre perte consiste en vingt-un morts et environ cent blessés. Le Prince Royal, qui a lui-même dirigé les différentes attaques, se porte bien.

N° XXVI.

Proclamation du Prince Royal de Suède, en date du 12 février 1814(1).

Le Prince Royal de Suède aux François.

François, par ordre de mon Roi j'ai pris les armes pour défendre les droits du peuple suédois. Après avoir vengé les offenses qui lui avoient été faites, et avoir coopéré à la délivrance de l'Allemagne, j'ai passé le Rhin.

En revoyant les bords du fleuve sur lequel j'ai si souvent et si heureusement combattu pour vous, je sens le besoin de communiquer avec vous.

Votre gouvernement a persisté à vouloir tout dégrader, pour pouvoir tout mépriser; il est temps que ce système change. Tous les hommes éclairés souhaitent la conservation de la France; mais ils souhaitent qu'elle ne soit pas plus long-temps le fléau de la terre.

Les souverains ne se sont pas liés pour faire la guerre aux nations, mais pour forcer votre gouvernement à reconnoître l'indépendance des

(1) Nous n'avons pu nous procurer l'original de cette pièce, que nous traduisons sur les feuilles allemandes.

états : telles sont leurs vues, et je suis garant de leur sincérité.

Fils adoptif de Charles XIII, placé par le choix d'un peuple libre sur les marches du trône des grands Gustaves, je ne puis désormais avoir d'autre ambition que celle de travailler pour le bonheur de la péninsule scandinave.

Puissé-je, en remplissant ce devoir sacré envers ma nouvelle patrie, pouvoir en même temps contribuer au bonheur de mes anciens compatriotes !

Donné à mon quartier-général de Cologne, le 12 février 1814.

Signé Charles-Jean.

N° XXVII.

Bulletin des affaires qui ont eu lieu à Champ-Aubert, à Soissons, à Montereau, etc., du 10 au 18 février 1814.

Après plusieurs affaires brillantes qui amenèrent la prise de Châlons, l'armée de Silésie poursuivit l'ennemi dans toutes les directions. Le feld-maréchal Blücher poussa le 10 jusqu'à Étoges; le général Sacken pénétra par Montmirail jusqu'aux environs de la Ferté-Sous-Jouarre, et le général York jusqu'aux environs de Meaux.

L'ennemi, menacé par ces mouvemens, réunit subitement toutes ses forces, et tomba sur le général Alsufieff, qui, avec un petit corps, devoit entretenir la communication entre le feld-maréchal et le général Sacken. Le général Alsufieff ayant été culbuté après une résistance opiniâtre, la communication directe entre le général Sacken et le feld-maréchal fut momentanément interrompue, et le premier, sur lequel tomba dès-lors la force la plus considérable de l'ennemi, se retira, après un combat qui lui fait beaucoup d'honneur, sur Viffort, pour se réunir au général York.

Le feld-maréchal resta dans cette journée dans sa position entre Étoges et Bergeres. Le 13 il se décida à chercher et à attaquer l'ennemi. Ses troupes culbutèrent les corps isolés qu'elles rencontrèrent; mais près de Champ-Aubert il trouva une force supérieure, surtout en cavalerie. Ayant obtenu ce qu'il vouloit, qui étoit d'imposer à l'ennemi par une marche hardie, et ne voulant pas s'épuiser par des combats partiels contre des forces supérieures, il rentra dans son ancienne position, et s'y réunit aux corps d'York et de Sacken.

Le même jour, l'avant-garde du Comte de Winzingerode, commandée par le général Tcher-

nitcheff, attaqua l'ennemi sur la route de Laon à Soissons, et le força de rentrer dans cette dernière ville avec une perte considérable.

Le lendemain 14, le Comte de Winzingerode attaqua Soissons des deux côtés de l'Aisne. Peu d'entreprises ont été couronnées d'un succès aussi complet. La ville fut prise d'assaut; trois mille prisonniers, treize canons, et des provisions immenses tombèrent au pouvoir du vainqueur. Le général Rusca, qui commandoit le corps ennemi, fut tué. Après ce brillant exploit, le lieutenant-général Winzingerode continua sa route sur Epernay, pour se réunir au feld-maréchal Blücher.

Cependant la grande armée, qui, par l'occupation de Troyes, étoit maîtresse de la Haute-Seine, s'étoit, au moyen de deux corps avancés, emparée de tous les points de passage depuis Méry jusqu'à Montereau : des corps détachés furent placés sur la rive droite de la Seine pour observer l'ennemi, avec ordre de se replier sur la grande armée du côté de Troyes, si l'ennemi avançoit. Ces corps poussèrent jusqu'à Fontainebleau et à Melun. Le hetman Comte Platoff s'empara de Nemours et y fit un millier de prisonniers.

Ces mouvemens avoient pour but d'inspirer à l'ennemi, dont la grande force s'étoit portée contre l'armée de Silésie, des inquiétudes sur

son flanc droit et sur sa communication avec la capitale. Ils le forcèrent à abandonner la Marne pour se rapprocher de la Seine à marches forcées. Les avant-postes du corps de Wittgenstein, qui s'étoient avancés jusqu'à Guignes, y furent attaqués le 17 par toute la force de l'ennemi et repoussés jusqu'à Nangis : le Comte de Wittgenstein, conformément aux ordres qu'il avoit reçus, abandonna cette ville pour se placer sur la rive gauche de la Seine, et y fut suivi par le général Comte de Wrede, qui étoit à Dannemarie.

Ces deux corps ayant passé la Seine, l'ennemi se dirigea le 18 sur Montereau et déploya cinquante à soixante mille hommes devant ce point, où le Prince de Wurtemberg étoit placé avec une partie de son armée sur les hauteurs de la rive droite de la Seine qui dominent la ville et le pont. Malgré le désavantage de cette position, les attaques de l'ennemi furent repoussées trois fois avec un courage vraiment héroïque. D'après les instructions que le Prince avoit reçues, il attendit l'entrée de la nuit pour se retirer, devant des forces supérieures, sur la rive gauche de la Seine. Dans ces combats meurtriers, où les troupes wurtembergeoises se couvrirent de gloire, on prit à l'ennemi trois canons.

Pour faire échouer le plan de l'ennemi, qui

l'armée étoit déjà entrée dans ses positions au-delà du fleuve, et Troyes fut abandonné à l'ennemi le lendemain à six heures du matin.

Le Comte Giulay et la division Lichtenstein se portèrent sur Bar-sur-Seine. Ils furent suivis par quelques corps de cavalerie ennemie, qui cependant n'osèrent pas attaquer sérieusement ces corps réunis.

Pendant que cela se passoit sur la Seine, le feld-maréchal Blücher, en faisant un mouvement rapide vers la Marne, avoit commencé déjà l'exécution du grand plan d'après lequel l'offensive doit à l'avenir avoir lieu avec vigueur et en grandes masses. Il passa l'Aube à Baudémont sur trois ponts de bateaux pour attaquer le maréchal Marmont, qui le 24 étoit encore à Sézanne.

Les généraux Bulow, Winzingerode, Woronzoff, et le duc de Saxe-Weimar, sont occupés à joindre leurs corps à celui du feld-maréchal Blücher, qui a pris le commandement en chef de ces armées nombreuses, et a commencé ses

---

« côtés un aide-de-camp russe est venu aux avant-postes « pour demander le temps d'évacuer la ville, sans quoi « elle seroit brûlée. Cette considération a arrêté les mou- « vemens de l'Empereur. »

« La ville a été évacuée dans la nuit, et nous y sommes « entrés ce matin. »

opérations sur les derrières et le flanc gauche de l'ennemi.

Postscriptum. Les rapports du 27 février, qui dans ce moment arrivent de Bar-sur-Aube, annoncent que le Prince de Schwarzenberg, averti que les manœuvres des armées alliées avoient engagé l'ennemi à diviser ses forces et à se porter, avec une partie de ses troupes contre le feld-maréchal Blücher, avoit pris l'offensive et attaqué les corps des maréchaux Victor, Oudinot, et une partie de celui de Macdonald, qui étoient en ligne devant Bar-sur-Aube. L'ennemi fut rejeté dans la ville, et lorsqu'il voulut absolument s'y maintenir, cette ville fut prise d'assaut. Lors du départ du courrier on étoit encore occupé à poursuivre l'ennemi.

N° XXIX.

Observations d'un témoin oculaire sur les événemens qui se sont passés dans les derniers jours antérieurs au 26 février (1).

LES armées du Prince de Schwarzenberg et

(1) Quoique ce N° ne soit pas une pièce officielle, nous avons cependant cru devoir le publier, parce qu'il porte un caractère authentique.

du feld-maréchal Blücher marchoient de différens côtés sur Paris. Quelques corps de l'armée de Blücher avoient poussé au-delà de Château-Thierry, des divisions de l'armée de Schwarzenberg jusqu'à Nogeut.

Le Prince avoit son quartier-général à Troyes, le feld-maréchal à Châlons-sur-Marne.

Mais ces deux corps étoient trop éloignés l'un de l'autre, et l'ennemi, qui étoit entièrement concentré, leur livra des combats partiels qui leur furent très-désavantageux. Ces combats repoussèrent jusqu'à Châlons le feld-maréchal, qui fit une retraite très-belle et mémorable dans les fastes de la guerre, et les corps avancés de la grande armée jusque dans les environs de Troyes. Cela fut cause que l'on résolut de prendre une position derrière la Seine, et, pour arrêter les entreprises de l'ennemi que l'on regardoit comme très-fort, de réunir les deux armées, ce qui fut bientôt effectué sans obstacle à Méry.

On se convainquit, en ce lieu, de la nécessité d'exécuter une manœuvre dont le but seroit de diviser les forces de l'ennemi et de nous faciliter les moyens de reprendre l'offensive. A cet effet les réserves se portèrent avant-hier et hier de Bar-sur-Aube sur Chaumont, et en partie sur Langres; mais le corps d'armée resta entre Chaumont

et Bar-sur-Aube. Le Roi de Prusse se trouve encore avec son quartier-général dans le voisinage de cette ville, et le feld-maréchal Blücher marche sur Arcis. Ce général a depuis hier repris l'offensive, et s'est porté par Sézanne sur la route de Châlons à Paris. La grande armée et la réserve suivront demain ce mouvement en avant, et après demain probablement se porteront à la droite de Troyes, en marchant par Bar-sur-Aube. Le quartier-général diplomatique a, faute de place, été transporté à Vesoul. Les Empereurs de Russie et d'Autriche, et les ministres des grandes cours se trouvent à Chaumont, et probablement un de ces jours marcheront aussi en avant.

Il est vraisemblable que le feld-maréchal Blücher a obtenu sur l'ennemi des avantages qui lui ont permis de pousser jusqu'à Sézanne, mais jusqu'à présent l'on n'en a aucun avis.

L'ennemi n'a encore opposé que peu d'obstacles à ces mouvemens. On ne s'est battu avec quelque opiniâtreté que pour la possession de Troyes. L'ennemi y fut plusieurs fois repoussé avec perte, et le général Wrede resta maître de la ville, qu'il abandonna néanmoins volontairement vingt-quatre heures après, en conséquence du mouvement général de l'armée.

Le temps favorise singulièrement ces marches

et ces contre-marches. L'armée ne manque de rien : elle est animée du meilleur esprit.

Notre perte, dans tous les combats qui ont eu lieu, est proportionnellement insignifiante. Dans aucun cas elle n'est plus grande que celle de l'ennemi, qui, en outre, a perdu un assez bon nombre d'hommes faits prisonniers.

On doit un de ces jours attendre des événemens de la plus haute importance.

N° XXX.

Rapport officiel relatif au combat de Bar-sur-Aube, du 27 février 1814.

Du quartier-général de Colombey, le 1er mars 1814.

Les corps réunis des maréchaux Oudinot, Victor et Macdonald, soutenus des divisions de cavalerie des généraux Michaud et Nansouty, tentèrent le 27 de nous déloger de notre position sur l'Aube, dont la défense avoit été confiée aux cinquième et sixième corps d'armée sous les ordres du général de cavalerie Comte de Wrede et du Comte de Wittgenstein.

L'ennemi, ayant reçu l'ordre positif d'emporter cette position, renouvela avec vigueur ses attaques. Il parvint à occuper Bar-sur-Aube ; il s'étoit déjà emparé des hauteurs d'Arçonval et du bois

de Lévigy, et tous ses efforts paroissoient tendre à gagner le sommet de la côte de Vernonfait qui étoit devenu le centre de notre position.

Dès que nos colonnes se furent formées et déployées, le commandant en chef, qui avoit été présent au commencement de l'affaire, ordonna une attaque générale sur tous les points occupés par l'ennemi. Les postes avancés du Comte de Wittgenstein s'étoient repliés sur les réserves confiées au commandement du Prince Gortschakoff, tandis que le général Pahlen, à la tête de sa cavalerie et soutenu par l'infanterie du Prince Eugène de Wurtemberg, tâchoit de prendre l'ennemi à dos sur les hauteurs d'Arentières et de Lévigny.

En même temps les réserves d'infanterie et une division de cuirassiers russes culbutèrent l'ennemi des hauteurs de Vernonfait, dont il s'étoit emparé.

La cavalerie ennemie chargea trois fois pour soutenir son infanterie qui avoit pris la fuite; mais l'artillerie russe, ayant pris position, tira avec le plus grand succès à mitraille, et rejeta cette cavalerie en désordre. De fortes masses ennemies occupoient encore les hauteurs d'Arçonval; le général Volkmann fit, de concert avec le colonel bavarois de Hertling, une marche de flanc parfaitement combinée, et enleva cette position.

moment pour se porter de Bar-sur-Seine à la Ferté.

Le troisième corps d'armée, sous les ordres du général d'infanterie Comte de Giulay, qui s'étoit retiré par cette même route, a, après le brillant combat et la prise de Bar-sur-Aube, repris dès le lendemain l'offensive et opéré sa jonction avec le quatrième corps sous les ordres de S. A. R. le Prince Royal de Wurtemberg. Ces deux corps ont, le 28 février, le 1 et 2 mars, chassé l'ennemi de ses positions de la Ferté et de Bar-sur-Seine, ce qui l'a obligé de battre en retraite. Ces événemens sont détaillés dans le rapport suivant de M. le Comte de Giulay.

Le 28 février le corps du maréchal Macdonald se trouvoit sur les hauteurs de la Ferté, position très-avantageuse et même totalement inattaquable de front. Le Comte de Giulay donna l'ordre au lieutenant-général Fresnel d'amuser l'ennemi par une fausse attaque de front; il tâcha en même temps de tourner l'aile droite françoise, à la tête de trois brigades et de sa cavalerie. Celle du général russe, dont le Comte de Giulay avoit requis l'assistance, se réunit aux trois brigades.

Le détour à faire étoit grand, le terrain difficile; cela mit des entraves à la marche des troupes, qui ne purent atteindre leur destination qu'à une

N° XXXI.

Bulletin officiel relatif au combat de la Ferté, du 28 février 1814.

Du quartier-général de Troyes, le 6 mars 1814.

Les cinquième et sixième corps d'armée ont poursuivi aujourd'hui sans relâche l'ennemi qui a dirigé sa retraite sur Nogent. Le gros de l'avant-garde du cinquième corps avoit déjà dépassé ce matin Trainel et pris de là, par Saint-Martin, le chemin de Nogent. C'est de ce côté que les forces ennemies qui nous étoient opposées s'étoient postées.

S. A. R. le Prince de Wurtemberg a poussé ses reconnoissances hier jusqu'à Sens, et n'a point rencontré l'ennemi. Il compte faire occuper aujourd'hui cette ville par de l'infanterie. Les habitans de Sens ont manifesté la joie la plus vive en revoyant nos troupes. Le corps sous les ordres de S. A. R. cantonne entre Villeneuve-l'Archevêque et Sens.

Pendant notre marche rétrograde, la plus grande partie des forces ennemies, suivant les mouvemens de notre grande armée, s'étoit avancée de Troyes jusqu'à Bar-sur-Aube; un corps sous les ordres du maréchal Macdonald avoit saisi ce

du village de Villars. La nuit empêcha nos troupes de pousser plus loin. Le capitaine de l'Arche, de l'état-major du général Grundler, et le capitaine Angelieu, de la garde nationale du nord, se trouvent au nombre des prisonniers.

Le lendemain, 1er de mars, le gros du troisième corps d'armée occupa Loches et Essoge; son avant-garde se porta sur Gye et Celles.

L'ennemi s'étoit retiré ce jour-là jusqu'à Bar-sur-Seine. Son aile gauche fut attaquée, le 2, par le quatrième corps d'armée sous les ordres du Prince royal de Würtemberg. Le troisième corps attaqua simultanément le front et l'aile droite. La brigade Weis gagna près de Polizot les hauteurs qui dominent Bar-sur-Seine. L'ennemi avoit démonté le pont qui se trouve sur l'Ource auprès de Celles; la division Fresnel le rétablit pendant la nuit, y passa et s'avança dans cette direction.

Le pont de pierre qui est auprès de la papeterie avoit été barricadé; après une courte résistance, il fut pris, déblayé et le passage forcé. La division françoise, qui avoit voulu défendre le pont, se retira, à la faveur de son artillerie, dans la ville. L'ennemi, occupant en force les

hauteurs voisines, fut à même d'en défendre l'entrée.

Le général d'infanterie Comte de Giulay donna l'ordre à deux bataillons de prendre ces hauteurs d'assaut. L'ennemi n'attendit point cette attaque; il se retira en hâte dans la ville, contre laquelle nos forces concentrées se dirigèrent. Notre feu fit bientôt taire celui de l'ennemi. L'on tira sur les portes; une brèche y fut faite. Cent volontaires passèrent par cette ouverture; le reste de la colonne suivit leur valeureux exemple, et l'ennemi fut expulsé de la ville.

Le maréchal Augereau, ayant reçu des renforts considérables de l'armée d'Espagne, avoit profité de la supériorité du nombre de ses troupes pour prendre l'offensive contre le corps du lieutenant-général de Bubna, qui, en suite de ses instructions, s'étoit retiré sur la route de Genève. Le lieutenant-général Bianchi a été détaché de la grande armée avec un corps considérable, pour opérer une diversion et pour prendre l'ennemi de flanc et à dos, en cas qu'il ne songeât pas promptement à se retirer. Il est arrivé le 4 à Seurre avec la colonne du centre. Le lieutenant-général Wimpfen a atteint le même jour Villetti avec celle de l'aile gauche; son avant-garde s'est

avancée jusqu'à Villiers-Robert. La colonne de l'aile droite étoit déjà arrivée à Châlons-sur-Saone où elle fera halte pour se mettre en ligne avec les autres. Le gros de la division légère se trouvoit le même jour à Mérans et avoit déjà fait des reconnoissances jusqu'à Louhans.

N° XXXII.

Rapports de Lord Wellington sur les événemens qui ont précédé et suivi la bataille d'Orthès, livrée le 27 février 1814.

Ier.

Saint-Jean-de-Luz, 20 février 1814.

Pour exécuter le dessein annoncé dans ma dernière dépêche, je fis mouvoir, le 14, l'aile droite commandée par le lieutenant-général sir Rowland Hill : il repoussa les piquets de l'ennemi postés sur la rivière de Joyeuse, et attaqua dans la position de Hallette, d'où le général Harispe fut obligé de se retirer vers Saint-Martin avec perte. Le même jour je fis avancer sur Bigorey et Bidarray le détachement du général Mina, qui étoit dans la vallée de Bastan ; et sir R. Hill ayant coupé la communication de l'en-

nemi avec Saint-Jean-Pied-de-Port, ce fort fut bloqué par le corps espagnol de Mina.

Le lendemain les troupes de sir R. Hill continuèrent à poursuivre l'ennemi qui avoit abandonné la forte position en avant de Garris, dans laquelle le général Harispe avoit été renforcé par la division du général Paris, rappelé de sa marche vers l'intérieur de la France, ainsi que par d'autres troupes du centre.

La division espagnole du général Murillo ayant repoussé les avant-postes de l'ennemi, reçut ordre de marcher sur Saint-Palais par une chaîne de montagnes parallèles à celles sur lesquelles l'ennemi étoit posté, afin de tourner sa gauche, et de lui couper la retraite sur cette route, pendant que la seconde division, commandée par le lieutenant-général sir W. Stewart, attaqueroit de front. Ces troupes attaquèrent avec beaucoup d'intrépidité la position de l'ennemi, qui, malgré sa force extrême, fut emportée sans perte considérable. La plus grande partie du jour étoit déjà passée avant que l'on pût commencer cette attaque, et le combat dura jusqu'à la nuit, après que l'ennemi eut fait des efforts répétés pour reprendre la position, surtout par deux attaques qui furent reçues avec la plus grande bravoure

par le trente-neuvième régiment, sous le commandement du colonel O'Callaghan, et la brigade du major-général Pringle.

Le major-général et le lieutenant-colonel Bruce, du trente-neuvième régiment, furent malheureusement blessés; nous fîmes prisonniers vingt officiers, et environ deux cents soldats.

L'aile droite du centre de l'armée fit dans ces journées un mouvement qui répondit à celui de l'aile droite, et le 13 au soir nos postes furent établis sur la Bidouze.

Dans la nuit l'ennemi se retira à Saint-Palais en traversant la Bidouze, et détruisit les ponts, qui ne tardèrent pas à être réparés, de sorte que les troupes sous le commandement de sir R. Hilly passèrent le 16, et le 17 l'ennemi fut obligé de battre en retraite, en traversant le gave de Mauléon. Il essaya de rompre le pont d'Attiverete, mais il n'eut pas le temps d'exécuter entièrement ce projet, et comme on avoit trouvé au-dessus du pont un lieu guéable, le quatre-vingt-douzième régiment, commandé par le lieutenant-colonel Cameron, et protégé par le feu de la compagnie de l'artillerie à cheval du capitaine Brane, passa la rivière en cet endroit, et attaqua avec la plus grande intrépidité deux

bataillons françois d'infanterie postés dans le village, et qui en furent délogés avec une perte considérable.

Dans la nuit l'ennemi se retira en passant le gave d'Oleron, et prit une forte position dans le voisinage de Sauveterre, où d'autres troupes se joignirent à lui.

Le 18, nos postes furent établis sur le gave d'Oleron.

Dans toutes les affaires dont j'ai annoncé le détail à votre Seigneurie, les troupes se sont comportées de la manière la plus distinguée, et j'ai remarqué avec le plus grand plaisir la bonne conduite des troupes du général Murillo, le 14, à l'attaque de Hallette, et le 15, qu'elles repoussèrent les postes ennemis placés devant leur position à Garris.

Depuis le 14 l'ennemi a beaucoup diminué le nombre de ses troupes à Bayonne, et s'est retiré sur la rive droite de l'Adour, au-delà de cette ville.

Depuis ma dernière dépêche à votre Seigneurie, je n'ai pas reçu de nouvelles de Catalogne; mais aujourd'hui il est arrivé un rapport du gouverneur de Pampelune, qui m'annonce que le

fort de Jaca s'est rendu le 17 de ce mois, par capitulation, au général Mina. Je ne connois pas les détails de cet événement; je sais pourtant qu'il y avoit quatre-vingt-quatre canons dans cette forteresse.

II.

Saint-Sever, le 1er mars 1814.

MYLORD,

Je retournai le 21 du mois dernier à Garris, et j'ordonnai à la sixième division légère de lever le blocus de Bayonne, et au général don Manuel Freyre de rapprocher d'Irun les cantonnemens de son corps, et de se tenir prêt à se mettre en mouvement, lorsque l'aile gauche de l'armée auroit passé l'Adour.

Je trouvai les pontons réunis à Garris; le lendemain on les envoya en avant au-delà du gave de Mauléon. Les troupes qui formoient le centre de l'armée marchèrent en avant.

Le 24, sir R. Hill, avec la seconde division légère, et la division portugaise, commandée par le major-général Baron Charles d'Alten, sir W. Stewart, et le maréchal Frédéric Lecor, passa le gave d'Oleron à Villenare, tandis que le lieutenant-général sir Henri Clinton le passa de son côté avec la sixième division entre Montfort

et Laas, et que le lieutenant-général sir Thomas Clinton faisoit des mouvemens qui paroissoient avoir pur but d'attaquer l'ennemi au pont de Sauveterre, ce qui l'engagea à faire sauter ce pont.

Le général don Pablo Murillo poussa dans Navarreins les postes ennemis qui étoient dans le voisinage de cette forteresse, et l'assiégea.

Le maréchal sir W. Beresford, qui depuis le mouvement effectué le 14 et le 15 par sir R. Hill, étoit, avec la quatrième et la septième division, et la brigade du colonel Vivian, resté en observation sur la Bidouze inférieure, attaqua l'ennemi le 23 dans sa forte position d'Hastingues et d'Oyergave, sur la rive gauche du gave de Pau, et l'obligea de se retirer dans la tête du pont de Peyrchorade.

Aussitôt après on effectua le passage du gave d'Oleron, et sir R. Hill, ainsi que sir Henri Clinton marchèrent sur Orthès par la grande route qui mène de Sauveterre à cette ville. L'ennemi évacua Sauveterre dans la nuit, passa le gave de Pau, et le 25 concentra son armée dans le voisinage d'Orthès, après avoir détruit tous les ponts qui étoient sur le gave.

L'aile droite de l'armée se porta ensuite sur

Orthès, en se concentrant. Le lieutenant-général sir Stapleton Cotton, avec la brigade de cavalerie de lord Somerset, et la troisième division aux ordres du lieutenant-général sir Thomas Picton, qui tenoit une position dans le voisinage du pont de Bérès détruit; et sir W. Beresford, avec les quatrième et septième divisions, commandées par le lieutenant-général sir Lowry Cole et le major-général Walker, et la brigade du colonel Vivian, occupoient le point où le gave de Pau se réunit au gave d'Oleron.

Les troupes opposées à sir W. Beresford s'étoient remises en marche le 25. Il passa dans la matinée du 26 le gave à Pau, à l'endroit où il reçoit le gave d'Oleron, et longeant le grand chemin de Peyrehorade à Orthès, il se dirigea contre l'aile droite de l'ennemi. Lorsqu'il s'en approcha, sir S. Cotton, avec la cavalerie, et sir Th. Picton passèrent le gave au-dessus du pont de Bérès; j'envoyai aussisur le même point la huitième division et la division légère, et sir R. Hill occupa en même temps les hauteurs d'Orthès et la grande route qui mène à Sauveterre.

La division légère et la sixième passèrent le gave le 27 au point du jour, et nous trouvâmes l'armée ennemie dans une forte position dans le

voisinage d'Orthès; ayant son aile droite sur les hauteurs le long de la grande route de Dax et dans le village de Saint-Boès, et son aile gauche dans la ville d'Orthès et sur les hauteurs qui la dominent.

En conséquence de la nature du terrain et de la situation des hauteurs sur lesquelles l'ennemi avoit placé son armée, son centre étoit en arrière, tandis que la force de la position donnoit aux ailes des avantages particuliers.

Sir W. Beresford fut chargé de tourner et d'attaquer l'aile droite de l'ennemi avec la quatrième division, commandée par sir L. Cole, la septième par le major-général Walker, et la brigade de cavalerie du colonel Vivian, tandis que sir Th. Picton suivroit la grande route de Peyrehorade à Orthès, et soutenu par les troisième et cinquième divisions de sir S. Cotton et par la brigade de cavalerie de lord Edouard Somerset, attaqueroit les hauteurs sur lesquelles se trouvoient le centre et l'aile gauche de l'ennemi. Le Baron Alten, avec la division légère, entretenoit la communication, et se tenoit comme corps de réserve entre ces deux corps d'attaque. J'ordonnai aussi à sir R. Hill de passer le gave, afin de tourner et d'attaquer l'aile gauche de l'ennemi.

Sir W. Beresford, après une résistance opiniâtre de la part de l'ennemi, s'empara, avec la division de sir L. Cole, du village de Saint-Boès; mais le terrain étoit si resserré, que les troupes, malgré les tentatives réitérées du major-général Ross et de la brigade portugaise du général de brigade Vasconcellos, ne purent se déployer pour attaquer les hauteurs; et cependant il étoit impossible de tourner l'aile droite de l'ennemi sans étendre extraordinairemest notre ligne.

En conséquence je changeai de la manière suivante le plan de bataille; je fis avancer à l'instant la troisième et la sixième division, et j'envoyai en avant la brigade du colonel Barnard de la division légère, avec l'ordre d'attaquer le côté gauche de la hauteur sur laquelle étoit l'aile droite de l'ennemi.

Par cette attaque, dans laquelle le cinquante-deuxième régiment, aux ordres du lieutenant-colonel Colborn, se trouvoit en tête, et étoit soutenu à sa droite par les brigades du major-général Brisbane de la troisième division, et du colonel Keane, et par une attaque simulée qu'exécutèrent, à l'aile gauche, la brigade du major-général Anson de la quatrième division, et à l'aile droite, sir Th. Picton, avec le reste des troisième et

sixième divisions, commandées par sir H. Clinton, l'ennemi fut délogé des hauteurs, et la victoire nous resta.

Cependant sir R. Hill avoit forcé le passage du gave au-dessus d'Orthès, et voyant l'état des choses, il avoit, avec la deuxième division d'infanterie, sous les ordres de sir W. Stuart, et la brigade de cavalerie du major-général Fane, marché directement sur la grande route d'Orthès à Saint-Séver, en se tenant de cette manière sur l'aile gauche de l'ennemi.

Dans le commencement, l'ennemi se retira avec un ordre admirable, en profitant de toutes les positions avantageuses qu'il rencontra; mais la perte que lui firent éprouver les attaques réitérées de nos troupes, et le danger dont le menaçoient les mouvemens de sir R. Hill, le forcèrent de hâter sa marche. La retraite finit par se changer en fuite, et ses troupes furent dans le plus grand désordre.

Sir S. Cotton profita de la seule occasion qui se présenta pour faire une attaque avec la brigade de lord E. Somerset, dans le voisinage de Sault-de-Navailles, où l'ennemi avoit été rejeté par sir R Hill, après avoir été chassé de la grande

route. Le septième régiment de hussards se distingua dans cette occasion et fit beaucoup de prisonniers.

Nous poursuivîmes l'ennemi tout d'une traite jusqu'à la nuit tombante, et je ne fis faire halte à l'armée que dans le voisinage de Sault-de-Navailles.

Je ne puis évaluer au juste la perte de l'ennemi. Nous avons pris six canons et fait beaucoup de prisonniers, mais je n'en puis dire le nombre précis. Tout le pays est couvert de morts. L'armée ennemie étoit dans le plus grand désordre, lorsqu'en dernier lieu je l'ai vue passer sur les hauteurs dans le voisinage de Sault-de-Navailles. Beaucoup de soldats avoient jeté leurs armes. Depuis cette affaire la désertion est très - considérable.

Le lendemain nous avons poursuivi l'ennemi jusqu'à Saint-Séver, et aujourd'hui nous avons traversé l'Adour. Sir W. Beresford est avec la division légère et la brigade du colonel Vivian à Mont-de-Marsan, où il s'est emparé de magasins d'approvisionnemens très-considérables.

Le général Hill a marché sur Aire, et les avant-postes du centre sont à Casarès.

L'ennemi paroît se retirer sur Agen et a laissé

ouverte la grande route qui mène directement à Bordeaux.

Tandis que les opérations dont je viens de faire le rapport à votre Seigneurie s'exécutoient à l'aile droite de l'armée, le lieutenant-général sir J. Hope, de concert avec le contre-amiral Penrose, profita de l'occasion, le 23, pour passer l'Adour au-dessous de Bayonne et s'emparer des deux rives de l'embouchure de ce fleuve. Les navires destinés à la formation du pont ne purent entrer dans le fleuve que le 23, jour auquel cette opération difficile et dangereuse dans cette saison fut effectuée avec une habileté et un courage que l'on voit rarement. Sir J. Hope fait mention notamment du capitaine O'Neilly et des lieutenans Cheshire, Douglas et Collins de la marine royale, ainsi que du lieutenant Debenham. J'ai de grandes obligations au contre-amiral Penrose pour la manière cordiale avec laquelle il m'a aidé à préparer ce projet et a assisté sir J. Hope dans l'exécution.

L'ennemi s'imaginoit que les moyens que sir J. Hope avoit à sa disposition pour traverser l'Adour, c'est-à-dire, les radeaux faits avec des pontons, ne lui auroient pas donné la possibilité d'y faire passer le 23 un corps considérable, et

attaqua celui qui avoit passé dans la soirée. Ce corps consistoit en six cents hommes de la seconde brigade de la garde aux ordres du major-général Edouard Stopford, qui repoussa sur-le-champ l'ennemi. La brigade d'artificiers fut en cette occasion de la plus grande utilité.

Aujourd'hui on a détruit cinq chaloupes à l'ennemi, et une frégate mouillée dans l'Adour a beaucoup souffert par le feu d'une batterie de canons de dix-huit : elle a été obligée de remonter le fleuve jusque dans le voisinage du pont.

Sir J. Hope a investi le 25 la citadelle de Bayonne, et don Manuel Freyre, en conséquence des ordres que j'avois laissés pour lui, a marché en avant. Le 27, lorsque le pont fut prêt, sir J. Hope jugea qu'il convenoit de serrer la citadelle de Bayonne plus étroitement qu'auparavant, et attaqua le village de Saint-Etienne, qu'il emporta après avoir pris un canon et fait quelques prisonniers. Ses avant-postes sont actuellement à quatre cent cinquante toises des ouvrages extérieurs de la citadelle.

Le résultat des opérations dont j'ai donné le détail à votre Seigneurie, est que Bayonne, Saint-Jean-Pied-de-Port et Navarreins sont investis, et

ue l'armée, après avoir passé l'Adour, est en
ossession de toutes les grandes communications
ur le fleuve, puisqu'elle a défait l'ennemi et pris
es magasins.

Votre Seigneurie aura vu avec plaisir ce que
on doit à l'habileté de sir W. Beresford, sir R.
Hill, sir J. Hope, sir S. Cotton, et des généraux,
es officiers et des troupes qui sont sous leur
ommandement.

Je ne suis pas en état de parler convenablement
e leurs services, quoique je sache les apprécier,
t je ne puis pas non plus exprimer combien la
ation a d'obligation à leur zèle et à leurs talens
our la position dans laquelle se trouve actuellement l'armée.

Toutes les troupes, angloises et portugaises, se sont distinguées, notamment la quatrième division sous le commandement de sir L. Cole, à l'attaque de Saint-Boès, et aux efforts qu'elle a faits plus tard pour se mettre en possession de l'aile droite des hauteurs; la troisième, la sixième, et la division légère commandées par sir Th. Picton, sir H. Clinton, et le Baron Alten, à l'attaque des positions ennemies sur les hauteurs; les mêmes divisions et la septième, par diverses opé-

rations et des attaques durant la retraite de l'ennemi.

L'attaque faite par le septième régiment de hussards aux ordres de lord E. Somerset fut très-habilement conduite; la manière dont l'artillerie s'est comportée durant toute la journée mérite mon entière approbation. J'ai aussi de grandes obligations au quartier-maître-général sir George Murray, et à l'adjudant-général sir F. Pakenham, ainsi qu'à lord Fitzeroy Somerset, et aux officiers de mon état-major; enfin au maréchal don Michel Alava, pour le secours dont ils m'ont été.

Les dernières nouvelles que j'ai de la Catalogne sont du 20. Les commandans françois des forteresses de Lérida, Méquinenza et Monzon, obéissant à des ordres supposés que leur avoit envoyés le Baron d'Eroles sous le chiffre du maréchal Suchet qui lui étoit tombé entre les mains, ont évacué ces places.

Après que les troupes qui en formoient les garnisons se furent réunies, elles furent, dans leur marche vers la frontière françoise, cernées dans le défilé de Matorell par un détachement du corps anglo-sicilien et par un détachement de la première armée espagnole. Le lieutenant-général Copons leur accorda une capitulation, mais je

n'ai encore reçu de lui aucun rapport à cet égard, et j'ignore le résultat de cette affaire.

On s'attend, en Catalogne, à voir incessamment le général Suchet évacuer cette province, et j'apprends qu'il se joindra au maréchal Soult.

Je n'ai pas encore reçu de rapport détaillé de la capitulation de Jaca.

Je vous envoie la note des personnes tuées ou blessées aux dernières affaires.

Je vous expédie ces dépêches par mon adjudant le major Freemantle, que je demande la permission de recommander à la protection de votre Seigneurie.

J'ai l'honneur, etc.

Signé WELLINGTON.

III.

Saint-Séver, le 4 mars 1814.

LA pluie tombée le 21 février dans l'après-midi avoit tellement gonflé l'Adour et tous les ruisseaux qui s'y jettent, que notre marche en fut considérablement retardée, et je résolus, le lendemain, de faire faire halte à l'armée jusqu'à ce que les ponts détruits par l'ennemi eussent été réparés. La pluie a continué jusqu'à la nuit précédente,

et le fleuve est si impétueux que l'on n'y peut établir aucun ponton.

L'ennemi avoit concentré un corps à Aire, probablement pour protéger l'évacuation d'un magasin qu'il avoit dans cette ville. Sir R. Hill attaqua ce corps le 2, le délogea de son poste avec une grande perte, et s'empara de la ville et du magasin.

J'annonce avec regret que dans cette journée nous avons perdu le lieutenant-colonel Hood, officier de mérite et de la plus grande espérance. Notre perte n'a pas d'ailleurs été considérable.

J'ai l'honneur, etc.

Signé WELLINGTON.

N° XXXIII.

Traité d'alliance entre leurs Majestés Impériales et Royales l'Empereur d'Autriche, Roi de Hongrie et de Bohême, l'Empereur de toutes les Russies, le Roi du royaume uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, et le Roi de Prusse, signé à Chaumont le 1er mars 1814.

Au nom de la très-sainte et indivisible Trinité.

Sa Majesté Impériale et Royale apostolique l'Empereur d'Autriche, Roi de Hongrie et de Bohême, S. M. l'Empereur de toutes les Russies, S. M. le Roi du royaume uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, et S. M. le Roi de Prusse, ayant fait parvenir au gouvernement françois des propositions pour la conclusion d'une paix générale, et désirant, au cas que la France refusât les conditions de cette paix, resserrer les liens qui les unissent pour la poursuite vigoureuse d'une guerre entreprise dans le but salutaire de mettre fin aux malheurs de l'Europe, d'en assurer le repos futur par le rétablissement d'un juste équilibre des puissances, et voulant en même temps, si la Providence bénissoit leurs intentions pacifiques, déterminer les moyens de maintenir contre

toute atteinte l'ordre des choses qui aura été l'heureux résultat de leurs efforts, sont convenus de sanctionner par un traité solennel, signé séparément par chacune des quatre puissances avec les trois autres, ce double engagement.

En conséquence, S. M. I. et R. A. a nommé, pour discuter, arrêter et signer les conditions du présent traité avec S. M. l'Empereur de toutes les Russies, le sieur Clément Wenceslas Lothaire, Prince de Metternich-Winnebourg-Ochsenhausen, Chevalier de la Toison d'or, etc. etc., son ministre d'état, des conférences et des affaires étrangères; et S. M. I. de toutes les Russies, ayant nommé de son côté le sieur Charles Robert, Comte de Nesselrode, son conseiller privé, secrétaire d'état, etc. etc.; lesdits plénipotentiaires, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivans :

Art. I. Les hautes parties contractantes ci-dessus dénommées s'engagent solennellement l'une envers l'autre par le présent traité, et pour le cas où la France refuseroit d'accéder aux conditions de la paix proposée, de consacrer tous les moyens de leurs états respectifs à la poursuite vigoureuse de la présente guerre contre elle, et de les employer dans un parfait concert, afin de

procurer à elles-mêmes et à l'Europe une paix
nérale, sous la protection de laquelle les droits
la liberté de toutes les nations puissent être éta-
is et assurés.

Cet engagement ne pourra pas porter préjudice
ıx stipulations que les états respectifs ont déjà
ontractés relativement au nombre de troupes à
enir en campagne contre l'ennemi, et il est bien
ntendu que les cours d'Autriche et de Prusse
engagent par le présent traité à tenir constam-
ient en campagne chacune cent cinquante mille
ommes au complet, sans compter les garnisons,
t de les employer activement contre l'ennemi
ommun.

II. Les hautes parties contractantes s'engagent
éciproquement à ne pas négocier séparément
avec l'ennemi commun, et à ne signer ni paix,
ni trève, ni convention que d'un commun accord.
Elles s'engagent de plus à ne pas poser les armes
avant que l'objet de la guerre, mutuellement con-
venu et entendu, n'ait été atteint.

III. Pour contribuer de la manière la plus
rompte et la plus décisive à remplir ce grand
bjet, S. M. Britannique s'engage à fournir un
ubside de cinq millions livres sterling pour le
rvice de l'année mil huit cent quatorze, à ré-
rtir en parties égales entre les trois puissances,

et Sadite Majesté promet en sus de convenir, avant le premier janvier de chaque année, avec Leurs Majestés Impériales et Royales, des secours à fournir pendant chaque année subséquente, si, ce qu'à Dieu ne plaise, la guerre devoit se prolonger jusque-là.

Le subside ci-dessus stipulé de cinq millions livres sterling sera payé à Londres en termes mensuels et en proportions égales aux ministres des puissances respectives dûment autorisés à le recevoir.

Dans le cas que la paix entre les puissances alliées et la France fût signée avant l'expiration de l'année, le subside, calculé sur l'échelle de cinq millions livres sterling, sera payé jusqu'à la fin du mois dans lequel le traité définitif aura été signé, et S. M. Britannique promet en outre de payer à l'Autriche et à la Prusse deux mois, et à la Russie quatre mois en sus du subside stipulé, pour couvrir les frais du retour de leurs troupes dans leurs propres frontières.

IV. Les hautes parties contractantes auront la faculté d'accréditer respectivement, auprès des généraux commandant leurs armées, des officiers qui auront la liberté de correspondre avec leurs gouvernemens pour les informer des événemens

militaires et de tout ce qui est relatif aux opérations des armées.

V. Les hautes parties contractantes, se réservant de se concerter entre elles, au moment de la conclusion de la paix avec la France, sur les moyens les plus propres à garantir à l'Europe et à se garantir réciproquement le maintien de cette paix, n'en sont pas moins convenues d'entrer sans délai dans des engagemens défensifs pour la protection de leurs états respectifs en Europe contre toute atteinte que la France voudroit porter à l'ordre des choses résultant de cette pacification.

VI. Pour obtenir ce résultat, elles conviennent que dans le cas où les états de l'une des hautes parties contractantes seroient menacés d'une attaque de la part de la France, les autres emploieront activement tous leurs efforts pour la prévenir par une intervention amicale.

VII. Les hautes parties contractantes se promettent, pour le cas où ces efforts resteroient sans effet, de venir immédiatement au secours de la puissance attaquée, chacune avec un corps de soixante mille hommes.

VIII. Ce corps auxiliaire sera composé respectivement de cinquante mille hommes d'infanterie et de dix mille hommes de cavalerie, avec un

train d'artillerie et des munitions proportionnés au nombre de ces troupes. Le corps auxiliaire sera prêt à entrer en campagne, de la manière la plus efficace pour la sûreté de la puissance attaquée ou menacée, deux mois au plus tard après que la réquisition en aura été faite.

IX. La situation du théâtre de la guerre, ou d'autres circonstances, pouvant rendre difficiles pour la Grande-Bretagne l'envoi des secours stipulés en forces angloises dans le terme convenu, et le maintien de ces forces sur le pied de guerre, S. M. Britannique se réserve le droit de fournir à la puissance requérante son contingent en troupes étrangères à sa solde, ou de lui payer annuellement une somme d'argent au taux de vingt livres sterling par homme pour l'infanterie, et de trente livres sterling pour la cavalerie, jusqu'à la concurrence du secours stipulé. Le mode du secours que fournira la Grande-Bretagne sera déterminé à l'amiable dans chaque cas particulier entre elle et la puissance menacée ou attaquée au moment où la réquisition sera faite. Le même principe sera adopté à l'égard des forces que S. M. Britannique s'est engagée à fournir par l'article premier du présent traité.

X. L'armée auxiliaire sera sous le commandement du général en chef de l'armée de la puis-

sance requérante; elle sera conduite par un général à elle et employée dans toutes les opérations militaires selon les règles de la guerre. La solde de l'armée auxiliaire sera à la charge de la puissance requise, les rations et les portions en vivres, fourrages, etc., ainsi que les quartiers, seront fournis par la puissance requérante aussitôt que l'armée auxiliaire sera sortie de ses frontières, et cela sur le pied sur lequel elle entretient ou entretiendra ses propres troupes en campagne et dans les quartiers.

XI. L'ordre et l'économie militaire dans l'intérieur de ces troupes dépendront uniquement de leur propre chef. Elles ne pourront être séparées. Les trophées et le butin qu'on aura faits sur les ennemis appartiendront aux troupes qui les auront pris.

XII. Les hautes parties contractantes se réservent, toutes les fois que le montant des secours stipulés sera trouvé insuffisant pour l'exigence du cas, de convenir ultérieurement, et sans perte de temps, des secours additionnels qu'on jugera nécessaires.

XIII. Les hautes parties contractantes se promettent mutuellement, pour le cas où elles seroient engagées réciproquement dans des hostilités par la prestation des secours stipulés, que la

partie requérante et les parties requises, et agissant comme auxiliaires dans la guerre, ne feront la paix que d'un commun accord.

XIV. Les engagemens contractés par le présent traité ne sauroient préjudicier à ceux que les hautes parties contractantes peuvent avoir pris envers d'autres états, ni les empêcher d'en former avec d'autres états, dans le but d'atteindre au même résultat bienfaisant.

XV. Pour rendre plus efficaces les engagemens défensifs stipulés plus haut, en unissant pour une défense commune les puissances les plus exposées à une invasion françoise, les hautes parties contractantes conviennent entre elles d'inviter ces puissances à accéder au présent traité d'alliance défensive.

XVI. Le présent traité d'alliance défensive ayant pour but de maintenir l'équilibre en Europe, d'assurer le repos et l'indépendance des puissances, et de prévenir les envahissemens qui depuis tant d'années ont désolé le monde, les hautes parties contractantes sont convenues entre elles d'en étendre la durée à vingt ans, à dater du jour de la signature, et elles se réservent de convenir, si les circonstances l'exigent, trois ans avant son expiration, de sa prolongation ultérieure.

vec rapidité; on le poursuivit l'épée dans les reins, et Troyes fut occupé par nos troupes.

L'on trouva le défilé de Troyes fortement barricadé; cela retarda un instant notre marche et engagea le commandant en chef à se servir de la cavalerie qui sur ces entrefaites avoit rejoint, pour attaquer dans la plaine de Malmaison l'ennemi qui couvroit les routes de Trainel et de Nogent. Il fut rejeté de tout côté, et à la nuit tombante nous avions déjà pris possession des hauteurs qui dominent les Grez. Un fort brouillard nous empêcha de donner une plus grande latitude à notre poursuite.

Les troisième et quatrième corps d'armée ont occupé dès hier au soir les hauteurs de Montgueux; ils ont poussé leurs avant-gardes jusqu'à Saint-Liébault sans rencontrer l'ennemi.

Le cinquième corps d'armée est à Troyes, le sixième est resté devant Trainel, sur la route de Nogent.

L'ennemi a laissé à Troyes neuf cents hommes blessés grièvement. Les habitans ont assuré qu'il en a emmené plus de trois mille avec lui, qui avoient été mis hors de combat à l'affaire de Bar-sur-Aube.

Nous avons fait jusqu'à cette heure plus de trois mille prisonniers et pris dix canons.

L'hetman Comte Platoff mande d'Arcis, le 3 au matin, qu'il comptoit marcher le même jour sur Sézanne, et qu'il avoit fait prendre à cinq cents chevaux le chemin de Montmirail. Il parcourt avec de forts partis de cavalerie légère le terrain entre la Marne et la Seine, tant pour entretenir la communication entre la grande armée et celle du nord, que pour observer les opérations de l'ennemi.

Le Comte Platoff annonce aussi que, d'après les renseignemens qui lui sont parvenus, l'Empereur Napoléon étoit arrivé le 28 à Arcis à deux heures après midi, qu'il en étoit reparti à quatre heures pour Sézanne, et avoit continué sa marche le jour suivant pour se rendre à la Ferté-sous-Jouarre.

N° XXXV.

Bulletin russe relatif au même événement.

Le combat de Bar-sur-Aube, dans lequel le second et le septième corps, et une très-grande partie de la cavalerie de l'ennemi, ainsi que des troupes arrivées de l'armée d'Espagne, ont été anéantis, a eu pour résultat la reprise de l'offensive de la part de la grande armée des alliés. L'ennemi s'est retiré de Bar-sur-Aube en partie

par Spoy, en partie par la grande route de Bassancourt à Vandœuvre.

Le 2 mars, le Comte de Wrede prit la même route pour aller à Vandœuvre. L'avant-garde du sixième corps marcha aussi sur ce lieu en traversant Bassancourt, afin que, réunie à l'avant-garde du Comte de Wrede, elle pût chasser l'ennemi de Vandœuvre.

Le Comte de Wittgenstein marcha par Dienville sur Piney. Le sixième corps fit cette marche en partie pendant la nuit, par un chemin de traverse, que le général Gérard, qui avoit succédé au maréchal Victor dans le commandement du second corps d'armée françois, avoit, dans un rapport intercepté, représenté comme impraticable, ce qui lui suggéra la résolution de défendre le défilé de la Guillotière. L'avant-garde du sixième corps reçut ordre de s'éloigner de la grande route vers Laubressel, où étoit l'extrémité de l'aile gauche de l'armée ennemie, ce qui masqua la marche de ce corps par Piney.

Le 3 mars, le général Wrede avança par la route de Vandœuvre, afin d'attaquer l'ennemi au pont de la Guillotière. Les troupes du Comte de Wittgenstein, qui avoient passé la nuit du 2 au 3 mars sur les hauteurs de Sacey, se mirent en mouvement. Le 3, le Comte de Pahlen prit à

droite du village de Bourenton, en envoyant ses Cosaques contre Pont-Hubert; le Prince Eugène de Wurtemberg à gauche de Bourenton, et Gortschakof s'avança vers les hauteurs de Laubressel. Le flanc gauche de ce général étoit couvert par les Houlans de Tschougoneff. L'ennemi avoit son aile droite à la Guillotière, sa gauche à Bornfaud sur la hauteur de Laubressel, position que le général Duhesme, dans une lettre au général Gérard interceptée à Tennelière, avoit assuré pouvoir défendre contre toute espèce d'attaque.

Aussitôt que le Comte de Wittgenstein eut pris position, les troupes se formèrent en colonnes; et, disposées en échelons, l'artillerie en avant, couverte par une ligne de tirailleurs, elles marchèrent à l'ennemi. Celui-ci voulut opposer de la résistance à notre aile gauche qui avoit gravi toutes les hauteurs de Laubressel; ses tirailleurs s'avancèrent avec beaucoup de hardiesse, et la cavalerie ennemie se fit voir à gauche du village; mais le Prince Eugène ayant débouché de Bourenton, l'ennemi, au lieu d'attaquer, fit des dispositions pour la retraite. Il abandonna à la hâte les hauteurs et le village de Laubressel, et chercha à gagner la route de Troyes. Le Comte de Wittgenstein donna ordre de le poursuivre, et fit avancer toutes les troupes.

La cavalerie ennemie, qui vouloit couvrir la retraite, fut culbutée à Tennelière par la cavalerie du Comte de Wittgenstein. Plusieurs canons et beaucoup de prisonniers tombèrent entre nos mains. L'approche de la nuit mit fin à la poursuite.

Le 4 mars, l'ennemi occupoit encore les hauteurs de Saint-Parre, mais l'armée de Bavière et le corps de Wittgenstein s'étant avancés à droite et à gauche de ce village, il abandonna sa position après quelque résistance, et voulut s'établir à Troyes.

Le Prince Eugène de Wurtemberg fit, sans perte de temps avancer son infanterie et son artillerie sur la grande route, passa le premier pont, emporta le second, et se disposoit à enfoncer la porte de la ville à coups de canon, quand l'ennemi fit demander par un parlementaire un délai de cinq heures pour l'évacuer. Le Comte de Wrede accorda une demi-heure, ce qui fut accepté à l'instant. Les alliés entrèrent à deux heures après midi dans Troyes. Le Comte de Wittgenstein prit ensuite la route de Nogent, et le Prince Royal de Wurtemberg celle de Sens.

Le général Wrede occupa la ville, et le lendemain 5 mars poursuivit l'ennemi sur la route de Nogent. Le corps françois qui venoit d'être

défait se retira dans le plus grand désordre sur Nogent, où dans la nuit du 6 au 7 il passa la Seine et fit sauter le pont.

Le maréchal Blücher a passé la Marne le 2 mars, il a repoussé à Lisy un corps venu de Paris.

Napoléon a passé la Marne, le 4, à la Ferté-sous-Jouarre.

Le Comte Platoff est aujourd'hui 8 à la Ferté-Gaucher; il tient le pays entre la Marne et la Seine, et entretient la communication entre le Comte de Wittgenstein et le maréchal Blücher; le Comte de Wrede marche sur Bray, et S. A. R. le Prince Royal de Wurtemberg sur Montereau.

N° XXXVI.

Rapport officiel sur l'affaire de Courtray du 7 mars 1814.

Dans les premiers jours de mars, le général de division Maison avoit réuni toutes ses troupes disponibles pour entrer dans le Brabant. Son plan étoit de se mettre en communication avec la garnison d'Anvers, pour pousser avec elle vers Bruxelles. Dans cette intention il occupa Menin et Courtray avec des forces supérieures, et marcha le 5 avec sept mille hommes et trente canons,

sur Audenarde, où se trouvoit le colonel prussien Hobe avec environ deux mille Prussiens et Saxons. Le général Maison se mit en tête de ses troupes, et marcha sur la ville au pas de charge et en colonne serrée; mais, après avoir bombardé toute la nuit cette ville malheureuse, un feu de mitraille bien dirigé le força à renoncer à son projet. S. A. S. le Duc régnant de Saxe-Weimar, général en chef de l'armée du Brabant, résolut de faire le 7 une attaque générale pour délivrer Courtray.

Le corps commandé par le général prussien de Borstel marcha de Tournay sur Courtray. Les avant-postes françois, défendus par des abattis, furent chassés à la baïonnette, et à la nuit tombante le village de Bolegbem, avec les hauteurs de Courtray, étoient en notre pouvoir. Pendant ce combat, le colonel saxon de Ziegler, avec un détachement composé de Prussiens et de Saxons, s'étoit transporté au village de Snevelgen, que l'ennemi occupoit avec des forces trois fois supérieures et avec six canons : sans égard pour la supériorité de l'ennemi, ces braves se jetèrent la baïonnette en avant sur le village, et forcèrent l'ennemi à une fuite précipitée.

La journée du lendemain étoit destinée à une attaque générale; mais l'ennemi, découragé par

la perte qu'il avoit éprouvée, quitta pendant la nuit l'importante position de Courtray, et le lendemain celle de Menin.

Le 8, S. A. S. le Duc de Saxe-Weimar et le général de Borstel firent leur entrée à Courtray, dont les habitans les reçurent avec des acclamations.

La perte de l'ennemi dans les différentes affaires peut se monter à deux mille hommes au moins, parmi lesquels se trouvent divers officiers supérieurs.

En même temps le général Carnot, à la tête de quatre mille hommes, avoit fait une sortie d'Anvers et pris Saint-Nicolas; mais quand il apprit que la manœuvre du général Maison pour le joindre avoit échoué, il se contenta de faire ravager les environs et rentra dans Anvers.

N° XXXVII.

Rapports officiels sur la prise de La Fère le 26 février, sur celle de Soissons le 3 mars; sur la bataille de Craone le 7 mars; et sur celle de de Laon le 9 mars 1814 (1).

I.

Lettre du feld-maréchal Blücher, adressée à S. M. le Roi de Prusse, en date de Laon, le 11 mars 1814.

J'ai le bonheur de pouvoir annoncer à V. M. une victoire remportée par les corps d'York et de Kleist, et que je compte parmi les plus beaux faits d'armes de cette guerre, principalement parce qu'elle ne nous a presque pas coûté de sang.

A l'entrée de la nuit l'ennemi fut attaqué sur toute sa ligne et tellement culbuté, qu'il ne put plus prendre pied. Quarante-cinq canons avec leurs chariots de munitions, et, jusqu'à présent, environ deux mille prisonniers, sont les résultats

(1) Nous donnons les six pièces suivantes dans l'ordre dans lequel elles ont été officiellement publiées; mais nos lecteurs feront bien de commencer la lecture par le n° 6, et de passer ensuite au n° 1 et aux suivans.

de cette journée. L'ennemi a abandonné le champ de bataille dans la déroute la plus complète.

J'attends le rapport des généraux d'York et de Kleist pour mettre sous les yeux de V. M. les détails de cette victoire.

La copie ci-jointe fait connoître la marche des opérations depuis le 4 mars.

Au quartier-général de Laon, le 11 mars 1814.

Signé DE BLUCHER.

2.

Rapport du feld-maréchal Blücher, adressé au Prince de Schwarzenberg, en date du 10 mars 1814.

IMMÉDIATEMENT après le départ de mon dernier rapport du 3, daté de Soissons, l'ennemi, en s'emparant de Reims, coupa mes communications avec le général Comte de Saint-Priest et avec l'armée de V. E.

Le 5 je me maintins à Soissons avec les neuvième et dixième corps russes, et nommai le lieutenant-général Rudtchewitsch gouverneur de cette place. L'armée bivouaqua derrière l'Aisne.

Le 6, l'ennemi attaqua Soissons avec une artillerie nombreuse et tenta de nous enlever les faubourgs. La bravoure des troupes et les bonnes

dispositions du général Rudtchwitsch repoussèrent toutes les attaques, de manière qu'à l'entrée de la nuit l'ennemi n'eut pas gagné un pouce de terrain. Notre perte en tués et blessés se monta à mille hommes.

Dans la soirée de ce jour, l'ennemi s'étoit déjà emparé des points de passage de Béry-au-Bac et avoit poussé des troupes jusqu'à Corbeny. Le général Winzingerode lui opposa une division à Craone, et toute l'armée étoit placée de manière qu'elle pût, selon les circonstances, se défendre sur le plateau qui s'étend entre l'Ange-Gardien et Craone, ou prendre l'offensive.

Le 6 mars, vers midi, les colonnes ennemies défilèrent par Béry. Je fis avancer l'armée par le plateau de Craone, afin de déboucher dans la plaine par cet endroit. Mais Napoléon m'avoit prévenu avec sa garde et avoit occupé tous les bois et ravins, de manière qu'il me parut difficile de déboucher sur ce point. Le plateau est trop étroit pour une armée de quatre-vingt mille hommes. Au surplus, sur l'avis qu'une colonne ennemie s'étoit portée par Corbeny à Laon, je me décidai à charger, à sept heures du soir, le général Winzingerode de marcher sur-le-champ vers la gauche avec dix-neuf mille hommes de cavalerie et d'artillerie volante, pour prévenir

l'ennemi sur la route de Laon par Chevigny, et prendre immédiatement après l'offensive. Je détachai le général Bulow pour occuper le plateau de Laon et assurer ainsi une communication avec la Belgique.

Averti que ce général avoit occupé Laon, je dirigeai les corps d'York, de Kleist et de Langeron vers Fethieux pour soutenir l'attaque qu'alloit faire le général Winzingerode. Le corps de ce dernier resta en ligne sur le plateau de Craone; celui de Sacken faisoit sa réserve. J'avois calculé que la cavalerie du général Winzingerode pouvoit arriver à Fethieux avant le jour, et que l'infanterie y seroit à temps pour la soutenir.

Malheureusement toute cette manœuvre manqua. Le général Winzingerode ayant rencontré des difficultés au passage de la Cette, tous les corps qui le suivirent furent retardés. Le général Kleist surmonta tous les obstacles, et, quoiqu'il fût parti dix heures après le général Winzingerode, il arriva cependant à Fethieux avant lui, dans l'après-midi. Dans l'intervalle, Napoléon attaqua avec toutes ses forces le corps de Winzingerode. Le général Sacken, qui commandoit l'aile droite, se retira lentement de colline en colline, selon l'instruction qu'il avoit reçue, opposant constamment à l'ennemi de fortes bat-

teries, tandis que celui-ci faisoit des efforts pour tourner le général Sacken et le harceler par sa cavalerie, supérieure en nombre.

Le combat se termina avec le jour, sans que l'ennemi réussît à prendre un canon, un chariot ou un prisonnier. Notre perte n'a pas été peu considérable, surtout en officiers supérieurs; mais l'ennemi a eu aussi plusieurs généraux mis hors de combat, tels que le maréchal Victor, les généraux Grouchy et Ekelmans.

La persévérance de l'artillerie et de la cavalerie russes ont fait de cette journée une des plus brillantes dans les annales de la guerre.

Dans la nuit, le général Sacken se retira dans la position de Laon, dans laquelle j'avois eu l'intention d'accepter la bataille. Dans ces conjonctures, Soissons, qui manquoit absolument de vivres, dut être abandonné par le général Rudtchewitsch.

Le 8, toute l'armée fut concentrée devant Laon; la ville et le plateau furent occupés par le corps de Bulow. Les corps de Langeron, Sacken, et Winzingerode étoient placés à droite, ceux d'York et de Kleist à gauche de la ville.

Vers le soir l'ennemi avança sur la route de Soissons, et repoussa nos avant-postes jusqu'à Chivy.

Le lendemain, 9 mars au matin, l'infanterie ennemie, profitant d'un brouillard épais qui obscurcissoit la vue, repoussa nos postes et s'empara des villages de Semilly et d'Ardon. Lorsque vers onze heures le brouillard se dissipa, je fis reprendre l'offensive au corps de Winzingerode. Les deux villages furent repris, et l'aile droite de Winzingerode rejeta l'ennemi jusqu'à Lasnicourt.

Vers trois heures on vint m'annoncer que l'ennemi avançoit aussi en fortes colonnes par la route de Reims. Voyant dès-lors la tournure que prenoit l'affaire à mon aile droite, je dus m'attendre que la principale attaque seroit dirigée sur la gauche. En conséquence j'ordonnai aux corps de Sacken et de Langeron de se porter à gauche, et de renforcer la réserve des corps d'York et de Kleist, et au général York d'attaquer sur-le-champ l'ennemi, aussitôt que cette réserve seroit arrivée.

La nuit tomboit lorsque la réserve arriva; le général d'York marcha sur l'ennemi, à l'instant même où celui-ci vint à lui avec des colonnes d'infanterie. Cette attaque inattendue et une charge heureuse de la cavalerie décidèrent promptement la bataille à notre avantage, et mirent l'ennemi complètement en déroute.

Le général d'York poursuivit ses succès jusqu'à ›uf heures du soir.

Je ne puis pas encore donner des détails sur s résultats de cette journée : dès onze heures du ir une cinquantaine de canons, et une quanté de chariots de munition et de prisonniers toient tombés en notre pouvoir.

Continuation du même rapport, écrit à Laon, le 11 *mars, à neuf heures du matin.*

Hier à deux heures l'ennemi attaqua l'aile droite et le centre, commandés par les généraux Winzingerode et Bulow ; il profita du terrain coupé, qui lui étoit favorable, pour occuper notre front, par un feu d'artillerie et de tirailleurs, jusqu'au soir, où il essaya encore contre la ville de Laon une attaque, qui fut complètement repoussée.

Il est probable que Napoléon qui, au dire des prisonniers, commandoit en personne l'aile gauche, voulut par cette attaque prévenir la défaite totale du corps de Marmont. On n'a poursuivi ce corps que jusqu'à Béry-au-Bac. Jusqu'à ce moment on a amené quarante-cinq pièces canon et beaucoup de chariots de munition.

Après avoir, la nuit passée, fait des préparatifs pour reprendre l'offensive, l'ennemi s'est re-

tiré cette nuit par Chevignon. Je le fais pour-suivre par les troupes légères (1).

3.

Lettre du feld-maréchal Blücher au Roi de Prusse, datée de Laon, du 11 *mars*. 1814.

Je remets ci-joint à V. M. le rapport du général d'York sur la bataille du 9, livrée près de Laon. Je mettrai aux pieds de V. M. le rapport du général Kleist aussitôt qu'il me sera parvenu.

Ces deux généraux ont donné à cette occasion de nouvelles preuves de leur mérite distingué; je les recommande en conséquence à la bienveillance de V. M., à laquelle le général Bulow a

(1) Les bulletins qu'on nous a donnés dans le Moniteur ont passé sous silence les événemens dont il est question dans ce rapport et les suivans. La lacune qui se trouve dans ces bulletins est fort adroitement cachée par l'ambiguité du récit. Le Moniteur du 14 mars dit : « Le 9, « la pointe du jour, on reconnut l'ennemi, qui s'étoit « uni aux corps prussiens. La position étoit telle, qu'on « l'a jugea inattaquable. On prit position. » Celui du mars parle de l'attaque de Reims, qui eut lieu le 12. Il n'est donc pas question de ce qui est arrivé le 10 et 11; mais, pour qu'on ne s'aperçoive pas de cette réticence, les nouvelles du 14 sont intitulées : « Nouvelles « de la situation des armées au 12 mars. »

iis de nouveaux droits, quoiqu'il n'ait fait que ntenir la défensive.

.es généraux et officiers de mon état-major-éral et tous mes aides-de-camp se sont de veau distingués par leur intelligence, leur et leur activité. Je recommande aussi à votre veillance le major-général russe Bartholomy, est attaché à mon quartier-général, et m'a aitement secondé.

4.

re du général d'York, adressée au feld-aréchal Blücher, en date d'Athies près on, le 11 mars 1814.

ai l'honneur de remettre ci-joint à V. E. le ort préalable sur la part que le premier corps née prussien a prise à la bataille du 9. Je prie . d'être convaincue qu'il me sera extrême-t flatteur d'apprendre que mon corps a ré une nouvelle occasion de mériter votre action; elle fait aussi, pour ma part, l'objet es vœux.

5.

port sur la part que le premier corps d'armée ssien a prise à la bataille du 9 mars 1814.

ANS la ligne occupée près de Laon par l'ar-

mée de Silésie, le premier corps prussien formoit l'aile gauche. Sa gauche touchoit le corps de Kleist, occupant le terrain qui s'étend entre le faubourg de Vaux et une colline qui domine la grande et la petite route de Reims.

J'avois fait occuper par deux bataillons de fusiliers le village d'Athies. Les deuxième et huitièmes brigades, commandées par S. A. R. le prince Guillaume (1), étoient placées dans la première ligne; la première et la septième brigade, sous le général Horn, formoient la réserve.

L'aile droite de l'armée de Silésie a pris part à la bataille dès l'aube du jour. L'ennemi avoit occupé Fethieux sur la route de Reims, mais il se tint tranquille sur ce point jusqu'à midi.

On put prévoir que l'ennemi dirigeroit sa principale attaque sur notre aile gauche, pour gagner la route de Marles, dont la perte auroit été très-préjudiciable pour nous.

A une heure, le général Katzeler me fit savoir que l'ennemi débouchoit avec toutes armes de Fethieux sur la grande route de Reims.

La cavalerie ennemie fit sur-le-champ un mouvement vers la droite d'Aippes, espérant tourner notre aile gauche. Il étoit important de l'empê-

(1) Frère du Roi.

cher; en conséquence, le lieutenant-général de Ziethen se chargea du commandement de la cavalerie de réserve réunie du premier et du deuxième corps, passa le ruisseau d'Athies, et se porta sur le flanc gauche de la cavalerie ennemie. Pour le soutenir, S. E. M. le feld-maréchal de Blücher détacha encore la cavalerie du général russe de Benkendorf, et le corps de Sacken s'étendit jusqu'à Chambry.

Vers deux heures et demie, l'ennemi commença à faire replier notre cavalerie légère. Il occupa une colline boisée à Athies, et plaça son canon près des moulins à vent du village et du côté de la grande route. La canonnade devint extrêmement vive. L'ennemi employa plus de trente bouches à feu, contre lesquelles notre artillerie joua avec beaucoup d'effet. Le feu prit au village; l'ennemi se rendit maître d'une de ses extrémités, mais l'autre resta en notre pouvoir.

Les manœuvres de l'ennemi m'ayant finalement convaincu que ses forces n'étoient pas beaucoup supérieures à celles des deux corps prussiens réunis, je résolus, d'accord avec le lieutenant-général Kleist, de prendre l'offensive, lorsque j'en reçus l'ordre du feld-maréchal.

La nuit tomboit et l'ennemi allumoit déjà des feux de bivouac aux extrémités.

Le Prince Guillaume fut chargé de faire la première attaque avec l'aile gauche, laissant à droite les maisons fumantes d'Athies. Le général York eut la commission de soutenir de ce côté l'attaque du Prince. Le général Ziethen eut celle de tourner avec la cavalerie le flanc droit de l'ennemi, pour en achever la défaite.

Le général Kleist fit faire ses attaques le long du ruisseau qui étoit devant lui, de manière que les attaques des deux corps devoient se concentrer sur la chaussée de Reims.

Cette disposition fut exécutée par les chefs respectifs avec autant de prudence que de précision. L'ennemi alloit avec une colonne d'infanterie se ménager la possession tranquille d'Athies, lorsqu'il rencontra l'attaque du Prince Guillaume. On defendit à nos troupes de tirer; l'ennemi fut culbuté la baïonnette en avant.

Nos masses de bataillons avancèrent dès-lors, sans avoir égard au feu de mitraille de l'ennemi, tandis que le général Ziethen entama la cavalerie ennemie et la mit complètement en déroute. L'artillerie de l'ennemi, qui étoit placée dans la position, fut surprise et enlevée. Le général Kleist battit l'aile de l'ennemi.

Le Prince Guillaume attaqua la colline boisée d'Athies : le feu continuel des tirailleurs ne put

mpêcher ses bataillons de l'emporter. En peu instans la déroute de l'ennemi devint générale, s'enfuit dans le plus grand désordre.

Il n'est pas possible d'exécuter une attaque de it avec plus d'ordre. Dans leur marche en avant, bataillons furent continuellement tenus ensemble par le son du tambour et des trompettes.

Le général Ziethen, suivi du Prince Guillaume et du général Horn, poursuivit l'ennemi avec la avalerie et avec quatre bataillons de fusiliers des deux corps; il prit le ravin de Fethieux jusqu'à Maison-Rouge.

On peut regarder les corps de Marmont et du Duc de Padoue comme entièrement détruits. Quarante-six canons, plus de cinquante chariots de munitions et plusieurs milliers de prisonniers sont les trophées des deux corps prussiens; ils ont été achetés avec une légère perte en morts et en blessés. On amène continuellement des détachemens de prisonniers qui s'étoient égarés dans les bois et les ravins; hier la cavalerie légère avoit déjà été poussée par Corbeny vers Béry, et Craone avoit été occupé.

Le général Kleist enverra le rapport des attaques faites par le second corps. Le mérite de ce général est trop connu pour qu'il me convienne d'en faire l'éloge; mais je dois attribuer

l'honneur de la journée, en ce qui regarde le premier corps, à S. A. R. le Prince Guillaume, dont l'attaque bien combinée et audacieusement exécutée fut le signal de la victoire.

Le général Horn, d'après sa manière résolue, ne permit à l'artillerie ennemie de tirer qu'une seule fois avant d'être prise. Le général Ziethen s'est distingué par une belle manœuvre de cavalerie qu'il a exécutée sur le derrière de l'armée et qui en compléta la défaite. Il vante surtout l'intelligence et la hardiesse avec lesquelles le général Jurgas fit la première attaque sur la cavalerie ennemie et la culbuta. Le régiment des dragons de Lithuanie et les houlans de Brandebourg ont dans cette occasion donné de nouvelles preuves de leur bravoure.

6.

Rapport adressé au Roi par le général Bülow, en date de Laon, du 10 mars 1814.

Pendant qu'avec le général Winzingerode j'attendois des nouvelles ultérieures de l'armée du feld-maréchal Blücher, pour, si c'étoit le cas, m'avancer vers Soissons, je profitai de l'intervalle de temps pour tenter depuis Laon une entreprise contre La Fère, dont la position m'étoit extrême-

ent importante et même nécessaire pour couvrir mon flanc droit et pour assurer mes subsistances. En conséquence, je détachai, le 26 février, lieutenant-général de Thiemen et sa brigade contre cette place, et lui confiai quelques gros obusiers. Ce général s'acquitta de sa commission avec autant de sang froid que de courage. Il approcha de la place, prit une position avantageuse, et commença sur-le-champ de bombarder la ville.

Le feu ayant duré quelques heures, le général Thiemen forma ses troupes pour un assaut et envoya sommer la place par le capitaine de cavalerie de Martens. L'attaque hardie et les bonnes dispositions du général avoient produit leur effet; l'éloquence du capitaine Martens fit le reste. La forteresse, dont la garnison étoit composée d'environ mille hommes, moitié vieilles troupes, moitié gardes nationales, nous fut rendue à condition que les soldats se retireroient en liberté après avoir mis bas les armes et pris l'engagement de ne pas servir contre les alliés dans cette campagne, et que les gardes nationales se rendroient chez elles.

La possession de cette forteresse étoit d'une trop haute importance pour ne pas traiter favorablement la garnison; d'ailleurs elle auroit été

fort en état de faire une plus longue résistance. Indépendamment de l'intérêt que dans les circonstances actuelles nous devons attacher à cette possession, la place contient un arsenal et un dépôt d'artillerie dont la perte doit être beaucoup plus sensible à l'ennemi que cette conquête n'a de prix pour nous.

Outre les canons placés sur les remparts de la forteresse, il s'en est trouvé plus de cent, la plupart pourvus de leurs affûts. Dans le nombre il y a deux de ces grandes caronades d'un nouveau genre qu'on appelle Napoléons, et qui portent, dit-on, à cinq quarts de lieue. Nous avons trouvé une grande provision de fer brut et travaillé, beaucoup de chariots confectionnés, quelques centaines de roues pourvues de boîtes de cuivre; plusieurs milliers de fusils et de sabres, quelques milliers de couvertures, trois milliers de pierres à fusil, un train de pontons et une quantité extraordinaire de bois de construction pour l'artillerie; en un mot, d'après une estimation très-basse, la valeur de ces magasins peut être portée à cinq ou six millions d'écus (1).

J'ai donné les ordres nécessaires pour que la plus grande partie de ces objets soit enlevée et

---

(1) Environ vingt-deux millions de francs.

mise à la disposition de V. M. Une copie de la capitulation est jointe à la présente.

Dans l'intervalle je reçus l'avis positif que le feld-maréchal Blücher avoit l'intention de marcher en avant; en conséquence, après avoir appelé à moi le lieutenant-général de Thiemen, avec ordre de ne laisser à La Fère qu'un bataillon, je me mis en marche, le 1er, vers Soissons, en partant de Laon.

De son côté, le général Winzingerode fit le même mouvement depuis Reims, en passant par Fismes. Le 2, nous arrivâmes tous les deux devant Soissons. Cette ville est entourée de fossés remplis d'eau et de murs flanqués de tours élevées et très-fortes; elle pouvoit fort bien tenir. La garnison se composoit de douze à quatorze cents Polonois, les meilleures troupes qui restent à Napoléon; la place étoit suffisamment garnie de canons; mais nous ne pouvions absolument nous passer de cette place, si nous voulions conserver la communication avec le feld-maréchal Blücher. Sa prise par force pouvoit facilement coûter quelques milliers d'hommes, et peut-être n'y aurions-nous pas réussi. Cette considération nous engagea, le général Winzingerode et moi, d'essayer, après une vive canonnade, la voie de la négociation : elle fut si habilement conduite par

le capitaine Martens, que le commandant consentit de nous remettre, le 3 au soir, la place et la plus grande partie de l'artillerie qu'elle renfermoit; lui et la garnison obtinrent la liberté de sortir.

La nécessité de s'emparer promptement de cette place étoit plus pressante encore que celle d'être maître de La Fère, car dès le 2, dans l'après-midi, nous entendîmes, dans la direction d'Ouchy-le-Château, une canonnade qui s'approchoit d'heure en heure; et à peine avions-nous pris, le 3, possession de Soissons, que le gros de l'armée du feld-maréchal Blücher, repoussé par les forces supérieures de l'Empereur Napoléon, y arriva; et certainement cette armée se seroit trouvée dans un grand embarras, si nous n'avions pas été maîtres de la place.

Depuis le moment de cette jonction avec le feld-maréchal jusqu'à ce jour, où depuis quarante-huit heures nous nous battons avec avantage contre l'armée de Napoléon dans la position de Laon, le feld-maréchal doit avoir instruit avec détail V. M. de tout ce qui s'est passé.

Je ne me permets donc que de recommander à V. M., à cette occasion, le capitaine de Martens, qui non-seulement nous a rendu dans les négociations de grands services par ses talens, mais

qui a aussi, comme soldat, mérité dans tous les temps mon entière satisfaction.

Après lui je dois nommer avec distinction le major hollandois de Dahlen, attaché à l'état-major général. Cet officier, que le Prince souverain des provinces unies des Pays-Bas m'a donné, a rendu de grands services par ses connoissances et son zèle actif. Il m'a été principalement utile lorsqu'il s'agissoit de jeter des ponts, soit sur les rivières de la Belgique, soit sur l'Aisne près de Soissons, ainsi que lorsqu'il s'agissoit de faire des reconnoissances. J'ose supplier V. M. de lui accorder un témoignage de sa bienveillance royale.

N° XXXVIII.

Proclamation du Prince de Schwarzenberg, du 10 *mars* 1814.

FRANÇOIS,

On vous excite à la révolte. Votre gouvernement favorise des menées qui tendent à soulever les peuples dans les départemens occupés par les armées alliées. On cherche à vous séduire par des promesses fallacieuses, par des moyens qui ne prouvent que la foiblesse du pouvoir qui les emploie.

Vous souffrez par la présence d'innombrables armées. C'est à votre gouvernement seul à terminer vos maux. Il vous rendra le repos en acceptant la paix que lui offre l'Europe.

Les puissances ne visent point à la conquête de la France; mais elles ne feront la paix qu'à des conditions qui assurent à leurs peuples et à la France elle-même un état de tranquillité durable. Les sacrifices que vous faites sont passagers : le bien qui doit résulter des efforts de tant de nations réunies pour une même cause est permanent. François, votre existence et votre indépendance nationale seront assurées en même temps que la nôtre; vous ne verrez plus le sang le plus pur de vos fils couler pour des intérêts qui vous sont étrangers.

La paix seule peut faire quitter aux armées alliées le territoire de la France. De nouveaux bataillons couvrent les routes de l'Allemagne, de la Belgique, de l'Espagne, de l'Italie. François, élevez votre voix en faveur de la paix de l'Europe, de cette paix, le seul but des efforts des puissances, le seul digne de vos vœux. Demandez à votre gouvernement le retour de vos colonies, l'ouverture de vos ports, la liberté de votre commerce; ces avantages vous sont offerts. Tout ce que vous ferez pour soutenir la guerre

urnera contre vous, et tout individu égaré ou séduit s'exposera à une perte certaine.

Du quartier-général à Troyes, le 10 mars 1814.

Le général en chef de la grande armée alliée,

Le maréchal Prince DE SCHWARZENBERG.

N° XXXIX.

Ordre du Prince de Schwarzenberg, du 10 *mars* 1814.

Vu l'ordre et l'instruction pour la levée en masse publiés le 6 mars par le général commandant la dix-huitième division militaire, Alix, nous ordonnons ce qui suit :

Art. 1er. Tout individu pris les armes à la main et faisant partie de la levée en masse sera traité comme prisonnier de guerre et conduit dans les provinces éloignées des états des puissances alliées.

Tout habitant de ville ou de campagne qui aura tué ou blessé un militaire des armées alliées sera traduit devant une commission militaire et fusillé dans les vingt-quatre heures.

2. Toute commune où sera sonné le tocsin dans le but de soulever le peuple sera livrée aux flammes.

3. Toute commune dans laquelle il aura été commis un assassinat sera responsable du fait. Elle sera frappée d'une contribution dans la proportion suivante :

Les communes au-dessus de vingt mille habitans, de 500,000 fr.; celles de dix à vingt mille habitans, de 300,000 fr.; celles de cinq à dix mille habitans, de 200,000 fr.; celles de mille cinq cents à cinq mille habitans, de 100,000 fr.; et celles au-dessous de mille cinq cents habitans, dans une proportion analogue à leurs moyens.

4. Tout commandant de corps est autorisé à mettre cette mesure à exécution et à enlever des otages choisis parmi les citoyens les plus notables, qui seront renvoyés sur les derrières de l'armée jusqu'à l'acquittement de la contribution et l'extradition des coupables.

5. Toute commune dont les habitans se porteront en masse à des voies de fait contre les troupes alliées sera livrée au pillage et aux flammes.

6. Tout colporteur d'ordre tendant à faire exécuter une des dispositions prévues par la publication du général Alix, du 6 mars, qui tombera au pouvoir des armées alliées, sera regardé comme espion et fusillé sur-le-champ.

7. Tous les prisonniers françois au pouvoir

des puissances alliées répondront de chaque voie de fait que l'on se permettroit contre des militaires que le sort des armes feroit tomber au pouvoir des armées françoises.

Voulant d'un autre côté protéger les citoyens paisibles, nous renouvelons, en même temps que nous ordonnons la publication du présent ordre, toutes les ordonnances antérieures publiées sur le maintien de la discipline. Les commandans des corps des armées alliées veilleront à leur exécution. Il sera formé des colonnes mobiles pour exécuter et soutenir les mesures ordonnées.

Le présent ordre sera publié et affiché dans toute l'étendue des points de la dix-huitième division militaire que les armées alliées occupent ou occuperont par la suite, et partout où les généraux ou administrateurs publieroient des ordres conformes aux susdits publiés dans la dix-huitième division militaire.

Du quartier-général de Troyes, le 10 mars 1814.

Le général en chef de la grande armée alliée,

Le maréchal Prince de Schwarzenberg.

N° XL.

Proclamation du feld-maréchal Blücher, du [illegible] *mars* 1814 (1).

François,

Votre salut me force à vous adresser encore une fois la parole. On veut vous égarer par des proclamations qui doivent vous faire croire que notre seul but est de dévaster et de démembrer la France, et par des bulletins mensongers qui annoncent de prétendus succès de vos armées. Il suffit de comparer la conduite de nos souverains à celle de votre Empereur, de jeter un coup-d'œil sur ce qui s'est passé en Allemagne, en Espagne, en Italie, en Suisse et en Hollande; de regarder dans le moment actuel nos armées plus belles et plus nombreuses que jamais, pour sentir à quel point on abuse de votre crédulité. Voulez-vous connoître les événemens de la guerre? Demandez aux habitans de Laon des nouvelles des journées mémorables des 9 et 10 mars, où l'armée françoise, commandée par l'Empereur Napoléon en personne, a essuyé une défaite

(1) Cette pièce, quoiqu'originairement publiée en françois, ne paroît ici que traduite de l'allemand.

mplète sous les murs de cette ville. Demandez-ur si cette armée n'a pas fui devant nos troupes ctorieuses ; s'ils n'ont pas vu nos trophées, nsistant dans cinquante canons, un grand ombre de chariots de munitions, et dans plu-ieurs milliers de prisonniers. Ce n'est ce-pendant qu'une partie de l'armée confiée à on commandement qui a remporté cette vic-oire décisive, pendant qu'une autre est entrée ns Saint-Quentin, où nous avons trouvé qua-nte-neuf canons; pendant que d'un autre côté grande armée, après avoir battu le 3 et le 4, ès de Troyes, les corps françois qui lui étoient opposés, marche sur Paris. Ne prêtez donc pas plus long-temps l'oreille aux promesses, aux menaces et aux fausses insinuations d'un gouvernement qui ne veut vous armer contre nous que pour prolonger la guerre aux dépens de votre dernière goutte de sang et du reste de votre fortune. Nos soldats ont commis quelques désordres, causés par le désir de venger l'assassinat de plusieurs de leurs camarades. J'ai arrêté ces désordres ; j'ai même fait punir de mort les coupables. Mais réfléchissez qu'il n'y a pas de meilleur moyen de prévenir les excès du soldat que de rester tranquillement dans vos maisons, de ne pas barricader vos portes, et surtout de vous

garder d'entretenir des intelligences avec l'ennemi et de porter les armes contre nous.

Jusqu'à présent je n'ai pas puni, comme je le devois, les cruautés que les habitans de quelques villes et de quelques villages ont commises contre les courriers et les soldats isolés de la grande armée; j'espérois que mon indulgence feroit rentrer chacun dans le devoir. Mais je déclare aujourd'hui que dorénavant je serai un juge sévère, et que les villes et les villages dont les habitans oseroient prendre les armes, maltraiter nos soldats ou s'opposer à nos mesures militaires, seront brûlés, quelque douloureux qu'il me seroit de faire souffrir de cette manière l'innocent avec le coupable.

Nous ne voulons, je le répète, que la paix et la tranquillité de l'Europe. Les négociations de Chatillon, lorsqu'un jour elles seront connues, prouveront que votre souverain seul, quoi qu'il en dise, fait naître chaque jour de nouveaux obstacles; et je n'ai qu'à vous rappeler le fameux discours qu'un François (M. Raynouard) a tenu dans le Corps législatif pour fixer votre opinion à cet égard. Au reste, comme tous les peuples de l'Europe combattent pour la même cause, l'issue de cette guerre ne peut être douteuse. Une plus longue résistance, et

me quelques succès, si vous croyez pouvoir us en flatter encore, ne peuvent que vous idre plus malheureux que vous n'êtes déjà.

Donné au quartier-général de Laon, le 13 rs 1813.

N° XLI.

roclamation du général anglois Guillaume Bentink, publiée à Livourne le 14 mars 1814.

Italiens,

Les troupes de la Grande-Bretagne ont dé-rqué sur vos côtes : cette puissance vous tend main pour vous délivrer du joug de fer im-ısé par Bonaparte. Le Portugal, l'Espagne, la cile et la Hollande portent témoignage des incipes libéraux et désintéressés qui animent ı Grande-Bretagne. L'Espagne, par sa volonté rme et persévérante, par son courage et par secours de son alliée, a achevé la plus glo-euse des entreprises. Les François sont entiè-ment expulsés de son sol. Son indépendance été garantie, sa liberté civile établie. Protégée ır la même puissance, elle a échappé à la catas-ophe générale sans éprouver aucune perte. râce à l'esprit bienveillant de son Prince, elle

a passé de l'esclavage à la liberté, et reprend
bientôt son ancien renom parmi les peuples
dépendans. La Hollande marche à grands
vers le même but. L'Italie seule doit-elle re
sous le joug? Seuls entre tous les peuples,
Italiens doivent-ils porter les armes contre le
frères pour un tyran, pour l'asservissement
leur patrie?

Italiens, ne tardez pas plus long-temps, s
Italiens. Toi principalement, armée d'Italie
sort de ta patrie est entre tes mains. Sold
d'Italie, nous ne vous appelons pas pour v
à nous, nous vous appelons pour que vous
siez valoir vos droits et que vous recouvriez v
liberté. Si vous nous demandez, nous viendr
Nos efforts réunis tendront à ce que l'Italie
devienne ce qu'elle fut dans ses plus beaux jo
ce que l'Espagne est aujourd'hui.

Livourne, 14 mars 1814.

Signé G. Bentink.

XLII.

*Déclaration des Puissances alliées sur la rup-
ture du congrès de Châtillon-sur-Seine, le
16 mars* 1814 (1).

Les puissances alliées se doivent à elles-mêmes, leurs peuples et à la France, d'annoncer publiquement, dans le moment de la rupture des conférences de Châtillon, les motifs qui les ont portés à entamer une négociation avec le gouvernement françois, et les causes de la rupture de te négociation.

Des événemens militaires, tels que l'histoire ra peine à en recueillir dans d'autres temps, versèrent, au mois d'octobre dernier, l'édie monstrueux compris sous la dénomination mpire françois; édifice politique fondé sur les ines d'états jadis indépendans et heureux, randi par des provinces arrachées à d'antiques onarchies, soutenu au prix du sang, de la forne et du bien-être d'une génération entière. onduits par la victoire sur le Rhin, les souveins alliés crurent devoir exposer de nouveau à Europe les principes qui forment la base de

(1) Cette déclaration a été publiée en françois.

..., leurs vœux et leurs déterminations
...e toute vue d'ambition et de conquête,
...u seul désir de voir l'Europe recon-
... une juste échelle de proportion entre
...ances, décidés à ne point poser les armes
...avoir atteint le noble but de leurs efforts,
...festèrent la constance de leurs intentions
...acte public, et ils n'hésitèrent pas à s'ex-
... vis-à-vis du gouvernement ennemi dans
...ns conforme à leur immuable détermina-
...

...gouvernement françois se prévalut des ex-
...ions franches des cours alliées pour témoi-
... des dispositions pacifiques. Il avoit besoin
... doute d'en emprunter les apparences, pour
...tifier aux yeux de ses peuples les nouveaux
...arts qu'il ne cessoit de leur demander. Tout
...endant prouvoit aux cabinets alliés qu'il ne
...oit qu'à tirer parti d'une négociation apparente,
...ns l'intention de disposer l'opinion publique en
... faveur, et que la paix de l'Europe étoit loin
...core de sa pensée.

Les puissances, pénétrant ces vues secrètes, se
...idèrent à aller conquérir, sur le sol même de
France, cette paix tant désirée. Des armées
...mbreuses passèrent le Rhin; à peine eurent-
... franchi les premières barrières, que le mi-

ministre des relations extérieures de France se présenta aux avant-postes. Toutes les démarches du gouvernement françois n'eurent plus dès-lors d'autre but que de donner le change à l'opinion, de fasciner les yeux du peuple françois sur ses véritables pensées, et de chercher à rejeter sur les alliés l'odieux des malheurs inséparables d'une guerre d'invasion.

La marche des événemens avoit donné à cette époque aux grandes cours le sentiment de toute la force de la ligue européenne. Les principes qui présidoient aux conseils des souverains alliés, dès leur première réunion pour le salut commun, avoient reçu tout leur développement. Rien n'empêchoit plus qu'ils n'énonçassent les conditions nécessaires à la reconstruction de l'édifice social. Ces conditions ne devoient plus, à la suite de tant de victoires, former un obstacle à la paix. La seule puissance appelée à placer dans la balance de la paix des compensations pour la France, l'Angleterre, pouvoit énoncer avec détail les sacrifices qu'elle étoit prête à porter à la pacification générale. Les souverains alliés pouvoient espérer enfin que l'expérience du passé auroit influé sur un conquérant en butte aux reproches d'une grande nation, et, pour la première fois dans sa capitale, témoin de ses souf-

frances. Cette expérience pouvoit l'avoir conduit au sentiment que la conservation des trônes se lie essentiellement à la modération et à la justice. Toutefois, les souverains alliés, convaincus que l'essai qu'ils feroient ne devoit pas compromettre la marche des opérations militaires, convinrent que ces opérations continueroient pendant la négociation. L'histoire du passé et de funestes souvenirs leur avoient démontré la nécessité de cette marche.

Leurs plénipotentiaires se réunirent à Châtillon avec celui du gouvernement françois.

Bientôt les armées victorieuses s'avancèrent jusqu'aux approches de la capitale. Le gouvernement ne songea dans ce moment qu'à la sauver d'une occupation ennemie. Le plénipotentiaire de France reçut l'ordre de proposer un armistice fondé sur des bases conformes à celles que les cours alliées jugeoient elles-mêmes nécessaires au rétablissement de la paix générale. Il offrit la remise immédiate de places fortes dans les pays que la France céderoit, le tout à la condition d'une suspension des opérations militaires.

Les cours alliées, convaincues par vingt années d'expérience que, dans les négociations avec le cabinet françois, les apparences doivent être soigneusement séparées des intentions, décli-

nèrent cette proposition d'armistice ; elles offrirent de signer sur-le-champ les préliminaires de la paix. Cette signature avoit pour la France tous les avantages d'un armisticè, sans entraîner pour les alliés les inconvéniens d'une suspension d'armes.

Quelques succès partiels venoient cependant de marquer les premiers pas d'une armée formée sous les murs de Paris, de la fleur de la génération actuelle, dernière espérance de la nation, et des débris d'un million de braves, morts sur le champ de bataille, ou abandonnés sur les grandes routes depuis Lisbonne jusqu'à Moscou, et sacrifiés à des intérêts étrangers à la France.

Aussitôt les conférences de Châtillon changèrent de caractère; le plénipotentiaire françois demeura sans instructions, et fut hors d'état de répondre aux propositions des cours alliées. Les vues du gouvernement françois paroissant claires aux puissances, elles se décidèrent pour une marche prononcée, la seule qui fût digne d'elles, de leur force, et de la droiture de leurs intentions. Elles chargèrent leurs plénipotentiaires de remettre un projet de traité préliminaire renfermant toutes les bases qu'elles jugeoient nécessaires pour le rétablissement de l'équilibre poli-

tique, et qui, peu de jours auparavant, avoient été offertes par le gouvernement françois lui-même, dans un moment où il croyoit sans doute son existence compromise. Les principes de la reconstruction de l'Europe se trouvoient établis dans ce projet. La France, rendue aux dimensions que des siècles de gloire et de prospérité, sous la domination de ses Rois, lui avoient assurées, devoit partager avec l'Europe les bienfaits de la liberté, de l'indépendance nationale et de la paix. Il ne dépendoit que de son gouvernement de mettre, par un seul mot, un terme aux souffrances de la nation, de lui rendre, avec la paix, ses colonies, son commerce et le libre exercice de son industrie. Vouloit-il plus? Les puissances s'étoient offertes à discuter, dans un esprit de conciliation, ses vœux sur des objets de possession d'une mutuelle convenance qui dépasseroient les limites de la France avant les guerres de la révolution.

Quinze jours se passèrent sans réponse de la part du gouvernement françois. Les plénipotentiaires alliés insistèrent sur un terme péremptoire pour l'acceptation ou le refus des conditions de la paix. On laissa au plénipotentiaire françois la latitude de présenter un contre-projet, pourvu que ce contre-projet répondît à

l'esprit et à la substance des conditions proposées par les cours alliées. Le terme du 10 mars fut fixé d'un commun accord. Le plénipotentiaire françois ne produisit, à l'échéance du terme, que des pièces dont la discussion, loin de rapprocher du but, n'eût fait que prolonger de stériles négociations. Un nouveau terme de peu de jours fut accordé à la demande du plénipotentiaire de France. Le 15 mars enfin ce plénipotentiaire remit un contre-projet qui ne laissa plus de doute que les malheurs de la France n'avoient pas encore changé les vues de son gouvernement. Revenant sur ce qu'il avoit proposé lui-même, le gouvernement françois demanda, dans ce nouveau projet, que des peuples étrangers à l'esprit françois, des peuples que des siècles de domination ne fondroient pas dans la nation françoise, devoient continuer à en faire partie. La France devoit conserver des dimensions incompatibles avec l'établissement d'un système d'équilibre, et hors de toute proportion avec les autres grands corps politiques en Europe. Elle devoit garder les positions et les points offensifs au moyen desquels son gouvernement avoit, pour le malheur de l'Europe et de la France, amené la chute de tant de trônes dans les dernières années, et opéré tant de boulever-

semens. Des membres de la famille régnante en France devoient être replacés sur des trônes étrangers; le gouvernement françois enfin, ce gouvernement qui, depuis tant d'années, n'a pas moins cherché à régner sur l'Europe, en semant la discorde, que par la force des armes, devoit rester l'arbitre des rapports intérieurs et du sort des puissances de l'Europe.

Les cours alliées, en continuant la négociation sous de tels auspices, eussent manqué à tout ce qu'elles se doivent à elles-mêmes; elles eussent, dès ce moment, renoncé au but glorieux qu'elles se proposent; leurs efforts n'eussent plus tourné que contre leurs peuples. En signant un traité sur les bases du contre-projet françois, les puissances eussent déposé leurs armes entre les mains de l'ennemi commun; elles eussent trompé l'attente de leurs peuples et la confiance de leurs alliés.

C'est dans un moment aussi décisif pour le salut du monde que les souverains alliés renouvellent l'engagement solennel qu'ils ne poseront pas les armes avant d'avoir atteint le grand objet de leur alliance. La France ne peut s'en prendre qu'à elle-même des maux qu'elle souffre. La paix seule pourra fermer les plaies que l'esprit de domination universelle de son gouver-

nement, sans exemple dans les annales du monde, lui a portées. Cette paix ne sera plus jamais que celle de l'Europe. Il est temps enfin que les Princes puissent, sans influence étrangère, veiller au bien-être de leurs peuples; que les nations respectent leur indépendance réciproque; que les institutions sociales soient à l'abri de bouleversemens journaliers, les propriétés assurées et le commerce libre. L'Europe entière ne forme qu'un vœu; ce vœu est l'expression du premier besoin de tous les peuples. Tous sont réunis pour le soutien d'une seule et même cause: cette cause triomphera du seul obstacle qui lui reste à vaincre.

Nº XLIII.

Bulletin officiel relatif à la bataille d'Arcis-sur-Aube, le 21 mars 1814.

Après les glorieux combats du 20 mars, l'armée se réunit le 21 au matin dans une position concentrée devant Arcis-sur-Aube. Elle appuyoit son aile droite près d'Ortillon-sur-l'Aube, et sa gauche entre Saint-Remy et Mont-Suzain sur le ruisseau de Barbuisse. Son centre étoit en avant du village de Mesnil-la-Comtesse. Le général Kaisaroff étoit placé en observation sur la rive gauche de la Barbuisse.

L'ennemi occupoit Arcis avec un corps considérable, et avoit de fortes masses d'infanterie et de cavalerie en avant de cette ville. De nombreuses colonnes se portoient de la route de la Fère-Champenoise vers Arcis.

Par la disposition des troupes alliées, leur force resta cachée à l'ennemi. Il crut vraisemblablement qu'il n'avoit affaire qu'à une partie de l'armée alliée; il se prépara à attaquer notre aile gauche, et les colonnes du Prince Royal de Wurtemberg qui étoient en marche. Une vive attaque du général Comte de Pahlen rejeta l'ennemi dans sa première position. En se retirant, il nous laissa trois pièces de canon.

Le feld-maréchal commandant auroit désiré voir l'ennemi déployer ses forces dans la plaine, pour l'attaquer avec toutes les siennes; mais comme ses mouvemens n'étoient pas encore décidés vers midi, le feld-maréchal fit avancer toute l'armée, dont les braves guerriers firent retentir les airs de leurs cris de joie. A peine l'ennemi se fut-il assuré que toute l'armée étoit en présence, qu'il fit aussitôt des préparatifs pour sa retraite.

On vit sur-le-champ de fortes colonnes se porter d'Arcis sur la grande route vers Vitry; mais une arrière-garde considérable resta en posses-

on d'Arcis, et conserva une position hors de la ville. Le feld-maréchal chargea le Prince de Wurtemberg de faire une attaque concentrée sur Arcis avec le troisième, le quatrième et le sixième corps d'armée, tandis que le cinquième feroit passer sur la rive droite de l'Aube sa cavalerie auprès de Ramcru, et son infanterie auprès de Lesmont avec les gardes.

L'attaque sur Arcis commença vers trois heures. Les habiles dispositions de S. A. R. le Prince Royal, la conduite héroïque de ce capitaine, et la bravoure accompagnée de sang-froid des trois corps d'armée, la couronnèrent du plus heureux succès. L'ennemi fut chassé d'Arcis, après avoir fait la perte la plus considérable, et laissé le champ de bataille couvert de morts et de blessés. L'armée est à sa poursuite.

Le feld-maréchal commandant se réserve de communiquer à S. M. I. les détails ultérieurs de cette glorieuse journée, et de lui faire connoître les noms des militaires qui se sont le plus distingués. S. A. R. le Prince Royal de Wurtemberg a dans cette occasion cueilli de nouveaux lauriers. S. A. R. le Prince Charles de Bavière est resté des heures entières à la tête de sa brigade au milieu d'une grêle de balles. Tous les commandans de corps et les généraux

ont rivalisé de zèle pour faire leur devoir. Le général-major, Comte Antoine Hardegg, fut blessé légèrement à la tête par un éclat de grenade, et le colonel Czorrich de l'état-major l'a été au pied d'un coup de feu.

On avoit déjà amené plus de quinze cents prisonniers, parmi lesquels il se trouvoit deux mille hommes de la vieille garde.

Il seroit difficile de déterminer dans quel but l'Empereur Napoléon a entrepris une opération qui prépare un sort funeste à son armée déjà presque épuisée par ses fatigues et ses pertes. On ne peut l'expliquer qu'en lui supposant l'espérance que l'armée alliée ne s'attendroit pas à le voir marcher contre elle; qu'en s'avançant vers Paris sur la rive gauche de la Seine, elle seroit menacée de voir ses communications coupées, et qu'un de ses corps pourroit être détruit séparément par les forces supérieures de l'armée françoise qui tomberoient à l'improviste sur lui. Mais les dispositions du feld-maréchal commandant avoient paré à toutes les surprises de ce genre. Trompé dans ses espérances, l'Empereur des François paroît ne pas vouloir exposer la meilleure partie de l'armée qui lui reste.

L'armée du feld-maréchal de Blücher a repris l'offensive. Le corps de Winzingerode a, sui

ont les dernières nouvelles, déjà passé Rheims. Le général Baron Tettenborn étoit en possession de Châlons.

Les deux principales armées actuellement réunies ne tarderont pas à porter encore des coups décisifs.

N° XLIV.

Bulletin relatif à l'affaire du 23 mars 1814.

Après les brillans combats qui ont été livrés sur l'Aube, le 20, le 21 et le 22 mars, l'Empereur Napoléon, qui n'avoit pas jugé à propos d'accepter la bataille que la grande armée alliée lui avoit offerte, avoit dirigé sa retraite sur Vitry. L'ennemi, voulant couvrir ce mouvement, laissa à Arcis, pour faire l'arrière-garde, un corps d'armée qui défendit pendant toute la nuit ce débouché. Le 23, ce corps battit aussi en retraite; il fut attaqué, pendant sa marche, par une division légère de la garde impériale russe, sous les ordres du général Ozarowsky, qui s'empara à cette occasion de vingt-trois canons, de cent caissons, et de plusieurs centaines de prisonniers.

Il est probable qu'en prenant le chemin de Vitry l'Empereur Napoléon avoit en vue d'engager par cette manœuvre le général en chef maréchal Prince de Schwarzenberg à se porter

sur sa droite pour défendre sa route de com
nication par Chaumont à Langres. Cette m
vre pouvoit fournir l'occasion à l'ennemi d
ger l'armée alliée dans des affaires sur un t
plus favorable pour lui, ou de se jeter avec
sa force sur des corps isolés.

Le maréchal crut ne pas devoir em
l'ennemi de prendre cette route; il résolut
réunir à l'armée du maréchal Blücher, qui,
les brillantes affaires du 9 et du 10, avoit
suivi l'armée françoise jusque sur la Marne
couper par-là l'ennemi de ses communic
directes avec Paris.

La grande armée fit donc un mouveme
Châlons-sur-Marne, qui dès le 19 avoit été
pé par une partie de l'armée de Blüch
opéra sa jonction avec cette armée.

Ce mouvement pouvoit occasioner qu
difficultés momentanées dans les comm
tions directes de la grande armée avec l'
autrichienne du sud.

S. M. l'Empereur d'Autriche, qui se tr
dans ce moment à Bar-sur-Aube avec son
tier impérial, jugea à propos de se rapproc
cette armée, pour être à même de lui fair
venir plus immédiatement ses ordres. S. M.

24 Bar-sur-Aube, et se rendit par Châtillon à ijon, où elle fit son entrée le 25 au matin.

L'Empereur reçut, à son arrivée dans cette lle, les clefs de Lyon que l'ennemi a évacué rès trois jours de combats, et qui a été occupé r les troupes sous les ordres de S. A. le Prince éréditaire de Hesse-Hombourg.

D'après une liste officielle envoyée par le gééral en chef de l'armée du Sud, l'on a pris à tte occasion à l'ennemi huit pièces de canon, x-sept cent vingt fusils (la plupart tout neufs), un nombre immense de boulets, de bombes, grenades et d'obus.

Le maréchal Augereau, qui descend le Rhône, st retiré avec une telle précipitation avec les tes de son armée, que notre avant-garde n'a teint son arrière-garde qu'à Saint-Symphorien.

S. A. le Prince héréditaire de Hesse-Hombourg oit dès le 24 son quartier-général à Vienne; le ps de son armée étoit posté à une lieue de cette le.

Ce Prince avoit d'abord envoyé, après la prise Lyon, de forts détachemens sur les routes de int-Étienne et de Feurs; il dirigea également s le général Comte de Bubna des renforts sous ordres du colonel Comte de Linange, et du utenant-général Comte de Hardegg. Ces ren-

forts se portèrent sur Genève et Chambéry, dan
la double intention d'établir une communicatio
avec le Comte de Bubna, et de menacer le flan
et le dos de l'ennemi.

Un détachement sous les ordres du Prince d
Cobourg est entré le 24 à Saint-Étienne (vil
où se trouve une fabrique considérable d'armes)
le major Fock, à la tête d'un corps volant, es
arrivé le même jour à Feurs; à l'approche d
nos troupes, quelques centaines de conscrits s
sont enfuis de l'autre côté de la Loire.

Le lieutenant-général Comte de Bubna mand
de Genève, en date du 25, que les corps enne
mis qui lui étoient opposés ont, à la nouve
de l'entrée de nos troupes à Lyon, battu en re
traite dans la nuit du 22 au 23, du côté de Sain
Julien et de Chambéry.

Cette retraite engagea le major Bayer, qui s
trouvoit à Saint-Claude, à s'avancer jusqu
Dortan et Nantua, pour pouvoir de là pous
ses reconnoissances vers Châtillon et le fort d
l'Écluse; le Comte de Bubna envoya de Genè
en même temps de fortes patrouilles du mêm
côté; elles trouvèrent le fort de l'Écluse aban
donné par l'ennemi et ses canons encloués.

Ce général avoit, dès le 25 de ce mois, fa
rétablir le pont de pierre sur l'Arve; ses avan

ostes étoient arrivés à Saint-Julien, sur la route e Frangy, et à Landcey sur celle d'Annecy.

Le colonel Baron de Simbschen mande qu'il e trouve tranquillement en possession de Doodossola, ainsi que de la route du Simplon, et ue l'ennemi ne songe pas à l'inquiéter.

N° XLV.

Ordre du jour du Prince de Schwarzenberg, du 27 mars 1814.

Des généraux et administrateurs françois coninuent leurs menées pour égarer le peuple et l'exciter au brigandage; ils les fondent sur des défaites supposées des armées alliées, dans le moment même où ces armées victorieuses s'avancent vers la capitale. Ce n'est pas en rappelant sur les campagnes les fléaux de la révolution que la France diminuera et réparera les souffrances que lui fait éprouver l'insatiable esprit de domination et de conquête de son gouvernement.

Considérant la nécessité de réprimer ces tentatives au désordre par les moyens les plus vigoureux, nous ordonnons à tous les généraux, commandans de corps et de places de la grande armée alliée, de faire publier et afficher de nou-

veau, à la suite du présent ordre, les dispositions de l'ordre que nous avons publié le 10 mars dernier à Troyes, de le faire répandre dans les campagnes, et de veiller avec la plus grande sévérité à l'exécution des mesures qu'il renferme.

Du quartier-général à Treffaux, le 27 mars 1814.

Le général en chef de la grande armée alliée,

Le maréchal Prince DE SCHWARZENBERG.

N° XLVI.

Bulletin relatif à la bataille de la Fère-Champenoise, le 25 mars 1814.

L'ARMÉE françoise a été attaquée, le 25 mars, près de la Fère-Champenoise, par la grande armée alliée sous les ordres du maréchal Prince de Schwarzenberg, et sur la route de Châlons, par celle du maréchal de Blücher. Elle a été complètement défaite. Deux divisions du corps d'armée du maréchal Macdonald ont été coupées et entièrement détruites. Les trophées de la journée sont immenses. Plus de cent pièces de canon et 120 caissons sont tombés au pouvoir du vainqueur. L'armée françoise a perdu plus de six mille prisonniers, parmi lesquels les généraux

de division Pactod et Amey, les généraux de Brigade Delort et Thouvenot, quatre autres et une quantité d'officiers.

Une affaire très-chaude a eu lieu le 26 entre le quatrième corps de la grande armée alliée sous les ordres du Prince Royal de Wurtemberg, et une partie de l'armée françoise qui a été atteinte dans sa retraite près de la Chapelle-Veronge et Moutis, pendant que les corps d'York et de Kleist s'emparèrent de vive force de la Ferté-Gaucher. Les corps d'armée alliés ont fait à cette occasion au-delà de 600 prisonniers.

Plusieurs courriers du gouvernement avec des dépêches d'un haut intérêt sont tombés entre les mains des armées alliées. La nouvelle de la prise et de la déclaration de Bordeaux commençoit à percer à Paris dans le public.

N° XLVII.

Ordre du jour du Prince de Schwarzenberg, du 23 mars 1814.

GUERRIERS DES ARMÉES ALLIÉES,

LE premier des vœux des puissances, l'espoir d'une paix prochaine, s'est de nouveau évanoui ! Vos victoires, la destruction d'armées entières, les malheurs qui pèsent sur les plus belles provinces

de la France, rien n'a pu ramener son gouvernement à des vues de modération et de justice. Le congrès de Châtillon s'est dissous. Une seule campagne vous a suffi pour détruire la supériorité que la France s'arrogeoit sur l'étranger, et pour conquérir la moitié de son territoire. Malgré ces prodiges, la France vouloit encore garder l'attitude d'une puissance conquérante. Il ne suffisoit pas au gouvernement françois de voir l'Europe entière assurer l'indépendance, la liberté et le repos de son pays ; ce gouvernement vouloit encore se réserver tous les moyens de détruire à son gré le repos, la liberté et l'indépendance de l'étranger, tant par l'étendue et la nature des frontières de son empire, que par la facilité que ces frontières lui auroient donnée à se livrer à de nouveaux empiétemens.

Guerriers, vous ne sortirez de cette lutte glorieuse qu'après avoir assuré à votre patrie la jouissance des plus précieux des bienfaits, celle de l'indépendance et du repos. Que la France soit à son tour heureuse et libre; qu'elle le soit, mais non aux dépens du bonheur et de la liberté des autres puissances!

Vainqueurs de Culm, de Leipzic, de Hanau, de Brienne! l'Europe entière a les yeux fixés sur vous! Le destin du monde est dans vos mains;

vous courrez au-devant de sa décision. Encore quelques instans, et le monde vous devra sa délivrance !

Guerriers, n'oubliez pas, dans le moment décisif, que vous n'avez à combattre que les bataillons ennemis. Ne vous vengez pas sur une grande nation de l'inflexibilité de celui qui la domine. La France entière partage vos vœux ; ils sont ceux de toute l'Europe : le succès n'est plus douteux !

Du quartier-général, à Pougy, le 23 mars 1814.

Le Général en chef de la grande armée alliée.

Le M.al Prince DE SCHWARZENBERG.

N° XLVIII.

Lettre de M. de Thiele, lieutenant-colonel, aide-de-camp du Roi de Prusse, adressée au gouvernement militaire des pays prussiens situés entre l'Elbe et l'Oder, en date de Coulommiers, le 27 mars 1814.

Vos Excellences savent, par les nouvelles antérieures, que le 20 de ce mois l'armée du Prince de Schwarzenberg rencontra, près d'Arcis-sur-Aube, celle de Napoléon, et que celui-ci évita le 21 la bataille qui devoit lui être livrée, et se

tourna vers Vitry, laissant en arrière le corps de Macdonald qui occupoit Arcis.

Il étoit facile de voir que cette marche audacieuse n'avoit d'autre but que de nous inspirer des inquiétudes sur nos communications. L'ennemi croyoit que nous nous empresserions à les rétablir en faisant de longs détours : il comptoit ainsi gagner par des manœuvres ce qu'il désesp éroit obtenir par une bataille. Il fut en conséquence résolu de renoncer à notre communication avec le Rhin supérieur, pour prendre avec usure ce que, dans un cas malheureux, nous pouvions également perdre.

Le Duc de Tarente ayant été obligé de sortir d'Arcis le 22, toute l'armée se mit en mouvement le 23 sur la route de Vitry, pour poursuivre l'ennemi qui, après avoir vainement sommé Vitry, avoit passé la Marne au-dessus de cette place et marché sur Saint-Dizier. Le 24 notre armée étoit à Vitry, et à la même époque celle du feld-maréchal Blücher étoit arrivée à Châlons et à Rheims. Ainsi la communication des deux armées, que Napoléon avoit par de si longs efforts voulu empêcher, fut subitement, et au moment où il ne s'y attendoit pas, effectuée sur ses derrières.

Tous les courriers envoyés de l'armée à Paris et qui tombèrent entre nos mains nous fournirent

a preuve que les plans et les espérances de notre adversaire avoient complètement échoué. Le jour même où la communication avec l'armée de Blücher avoit été établie on résolut de marcher avec toutes les forces sur Paris, pendant que Napoléon alloit vers Joinville et Bar-le-Duc.

On le fit suivre par un corps d'observation. Les deux armées se mirent en mouvement le 25 vers Paris, l'une de Châlons, et l'autre de Vitry. Les corps de Marmont et de Mortier, qui étoient restés opposés à l'armée de Blücher lorsque Napoléon avoit marché vers Arcis, se trouvoient, le même jour 25 mars, entre Vitry et la Fère-Champenoise, en pleine marche contre nous; car ils croyoient que nous suivrions le mouvement de Blücher. Ils furent tout à coup attaqués par nous sur deux routes. Entouré par le corps du Prince Royal de Wurtemberg, par celui du général Rajewsky, par la réserve de la garde à cheval,] et par une partie de la cavalerie de Blücher, l'ennemi essuya une défaite si complète, qu'hier matin, après avoir reçu les rapports de tous les corps, nous comptions près de cent canons pris, plus de deux cents chariots de munition, et plus de sept mille prisonniers, parmi lesquels se trouvent dix généraux. La perte de l'ennemi en tués

et blessés doit se monter à quatre ou cinq mille hommes.

Le nombre de l'artillerie, des chariots et des munitions qui sont tombés entre nos mains, est d'autant plus considérable que cette armée avoit avec elle un parc d'artillerie qui, d'après les ordres de Napoléon, avoit dû suivre son armée, et dont nous nous emparâmes. Les deux divisions Pactod et Amey, fortes de cinq mille hommes, ont été détruites ou prises, sans qu'un seul homme en ait échappé. Elles firent une résistance très-honorable, mais enveloppées de tout côté, elles finirent par mettre bas les armes.

Hier et avant-hier les débris des corps battus le 25 ont été vivement poursuivis; ils éprouvent d'heure en heure de nouvelles pertes. Hier le général d'York les atteignit à la Ferté-Gaucher avec le premier et le deuxième corps d'armée, leur fit six cents prisonniers et leur causa beaucoup de mal par son artillerie.

Au moment où je vous écris on entend une vive canonnade venant des environs de Meaux; il y a lieu d'espérer que ces deux corps qui étoient estimés à vingt-cinq mille hommes n'arriveront à Paris que dans un désordre complet.

Le quartier général des Monarques et du Prince

Schwarzenberg a été avant-hier à la Fère-Champenoise, hier à Treffaux; il est aujourd'hui à Coulommiers. Celui du feld-maréchal de Blücher a été le 25 à Thiby, le 26 à Montmirail, il est aujourd'hui à la Ferté-sous-Jouarre. Demain les deux armées arriveront dans les environs de Meaux, et le 29 elles seront devant Paris.

Les derniers rapports du général Winzingerode qui observe Napoléon annoncent que, lorsque celui-ci s'aperçut que son plan avoit manqué, il prit en hâte la route de Paris en traversant Bar-sur-Aube. Mais quelque effort qu'il fasse, nous aurons toujours vingt lieues d'avance sur lui, et, s'il veut sauver sa capitale, il sera obligé d'accepter, avec cinquante à soixante mille hommes, la bataille contre une armée de deux cent mille. Tel est l'état des choses, et j'ai la ferme confiance que par le prochain courrier j'annoncerai à Vos Excellences de nouvelles victoires, et, avec l'aide de Dieu, la fin de la guerre.

N° XLIX.

Bulletin officiel autrichien relatif à la bataille de Paris du 30 mars 1814, et suivi d'une lettre datée des hauteurs de Belleville, le 30 mars à 7 heures du soir. (1)

I.

Par suite de plusieurs combats brillans livrés par le feld-maréchal Prince de Schwarzenberg, commandant les troupes alliées, et d'une bataille qui eut lieu le 30 mars entre Bondy et Paris, et dans laquelle les corps des maréchaux Marmont et Mortier furent presque entièrement détruits et 90 canons pris, les troupes alliées entrèrent le 31 à Paris, au moyen d'une capitulation et au milieu des acclamations générales du peuple; l'Empereur Alexandre et le Roi Frédéric-Guillaume étoient à leur tête.

La tranquillité publique n'a pas été un instant interrompue; la garde nationale fait le service conjointement avec les troupes des alliés. Le sénat a été assemblé pour nommer un gouverne-

(1) Tous les rapports détaillés des divers généraux sur la bataille de Paris n'ont pas encore été publiés. Nous donnons ces deux pièces telles qu'elles se trouvent dans la gazette de Vienne du 12 avril.

ent provisoire. L'Impératrice étoit allée à Orans.

Pendant que ces événemens se passoient, Napoléon étoit avec son armée dans la proximité de Paris; il recueille les débris de l'armée battue à Bondy, et paroît vouloir marcher sur la Loire. Les armées alliées se sont mises en mouvement le 1er avril de Paris pour le suivre.

2.

Après la bataille de Fère-Champenoise les armées combinées du Prince de Schwarzenberg et du feld-maréchal Blücher passèrent la Marne, le 28 et le 29 mars à Triport et à Meaux. L'ennemi n'opposa à leur passage qu'une foible résistance; cependant, dans la soirée du 28, le général York eut à Claye un combat vif qu'il termina en chassant l'ennemi de la forêt voisine, et en lui causant une perte considérable.

Hier toute l'armée, à l'exception du feld-maréchal Wrede et du général Sacken qui restent dans la position de Meaux, avança vers Paris. On eut des combats continuels avec l'ennemi qui se retira cependant en laissant Pantin à sa droite et la plaine de Montmartre à sa gauche.

Il paroît que les corps des maréchaux Mortier et Marmont entrèrent dans Paris pendant la nuit.

Auparavant la garnison de cette ville consistoit dans une partie du corps du général Girard, commandé par le général Compans, formant huit mille hommes de troupes régulières, sans compter trente mille hommes de garde nationale.

Avec cette armée l'ennemi prit une position dont l'aile droite étoit appuyée sur les hauteurs de Belleville qu'il occupoit, le centre au canal de l'Ourcq, et l'aile gauche vers Neuilly. Cette position étoit forte à cause du terrain coupé qui étoit à la droite; la hauteur de Montmartre dominoit la plaine située derrière le canal de l'Ourcq et renforçoit la position.

L'attaque se fit de la manière suivante : le corps du Prince Royal de Wurtemberg formant la colonne gauche marcha sur Vincennes; le général Rajewski attaqua Belleville; les gardes et les réserves étant placées sur la grande route de Bondy à Paris, le feld-maréchal Blücher fut chargé d'avancer sur la route de Soissons et d'attaquer Montmartre.

Toutes ces attaques réussirent. Le général Rajewski se mit en possession des hauteurs de Belleville. Ses troupes se distinguèrent dans les différentes attaques; le village de Pantin fut pris à la baïonnette; les hauteurs au-delà de Belle-

ville (la butte de Chaumont) furent conquises par les gardes prussiennes. Ces divers corps prirent 143 canons et firent beaucoup de prisonniers.

Pendant ces succès, le feld-maréchal Blücher fit son attaque sur Montmartre. Le régiment des hussards noirs prussiens fit une attaque extrêmement brillante sur une colonne ennemie et lui prit vingt canons.

N° L.

Proclamation de l'Impératrice Marie-Louise, en date du 3 avril 1814.

FRANÇOIS,

Les événemens de la guerre ont mis la capitale au pouvoir de l'étranger.

L'Empereur, accouru pour la défendre, est à la tête de ses armées si souvent victorieuses.

Elles sont en présence de l'ennemi sous les murs de Paris.

C'est de la résidence que j'ai choisie et des ministres de l'Empereur qu'émaneront les seuls ordres que vous puissiez reconnoître.

Toute ville au pouvoir de l'ennemi cesse d'être libre; toute direction qui en émane est le langage

de l'étranger, ou celui qu'il convient à ses vues hostiles de propager.

Vous serez fidèles à vos sermens. Vous écouterez la voix d'une Princesse qui fut remise à votre foi, qui fait toute sa gloire d'être françoise, d'être associée aux destinées du souverain que vous avez librement choisi.

Mon fils étoit moins sûr de vos cœurs aux temps de nos prospérités.

Ses droits et sa personne sont sous votre sauvegarde.

Blois, 3 avril 1814.

MARIE-LOUISE.

Par l'Impératrice-Régente :

Le ministre de l'Intérieur, faisant fonction de secrétaire de la régence,

MONTALIVET.

N° LI.

Dernier bulletin officiel de l'armée de Silésie, daté de Paris le 4 avril 1814.

Après la bataille de Laon l'armée eut besoin d'un peu de repos. Les troupes poursuivirent l'ennemi jusqu'à l'Aisne.

Le 12 mars, le lieutenant-général Comte de Saint-Priest attaqua Rheims, prit neuf canons et fit mille prisonniers. Le 13, l'ennemi dirigea sur ce point des forces supérieures. Le lieutenant-général Saint-Priest accepta la bataille, mais il fut obligé de céder à la supériorité de l'ennemi, après avoir éprouvé une perte de deux mille hommes et de onze canons. Lui-même fut grièvement blessé: Une partie de son corps se retira sur Châlons, une autre par Béry-au-Bac pour se réunir à l'armée de Silésie. Le 18 mars, l'armée marcha sur l'Aisne. Le général Tchernitcheff tourna l'ennemi, et, après une affaire de cavalerie où celle de l'ennemi fut culbutée, il le força à quitter l'Aisne.

Le 19, les corps d'York et de Kleist avancèrent jusqu'à Fisme. Le général Winzingerode se mit en possession de Rheims. Le corps de Sacken poussa à Vally, celui de Bulow sur

Soissons. Le 20, le corps de Sacken marcha sur Braine. Le 21, ceux d'York et de Kleist poursuivirent les maréchaux Marmont et Mortier à Culchy. Le corps de Bulow bloqua Soissons.

Le 22 mars, les corps d'York et de Kleist continuèrnt leur poursuite sur Château-Thierry. Le 25, ceux de Langeron, Sacken et Winzingerode se concentrèrent près de Rheims. Celui de Bulow continua le blocus de Soissons. Le général Winzingerode, avec huit mille chevaux, avança par Épernay et Vatry, en partie pour empêcher la jonction des maréchaux Marmont et Mortier avec l'Empereur Napoléon, en partie pour tomber sur les derrières de celui-ci.

L'on apprit, par les papiers d'un courrier intercepté, que Napoléon n'ayant pas réussi à percer à Arcis, marchoit de l'Aube sur Saint-Dizier. Le 24 mars, les corps de Langeron, Sacken et Winzingerode marchèrent à Châlons, ceux d'York et de Kleist rétablirent près de Château-Thierry le pont sur la Marne.

La grande armée, après avoir battu, les 20 et 21 mars, auprès d'Arcis, l'armée de Napoléon, continua à la poursuivre, et atteignit, le 24 mars, Vitry. Les maréchaux Marmont et Mortier qui, les 21 et 22, avoient passé la Marne à Château-

hierry, et qui ignoroient les événemens de veille, s'avancèrent le 24 jusqu'à Sondoi Sainte-Croix, dans le dessein de se réunir à l'armée de Napoléon. Voici l'ordre que donna alors le Prince de Schwarzenberg.

« Le général Winzingerode poursuivra Na-« poléon vers Saint-Dizier. La grande armée et « celle de Silésie marcheront à Meaux, où elles « se réuniront le 28 mars, pour de là se porter à « Paris. La grande armée prendra par Sézanne « et Coulommiers, celle de Silésie par Montmirail « et la Ferté-sous-Jouarre. »

Le 25 mars, la grande armée rencontra les maréchaux Marmont et Mortier, et les attaqua sur la grande route de Vitry à Sézanne.

L'armée combinée de Silésie avança de Châlons à Étoges. Pendant ce mouvement elle découvrit une division ennemie de cinq à six mille hommes qui marchoit de Bergères à Vatry. La cavalerie du corps du Comte de Langeron, commandée par le lieutenant-général de Korff, marcha en avant, et arrêta, par une canonnade, la colonne qui escortoit un convoi de munitions et de pain. A cette occasion un bataillon d'infanterie fut fait prisonnier, et l'on s'empara du convoi.

La cavalerie du corps de Sacken gagna du temps pour tourner par Pierre-Morin l'ennemi qui commençoit à se retirer vers Fère-Champenoise; elle le cerna entièrement. C'étoit la division ennemie de Pactod, ayant quinze pièces de canon: elle marchoit en colonnes serrées et faisoit un bon usage de son artillerie. Peu de pièces de notre artillerie à cheval avoient pu suivre le général Korff, et il étoit impossible d'y faire avancer l'infanterie. Cependant la grande armée avoit pris Fère-Champenoise et garni d'artillerie les hauteurs qui sont près de cette ville ; cette artillerie fit sur l'ennemi un feu si efficace qu'il se retourna et marcha vers le marais de Saint-Gond. Sur la plaine qui y conduit il fut vivement canonné et entouré par la cavalerie; il y eut plusieurs attaques par lesquelles les petites masses et l'artillerie furent successivement prises. Une grande masse d'infanterie avoit presque atteint le marais de Saint-Gond, mais une attaque de cavalerie la hacha ou la prit, de manière qu'il n'en échappa pas un seul homme. LL. MM. l'Empereur de Russie et le Roi de Prusse assistèrent à cette attaque. Dans cette journée l'armée de Silésie fit prisonniers le général de division Pactod, deux généraux de division et environ quatre mille soldats et officiers; elle prit quinze canons et une

grande quantité de chariots de munitions, avec un convoi de pain.

La grande armée avoit battu le corps du maréchal Marmont, lui avoit pris beaucoup de canons, fait un nombre considérable de prisonniers. Les maréchaux Mortier et Marmont se retirèrent à Sézanne. Les généraux York et Kleist, qui ce jour-là étoient arrivés à Montmirail, avoient envoyé, le 25 mars, leur cavalerie vers Sézanne; suivant les rapports qu'on en a reçus, ils se mirent en route le 26 mars à la pointe du jour pour couper l'ennemi par le moyen de la Ferté-Gaucher. Ils trouvèrent cette ville occupée; mais ils en délogèrent l'ennemi, et le firent poursuivre à Coulommiers par le peu de cavalerie qu'ils avoient de disponible et par une brigade. A Coulommiers il fut encore une fois attaqué et perdit trois cents prisonniers et quelques chariots de munitions.

L'après-midi, les débris des corps de Marmont et Mortier se montrèrent marchant de Sézanne à Coulommiers. Les généraux York et Kleist firent jouer leurs batteries et forcèrent par-là les colonnes à quitter la chaussée pour se jeter dans les chemins de traverse qui conduisent à la Seine. Si ces corps avoient eu leur cavalerie sur ce point, il est probable que les restes des corps ennemis y auroient été exterminés.

Le 26 mars, les corps de Langeron, Sacken et Winzingerode étoient à Montmirail; le 27 à la Ferté-sous-Jouare. Ceux d'York et de Kleist arrivèrent à midi au pont de Triport; en chemin ils avoient attaqué et culbuté quelques bataillons qui revenoient de la Ferté, et qui perdirent encore quelques centaines de prisonniers.

Le général Emmanuel, du corps du général Langeron, s'étoit avancé à Triport avec les pontons pour deux ponts. L'ennemi vint de Méry pour en empêcher la construction; elle fut cependant achevée sous le feu de l'artillerie ennemie, et le passage eut lieu.

Nos avant-gardes avoient occupé les faubourgs de Meaux dès la nuit précédente.

Le 28 mars à quatre heures du matin, l'ennemi fit sauter à Meaux un magasin à poudre, après quoi il se retira à Claye. Les corps d'York et de Kleist attaquèrent Claye et délogèrent l'ennemi, et, après un combat vif qui se prolongea jusqu'à la nuit, ils prirent Villeparisis et Montsaigle. Pendant que cela se passoit, l'armée de Silésie défila par le pont de Triport.

Le 29 mars, la grande armée commença à passer par les ponts de Triport et de Meaux. Elle prit la grande route de Paris, pendant que

l'armée de Silésie se plaça sur la route de Senlis et sur la petite route de Méry à Paris.

Les maréchaux Marmont et Mortier, avec les restes de leurs corps, s'étoient approchés en marches forcées de Paris, par la route de Melun. Le soir ils étoient arrivés dans une position qui s'étendoit depuis Pantin et Belleville jusqu'à Aubervillers, et couvroit parfaitement Paris. La force de l'armée ennemie destinée à la défense de Paris étoit estimée à vingt-huit mille hommes.

Le 30 mars, l'ordre fut donné à la grande armée d'attaquer les hauteurs de Romainville et de Belleville, pendant que l'armée de Silésie prendroit Montmartre.

Le corps de Langeron formoit l'aile droite, ceux d'York et de Kleist formoient la gauche. Le corps de Winzingerode resta en réserve; celui de Sacken s'arrêta à Meaux; celui de Blülow étoit encore devant Soissons. Le feld-maréchal chargea le Comte de Langeron de prendre Aubervillers, de bloquer Saint-Denis si cette ville ne vouloit pas se rendre, de marcher avec le reste sur Clichy et d'attaquer Montmartre de ce côté-là. Les corps d'York et de Kleist durent attaquer cette montagne par les villages de la Villette et de la Chapelle.

L'attaque de la grande armée eut lieu à cinq heures du matin, près de Pantin; celle de l'armée de Silésie ne put s'exécuter qu'à onze heures, parce qu'on en reçut trop tard l'ordre.

Les villages de Romainville et de Pantin venoient d'être pris par la grande armée. L'ennemi occupoit la ferme le Rouvroy avec de l'infanterie, et il la soutenoit par une batterie de dix-huit pièces, très-bien placée. L'avant-garde, conduite par le général-major de Katzeler, prit la ferme, mais elle ne put avancer tant qu'on n'eut pas fait taire la batterie ennemie. L'artillerie nécessaire pour cela n'arriva qu'à trois heures avec le corps de Winzingerode.

Pour démasquer ce corps, ceux d'York et de Kleist avoient pris part à l'attaque faite par le corps du Comte de Langeron. Les réserves des grenadiers et une brigade des gardes de la grande armée venoient de faire, depuis Pantin, une attaque sur Paris, que S. A. R. le Prince Guillaume de Prusse soutint avec six bataillons et qui avoit obligé la batterie ennemie de la Villette à retirer son flanc droit, lorsque la réserve et l'artillerie des corps d'York et de Kleist prirent part à l'affaire et enfilèrent l'artillerie ennemie. L'ennemi se retira alors à la Villette; se voyant harcelé, il se retourna

et essaya une attaque de cavalerie, qui fut soutenue par de l'artillerie et de l'infanterie.

La cavalerie des corps d'York et de Kleist commençoit à se former à la ferme de Rouvroy; deux régimens de hussards prussiens allèrent à la rencontre de la cavalerie ennemie, la rejetèrent sur l'artillerie et l'infanterie ennemie, et chassèrent tout en déroute vers la Villette : l'artillerie ennemie fut prise.

Quatre bataillons de la réserve, que le général Comte Woronzoff avoit fait avancer, profitèrent de cet instant, entrèrent au pas de charge à la Villette, prirent dans les rues le reste des canons et culbutèrent tout jusqu'aux barrières de Paris. Sur la chaussée de Pantin, les gardes s'étoient aussi avancées jusqu'aux barrières de Paris. Il se présenta alors des parlementaires de l'ennemi, qui prièrent de suspendre les hostilités, parce que la ville de Paris vouloit se rendre. Ils furent conduits auprès de la personne des souverains qui se trouvoient près des barrières. Ceux-ci accordèrent une suspension d'armes de deux heures, pendant lesquelles la retraite de l'armée françoise seroit déterminée.

Pendant que cela se passoit, le corps de Langeron avoit continué son mouvement : ceux

d'York et de Kleist, entretenoient une canonnade fort vive et marchoient contre Montmartre; ils prirent la Chapelle, et allèrent attaquer Montmartre, lorsqu'on reçut la nouvelle de la suspension d'armes. Le Comte de Langeron, qui étoit encore plus éloigné, ne reçut cette nouvelle que lorsque son infanterie eut déjà atteint au pas de charge les hauteurs de Montmartre, et pris une vingtaine de canons. La grande armée avoit pris environ quarante canons.

On apprit que Napoléon s'étoit dirigé de Saint-Dizier à Bar-sur-Aube; mais que, trompé par la cavalerie du général Winzingerode qu'il prit pour la grande armée; il s'étoit retourné, et avoit, avec toutes ses forces, attaqué, le 27, le général Winzingerode près de Saint-Dizier. Dès-lors il étoit impossible qu'il arrivât avec son armée près de Paris avant le 5 avril.

L'armée combinée avoit une position d'où elle pouvoit bombarder Paris et prendre facilement les barrières défendues par de mauvaises palissades. D'après la convention qui fut signée avec le maréchal Marmont, l'armée ennemie dut avoir quitté Paris le 31 mars à sept heures du matin.

A cette heure-là toutes les barrières nous furent remises. A onze heures LL. MM. firent leur entrée. Partout se manifesta la haine du gouverne-

ment françois actuel, et le désir de la paix. Cette disposition des esprits donna lieu à l'établissement d'un gouvernement provisoire dont les déclarations ont amené la fin des hostilités ; l'armée françoise, dégagée du serment qu'elle avoit prêté à Napoléon Bonaparte, s'étoit soumise au gouvernement provisoire.

Saint-Denis se rendit le 31 mars avec sept pièces de canons et cinq cent cinquante hommes. A Paris on trouva beaucoup d'artillerie, ainsi que les canons que nous avions perdus dans les affaires de Montmirail et de Champ-Aubert.

Ainsi l'armée de Silésie a, dans une campagne de sept mois et demi, livré six grandes batailles, dont trois seule, et trois avec la grande armée, ainsi que huit actions moins importantes et un grand nombre d'affaires ; fait plus de quarante-huit mille prisonniers, et pris quatre cent vingt-un canons en rase campagne, et onze dans des places fortes.

Nº LII.

Force des armées allemandes réunies contre la France.

Nota. Le tableau suivant, qui n'est pas officiel, mais qui est authentique, ne renferme que les troupes des puissances qui formoient anciennement la Confédération

du Rhin, par conséquent celles de l'Autriche et de la Prusse n'y sont pas comprises. L'on n'y a pas compris la *landwehr* ou levées extraordinaires qui ont été organisées dans la plupart des états allemands, et qui devoient s-monter à la même quantité que les contingens primitifs.

Premier corps, composé de Bavarois, commandé par le Comte de Wrede, et faisant partie de l'armée autrichienne du Prince de Schwarzenberg.		hom. 36,00
Deuxième corps, faisant partie de l'armée du nord de l'Allemagne, et composé des contingens de		
Hanovre.	20,000	
Brunswick..	6,000	
Oldenbourg.	1,500	
Les villes hanséatiques.	3,500	
Mecklembourg-Schwerin.	1,900	
		32,9
Troisième corps, commandé par le Duc régnant de Saxe-Weimar, et composé des contingens		
Du royaume de Saxe.	20,000	
De Saxe-Weimar.	800	
De Saxe-Gotha.	1,100	
De Schwarzbourg.	650	
D'Anhalt.	800	
		23,3
		92,2

		hom.
	Ci-contre. . .	92,250
Quatrième corps, composé de troupes de Hesse-Cassel, et commandé par le Prince électoral de Hesse, faisant partie de l'armée du feld-maréchal Blücher, et fort de		12,000
Cinquième corps, commandé par le Duc de Saxe-Cobourg, faisant partie de l'armée du feld-maréchal Blücher. Il est composé des contingens suivans :		
Berg.	5,000	
Waldeck.	400	
Lippe.	650	
Nassau.	1,680	
Saxe-Cobourg.	400	
Saxe-Meiningen.	300	
Saxe-Hildburghausen.	200	
Mecklenbourg-Strélitz.	600	
		9,230
Sixième corps, commandé par le Prince Philippe de Hesse-Hombourg, faisant partie de la grande armée, et composé des contingens suivans :		
Wurzbourg.	2,000	
Darmstadt.	4,000	
Francfort et Isenbourg.	2,800	
La Maison Reuss.	450	
		9,250
		122,730

		hom.
De l'autre part....		122,730
Septième corps, composé de Wurtembergeois, et commandé par le Prince Royal de Wurtemberg, fait partie de la grande armée. Il est de		12,000
Huitième corps, commandé par le Comte de Hochberg, et faisant partie de la grande armée, est composé des contingens suivans:		
Bade..................	10,000	
Hohenhollern.............	290	
Lichtenstein.............	40	
		10,330
TOTAL.........		145,060

Et avec la levée en masse, près de 300,000 hommes.

EXPOSÉ

DE LA CONDUITE DU GOUVERNEMENT FRANÇOIS ENVERS LA PRUSSE DEPUIS LA PAIX DE TILSIT (1).

Des discussions importantes avoient amené, en 1806, la guerre entre la France et la Prusse. Le traité de Tilsit, conclu le 9 juillet 1807, termina une lutte aussi inégale que malheureuse. La Prusse acheta, par des sacrifices énormes, la paix qui devoit mettre un terme aux maux des vaincus, des bornes aux prétentions du vainqueur.

Cette condition fondamentale de tous les traités de paix conclus entre les nations civilisées n'étoit rien aux yeux du gouvernement françois. Il resta encore long-temps, et avec encore plus d'animosité, en état de guerre contre la Prusse; la seule différence consista en ce que le mot de paix procuroit à ce gouvernement l'avantage de n'éprouver aucune résistance. Lorsqu'enfin le

(1) Cet exposé renferme une foule de faits entièrement inconnus au public françois, auquel ils paroîtroient sans doute incroyables, s'ils n'étoient appuyés sur des pièces justificatives qui ne permettent aucun doute.

que ne l'avoient fait la guerre et le traité de paix, le maréchal Soult et les autres généraux qui commandoient les troupes françoises imaginèrent encore de nouveaux sacrifices à exiger de ce pays, comme conditions nécessaires de l'évacuation finale. Voici les plus remarquables.

L'article 16 du traité de Tilsit avoit établi entre la Saxe et le grand-duché de Varsovie une route militaire qui traverseroit les états prussiens. Mais le maréchal Soult demanda aussi une route commerciale pour les produits de l'agriculture et du commerce de la Saxe et du grand-duché, de même que l'établissement de postes saxonnes le long de cette route, et des exemptions très-considérables pour le passage de ses produits et la navigation des étrangers par les canaux et les rivières de l'intérieur de la Prusse. Pour prévenir tout délai à l'évacuation de ces provinces, le Roi fut obligé de condescendre à ces demandes, quelque mal fondées qu'elles fussent, et de faire signer à Elbing la convention onéreuse du 13 octobre 1807.

Les articles 2 et 3 du traité de Tilsit, qui régloient les limites entre le grand-duché de Varsovie et les provinces restées à la Prusse, n'avoient pas distrait de la Vieille-Prusse le cercle de Michélau pour le donner au territoire du grand-duché,

ai fait dépendre l'évacuation de la Prusse de la fixation finale des limites. Le maréchal Soult n'en présenta pas moins le projet d'une seconde convention, qui offroit une démarcation des frontières uniquement avantageuse au grand-duché de Varsovie, auquel on donnoit le cercle de Mi-hau. Le maréchal insista sur cette condition, le Roi, pour n'entraver en rien ce qui pouvoit duire à l'évacuation du pays, consentit en- à cette fixation des limites. La convention ive à cette cession d'un cercle considérable gnée à Elbing le 10 novembre 1807. On y aussi une clause qui confirmoit une do-, faite peu de temps avant le traité de Tilsit, l'Empereur Napoléon au Prince de Neufchâ-et au maréchal Mortier, de certains domaines s dans les états prussiens; le Roi passa éga-t par-dessus cet objet, quoiqu'il en dût lter de grands embarras pour l'administration rieure.

L'article 2 du traité de Tilsit avoit nommé-t désigné la Nouvelle-Silésie comme devant au Roi de Prusse. En opposition directe à ité, le maréchal Soult demanda la réunion e pays au grand-duché de Varsovie. Le Roi, arriver au but, objet de ses vœux, crut de- aussi accorder ce point; il céda donc, par

la susdite convention du 10 novembre 180
cette possession non moins importante que l
gitime.

L'article 19 du traité de Tilsit avoit donné à la ville de Dantzig un district de deux lieues de diamètre à partir de son enceinte. Mais pendant que ce traité se négocioit, le général Rapp, gouverneur françois de Dantzig, avoit, avec les députés de cette ville, mais sans appeler personne pour la Prusse, arrêté une espèce de convention par laquelle le territoire de Dantzig fut fixé à deux lieues de diamètre, à partir, non de l'enceinte réelle de cette ville, mais du point extrême de ses fortifications. Le maréchal Soult insista sur ce point, en présentant le projet d'un accord particulier entre la France, la ville de Dantzig et la Prusse. Cette puissance fut à la fin obligée de céder, pour la ligne de démarcation entre ses états et la ville de Dantzig, telle qu'elle fut déterminée par une troisième convention conclue à Elbing le 6 décembre 1807.

L'évacuation des provinces prussiennes n'eut cependant pas lieu, malgré ces preuves répétées de la condescendance de la Prusse, demandées pour l'exécution complète d'un traité de paix qui ne les avoit pas exigées. Un point important restoit encore à remplir, celui qui faisoit rée

it la seule condition à laquelle le traité eût ché l'évacuation.

La convention du 12 juillet 1807 avoit, conforment à l'article 28 du traité de Tilsit, réglé cette condition : « Que les contributions de erre mises sur le pays devoient être acquittées, entendu qu'elles devoient être regardées me acquittées lorsque des sûretés suffisantes oient été reconnues valables par l'intendant ral de l'armée françoise, et qu'il seroit aussi ndu que toute contribution non connue liquement avant l'échange des ratifications la paix seroit nulle et de nulle valeur.

Roi avoit, dès le principe, établi à Berlin une ission pour mettre le traité de paix en exécu- et l'avoit chargée de s'occuper, avant tout, de cette affaire des contributions avec l'intengénéral. Les innombrables et interminables ultés que cet intendant mettoit dans cette afet les prétentions toujours croissantes et imibles à remplir qu'il élevoit sans cesse, engagèle Roi à envoyer, au commencement du mois vembre 1807, son frère le Prince Guillaume usse à Paris et à l'accréditer auprès de l'Empedes François, afin d'y lever tous les obstacles, mettre la dernière main au rétablissement plet de la bonne intelligence entre les deux

cours. La négociation du Prince ne fut pas plus heureuse. D'après la stipulation du traité de Tilsit mentionnée plus haut, rien n'auroit été plus aisé que d'établir le compte des sommes que la Prusse devoit à la France. Il s'agissoit simplement de connoître les contributions de guerre mises sur le pays jusqu'au 12 juillet 1807, ce qui en avoit été payé, et de s'entendre sur les livraisons faites à l'armée françoise qui devoient être portées en déduction.

Conformément à ces bases, la commission de la paix établie à Berlin régla le solde à 19 millions de francs.

Mais le compte de l'intendant général porta le montant des contributions de guerre exigibles, y compris les revenus du pays arriérés jusqu'au 12 juillet 1807, à la somme énorme de 154 millions et demi, et n'accorda là-dessus qu'une déduction de 35 millions et demi comme étant déjà payés, de sorte que son compte présentoit un solde de 119 millions, ce qui formoit une différence de 100 millions de francs avec celui de la commission. On obtint cependant encore une diminution, et la somme fut enfin réduite par l'intendant général à 112 millions, dont il demandoit le paiement avant d'effectuer l'évacuation du pays. Pour en finir en une fois, et pour procurer au moins à la malheureuse Prusse le bienfait du repos, le Roi autorisa la

ommission à reconnoître ce solde. Mais alors s'élevèrent des difficultés nouvelles et plus accablantes encore, relativement au mode de paiement et aux sûretés demandées par l'intendant. Enfin le 8 mars 1808 la commission arrêta avec lui un projet de convention qui fut aussitôt envoyé à Paris pour y être soumis à l'approbation de l'Empereur. Ce commencement fit concevoir des espérances ; mais elles ne se réalisèrent pas, malgré les instances les plus pressantes du Prince Guillaume. L'Empereur ne cacha pas au Prince qu'il faisoit uniquement dépendre *l'évacuation de la Prusse de ses autres combinaisons politiques*. (Elle ne tenoit donc pas à l'exécution des traités !) Durant les retards qu'éprouvoit constamment la négociation du Prince, qui voyoit qu'on inventoit chaque jour de nouveaux subterfuges, la malheureuse Prusse succomboit sous le poids de la guerre, quoiqu'en pleine paix. Les souffrances, la misère, le désespoir de la nation, montèrent au comble.

Il entra enfin dans les combinaisons politiques de l'Empereur de promettre l'évacuation de la Prusse, mais seulement à un prix qui devoit épuiser le reste des forces du pays. Le ministre des relations extérieures de l'Empereur proposa, vers la fin d'août, au Prince Guillaume un projet

de convention dans laquelle, bien loin d'adopter le compte définitif de l'intendant général, le montant des contributions à payer par la Prusse s'élevoit à 154 millions et demi, par conséquent à 42 millions de plus que l'intendant n'avoit exigé dans son projet de convention, sans que l'on pût trouver à cette énorme augmentation d'autre motif qu'une haine implacable contre la Prusse. Il seroit trop long de suivre en détail la marche de cette pénible négociation, de toutes les représentations et demandes faites par le Prince et par l'envoyé du Roi, ainsi que de toutes les propositions produites d'un autre côté par les ministres de l'Empereur, et qui différoient très-peu entre elles. Le résultat fut que l'Empereur insista non-seulement sur le paiement de l'arriéré de la contribution de guerre, mais encore sur celui des revenus du pays, même postérieurement à l'époque du 12 juillet 1807, et sur la continuation de l'occupation du pays par l'armée françoise; comme si les délais qu'avoit éprouvés le règlement de cette affaire d'intérêt, fussent provenus, non de la haine, des retards et des prétentions excessives de la France, mais de la mauvaise volonté du gouvernement prussien, qui pourtant, dans l'état d'oppression où il se trouvoit, ne devoit désirer rien avec plus d'ardeur que d'en venir à un arrange-

final. Ces arrérages furent enfin calculés à
aillions, et le ministre de l'Empereur cita
ie un exemple de générosité de son maître
iise de 30 millions qu'il accorda à la Prusse.
ernier mot fut qu'il falloit payer 140 millions.
rénement inattendu (1), qui n'avoit aucun
ort avec cette négociation, fournit un pré-
d'ajouter encore aux rigueurs exercées
e la Prusse. On fixa au Prince, au milieu
maces les plus positives, un terme péremp-
de quelques jours, pour accepter ou pour
r entièrement le projet de convention qui
oit été proposé. Personne ne pouvoit douter
refus n'entraînât sur-le-champ la ruine de
narchie prussienne.

Prince se vit donc forcé de signer, le 8 sep-
é, avec le comte de Champagny, ministre
mpereur, la convention qui devoit rendre
isse à son Roi et mettre enfin un terme à
uffrances, mais au prix de sacrifices nou-
et accablans.

moindres de ces sacrifices étoient :

réduction de l'armée prussienne à quarante-

---

affaire si connue de la lettre du ministre M. de

deux mille hommes; ce nombre ne devoit pas être augmenté avant un laps de dix ans;

La remise des forteresses de Glogau, Stettin et Custrin aux troupes françoises. La première place leur devoit rester jusqu'au paiement de la moitié, les deux autres jusqu'à celui du reste de la contribution;

L'entretien de dix mille hommes de troupes françoises en garnison dans ces places, et la fourniture des besoins de siége pour six mois dans chaque forteresse;

L'établissement de sept routes militaires et d'étapes dans le pays situé entre les trois places, le grand-duché de Varsovie, la Saxe, Dantzig et Magdebourg;

La cession d'un territoire de deux mille toises autour de la citadelle de Magdebourg sur la rive droite de l'Elbe.

Mais la condition la plus accablante fut celle qui fixa les arrérages des contributions de guerre et des revenus à payer à la France, à la somme énorme de cent quarante millions de francs, et un mode de paiement extrêmement onéreux. Le Roi vit avec douleur l'impossibilité d'acquitter une somme si prodigieuse dans les termes prescrits avec les ressources d'un état épuisé, après que, durant et depuis la guerre, tous les revenus du pays avoient été

versés dans des caisses étrangères, que les habitans avoient été ruinés par des réquisitions excessives et des fardeaux extraordinaires de toutes les sortes, et que l'industrie nationale, à cause de la stagnation totale du commerce, ne pouvoit aider aux besoins de l'état. En conséquence le Roi envoya en octobre 1808 son ministre du cabinet Comte de Goltz à l'Empereur des François, qui étoit alors à Erfurt avec l'Empereur de Russie, pour lui exposer de la manière la plus pressante le véritable état des choses. Ce fut grâce à l'intervention de l'Empereur Alexandre que Napoléon consentit à une diminution de vingt millions sur les cent quarante millions.

Le gouvernement prussien fit remettre, le 5 novembre 1808, au receveur général des contributions près l'armée françoise, les titres nécessaires pour assurer le paiement des cent vingt millions de francs ; savoir, cinquante millions en lettres de change, et soixante-dix millions en obligations provinciales qui, dans six mois, devoient être échangées pour des cédules hypothéquaires des domaines. Pour constater cette remise, et hâter l'exécution finale et entière de la convention de Paris du 8 septembre, il en fut conclu une nouvelle à Berlin le 5 novembre 1808, entre le Comte de Goltz et M. l'intendant général Daru.

Enfin les états prussiens, à l'exception des trois places sur l'Oder, furent évacués : savoir, les provinces entre la Vistule et l'Oder le 22 novembre, et celles de la rive gauche de l'Oder le 5 décembre. La remise des caisses et de l'administration aux autorités prussiennes eut lieu le 15 novembre 1808 (1).

La Prusse fut encore obligée de conclure ensuite avec la France, le 12, le 28, le 29, le 30 novembre 1808, et le 22 février 1809, cinq conventions pour régler l'approvisionnement de Glogau, de Stettin et de Custrin, fixer la ligne de démarcation autour de ces places, installer des postes françoises entre elles, et établir les routes militaires, les lieux d'étapes, et tout ce qui avoit rapport à la marche et à l'entretien des troupes françoises dans le pays.

Rendu à ses états, le Roi ne s'occupa, après le départ des François, que de guérir les plaies de la nation, et d'assurer, surtout par sa bonne intelligence avec le gouvernement françois, le repos et

(1) Ce fut à cette époque que les prisonniers de guerre prussiens retenus en France, qui, d'après l'article 29 du traité de Tilsit auroient dû être rendus depuis longtemps, obtinrent leur liberté. Ils revinrent dans leur patrie au commencement de 1809, au nombre de quinze mille hommes.

bonheur que son peuple attendoit de sa solliude paternelle. En remplissant avec la fidélité la us scrupuleuse les obligations que lui avoient posées le traité de Tilsit et tant de conven-ns qui l'avoient suivi, il ne négligea aucune casion et n'épargna aucun sacrifice pour plaire u gouvernement françois et le convaincre de la ncérité de ses efforts. Mais il s'en fallut de beau-oup que l'Empereur des François se proposât de endre la pareille, que ce monarque, qui par sa puissance se croyoit au-dessus de ses propres devoirs, tînt sa parole envers la Prusse dans plusieurs circonstances essentielles, et qu'enfin il cessât de faire du mal à une nation qui avoit essayé sans succès de s'opposer aux vastes desseins de son ambition.

Entre tant d'actes arbitraires et violens dont la Prusse a eu à se plaindre, elle ne peut oublier la convention de Bayonne, malheureusement trop fameuse (1), qui avoit été conclue entre la France et le gouvernement du grand-duché de Varsovie, après une négociation conduite avec le plus grand secret, pendant même que le Prince Guillaume en suivoit ouvertement une pour rétablir l'harmonie entre la France et la Prusse. La convention

(1) Cette convention n'a jamais été publiée en France.

use que fût cette modification, cependant, mme elle se rapportoit expressément aux clauses traité de Tilsit, elle laissoit au moins intacte garantie solennellement assurée par ce traité ux propriétés des particuliers et des établissemens prussiens dans le grand-duché de Varsovie ; elle ne pouvoit donc concerner que les créances du Roi, c'est-à-dire, des caisses d'état, qui administrent les biens de la couronne, mais nullement celles des établissemens publics qui n'administrent que les biens des particuliers.

Malgré cette garantie du traité de paix et même avant la convention du 8 septembre, le Roi de Saxe, grand-duc de Varsovie, avoit fait mettre sous le séquestre, comme biens échus à la couronne, tous les capitaux des sujets prussiens et des établissemens publics existans dans le grand-duché, c'est-à-dire, non-seulement les capitaux de la banque, de la société du commerce maritime, de la caisse générale des veuves, de la caisse des veuves des militaires, du grand hôpital des orphelins de Potsdam, des hôpitaux, des maisons de correction, des caisses des droits judiciaires, des églises, des fondations pieuses, des universités, des écoles, etc. ; mais encore beaucoup de capitaux appartenans à des particuliers, sur le simple soupçon qu'ils étoient les agens ou

les prête-noms de la banque de Berlin. Quelque violente et hostile que fût cette mesure, on l'appuyoit sur la convention particulière conclue à Bayonne le 10 mai 1808 entre le Roi de Saxe et l'Empereur des François. Cet acte n'a jamais été communiqué officiellement au gouvernement prussien. On a cependant appris qu'en vertu de l'article 2, « Tout ce qu'on appeloit les créances « réservées (ou prussiennes) et qui suivant la note « de l'intendant général de l'armée françoise, se « montoient à 43,466,200 francs 51 centimes de « capital et quatre millions d'intérêts arriérés, « ainsi que celles qu'on pourroit découvrir par « la suite, étoient cédées par l'Empereur des Fran- « çois au Roi de Saxe, comme Grand-Duc de « Varsovie, pour améliorer les finances du grand- « duché, et qu'en échange le Roi de Saxe pro- « mettoit de verser dans les caisses de l'Empereur « la somme de vingt millions de francs. »

Deux monarques procédoient ainsi à la vente et à l'achat de la propriété d'un troisième souverain voisin et ami; et les employés du gouvernement du grand-duché reçurent ordre de rechercher soigneusement cette propriété, comme si elle eût été sans maître ou eût appartenu à un malheureux proscrit. Ces employés s'acquittèrent de leur commission avec un acharnement

mple. On publia à Varsovie, le 13 dé-
1808, une liste de

	écus.	gros.
prussiens confis- i se montoit à. . . .	11,314,769	5
nars 1811, une se- liste de	7,509,327	17
	18,824,096	12
nai, parut une troi- liste par laquelle di- apitaux, portés pré- ment par double oi, étoient déduits de ame précédente. . .	1,805,140	2
t par conséquent. .	17,018,956	20 (1)

somme de capitaux prussiens existans grand-duché de Varsovie, dont la portion as considérable étoit réellement la pro- lu Roi de Prusse, et dont le reste étoit stablement celle d'établissemens publics ujets prussiens, fut donc mise sous le sé- et confisquée, ou menacée de l'être (2).

iviron 64 millions de francs.

gouvernement du grand-duché de Varsovie, 'appui de la France, et irrité par quelques me-

La consternation se répandit dans des milliers de familles honnêtes, parmi des veuves, des orphelins qui avoient placé leur fortune dans la Prusse méridionale, lorsque la justice et la civilisation y régnoient encore, et que rien ne faisoit pressentir un tel excès de barbarie. On écouta de sang froid les plaintes touchantes de tant de personnes, les protestations solennelles des établissemens prussiens, la voix du mécontentement universel. En vain le gouvernement prussien fit

---

sures prises à cette époque de souffrance par le gouvernement prussien contre la plus criante injustice, ajouta encore des rigueurs à celles que l'on exerçoit. Il déclara, par un décret du 6 janvier 1809, toutes les créances prussiennes, même celles des particuliers sans exception, comprises dans le séquestre. Cette

	écus.	gros.
mesure atteignit des capitaux dont le montant s'élevoit à	7,371,529	00
et qui étoient la propriété véritable de particuliers. Cette somme jointe à celle de	17,018,956	20
compris sur la liste de Bayonne, présentoit un total de	24,389,485	20

ou environ 90 millions de francs.

Le gouvernement saxon du grand-duché de Varsovie a cependant par la suite retiré ce décret, par une convention particulière conclue avec la Prusse le 10 septembre 1810.

tre les représentations les plus pressantes: à Paris on renvoyoit à Dresde et à Varsovie, et là on s'excusoit en alléguant les obligations contractées avec la France. Enfin la Prusse proposa à Dresde et à Varsovie de grands sacrifices; d'abord la somme de dix millions de francs qu'elle consentoit à acquitter, ensuite celle de vingt millions égale à celle que le grand-duché avoit payée à la France, et plus tard la cession de tous les fonds et de tous les capitaux qui dans le grand-duché appartenoient réellement à la banque de Berlin et au commerce maritime, et qui se montoient à huit millions d'écus, le tout afin d'obtenir la levée du séquestre mis sur les capitaux des autres établissemens publics et des particuliers, compris à tort dans la catégorie des capitaux de la banque.

L'humanité du Roi de Saxe ne pouvant se prêter entièrement à l'injustice criante à laquelle on l'avoit entraîné, il a en 1811 affranchi de la confiscation les capitaux de la caisse générale des veuves, de quelques petits établissemens et de la caisse des invalides; mais ces derniers avoient déjà été exceptés par l'intendant général françois même. Mais la crainte de se compromettre envers la France a été cause qu'on n'a jamais pu engager le Roi, même en retour des grands sacrifices proposés par la Prusse, à prononcer la levée

générale de la confiscation des capitaux mis sous le séquestre. Quant aux particuliers prussiens dont les créances avoient été mises sous le séquestre, parce qu'on regardoit ces particuliers comme les prête-noms de la banque, le Roi de Saxe avoit en outre fait déclarer qu'il libéreroit de la confiscation tous les capitaux qui, au moyen de preuves en règle, seroient reconnus pour appartenir réellement à des particuliers. Mais il étoit trop difficile d'obtenir ces preuves formelles, et le succès que l'on en pouvoit espérer étoit trop incertain pour que beaucoup de personnes pussent faire valoir leurs droits. Les capitaux de la caisse générale des veuves, et de quelques petits établissemens publics rayés de dessus la liste de la convention de Bayonne, s'élevèrent à peine à deux millions d'écus. Il resta donc sous le séquestre du gouvernement du grand-duché de Varsovie quinze millions d'écus propriété prussienne, et chacun sait que la caisse générale des veuves et les autres propriétaires des capitaux dégagés n'ont pas obtenu la faculté d'en disposer, ni d'en percevoir les intérêts, grâce à la mauvaise foi de leurs débiteurs de Varsovie, grâce à l'anarchie générale dont le grand-duché étoit redevable à la France.

Ce sont des blessures qui saigneront encore

long-temps; elles imprimeront une tache indélébile à la mémoire de ceux qui, au moyen de la convention de Bayonne, ont pu égarer un Prince naturellement bon et juste jusqu'à répandre des semences de dissensions perpétuelles entre ses états et la Prusse, et à vouloir achever la ruine de cette monarchie.

Parmi les nouveaux rapports établis entre la France et la Prusse, aucun n'a entraîné cette dernière puissance à donner à la première autant de preuves d'une soumission humiliante, et à exercer autant de rigueurs contre des hommes innocens, que son accession à ce qui a été appelé le système continental. L'histoire jugera ce système de l'Empereur Napoléon, qui, sans marine, crut pouvoir combattre la puissance commerciale de son ennemi par des prohibitions et par l'appauvrissement de ses amis. Il ne sera question ici que des faits qui ont rapport à la Prusse.

L'article 27 du traité de Tilsit porte que « jusqu'au jour de l'échange des ratifications du futur traité de paix définitive entre la France et l'Angleterre, tous les pays de la domination de S. M. le Roi de Prusse seront, sans exception, fermés à la navigation et au commerce des Anglois. »

Quoique le Roi désirât avec raison qu'au moins les vaisseaux prussiens qui se trouvoient alors

dans les ports anglois ou en mer, surtout ceux qui étoient chargés de blé si nécessaire pour l'entretien des troupes françoises, eussent le temps et le moyen de revenir, et que l'Angleterre ne fût pas provoquée trop tôt à s'enrichir des dépouilles du commerce prussien, les ports des états du Roi n'en furent pas moins fermés aux Anglois par une ordonnance formelle donnée à Memel le premier septembre 1807, et confirmée le 9 par une instruction pour les tribunaux maritimes. Mais à Paris on ne trouva pas cette mesure suffisante, car le Moniteur en témoigna du mécontentement et de la méfiance. Il fallut que le gouvernement prussien, dans une ordonnance très-détaillée du 11 juin 1808, déterminât avec précision les règles que l'on auroit à observer pour surveiller avec plus d'exactitude l'importation, l'exportation, le transit des marchandises et le commerce intérieur, et pour arrêter tout commerce et toute communication avec l'Angleterre. En 1808 il établit dans tous les ports, et en 1810 dans plusieurs villes commerciales de l'intérieur, des commissaires de commerce dont l'unique fonction étoit d'exercer cette surveillance et d'agir de concert avec les consuls françois dans les villes maritimes pour la mise à exécution du système continental. Il supporta ensuite avec pa-

tience les prétentions et l'arrogance de la plupart de ces consuls ; ils croyoient que leur mission ne consistoit qu'à entraver, comme autorités indépendantes, le peu de commerce qui n'étoit pas encore interdit, à le calomnier et à compromettre l'intérêt d'un pays qui les avoit reçus amicalement, et aux dépens duquel ils s'enrichissoient. Dans tous les cas d'infraction, le Roi n'hésitoit pas à appliquer contre ses sujets toutes les mesures de rigueur, telles que confiscations, amendes, emprisonnement, car, dans l'espoir de satisfaire le gouvernement françois, il se résignoit à voir périr totalement son commerce jadis si florissant, et tarir les dernières ressources de l'état. Mais l'Empereur étoit excessivement difficile à contenter quand il s'agissoit de son système favori, et, pour lui donner encore plus d'extension, il exigeoit continuellement de nouveaux sacrifices.

Il arriva que, par suite de ces demandes, le gouvernement prussien fut obligé, par son ordonnance du 11 juin 1808, de diriger contre la Suède les lois prohibitives qui à Tilsit n'avoient été demandées que contre l'Angleterre.

Le gouvernement prussien fut encore forcé de prononcer, par son ordonnance du 9 mars 1810, la confiscation contre toutes les denrées coloniales trouvées sur un navire qui viendroit d'un port

européen quelconque, sans aucune distinction, ou de tout pays ou de toutes colonies des Indes orientales ou occidentales, avec lesquels la France n'auroit aucune relation amicale ou commerciale.

Il fallut que par son ordonnance du 19 juillet 1810 il fermât aussi ses ports aux navires des États-Unis d'Amérique, et comme il crut pouvoir au moins, par une déclaration du 5 août suivant, modifier un peu l'effet rétroactif de cette mesure inattendue pour ses sujets, il se vit contraint, par une réquisition du gouvernement françois, de retirer, le premier novembre, une modification si juste.

Il fut enfin obligé d'adopter le fameux impôt continental que l'Empereur des François établit par son tarif de Trianon du 5 août 1810, et par un décret du 10 octobre suivant, sur toutes les denrées coloniales qui, provenant de confiscations faites dans les ports ou de prises faites en mer par des états voisins, ou d'un commerce permis par les licences françoises, seroient introduites dans les états prussiens; cependant toutes les autres denrées coloniales arrivant par mer devoient, sans autre recherche sur leur origine, être considérées comme provenant du commerce anglois, et en conséquence confisquées. Ce tarif, dont les

droits pour les marchandises les plus précieuses s'élevoient au moins au-delà de la moitié et même des deux tiers de leur prix ordinaire (1), et dont ce renchérissement extraordinaire devoit diminuer la consommation, et par conséquent le commerce, fut préconisé par la France comme le meilleur moyen de combattre victorieusement l'Angleterre par son côté vulnérable. Mais il eût à l'instant anéanti le commerce, si l'on n'eût pas cherché à apporter dans l'exécution tous les adoucissemens compatibles avec le système et le modèle de droits prescrits par la France. Le gouvernement prussien exigea le tarif, mais supprima par contre les anciens droits de consommation; il ne l'exigea pas sur les matières premières nécessaires aux manufactures du pays, ni sur les marchandises de transit, et pour le paiement il accorda aux négocians des facilités avantageuses.

Le système continental se déploya dans toute

(1) Par exemple, pour un quintal de café, dont le prix ordinaire, non compris les anciens droits du pays, étoit, au mois d'août 1810, de 94 écus 12 gros, l'impôt continental se montoit à 52 écus 12 gros. Coton du Brésil, de Surinam, etc... prix, 158 écus, impôt, 105 écus; sucre brut, prix, 41 écus, impôt, 39 écus; cacao, prix, 98 écus 13 gros, impôt, 130 écus. Le thé seul étoit favorisé, et son prix modéré.

sa rigueur dans l'automne de 1810. La France fit déclarer « qu'il n'y avoit plus de vaisseaux « neutres, que les pavillons jusqu'alors neutres « ne couvroient dans la réalité que des navires « qui faisoient le commerce pour l'Angleterre, « et naviguoient avec des licences angloises; que « ces navires devoient par conséquent être regar« dés comme venant des ports d'Angleterre : que, « lors même qu'ils étoient munis de certificats de « consuls françois et de licences françoises, on ne « devoit ajouter aucune foi à ces pièces; que toutes « les denrées coloniales, de quelque lieu et de « quelque manière qu'elles arrivassent, n'étoient « que des marchandises angloises, et devoient par « conséquent être mises sous le séquestre et con« fisquées. » Il se répandit en même temps le bruit que des troupes françoises entreroient subitement dans les principales villes commerçantes d'Allemagne pour mettre à exécution les principes professés dans cette notification, et faire une chasse générale des denrées coloniales. Cela eut lieu en effet le 22 octobre 1810 à Francfort, dans les villes hanséatiques et dans le Mecklenbourg. On n'étoit pas non plus sans inquiétude sur les côtes de la Prusse le long de la mer Baltique, où un commerce bien permis par la nature et favorisé par un grand nombre de circonstances locales n'avoit

pu être entièrement supprimé. Ce n'étoit plus assez pour le gouvernement prussien d'avoir donné à ses employés les ordres les plus précis et de se conformer avec une ponctualité extrême aux principes du système continental ; il fallut encore qu'il donnât un grand exemple de cette sévérité, afin de prévenir toutes les mesures de la France qui eussent pu augmenter la crise.

En conséquence, le Roi, par son ordonnance du 28 octobre 1810, commanda aux autorités locales de mettre sur-le-champ sous le séquestre toutes les denrées coloniales, et toutes les marchandises regardées comme angloises, qui se trouvoient dans le pays ou qui y arriveroient, d'en dresser des états, de rechercher très-rigoureusement leur origine, afin que, si leur entrée étoit prohibée, elles fussent confisquées, et dans le cas contraire soumises à l'impôt continental, soit qu'elles fussent destinées au transit, ou bien à la consommation intérieure. La légation françoise à Berlin remit, le même jour auquel le Roi signa à Potsdam cette ordonnance, une note pour se plaindre de la manière la plus formelle de ce que le commerce anglois n'étoit pas encore assez réprimé en Prusse, et pour insister sur l'application la plus sévère du tarif, et en général sur la coopération vigoureuse de la Prusse à toutes les mesures

pour une somme égale à cette valeur, en y comprenant les frais de transport, et que cette quittance seroit reçue en déduction des sommes dues encore à la France par la Prusse. L'Empereur ratifia cette convention, en rejetant trois articles proposés par la Prusse, et donna à entendre que la fixation du prix peu avantageux pour la France l'avoit quelque temps fait hésiter à donner sa ratification. Certes, la Prusse n'eût pas mieux demandé que d'être dispensée de cette estimation, de cette vente et de cette confiscation. Les avantages graduels, mais sûrs et inappréciables d'un commerce libre, et de la confiance des sujets dans l'équité du gouvernement, lui étoient plus précieux que cette mesure exagérée. Au reste, l'on n'a terminé qu'au commencement de 1812, à Magdebourg, la livraison des cargaisons confisquées et vendues.

La sollicitude de l'Empereur à protéger le continent contre l'Angleterre, par la destruction totale de son commerce d'importation en denrées coloniales et en marchandises angloises, s'étendit enfin à l'exportation des productions du continent elles-mêmes. Prétextant le désir de favoriser cette exportation, et seulement pour empêcher que par ce moyen l'Angleterre ne pût, sans des sacrifices considérables, se procurer les

choses de première nécessité, l'Empereur des François fit, en juillet 1811, sommer le gouvernement prussien d'adopter un tarif de droits qu'il avoit d'établir en France sur l'exportation du blé et du bois de construction. Il fallut que la Prusse, par une ordonnance du 26 juillet 1811, fixât le droit d'exportation sur ces articles à trente-deux écus douze gros par last; mais par suite elle fut autorisée à réduire, le 2 août 1811, ces droits exorbitans à seize écus six gros pour le froment, et à huit écus trois gros pour le seigle et les autres grains. Mais comme les droits sur le bois restèrent les mêmes, la Prusse, dont la principale exportation consiste en bois et en grains, se seroit vue par la suite dans l'impossibilité de tirer parti des richesses de son sol (1), si le gouvernement n'avoit pas usé de ménagemens dans la levée des droits. Mais quelle position déplorable pour cette puissance, d'être obligée, même pour le système de ses impôts intérieurs,

(1) Il étoit démontré par le fait que, par exemple, un négociant de Memel qui eût voulu alors expédier du bois de construction pour un autre port d'Europe, et l'y vendre au prix ordinaire, ayant déjà payé en Prusse 32 écus 12 gros de droits par last, au lieu de retirer du bénéfice de la vente de son bois, eût éprouvé une perte réelle de 2 écus 14 gros par last.

à l'exception de leur solde, entretenues pou
compte de la Prusse, qui devoit aussi être cl
gée de l'approvisionnement des trois place
Ceci avoit été réglé par une convention po
rieure, signée le 12 novembre 1808, qui di
que tant que des garnisons françoises occuperoi
ces places, l'administration des revenus et celli
la justice y resteroient au Roi de Prusse, et
la police y seroit entre les mains du comm
dant françois; qu'il seroit établi sept routes m
taires pour les troupes françoises, savoir :

De Glogau à Custrin;
De Custrin à Stettin;
De Stettin à Stralsund;
De Stralsund à Magdebourg;
De Stettin à Dantzig;
De Glogau à Kalisch;
De Glogau en Saxe;

et des postes de correspondances françoises
toutes ces routes.

Indépendamment de ces sept routes, il
existoit déjà, entre la Saxe et le grand-duch
Varsovie, conformément à la convention d
bing, du 15 octobre 1808, une autre qui
soit par Crossen et Zullichau; le 26 avril 1
il fallut que la Prusse s'obligeât encore à ét
une nouvelle route militaire entre Stettin

Mecklenbourg, et le 4 juin 1811, une autre entre Stettin et Dantzig au lieu de l'ancienne, et deux routes subsidiaires entre ces places et Varsovie ; celles-ci passoient par Deutsch-Krone et Konitz. Il finit donc par y avoir à l'usage des troupes françoises onze routes militaires qui traversoient les états prussiens dans toutes les directions.

La Prusse, fidèle aux conventions, et se reposant sur leurs clauses, réunissoit tous ses efforts pour payer le plus tôt possible sa contribution de guerre, afin de recouvrer ses places fortes et son indépendance. Vain espoir ! Le gouvernement prussien ayant, dans les premiers jours de l'année 1811, fait connoître à Paris que le paiement de la moitié des contributions étant presque entièrement effectué, il espéroit bientôt obtenir la restitution de Glogau ; on lui répondit qu'il étoit encore loin de pouvoir demander cette restitution, puisque, pour avoir acquitté la moitié des contributions, il lui restoit encore à payer les intérêts de cette dette et divers frais mis à sa charge par la France. Le gouvernement prussien ayant, dans le courant de cette même année, satisfait aussi à cette nouvelle prétention, et acquitté la moitié de toutes les sommes qu'il devoit, réglées d'après le calcul même de la France, crut pouvoir renouveler sa demande ;

mais il ne fut pas moins trompé dans ses espérances, car, sous de nouveaux prétextes, on refusa de lui rendre Glogau. Comme on avoit pu déjà prévoir qu'avant la fin de l'année 1812 la seconde moitié des contributions devoit être éteinte, et qu'il y auroit à faire des livraisons considérables à l'armée françoise dans la guerre avec la Russie, le gouvernement prussien fut obligé de consentir, le 24 février 1812, à une convention qui, indépendamment de quelques autres stipulations désagréables, laissa les trois places entre les mains des François.

Mais ces trois places fortes dans le centre de la Prusse, avec onze routes militaires, ne contentoient pas encore les vues ambitieuses de l'Empereur Napoléon.

Quoique l'article 19 de la paix de Tilsit eût assuré à la ville de Dantzig son ancienne indépendance sous la protection de la Saxe et de la Prusse, cette ville étoit restée au pouvoir de l'empire françois, qui la faisoit administrer par un gouverneur et garder par une garnison de dix à vingt mille hommes de troupes françoises et alliées.

L'Empereur Napoléon avoit, dans la constitution du royaume de Westphalie, déclaré qu'il ne vouloit tenir une garnison françoise de deux

…lle cinq cents hommes dans la ville de Magdebourg que les premières années ; et cependant il a jusqu'à ce jour continué à occuper cette place comme une possession militaire de la France.

La ville de Stralsund, occupée jusqu'alors par les François, fut enfin rendue formellement à la couronne de Suède, en vertu de sa réconciliation avec la France, et la paix conclue entre les deux puissances garantit à la Suède toutes ses anciennes possessions en Allemagne ; cependant cette ville et toute la Poméranie furent envahies à l'improviste par les François le 27 janvier 1812.

Ainsi il y avoit, contre la foi des traités, six places fortes, la plupart du premier rang, au pouvoir des François ; savoir, quatre dans le centre, et deux sur les frontières de la Prusse.

Au commencement de 1812 les garnisons de ces places composoient une armée de plus de cinquante mille hommes de troupes françoises et alliées ; et cette armée, plus forte que l'armée prussienne, pouvoit à chaque instant être considérablement augmentée, et, au moyen de onze routes militaires en bon état, traverser, partager et démembrer à son gré la monarchie prussienne.

Une position militaire si extraordinaire et si redoutable dans l'intérieur de la Prusse rendoit

l'Empereur Napoléon à peu près maître absolu de cette monarchie. Malgré la prudence et les précautions que le Roi de Prusse mettoit en usage pour sauver au moins la forme, l'illusion finit par disparoître, et il vit bien qu'il ne lui restoit plus qu'un rôle humiliant envers l'Empereur, que celui-ci tenoit la Prusse dans le plus dur esclavage, et que ses employés et ses militaires empiétoient sans relâche sur les droits les plus sacrés de la souveraineté, de même que sur les propriétés particulières.

Nous avons vu ces malheureux effets dans les mesures extravagantes que le despotisme françois fit prendre pour le système continental. Mais jetons encore un coup-d'œil sur quelques-unes des extorsions et des charges extraordinaires auxquelles la présence des troupes françoises dans le pays donna lieu.

Les marches continuelles de tant de troupes étrangères sur onze routes militaires étoient déjà accablantes pour les malheureux habitans des lieux d'étapes, qui devoient fournir aux soldats le logement et la nourriture, et se trouvoient exposés à l'inégalité de l'humeur et de la conduite de leurs hôtes. Combien de ces habitans ont fui de leurs demeures, jadis si paisibles et si heu-

ssées, et aujourd'hui le séjour du désordre et de la misère !

L'entretien journalier de la garnison des trois places fortes, la fourniture et le renouvellement continuel d'approvisionnemens nécessaires pour que chaque place fût en état de siége pour six mois, et la réparation des fortifications exigées quelquefois par les commandans bien au-delà des besoins évidens, occasionoient au gouvernement prussien des frais énormes qui, surtout dans les derniers temps, étoient beaucoup plus considérables que lorsque les garnisons prussiennes tenoient ces places ; car, quoique des trois garnisons françoises fussent réglées par les traités à dix mille hommes, ce nombre avoit, depuis le mois d'avril 1811, été continuellement augmenté, et vers la fin de l'année il s'élevoit à plus de vingt-trois mille hommes. Les dépenses du gouvernement prussien, pour les trois forteresses, passoient, à cette époque, la somme de deux cent cinquante mille écus par mois, non compris quelques frais extraordinaires (1).

Le gouvernement françois s'étoit, il est vrai, engagé, surtout par la convention du 4 juin 1811,

(1) A peu près un million de francs.

à faire liquider par un bureau de compt
Berlin, et remettre à la Prusse une grande p
de ces frais depuis le premier avril 18
que de ceux qui avoient été faits
époque, depuis le premier décembre
commissaire ordonnateur françois organ
tivement ce bureau à Berlin dans l'été
le gouvernement prussien lui fit adj
employés nécessaires, et lui donn
moyens et toutes les facilités qu'il p
sirer pour terminer la liquidation. Mais
missaire partit de Berlin à la fin de cette
année; il n'est pas revenu : le travail inter
par son départ n'a pas été repris, et les
stipulées par la convention n'ont pas eu lieu.

Tandis que la Prusse s'épuisoit pour satisf
le gouvernement françois, les commandans d
trois places fortes fatiguoient les autorités d
pays de leurs plaintes et de leurs demandes.
les en croire, car ils se récrioient toujours sur
violation des conventions, la Prusse étoit con
tamment en retard, tantôt pour l'approvision
ment journalier des trois places, tantôt pour
fourniture et le renouvellement des objets néc
saires pour un état de siége, tantôt pour la rép
ration des fortifications, la restauration des pal
sades, l'entretien des hôpitaux et une infi

ıses de moindre importance. Et cepen-
ssè étoit en état de prouver que, pour
le ces plaintes, elle avoit fait plus que
ɔrescrivoient les conventions.
x demandes et aux actions arbitraires
ımandans se permettoient frequem-
mpiétant sur l'administration civile, il
.ter quelques exemples, et de les com-
ıeur de la convention du 8 septembre
éserve expressément cette administra-
usse, et ne met que la police entre les
ommandans. A Custrin, par exemple,
fets de transport qui appartenoient au
ısse furent arrêtés en 1809 par ordre
eur françois. Ce même gouverneur,
le 1811, défendit qu'on expédiât la
estafettes sans lui en avoir chaque fois
permission, et ne révoqua cette dé-
sur les instances du gouvernement
ı Stettin le commandant françois in-
ɔn propre mouvement, en juillet 1810,
la sortie de tout bâtiment chargé de
loniales, à moins qu'il ne fût porteur
ɔort françois; il fit en août suivant ap-
ɔllé et le séquestre sur toutes les den-
les qui se trouvoient dans les magasins
ers des habitans de la ville, et en envoya



l'état à Paris, où, après six mois de démarches et d'efforts, la légation prussienne obtint la levée du séquestre, mais sous condition que les droits du tarif continental sur ces marchandises seroient levés par des employés françois et employés par eux à l'approvisionnement des trois places. Il fit exiger ces droits, qui, sur huit mille quatre cent quatre-vingt-onze quintaux de denrées, s'élevoient à 1,028,018 francs, avec une rigueur excessive, car il mit même en usage l'exécution militaire contre les propriétaires, et leur refusa la faculté d'acquitter les droits avec les marchandises en nature. Il fit, en novembre, faire des perquisitions dans les maisons et les magasins des négocians, et même compulser leurs livres, pour découvrir des denrées coloniales.

Mais le gouverneur de Glogau l'emporta encore sur les deux autres par l'abus qu'il fit de son autorité militaire. Dans la guerre opiniâtre qu'il avoit déclarée à toute espèce de denrées coloniales, peu importe à quel sujet elles arrivassent à Glogau ou dans les environs, il fit en 1810, 1811 et 1812 arrêter plusieurs convois de ces marchandises, et en exigea les droits continentaux pour la caisse françoise; et comme les propriétaires n'y vouloient pas consentir, parce qu'ils avoient déjà versé le montant de ces droits dans la caisse du pays, il

t, en novembre 1811, conduire à Magdebourg une grande quantité de ces denrées pour le compte du gouvernement françois. Il fit aussi fouiller plusieurs fois les maisons de Glogau, et envoya même des patrouilles dans des lieux assez éloignés de cette ville pour y découvrir de ces marchandises. En novembre 1810 il fit arrêter un convoi de quarante caisses d'effets militaires, allant de Berlin à Breslau pour le compte du gouvernement prussien, qui ne put recouvrer ces objets qu'après les plus vives instances. A peu près à la même époque il destitua arbitrairement quelques officiers de police prussiens à Glogau, et en mit d'autres à leur place. Enfin le 11 mai 1811 il déclara la ville en état de siège, et demanda encore l'ouverture de toutes les lettres qui arrivoient et partoient par la poste prussienne. Ces mesures inexplicables au milieu de la paix, et qui jetoient les habitans, la cour de justice et les autres autorités de Glogau dans le plus grand embarras, obligèrent le gouvernement prussien à demander à Paris le rappel d'un général qui, loin d'entretenir une bonne intelligence avec la Prusse, ne cherchoit qu'à augmenter les souffrances de ce malheureux pays, et n'observoit pas même les formes de la modération. Ce général fut rappelé, et néanmoins excusé à Paris, de ce qu'il n'avoit

qui commandoit dans la Poméranie suédoise, elle faisoit sentir trop douloureusement à la Prusse tout le poids de l'esclavage auquel l'ambition étrangère l'avoit réduite.

Nous approchons de l'époque qui vit mûrir le dessein de l'Empereur Napoléon, de détruire par une nouvelle guerre le dernier reste d'équilibre sur le continent européen, dont il vouloit devenir le dominateur absolu. On s'abstiendra ici de parler des événemens de cette guerre qui, commencée avec des forces prodigieuses, devoit écraser la Russie, mais qui, par son issue étonnante, trompa les calculs de l'homme accoutumé jusqu'alors à commander aux événemens. On se contentera de peindre la conduite de la France envers la Prusse.

Lorsqu'au commencement de 1812 la mésintelligence de l'Empereur Napoléon avec le cabinet de Saint-Pétersbourg eut pris un caractère trop sérieux pour laisser croire à la durée de la paix, et que tous les efforts du Roi de Prusse pour conjurer l'orage eurent été sans succès, ce monarque vit, avec une certitude affligeante, que ses états n'échapperoient pas au triste sort d'être enveloppés dans toutes les calamités de cette nouvelle guerre. Quelqu'épuisés qu'ils fussent, leur position géographique les rendoit inévitablement le théâtre

les marches et des opérations de l'armée françoise contre la Russie, indépendamment des ressources qu'ils offroient à cette armée par l'industrie de ses habitans, et par ses établissemens publics, créés par un gouvernement sage et prévoyant, établissemens surtout utiles pendant la guerre. On reconnut bientôt la ferme résolution de l'Empereur Napoléon de tirer, pour sa nouvelle campagne, tous les avantages possibles d'un pays dont il étoit déjà le maître réel et par les traités et par ses troupes. Il ne resta donc d'autre choix au Roi, pour conserver l'existence politique de sa monarchie, que de devenir l'allié de celui qui, comme ennemi, pouvoit l'anéantir, et de sacrifier ses inclinations les plus chères et tous ses autres vœux à son devoir de souverain.

M. le général de Krusemark, ambassadeur prussien à Paris, et M. le conseiller d'état intime de Beguelin, chargé des pouvoirs du Roi pour les affaires d'argent, furent chargés, chacun en ce qui les concernoit d'entrer en négociation avec le gouvernement françois. Diverses conventions furent en conséquence conclues, le 24 février 1812, avec le Duc de Bassano, ministre des relations extérieures de l'Empereur des François. Trois furent signées par M. de Krusemark ; 1° la convention principale qui établissoit un traité d'alliance géné-

rale et étroite entre les deux états ; 2° une autre ...
avoit spécialement pour objet de concerter d'...
vance la coopération de la Prusse dans le cas d'un...
guerre avec la Russie ; 3° la troisième étoit spécia-
lement relative aux mesures ultérieures à suivre
dans la guerre avec l'Angleterre : 4° la quatrième,
signée par M. de Beguelin, stipuloit les fourni-
tures que, dans la guerre avec la Russie, la Prusse
feroit à l'armée françoise en déduction des contri-
butions de guerre qu'elle devoit encore.

La promptitude du gouvernement françois à conclure l'alliance fut si grande à cette époque, que l'on étoit encore à Berlin dans l'attente des dernières propositions de ce gouvernement, lorsque l'on reçut le traité signé en forme, ce qui arriva le 2 mars, jour auquel on y apprit l'entrée dans la Poméranie prussienne d'une armée françoise commandée par le Prince d'Eckmühl, qui avoit quitté le Mecklenbourg.

Le 5 mars, jour de l'échange des ratifications, le Roi fit faire toutes les dispositions nécessaires pour l'exécution du traité d'alliance et des conventions subsidiaires. Ce Prince fit marcher et tenir au grand complet son corps auxiliaire consistant en quatorze mille fantassins, quatre mille cavaliers, et deux mille soldats d'artillerie avec soixante canons. On sait avec quelle bravoure ce

commandé d'abord par le général de
rt et ensuite par le général d'York, a rem-
devoir.
gré ces services rendus à la cause de la
, les autorités françoises laissèrent ce corps
ire souffrir du manque de plusieurs choses
ires. Elles ne permirent même pas que la
nde prît, comme les autres provinces occu-
ır les armées françoises, des mesures pour
ırnir ce dont il avoit besoin, excepté les
Les gouverneurs françois établis à Kœnigs-
t à Pillau s'arrogèrent le droit de mettre
séquestre les armes et les munitions dépo-
Pillau pour son usage, et de disposer du
on de réserve rassemblé dans la Prusse orien-
our le tenir au complet.
ıtradictoirement à l'article 8 de la seconde
ıtion du 24 février, les gouverneurs fran-
lacés sur la ligne d'opération, et même les
issaires civils de l'Empereur dans la Prusse
ale, crurent pouvoir administrer cette pro-
ı leur fantaisie, et la regardèrent comme un
conquis, où ils étoient les autorités su-
s.
ticle 2 de la troisième convention du 24
stipuloit que « le commerce de cabotage
Lubeck et Memel seroit protégé de la ma-

... efficace ; » les autorités françoises ne ...rent tout le contraire. Elles fermèrent le ... propre mouvement, les ports d'Elbing, de ...lau, de Kœnigsberg, de Memel à tous les ...vires sans exception. Le gouverneur de Kœnigsberg imposa même un droit considérable sur les marchandises, ce qui finit d'anéantir le peu de commerce qui existoit encore après le système continental.

Indépendamment de ce que les autorités françoises, contradictoirement aux conventions, paralysoient l'administration prussienne et l'industrie de la nation, le pays étoit encore foulé par la marche et par le séjour de tant de troupes françoises et alliées, par leur entretien à la charge des habitans, et par les fournitures régulières mais énormes que le gouvernement prussien devoit faire pour procurer aux François les moyens de combattre la Russie.

Depuis la signature des conventions du 24 février, toutes les provinces prussiennes, à l'exception d'une partie de la Silésie (1), déclarée neutre, et des forteresses de Colberg et de Graudentz, devoient être évacuées par les garnisons prus-

(1) Savoir : la Haute-Silésie, le comté de Glatz, et les principautés de Breslau, d'Oels et de Brieg.

t, y compris Berlin et Kœnigsberg, ainsi
rteresses de Spandau et de Pillau, quoi-
s-ci ne fussent pas même mentionnées
s conventions, ouvertes aux troupes
es qui inondèrent le pays. Trois grandes
militaires, partant de la Vistule, furent
, par ordre des gouverneurs françois, dans
se occidentale et orientale, afin que la plus
partie des troupes destinées contre la
même celles qui venoient de Varsovie
horn (1) pussent se réunir dans cette pro-
et marcher par Gumbinnen vers la fron-
ussie. Soixante-trois lieux d'étapes furent
dans les villages les plus convenables de
les provinces, et sur toutes les routes tant
praticables pour les marches militaires,
recevoir les soldats et leurs chevaux, et de
fournir le logement et les vivres.

Depuis le commencement du mois de mars
, jusqu'à l'hiver suivant, quatre cent quatre-
-deux mille hommes de troupes françoises
lliées et quatre-vingt mille chevaux ont suc-
ivement traversé la Prusse, la plupart dans
lus grande longueur, et durant les trois mois

(1) C'est ainsi qu'on épargnoit le grand-duché de Var-
aux dépens de la Prusse.

qui précédèrent le 23 juin 1812, j
armées réunies passèrent le Niém
de toutes ces troupes s'est arrêtée et a
dans ce pays.

L'entretien journalier de ces tr
leur passage et leur séjour en Pr
pas, suivant l'article 9 de la conve
vrier, être entièrement à la charge
puisque le montant des réquisiti
besoin par les commandans et les
françois aux autorités de ce pays
réglé tous les trois mois pour être
que la Prusse devoit encore pour l
de guerre, ou payé à la fin de la c
dépendamment de la teneur de cet
vernement prussien se fioit aussi a
données par M. le Duc de Bassan
guelin, que l'entretien des troupes
le territoire prussien seroit fourni
magasins établis dans ce pays po
que les réquisitions n'auroient lie
besoin, et pour aider à surmonter
passagères. Ce gouvernement fut e
victime de sa confiance dans des p
blables, et de sa bonne volonté à fa
pouvoit faciliter les opérations de
çoise.

Les demandes des commissaires françois, surtout dans la Prusse orientale et occidentale, avoient souvent lieu sans le concours des autorités du pays, conséquemment sans connoissance suffisante des localités et des facultés de chaque endroit, et sans ordre; ce qui étoit extrêmement onéreux pour les habitans. Les soldats se permettoient chaque jour, envers les paysans et les bourgeois chez lesquels ils demeuroient, des vexations et des dégâts qui l'emportoient de beaucoup sur le fardeau des réquisitions régulières. Bientôt la coutume que chaque personne qui avoit un soldat à loger devoit aussi le nourrir, devint une règle générale.

Il n'est plus possible d'évaluer le nombre de journées de nourriture fournies par les Prussiens aux troupes françoises et alliées, ni le montant de tous les frais et de toutes les dépenses qu'elles ont occasionés à la Prusse, tant pour leur entretien journalier, que pour la fourniture des voitures, extrêmement onéreuse pour le pays plat, et par d'autres charges, sources de perte pour les habitans. On peut cependant s'en faire une idée d'après quelques données authentiques. On sait par exemple, d'après un compte dressé par les autorités du pays, que le corps d'armée

du Duc d'Abrantès, fort de soixante-neuf mille hommes, dont quinze mille de la garde impériale, qui étoit au printemps de 1812 dans la Basse-Silésie, coûtoit par quinzaine au pays quatre cent mille écus, et qu'une partie du corps du Prince d'Eckmühl, qui n'étoit pas à beaucoup près aussi forte, cantonnée dans la Prusse occidentale, coûtoit vingt-sept mille écus par jour. Jusqu'au mois de septembre 1812 les troupes françoises et alliées ont emmené de la Prusse soixante-dix-sept mille neuf cent vingt chevaux, et treize mille trois cent quarante-neuf voitures, et de huit cercles de la Prusse orientale seulement, vingt-deux mille sept cent vingt-deux bœufs.

La France auroit dû, conformément à l'article de la convention du 24 février cité plus haut, rembourser au moins les frais de fourniture des vivres et des voitures; on verra par la suite qu'elle n'en a rien fait.

Indépendamment de ces dépenses et de ces pertes énormes supportées par les habitans, l'état en général en a aussi été accablé, car le gouvernement prussien a fourni à l'armée françoise bien au-delà de ce que lui prescrivoient les clauses de la quatrième convention du 24 fé-

Roi de Prusse auroit rempli les obligations qu'il avoit contractées par la convention du même jour pour le paiement des contributions ; et qu'un traité particulier régleroit la durée de l'occupation de ces places par les troupes françoises.

Cet article, qui retardoit de nouveau la restitution des trois places fortes, mettoit au moins leur entretien à la charge de la France (1); celui de Glogau, à compter du 24 février 1812, et de Stettin et de Custrin, à dater d'une autre époque qui commençoit réellement à la fin de mai 1812, terme auquel les contributions que la Prusse devoit encore à la France furent réellement acquittées par les fournitures faites conformément à la convention. Mais ce fut en vain que la Prusse sollicita l'exécution de ce traité ; elle fut obligée de continuer à entretenir à ses frais les trois places et leurs garnisons françoises. La France ne lui a tenu compte de rien.

Il est étonnant que la Prusse, épuisée par la guerre de 1806, et par les vexations de toute es-

---

(1) Depuis le traité de Tilsit jusqu'à cette époque la France avoit conclu avec la Prusse dix-huit conventions sans pouvoir obtenir la restitution des trois places fortes, qui devoit être le résultat de cette paix, ou dépendre au plus d'une convention subsidiaire.

[illegible] armée françoise en Russie interrompit [illegible] Wilna. On les reprit à Paris [illegible] 1813. M. de Beguelin re- [illegible] une note du 26 février, que dans [illegible] la Prusse il devoit solli- [illegible] de ses avances à la [illegible] comme une grâce, mais comme une [illegible] ne demandoit que ce qui lui [illegible] conventions ; que, par ces [illegible] permis de faire apurer et [illegible] les comptes relatifs [illegible] on avoit vainement [illegible] dans ce moment la [illegible] avec fidélité, [illegible] reste des contri- [illegible] avance de quatre- [illegible] du bien-être [illegible] qui, ruinés par [illegible] hautement [illegible] amour sans [illegible] et leur [illegible] ses traces, [illegible] que l'on [illegible] inutiles [illegible] les vœux [illegible] ceux du [illegible] Empereur d'as-

surer leur paix et leur tranquillit
en leur accordant seulement la
somme promise, et en créant une
pour régler les comptes; qu'alors le
au moins exposer à ses peuples c
connoissoit toute l'étendue de leurs
ne demandoit rien au-delà de ce
convenu par les conventions; que s
noit pas à la Prusse des espérances
sitives, on avoit à redouter de tristes
que la position actuelle des choses
pas à la Prusse de rester plus lon
l'incertitude sur l'issue de sa dem
des sommes dont elle sollicitoit
que la réalité seule pouvoit sauver
chie; que toute promesse vague
projets de secours ne devoient lu
des réponses négatives.

Ces représentations ne procurèr
potentiaire prussien que des marq
tentement du gouvernement franç
On ne peut pas ici passer sous
même plénipotentiaire demanda
ment la remise de plusieurs gages
dant la dernière guerre par les éta
bourg pour la contribution de gue
la convention du 8 septembre 180

inutiles; il n'obtint pas non plus la restitution des actes de garantie dressés par les états de toutes les provinces prussiennes, en conformité de la convention précitée pour la sûreté et le règlement des contributions, quoique cette restitution eût été promise expressément par l'article 12 d'une nouvelle convention du 24 février 1813.

Le gouvernement prussien ne pouvoit donc plus espérer que l'Empereur des François lui rendît justice. Devoit-il se cacher plus long-temps l'abîme dans lequel l'alloient entraîner sa rectitude et sa ponctualité à remplir ses obligations, à satisfaire à des fournitures énormes de tout genre, et sacrifier ses dernières ressources aux vues ambitieuses d'un gouvernement qui ne l'en avoit récompensé par aucun retour? La terrible catastrophe que le ciel même sembloit avoir amenée pour décider l'issue d'une guerre injuste ne devoit-elle pas lui paroître un pronostic favorable, et la faire penser à recouvrer sa liberté et son indépendance?

Avant de s'en occuper, le gouvernement prussien n'a négligé aucun moyen de faire naître chez l'Empereur Napoléon des intentions plus équitables.

Le Prince de Hatzfeld fut encore envoyé à Paris

en janvier 1813, pour s'y entendre avec le gouvernement sur les derniers événemens de la guerre relatifs au corps d'armée prussien, et pour appuyer les représentations de MM. de Krusemark et de Beguelin. Mais tous leurs efforts réunis ne produisirent rien. On connoît les notes pressantes remises aux ministres de l'Empereur Napoléon par le Prince de Hatzfeld et le général de Krusemark, d'après un ordre du Roi du 13 février, ainsi que celle que le chancelier d'état Baron de Hardenberg remit le 15 du même mois au Comte de Saint-Marsan, ambassadeur de France à Berlin. L'Empereur des François n'a daigné faire une réponse définitive à aucune de ces notes. La Prusse n'obtint donc ni le remboursement de ses énormes avances, ni seulement des à-compte, non plus que le redressement des autres griefs.

Sur ces entrefaites, les armées victorieuses de la Russie avoient pénétré dans la Prusse orientale, et le 5 janvier 1813 étoient entrées dans Kœnigsberg. Elles occupèrent bientôt toutes les provinces prussiennes jusqu'à la Vistule et à l'Oder. La Marche électorale de Brandebourg, Berlin même, capitale de la monarchie, et la Silésie alloient aussi être occupées, et la France n'avoit encore donné à la Prusse aucune réponse

relativement à ses griefs et à ses demandes; elle abandonnoit entièrement cet état à sa destinée.

Le tableau que l'on vient d'exposer prouve manifestement que la Prusse n'avoit rien à espérer de l'amitié, de l'équité, de l'humanité de l'Empereur Napoléon; que par conséquent, après avoir long-temps gémi dans l'esclavage, elle devoit enfin briser des fers qui eussent ajouté l'ignominie à tous les maux dont elle souffroit.

PRÉCIS

DE LA CAMPAGNE DE 1813

JUSQU'A L'ÉPOQUE DE L'ARMISTICE (1).

La Prusse commença ses armemens au mois de janvier 1813. Vers la fin de mars l'armée de Silésie avoit été portée à vingt-cinq mille hommes, sans compter les garnisons des places fortes

---

(1) Cette pièce, qu'on attribue à M. de Gneisenau, général très-distingué, n'est pas officielle, et c'est pour cela que nous nous sommes permis de l'abréger; mais elle est faite sur des matériaux authentiques. Elle ne se contente pas de rapporter historiquement les événemens de cette campagne, mais elle fait voir avec quels moyens les deux puissances alliées, la Russie et la Prusse, ont exécuté ce qu'elles ont fait; elle développe les vues et les plans des hommes d'état et des généraux qui dirigoient les cabinets et les conseils de guerre; elle prouve que, sans compromettre le salut de leurs empires, et par conséquent la sainte cause de l'indépendance de l'Europe, assurée par la délivrance de la France, les Princes alliés ne pouvoient risquer des batailles décisives au commencement de la campagne de 1813. Il fallut avant tout recréer la puissance prussienne, et refaire les armées russes épuisées par leurs victoires et leurs mar-

et environ vingt mille hommes dont l'organisation n'étoit pas achevée. Le corps d'York, qui venoit de la Prusse, étoit de quinze mille hommes dont plus de six mille malades. Les Marches brandebourgeoises et la Poméranie renfermoient encore dix mille hommes, indépendamment des garnisons et des corps dont l'organisation n'étoit pas complète. Toutes les forces prussiennes consistoient, par conséquent, en

1° Troupes entièrement formées, non compris les garnisons.	50,000 h.
2° Troupes dont l'organisation n'étoit pas achevée.	35,000
3° Malades.	10,000
4° Garnisons des huit places fortes.	15,000
Total	110,000

Au moment de la bataille de Gross-Gœrschen

---

ches; il fallut laisser à l'Autriche le temps nécessaire pour reprendre le rang qu'elle doit occuper parmi les puissances de l'Europe, avant qu'on pût frapper des coups décisifs. Le précis qu'on va lire est une espèce d'introduction à l'histoire des grands événemens qui se sont passés en août, septembre et octobre 1813, et sur lesquels le volume suivant de ce Recueil fournira des documens intéressans.

ou Lutzen, ces cent dix mille hommes étoient répartis de la manière suivante :

1° En activité devant l'ennemi,			
1° En Saxe,			
Dans la bataille de Gross-Gœrschen...	35,000 h.		
Le corps de Kleist à Halle	4,000		
En détachement ...	1,000		
		40,000 h.	
2° Sur l'Elbe et devant les places fortes de Spandau, Stettin, Glogau, Wittenberg, etc.		30,000	
			70,000 h.
2° Ailleurs,			
1°. Réserves en route pour rejoindre l'armée.		15,000	
2° Garnisons		15,000	
3° Malades		10,000	
			40,000
Total...........			110,000

La levée extraordinaire (landwehr), qui devoit être portée à cent cinquante mille hommes, n'étoit pas encore organisée. Les troupes étoient animées du meilleur esprit. Leur organisation en petits corps de sept à huit mille hommes bien

armés et bien équipés, pouvoit être
comme une des meilleures que l'on a
vue. L'armée étoit sous les ordres de
raux, savoir :

1° Le général de cavalerie de Blücher. Il avoit
ordres
La première brigade, commandée par
Klüx ;
La deuxième brigade, commandée par
de Ziethen ;
La brigade de réserve (garde), sous
de Rœder ;
La cavalerie de réserve, composée entr
tous les cuirassiers, commandés par le
de Dolfs.

2° Le lieutenant-général d'York, ayant sous
dres le lieutenant-général de Kleist, le colonel
Horn et le général de Hühnerbein. L'organisation
ce corps avoit si souvent changé, par suite des
rations continuelles auxquelles ce corps avoit
employé, qu'à l'époque de la bataille de Gœr
elle n'étoit plus reconnoissable.

Le général d'York prit part à la bataille avec
mille hommes, ayant sous lui le général Hühne
et le colonel Horn. Le général Kleist, avec une
de son corps et quelques régimens russes, for
environ cinq mille hommes, étoit devant Leipzi
reste de son corps se trouvoit encore, en parti
vant Spandau, en partie devant Wittenberg.

3° Le général de Bülow, et sous ses ordres le général de Borstel, commandoient les corps placés devant Magdebourg et Wittenberg, et sur l'Elbe.

4° Le lieutenant-général de Tauenzien commandoit les troupes devant Stettin.

5° Le général de Schuler étoit devant Glogau.

6°. Le général de Thümen commandoit le siége de Spandau.

Le général de Blücher sorti, vers la fin de mars, de la Silésie avec vingt-cinq mille hommes, passa, le 3 avril, l'Elbe à Dresde. Le général Winzingerode, qui avec vingt-cinq mille hommes avoit été mis sous ses ordres, le précédoit.

A cette époque le Comte de Wittgenstein et les généraux York et Borstel, ayant ensemble environ vingt-cinq mille hommes, se trouvoient, sur la rive droite de l'Elbe, devant Magdebourg. Au-dessous de cette place, sur les deux rives de l'Elbe, se trouvoient les détachemens russes de Tettenborn, Dœrenberg et Tchernitcheff, qui formoient ensemble six à sept mille hommes.

La grande armée russe, forte de trente mille hommes, dont l'avant-garde étoit commandée par le général Miloradowitsch, étoit à Kalisch et sur les frontières de la Silésie.

Dantzig, Thorn, Modlin, Zamocz, Stettin, Custrin, Spandau et Glogau, étoient ou bloqués, ou assiégés.

Un corps russe observoit en Pologne celui du Prince Poniatowski.

Les forces des alliés, placées sur l'Elbe depuis les frontières de la Bohême jusqu'à l'embouchure de ce fleuve, formoient par conséquent soixante-dix mille hommes, n'ayant d'autre point sur l'Elbe que Dresde, ville non fortifiée. On n'avoit pas encore fait de têtes aux ponts de Dresde, de Meissen, de Mühlberg et de Rosslau.

Les François possédoient sur l'Elbe Magdebourg et Wittenberg, et si nous éprouvions un échec, Torgau devenoit pour nous une place ennemie. Les François n'avoient pas de troupes sur l'Elbe-Supérieur : leurs forces ne se réunissoient qu'à Wurzbourg. Sur le Moyen-Elbe étoit le Vice-Roi d'Italie, qui, avec la garnison de Magdebourg, avoit sous ses ordres cinquante mille hommes, auxquels il faut ajouter la garnison de Wittenberg, forte de cinq à six mille hommes : vers l'embouchure de l'Elbe, les François avoient des corps détachés sous les ordres des généraux Vandamme et Morand, à peu près égaux en force aux nôtres. Le corps du général Davoust est compris dans les cinquante mille hommes du Vice-Roi.

Tel étoit l'état des choses à l'ouverture de la campagne, et il n'éprouva pas de changemens

importans durant le mois d'avril, si ce n'est que le Comte de Wittgenstein passa l'Elbe et fit investir Wittenberg. On a souvent, à cette époque, reproché à l'armée alliée d'avoir négligé le moment où elle pouvoit, en entrant en Thuringe et en Franconie, empêcher l'ennemi de se former près de Wurzbourg. Un examen réfléchi fera voir que cela eût été impossible.

En marchant sur Wurzbourg avec les quarante-trois mille hommes postés sur l'Elbe-Supérieur, on ne pouvoit pas livrer bataille avant le 20 avril; mais, d'après les avis que l'on avoit reçus, il étoit très-probable qu'à cette époque l'ennemi y auroit déjà concentré une force plus considérable. La suite a pleinement justifié ce calcul, puisque vers la fin d'avril il arriva sur la Saale près de quatre-vingt mille hommes qu'on auroit rencontrés bien auparavant en Franconie. Sur toute la ligne de l'Elbe nous n'avions pas un seul point fortifié; bien plus, Magdebourg, Wittenberg et Torgau, rendoient l'ennemi maître de cette ligne. Le Vice-Roi étoit très-supérieur en forces au Comte de Wittgenstein, et le combat de Mœckern ne rassuroit pas sur le sort de ce corps; s'il éprouvoit un échec, l'armée avancée en Franconie auroit eu derrière elle une armée victorieuse et un fleuve occupé par l'ennemi, et

devant elle une armée supérieure en force; elle auroit été coupée de toutes les autres armées et de toutes ses ressources. Les événemens des campagnes précédentes prouvent qu'une telle position de notre armée pouvoit amener pour nous de grandes défaites et assurer à Napoléon des avantages immenses. On auroit été blâmable de fonder les nouvelles espérances de l'Europe sur un plan aussi hasardeux.

Un autre plan moins déraisonnable eût été de réunir au Comte de Wittgenstein toutes les forces que l'on avoit sur l'Elbe-Supérieur, et de forcer le Vice-Roi d'abandonner ce fleuve; mais de grandes difficultés s'opposoient à son exécution. Les opérations contre le Vice-Roi pouvoient commencer vers la mi-avril, époque à laquelle le Comte de Wittgenstein pouvoit avoir achevé son pont sur l'Elbe, et l'armée de Blücher être arrivée à l'embouchure de la Saale; mais vers le milieu du mois d'avril, la plus grande partie des forces de l'ennemi étoit déjà arrivée en Thuringe; il auroit donc fallu renoncer à tout l'Elbe-Supérieur, qui ainsi que ses ponts étoit sans défense, et se borner au pont de Rosslau, situé entre deux forteresses ennemies. Cet inconvénient étoit grave. On pouvoit pourtant s'y exposer, si l'on avoit pu se flatter de remporter un avantage dé-

sif sur le Vice-Roi; mais, d'après tous les avis, le Vice-Roi se tenoit en mesure de quitter la Saale et de se retirer en Thuringe, aussitôt que des forces supérieures avanceroient contre lui. On auroit donc été réduit à changer le théâtre de la guerre par des manœuvres. L'armée de Blücher et de Wittgenstein auroit eu derrière elle le Moyen-Elbe, et la route qui conduit directement à l'Elbe-Supérieur auroit été ouverte à l'ennemi. Nous aurions évidemment perdu à cet échange. Nous aurions renoncé partout aux lignes les plus directes pour arriver à nos ressources; nous aurions permis à l'ennemi de se placer entre nous et la grande armée russe, et nous aurions en derrière nous deux forteresses ennemies, Magdebourg et Wittenberg.

Ces considérations firent naître la conviction qu'on ne pouvoit tenter aucune opération offensive importante avant que l'arrivée de la grande armée russe sur l'Elbe n'eût assuré, à tout événement, la ligne de ce fleuve, et que les têtes de pont ne fussent établies. La grande armée russe arriva sur l'Elbe le 26 avril, et le 2 mai on livra la bataille de Gross-Gœrschen (Lutzen).

Dès l'arrivée de cette grande armée, les opérations de l'armée du Haut-Elbe (Blücher et

[illegible]) furent restreintes; cette armée [illegible] à la direction générale.

Dans l'intervalle, le Comte de Wittgenstein [illegible] la guerre au Vice-Roi avec tous les [illegible] que permettoit la supériorité du premier. Par le combat de Mœckern il sauva Berlin et les Marches que l'ennemi vouloit envahir avec quarante mille hommes. Ils furent battus par les dix-sept mille hommes de Wittgenstein; cette victoire glorieuse ne put être remportée que par une bravoure extraordinaire, secondée par une faute que commit le général ennemi. Les troupes prussiennes, qui faisoient partie du corps de Wittgenstein, se distinguèrent dans cette journée.

Les détachemens placés vers l'embouchure de l'Elbe eurent des succès plus décisifs encore. Le général Dokerberg fit prisonnier le général Morand avec toute sa division, et les Prussiens eurent encore part à cette affaire. Ces avantages affermirent la confiance de l'armée. On put remarquer qu'elle avoit, sans mélange d'insolence, la conscience de sa force et de la sainteté de la cause qu'elle défendoit. Jamais armée ne fut animée d'un meilleur esprit.

A mesure que le nombre des troupes françoises augmentoit en Thuringe, et que celles qui venoient d'Italie s'approchoient de la frontière saxonne,

Comte de Wittgenstein s'étendit entre la Saale-inférieure et Leipzig, en se rapprochant de cette ville, et le général Blücher, qui n'osoit pas encore quitter la route de Chemnitz à Dresde, qui est la plus courte pour aller de la Franconie à l'Elbe, se plaça dans les environs d'Altenbourg, de manière qu'en faisant un mouvement prompt vers la droite il pouvoit facilement opérer sa jonction avec le Comte de Wittgenstein.

On connoissoit assez exactement la force de l'armée françoise. Les troupes venues de Wurzbourg par la Thuringe pouvoient être estimées de soixante à soixante-dix mille hommes. Les divisions italiennes du général Bertrand étoient de plus de trente mille hommes; mais on ignoroit si elles arriveroient toutes ensembles, ou si, conformément aux ordres donnés par l'Empereur Napoléon, deux d'entre elles resteroient sur le Danube. La force de l'armée du Vice-Roi étoit exactement connue. Elle comprenoit trente-huit mille hommes, non compris la garnison de Magdebourg et douze mille hommes qu'avoit emmenés le maréchal Davoust. On supposoit, par conséquent, que le Vice-Roi feroit sa jonction avec environ vingt mille hommes. Tout cela, en supposant que tout se réunît, devoit former cent vingt mille hommes.

[illegible]

Il falloit choisir entre deux [illegible] : quitter la [illegible]

La colonne de l'Elbe ne pouvoit pas arrêter long-temps l'ennemi, puisqu'il étoit maître de Wittemberg, et qu'en cas d'une retraite des alliés au-delà de l'Elbe, il pouvoit aussi compter sur Torgau; d'ailleurs le passage d'un fleuve si peu large ne présentoit pas de grandes difficultés. En prenant ce parti, l'armée alliée se décidoit à une défensive dangereuse qui ne pouvoit pas laisser aux Autrichiens un temps suffisant pour venir à notre secours. Il étoit encore moins possible de continuer la retraite jusqu'en Lusace et en Silésie, dans l'espoir d'atteindre l'instant auquel l'Autriche se déclareroit, parce qu'on pouvoit prévoir d'avance

qu'une semblable retraite nous conduiroit sur les frontières de la Pologne et au-delà.

Il falloit donc tenter une bataille : et dans ce cas, il sembloit avantageux de ne pas s'exposer volontairement à donner l'impression défavorable que produiroit une retraite sur l'Allemagne et sur l'armée elle-même, et d'attaquer hardiment l'ennemi, plutôt que d'accepter la bataille dans une position prise en arrière.

Plusieurs circonstances concouroient d'ailleurs à faire espérer des succès. Il n'étoit pas bien sûr que l'Empereur auroit ses cent mille hommes disponibles, si l'on se hâtoit de l'attaquer immédiatement après qu'il auroit passé l'Elbe. Il avoit, dans ce cas, la Saale derrière lui, et étoit obligé de s'étendre dans une plaine avantageuse à nos troupes. Nous avions dans notre armée vingt-cinq mille hommes de cavalerie, tandis que l'ennemi en avoit à peine cinq mille. Nos troupes étoient sans contredit meilleures que les siennes. Il ne s'attendoit probablement pas que nous aurions la hardiesse de l'attaquer; et comme l'Empereur Napoléon et son armée n'avoient jamais livré de bataille vraiment défensive, on pouvoit espérer qu'il seroit surpris et n'agiroit pas avec son assurance accoutumée.

L'Empereur Napoléon passa la Saale près de

Weissenfels, le 30 avril, avec des forces considérables, ce qui ne laissa plus de doute sur son intention de se placer dans la plaine de Leipzig. En conséquence on se mit sur-le-champ en mouvement pour l'attaquer le plus promptement possible dans la plaine de Lutzen, dans une position où l'on auroit devant soi la route de Leipzig, et pour pouvoir, dans un cas de réussite, éloigner l'ennemi de Weissenfels et de Naumbourg, et le pousser vers les marais formés par les bras de la Pleisse et de l'Elster. L'armée prussienne étoit réunie le 30 avril à Borne, et le 1er mai à Rœthe; le Comte de Wittgenstein étoit à Zwenkau, tandis que le général Winzingerode observoit et occupoit l'ennemi près du Floss-Graben.

Le général Miloradowitsch, lorsque l'armée prussienne s'étoit mise en mouvement vers la droite, s'étoit chargé de surveiller la route de Chemnitz; aussitôt qu'on eut la certitude que l'ennemi n'entreprenoit rien sur cette route, il se tourna vers la droite pour couvrir les routes de Naumbourg et de Camboury, parce qu'on ne pouvoit pas être sûr que l'ennemi n'en détacheroit pas vingt ou trente mille hommes qui auroient pu, à marches forcées, venir tomber sur les derrières de l'armée occupée à livrer bataille. Le reste de la grande armée russe consistant en gardes, grenadiers et

cuirassiers, au nombre de quinze à vingt mille hommes, avoit, sans s'arrêter, marché de Dresde par Rochlitz sur l'Elster, et se trouvoit, le 12 au matin, derrière l'armée de Blücher-Wittgenstein, pour lui servir de réserve.

Le Comte de Wittgenstein avoit pris le commandement de toutes ces troupes. Leurs Majestés l'Empereur et le Roi étoient arrivées avec les réserves sur le champ de bataille. L'Empereur Napoléon ne s'étoit pas attendu à ce que les alliés prissent ce parti. Il étoit en marche pour Leipzig, d'où il vouloit passer à Dresde pour porter un grand coup décisif : telles sont les expressions de son bulletin. Il paroît qu'il espéroit trouver l'armée de Wittgenstein avant qu'elle eût rejoint celle de Blücher qu'il croyoit encore à Altenbourg ; ou bien il espéroit, si elles étoient réunies près de cette ville, leur couper, avant la bataille, la retraite vers l'Elbe.

Il fut arrêté dans cette manœuvre sublime, comme l'appellent les bulletins françois, par l'armée alliée, qui, *lorsqu'il n'y avoit plus un moment à perdre*, vint l'attaquer par derrière, et le força de s'arrêter dans la plaine de Lutzen.

Le maréchal Marmont, dont le corps étoit placé auprès des villages de Rahno, Gross-Gœrschen et Klein-Gœrschen, formoit l'arrière-garde, et de-

par le Comte de Wittgenstein, la seconde; le corps du général Winzingerode, les gardes russes et les grenadiers russes formoient la réserve; les réserves des cavaleries russe et prussienne étoient réunies.

Ce fut dans cet ordre qu'après une heure de repos l'armée avança vers une heure et demie.

La brigade du colonel Klüx eut l'ordre d'attaquer le premier village, savoir Gross-Gœrschen. A une distance de huit cents pas on plaça trois à quatre batteries qui firent un feu suivi sur ce village: les bataillons françois, qui étoient postés dans le village, soutinrent ce feu admirablement bien. Le feu d'artillerie ayant duré quelque temps, la brigade se mit en marche. Quoique le village renfermât beaucoup plus de troupes qu'on n'avoit vu, l'attaque se fit cependant avec une telle impétuosité, que l'ennemi en fut sur-le-champ délogé. Cependant la fusillade ne cessa que peu de temps dans le village; l'ennemi revint bientôt et attaqua de nouveau nos troupes; on se battit vivement, sans que les nôtres fissent un pas en arrière. L'ennemi commença à faire approcher plus de forces; en conséquence on fit avancer, à la droite du village, une seconde brigade prussienne, celle de Ziethen. Elle donna la supériorité aux nôtres; et quoique l'infanterie ennemie se battit avec courage, cependant on avança encore, et l'on chassa

des villages de Rhano et de Klein-
, qui sont situés à la droite et à la
: Gross-Gœrschen à une portée de ca-
e fusillade se prolongea avec une extrême
ndant plusieurs heures, et les troupes
acées si près les unes des autres, que des
s il y eut une quantité incroyable de
le blessés.

premièrement avancer l'artillerie; de
isions de cavalerie composées d'un ou
escadrons, qui formoient la seconde
brigades prussiennes, épioient les occa-
rables pour donner; l'ennemi, de son
aussi avancer de l'artillerie et quelques
de cavalerie; en un mot, sur ce terrain
mille cinq cents pas, coupé de villages,
s et de fossés, on se battit de près avec
armes.

nbre des Prussiens qui, sur ce point,
is part au combat, pouvoit être estimé
e ou quinze mille hommes. L'ennemi
ce moment étoit l'agresseur, parce qu'il
ous chasser des villages, se renforça de
temps, et acquit finalement une telle
é, que nos bataillons, qui avoient beau-
fert, se retirèrent de Klein-Gœrschen.
velle exhortation adressée aux troupes

[illegible] charges de cavalerie exé-
[illegible] cet avantage à l'en-
[illegible] se convaincre que
[illegible] pas la nôtre, car,
[illegible] en nombre, elle lâcha pied
[illegible] en désordre.
[illegible] les Prussiens, que
[illegible] pour un coup décisif
[illegible] village. Kaja, mais que
[illegible] fortes pour s'y main-
[illegible] la réserve qui se
[illegible] grenadiers. Ces braves
[illegible] héroïque : l'ennemi
[illegible] nouveaux bataillons com-
[illegible] avoit changé nos
[illegible] tirailleurs. Les gardes
[illegible] dans un ordre
[illegible] l'assaut Klein-
[illegible] situé à sa
[illegible] un instant l'ennemi
[illegible] les flammes,
[illegible] occupa.

[illegible] brûlant de la bataille,
[illegible] heures : par suite d'un
[illegible] on auroit peine à se figu-
[illegible] gagné une bonne demi-
[illegible]. Cette conquête sanglante nous

auroit sans doute assuré une victoire brillante, si d'autres circonstances ne s'y étoient opposées.

Voici quelle tournure avoit prise dans ce moment la bataille dont nous venons de décrire la scène la plus importante. La résistance opiniâtre et inattendue que l'ennemi avoit faite dans le premier village, et le grand nombre de troupes qu'il amena dans l'espace compris entre les quatre villages, nous convainquirent bientôt qu'on avoit rencontré là une portion considérable de son armée. On ne pouvoit pas laisser l'affaire indécise sur ce point, parce que l'ennemi auroit bientôt pris l'offensive, si on lui eût laissé reprendre haleine. Il falloit donc achever, s'il étoit possible; et comme de cette manière toute l'infanterie de Blücher et une partie de la cavalerie, c'est-à-dire toute notre première ligne prit part à la bataille en ce lieu, il fallut renoncer à l'idée de diriger notre principale force sur l'aile droite de l'ennemi. En conséquence la seconde ligne formée par le général York avec huit mille hommes, et par le général Berg avec cinq mille, reçut l'ordre de porter du secours au général Blücher.

Pour occuper l'aile droite de l'ennemi, et pour ne pas laisser échapper le moment où un mouvement de sa première ligne, dont la droite s'ap-

puyoit sur le village de Starsiedel, pourroit offrir à notre cavalerie une occasion favorable pour charger l'infanterie ennemie, la cavalerie de réserve prussienne et une partie considérable de la cavalerie russe furent déployées dans la plaine de manière que leur droite touchoit la gauche du général Blücher, et que leur gauche se trouvoit vis-à-vis du village de Starsiedel. Alors l'artillerie russe et prussienne, toutes deux très-nombreuses, commença sur toute cette ligne un feu soutenu. Les réserves de cavalerie et d'infanterie russe furent tenues hors du feu, sur les coteaux voisins, afin que toutes les forces ne fussent pas en cette occasion occupées à la fois.

Au moment où l'infanterie prussienne avoit pénétré jusqu'à Kaïa, la première ligne de l'ennemi, menacée à sa gauche et fortement génée par le feu de l'artillerie, s'étoit retirée de cinq à six cents pas, abandonnant ainsi le village de Starsiedel, que, faute d'infanterie, nous ne pûmes pas occuper.

L'ennemi regardoit comme une chose décisive la possession des cinq villages. Pour s'en rendre maître, il ne balança pas à employer le quart, et peut-être même la moitié de toute son infanterie, c'est-à-dire, quarante à cinquante mille hommes. Le corps du général Blücher, qui jusqu'alors

eut pris part à la bataille, étoit fort d'un
us de vingt mille hommes, indépendam-
le la cavalerie de réserve. L'ennemi lui
nt de nouveau supérieur, il ne put se
nir qu'avec peine dans les points occupés;
lors qu'arrivèrent à son secours le général
une grande partie du corps de Berg; mais
ennemi, à mesure qu'il amenoit de nou-
rces, étendoit aussi la ligne, et qu'il se
it déjà en masse à la gauche des villages,
nde ligne fut aussi obligée de s'étendre
roite, de manière qu'elle ne put pas
ent soutenir la première ligne. Une
artie des bataillons de celle-ci n'avoit
artouches. Réduits à de petits détache-
se retiroient derrière les villages pour
Enfin, pour décider ce combat opi-
e Comte de Wittgenstein ordonna à
du général Winzingerode, commandée
rince de Wurtemberg, de marcher en
tomber sur le flanc gauche de l'ennemi,
ndre ainsi décisif l'avantage arraché avec
peine près des villages; mais le Vice-
ui dans ce moment arriva de Leipzig sur
mp de bataille, marcha à la rencontre de
nce, qui, au lieu de réussir à tourner l'en-
fut au contraire tourné par des forces

cents prisonniers. Tout cela ayant été effectué contre un ennemi très-supérieur en nombre, cette bataille, considérée sous le point de vue de l'honneur, pouvoit très-bien être regardée comme une victoire qui jetoit un nouveau lustre sur les armes des alliés. Notre retraite de la plaine de Leipzig n'étoit nullement une conséquence de la bataille; elle étoit une conséquence de la [illegible] riorité de l'ennemi, et eût été plus néc[illegible] encore si l'on n'eût pas livré bataille. L[illegible] duite tenue, après l'action, par l'armée en[illegible] prouve la réalité de ce raisonnement, ca[illegible] la soirée du 1er elle avoit un peu rétro[illegible] elle n'occupa que le lendemain, vers m[illegible] villages que nous avions abandonnés, et n[illegible] en mouvement que le 4 pour suivre l'armé[illegible] Cette dernière marcha en deux colonne[illegible] jusqu'à Borne et Altenbourg, le 4 jusqu'à [illegible] et Colditz, le 5 jusqu'à Dœbeln et Noss[illegible] jusqu'à Meissen et Wilsdruf; le 7 elle pass[illegible] et continua le 8 sa route vers Bautzen, [illegible] espéroit être de nouveau en état d'offrir [illegible] taille générale à l'ennemi.

Pendant l'action, le général Kleist avoit o[illegible] Leipzig, d'où il étoit sorti à l'approche [illegible] grande armée ennemie. Il ne quitta cette vill[illegible] le 3 pour passer l'Elbe à Muhlberg. Le 2 ma

général Bulow avoit emporté Halle d'assaut et pris six canons. Cet exploit brillant fit beaucoup d'honneur à nos troupes, mais la tournure des événemens en fit perdre tout le fruit.

Ce ne fut que le 5 que l'ennemi se montra sur les derrières de l'arrière-garde prussienne. Il y eut à Colditz une affaire très-chaude qui ne put ni changer, ni accélérer la marche de la colonne; l'ennemi ne tenta aucun autre combat d'arrière-garde digne d'être mentionné. Il essaya plusieurs attaques contre l'arrière-garde russe, commandée par le général Miloradowitsch, mais il ne put obtenir aucun avantage, et quelquefois même les Russes le punirent de son audace.

En jetant un coup d'œil sur cette première partie de la campagne, on conviendra que les circonstances ne pouvoient amener un autre résultat. Un seul état allemand et une puissance renaissante, soutenue par une armée peu nombreuse de son allié, combat contre la force concentrée de la France colossale. Il y eut malheureusement encore en cette occasion des Princes allemands qui joignirent leurs troupes à l'armée de l'oppresseur; le reste de l'Allemagne resta dans une tranquillité effrayante, attendant avec ardeur l'instant de la délivrance, mais privé du courage nécessaire pour se la procurer; l'Autriche

amplement compensé la perte essuyée à l'affaire de Gross-Gœrschen et dans les combats suivans; de manière que cette armée devoit se monter de nouveau à cent vingt mille hommes.

Dans ces circonstances, il n'auroit pas été prudent de livrer une bataille, si le système adopté par les alliés n'avoit pas exigé qu'ils disputassent le terrain à l'ennemi, qu'ils montrassent à l'Europe que la première bataille n'avoit nullement été une défaite, et surtout qu'ils prouvassent aux Autrichiens qu'ils ne vouloient pas ménager leurs forces pour leur abandonner à eux seuls l'honneur de délivrer l'Europe. L'armée, se sentant une force morale supérieure à celle de l'ennemi, manifestoit le désir de se mesurer contre lui; continuer à se retirer sans livrer bataille eût affoibli cette disposition et diminué la confiance de l'armée dans ses chefs. La position que nous tenions dans les environs de Bautzen nous étant avantageuse, on se décida à y livrer une seconde bataille.

On apprit le 18 que le général Lauriston, détaché avec un corps considérable vers la Marche, probablement parce que Napoléon croyoit que l'armée alliée n'étoit plus en état de résister, approchoit par Oyerswerda. Le général Barclay, auquel se joignit le général York avec son corps,

fut envoyé vers Oyerswerda. Il partit sur deux colonnes dans la nuit du 18 au 19; la colonne de gauche, commandée par le général Barclay, tomba à Kœnigs-Warta sur le corps du général Lauriston, l'attaqua et lui prit deux mille hommes et quatorze canons. La colonne droite du général d'York, forte de cinq mille hommes, rencontra à Weissig le corps du maréchal Ney, qui avoit fait sa jonction avec celui du général Lauriston. Les attaques réitérées que dirigea le général York contre le corps du maréchal Ney, qui lui étoit bien supérieur en forces, l'empêchèrent de porter du secours au général Lauriston, et contribuèrent ainsi au succès du général Barclay, qui conserva le champ de bataille jusqu'à la nuit. Dans la nuit, le corps prussien retourna à la grande armée.

La marche du maréchal Ney et du général Lauriston, dirigée sur la droite de la position de Bautzen, indiquoit l'intention de la tourner par Glein et Preititz. Le premier de ces villages est à une demi-lieue derrière Kreckwitz. En conséquence on changea la position, qui, le 20 mai, jour de la bataille, fut la suivante.

L'aile gauche étoit sur une petite colline derrière Klein-Jenkowitz. La ligne du front alloit par Gross-Jenkowitz et Baschütz à Kreckwitz,

et de là jusqu'à Nieder-Gurke sur la Sprée, où le flanc droit se reculoit un peu, et, ayant devant lui la Sprée, aboutissoit au Windmühlenberg de Glein.

Klein-Jenkowitz est situé sur un ruisseau qui descend de la hauteur sur laquelle est situé Hochkirch, et où par conséquent étoit appuyé notre flanc droit. Le ruisseau va de Klein-Jenkowitz par Nadelwitz, Nieder-Kayen et Passanquitz à Kreckwitz, où il tourne un peu à droite et va par Klein-Bautzen et Preititz à Glein. Ce ruisseau formoit devant le front un arc qui avoit un rayon de quinze cents pas et renfermoit une petite plaine. A Kreckwitz, le ruisseau coupoit notre position, car notre aile droite occupoit le terrain situé entre le ruisseau et la Sprée, qui, dans une étendue d'une demi-lieue, coule parallèlement au ruisseau. A Glein, touchoit de nouveau, mais par derrière, l'extrémité du flanc droit, car ce flanc alloit en potence de Nieder-Gurke à Glein, entre la Sprée et le ruisseau. Celui-ci couvroit la ligne du front jusqu'à Kreckwitz, de même que la Sprée couvroit celle du flanc depuis Nieder-Gurke jusqu'à Glein. L'espace compris entre Nieder-Gurke et Kreckwitz est large de quinze cents pas; il a en avant des hauteurs qui, au village de Berg, forment le bord de la Sprée. Tout le terrain, de-

puis Klein-Jenkowitz jusqu'à Kreckwitz, peut être regardé comme une plaine parfaite, quoique notre aile gauche fût placée sur une légère éminence; mais derrière notre position le terrain s'élève vers Hochkirch.

Entre Kreckwitz et Nieder-Gurke se termine le groupe de mamelons où le corps de Blücher avoit pris sa principale position. Les villages placés en avant de cette position et plus près de la Sprée furent occupés par des troupes légères. L'extrémité de l'aile droite, sous les ordres du général Barclay, étoit placée à Glein et sur le Windmühlenberg, qui lui offroit une position très-avantageuse. Devant ce corps, à portée de canon, étoit le défilé de Klix, situé au-delà de la Sprée. Il fallut par conséquent établir sa défense sur cette rivière, c'est-à-dire, derrière les villages de Nieder-Gurke, Doberschitz, Pliskowitz et Malschütz. Le Windmühlenberg de Glein étoit un point très-avantageux pour défendre, au-dessous de Malschütz, les passages de la Sprée.

Telle étoit, le 20, la position des troupes. Voici leur répartition.

Le lieutenant-général de Berg, avec un corps d'environ quatre mille hommes, étoit placé à l'aile gauche derrière Jenkowitz; à sa droite jus-

qu'à Baschütz se trouvoit le général d'York avec cinq mille hommes. Dans la plaine de deux mille pas qui s'étend de Baschütz jusqu'à Kreckwitz, il n'y avoit pas de troupes en première ligne : cette plaine étoit protégée par les régimens de cuirassiers placés en arrière. Le front du corps de Blücher, fort de dix-huit mille hommes, sans compter les réserves de cuirassiers, alloit de Kreckwitz jusqu'à Nieder-Gurke et de là par Doberschütz jusqu'à Pliskowitz. Près de Glein étoit le général Barclay avec quatorze mille hommes. Une ligne d'étangs qui ne sont séparés que par de petits intervalles qui s'étendent de Pliskowitz sur la Sprée jusqu'auprès de Preititz sur le ruisseau, séparoit le général Blücher du général Barclay: le général Miloradowitsch ayant dix mille hommes sous ses ordres, étoit placé devant ce front dans Bautzen et les environs; les hauteurs de Burg étoient occupées par le général Kleist et ses cinq mille hommes; les gardes russes et le reste de l'infanterie russe, formant environ seize mille hommes, étoient placés, comme corps de réserve, derrière l'aile gauche et le centre. Les réserves de cavalerie russe, fortes d'environ huit mille hommes, principalement de cuirassiers, se trouvoient en partie derrière eux, et en partie à leur droite.

La ligne qu'occupoit l'armée depuis Jenkowitz

jusqu'à Kreckwitz, en traversant Nieder-Gurke et allant de là à Glein, a une longueur de plus de deux lieues; ainsi, par la nature même du terrain, la position étoit très-étendue. Mais la chaîne de montagnes qui, faisant l'aile gauche, s'étendoit vers Hochkirch, devoit aussi être occupée, si l'ennemi s'avisoit d'y envoyer des masses considérables. En effet, une partie des réserves; savoir, la division du Prince de Wurtemberg, et une partie du corps de Miloradowitsch y furent envoyés plus tard; ce qui prolongea la ligne d'une lieue. Notre aile gauche, chargée de défendre des hauteurs, étoit avantageusement placée dans la plaine; l'ennemi ne pouvoit guère espérer de forcer la ligne de Klein-Jenkowitz jusqu'à Kreckwitz; car il étoit obligé d'effectuer le passage du ruisseau marécageux exposé au feu d'une immense artillerie, placée derrière des retranchemens, et qu'il étoit difficile de faire taire. Les villages de Gross-Jenkowitz et de Baschütz avoient été préparés pour une défense; il y avoit à proximité beaucoup de cavalerie; enfin la partie de la plaine située entre Baschütz et Kreckwitz étoit tellement flanquée par la saillie de la hauteur de Kreckwitz, occupée par l'aile gauche de Blücher, que sur ce point l'ennemi ne pouvoit faire un pas sans

s'être auparavant rendu maître des environs de Kreckwitz.

La position du général Blücher sur les hauteurs de Kreckwitz et de Nieder-Gurke étoit aussi avantageuse ; il avoit devant lui les prairies de la vallée de la Sprée. Le front étoit donc en général avantageusement placé, mais la ligne de Kreckwitz à Malschütz, qui a une lieue de longueur, étoit par elle-même trop considérable pour n'être occupée que par dix-huit mille hommes ; et le général Blücher, étant éloigné d'une demi-lieue de l'armée et obligé, en cas d'un échec, de se retirer par deux défilés baignés par un ruisseau marécageux, ne pouvoit se passer d'une forte réserve, et par conséquent il ne pouvoit placer en ligne que douze mille hommes au plus. Le général Barclay occupa une position avantageuse, mais il étoit entouré de forêts, et encore plus éloigné de l'armée que le général Blücher.

Le 20 mai, vers midi, l'ennemi attaqua le général Kleist sur les hauteurs de Burg, et le général Miloradowitsch près de Bautzen. Le combat devint bientôt fort sérieux, principalement du côté du général Kleist. L'ennemi regardoit la possession de cette hauteur comme devant nécessairement précéder la bataille. Il fit successivement avan-

cer tant de troupes qu'il fallut aussi renforcer le général Kleist; on lui envoya un bataillon du corps du général Blücher. Vers trois heures l'ennemi essaya de percer à Nieder-Gurke, espérant tourner le flanc droit du général Kleist. Mais il y rencontra quelques bataillons de la brigade de Ziethen, du corps de Blücher, et des canons russes et prussiens, placés immédiatement derrière le défilé, sur des hauteurs avantageuses; ce qui fut cause qu'on se borna, sur ce point, à un feu de tirailleurs assez vif. Du côté du général Kleist l'ennemi fit de plus grands efforts, et fournit à ce général et à ses troupes l'occasion d'acquérir, dans cette journée, une gloire éclatante. Les attaques répétées que l'ennemi fit depuis midi jusqu'à huit heures du soir, pour déloger les Prussiens de leur position avantageuse, lui attirèrent une perte énorme; dix-huit mille blessés qui furent transférés par Dresde peuvent en donner une idée.

Près de Bautzen, du côté du général Miloradowitsch, le combat étoit aussi fort vif, moins cependant que du côté du général Kleist. L'ennemi avoit repoussé vers les montagnes les détachemens russes qui se trouvoient à la gauche de Bautzen sous les ordres du général Emanuel; il s'y étoit fait suivre par une masse de troupes imposantes. Mais les détachemens russes furent

soutenus par de l'infanterie, et l'ennemi ne réussit pas à pousser au-delà de la ligne des corps avancés, ni à se placer sur le flanc gauche de l'armée, comme il paroît avoir voulu faire. Il ne s'effectua rien dans cette journée sur l'extrémité de l'aile droite contre le général Blücher, probablement parce que le maréchal Ney et le général Lauriston n'étoient pas encore arrivés.

C'est ainsi qu'avec la nuit du 20 se termina un combat si peu décisif qu'on ne sut s'il falloit le regarder comme une bataille ou comme l'avant-coureur d'une bataille. Car quoiqu'on n'eût fait, de la part des alliés, que défendre des points provisoirement occupés dans l'intention d'empêcher l'ennemi de pénétrer facilement jusqu'à la position; cependant la bravoure extraordinaire des troupes et l'excellence du terrain avoient donné un si grand éclat à cette résistance, et la perte de l'ennemi avoit été si grande, qu'on pouvoit espérer qu'il renonceroit à renouveler ses attaques.

Mais comme, dans le cas d'une nouvelle attaque, on ne vouloit pas que ces points de défense devinssent le champ d'une bataille décisive, parce qu'on pensoit que la position elle-même offroit plus d'avantages; et comme une attaque dirigée sur le général Barclay qui, dans ce même cas, devenoit inévitable, rendoit la position antérieure

peu commode, on retira, au commencement de la nuit, le corps des généraux Miloradowitsch et Kleist dans la position. Le premier se plaça à côté du général Berg, et l'autre à côté du général York. Ainsi les troupes passoient la nuit sur le champ de bataille avec le sentiment d'avoir bien défendu leurs postes; et si quelque chose peut prouver qu'une armée a remporté des succès, c'est, sans doute, l'ordre et la tranquillité qu'on remarque dans ces troupes, et qui est bien rare, après un combat si sanglant.

Le 21, quelques heures après le lever du soleil, l'ennemi renouvela son attaque, en la dirigeant cette fois-ci sur trois points principaux de la position, contre les généraux Blücher et Barclay; plus tard, et pendant que des affaires de tirailleurs et l'artillerie préludoient encore à ces attaques, l'ennemi déploya ses forces sur tous les points.

Dans le centre, où l'on jouissoit de la vue comparativement la plus étendue, de fortes colonnes, formant ensemble trente ou quarante mille hommes, arrivèrent par la droite et la gauche de Bautzen, par les hauteurs, et se placèrent en masses vis-à-vis la véritable position, hors de la portée du canon. A peine y étoient-elles, qu'on vit s'élever sur les hauteurs des tourbillons

tirailleurs qui se harcelèrent dans la vallée de
prée.

Tel étoit l'état des choses vers midi, lorsque
naréchal Ney et le général Lauriston parvinrent
emparer du village de Preititz : ce village, situé
s de Klein-Bautzen, étoit derrière la droite du
néral Blücher, et entre lui et le général Barclay.
possession étoit de la plus haute importance
ur le général Blücher. Si l'ennemi se rendoit
là à Klein-Bautzen et Puschwitz, où il n'y avoit
s de troupes, le général Blücher n'avoit, pour
indre le reste de l'armée, que le village de Kreck-
itz ; mais ce village étoit déjà devant le front
e la position et exposé au feu de l'artillerie en-
emie ; on n'avoit pu y jeter qu'un seul bataillon ;
ennemi avoit déjà Basankwitz, qui est tout près,
t il n'étoit, par conséquent, nullement certain
qu'on pourroit se maintenir à Kreckwitz. Quelque
dangereux qu'il fût pour le général Blücher de
renoncer à la seule brigade de réserve dont il pût
disposer, il se décida cependant à l'envoyer au
général Barclay, principalement pour prendre le
village de Preititz, et pour donner une autre
tournure à l'affaire, en tombant sur le flanc droit
du maréchal Ney et du général Lauriston. En
même temps on détacha une partie de la cava-
lerie de réserve prussienne vers la Sprée, qui

alors séparoit le général Blücher du maréchal Ney. Cette cavalerie eut ordre d'observer les points de passage, de menacer encore plus le flanc droit de l'ennemi et de faire jouer sur lui la grosse artillerie. Mais à peine ces dispositions étoient-elles faites, que l'ennemi se porta sur le général Blücher lui-même. La fusillade commença à Pliskowitz, elle s'étendit vers Nieder-Gurke, et enfin sur toute la ligne de la Sprée. Une heure après, il fallut faire avancer la seconde ligne : le général Blücher, sentant qu'il n'étoit pas sûr qu'on pût se maintenir dans la ligne qu'on formoit, ordonna à sa brigade de réserve de revenir et de se placer près de Borstchütz, pour être prête à tout événement. Cette brigade, réunie au corps de Kleist, s'étoit, par des efforts de bravoure, emparée du village ; les bataillons du général Kleist y restèrent, lorsque la brigade, d'après l'ordre qu'elle venoit de recevoir, retourna auprès de son général.

Le corps du général Blücher étoit, comme on voit, dans le cas de faire face à trois attaques à la fois ; entre Kreckwitz et Nieder-Gurke il falloit résister à l'ennemi qui avançoit par les hauteurs de Burg ; de Nieder-Gurke à Pliskowitz il étoit indispensable de défendre la vallée de la Sprée ; de Pliskowitz jusqu'à Preititz derrière les étangs, il falloit s'opposer au maréchal Ney ; en même

emps le général Blücher s'étoit privé de toute sa éserve pour reprendre Preititz et pour dégager insi le quatrième côté de la position, le seul ar lequel on pût recevoir des renforts ou pérer une retraite.

L'affaire avoit déjà pris une très-mauvaise ournure dans la ligne de front du général Blücher. Deux fortes batteries russes, l'une à Kreckwitz et l'autre à Nieder-Gurke, sur lesquelles reposoit la sûreté de ces points, avoient consommé oute leur munition et étoient devenues tout-à-fait inutiles. Derrière Nieder-Gurke, où l'on n'avoit pu placer que peu de bataillons, l'ennemi, supérieur en forces, s'étoit emparé des hauteurs d'où ce point pouvoit être exclusivement défendu. L'ennemi avança sur le terrain situé entre le ruisseau et la Sprée, et quoique la brigade du colonel de Klüx l'attaquât deux fois à la baïonnette et le rejetât, on ne put plus reprendre les hauteurs. Le général Blücher demandant un renfort, le général d'York eut ordre de le secourir. Il marcha contre le village de Kreckwitz pour tomber sur le flanc droit de l'ennemi; mais c'étoit trop tard.

Les deux brigades du front de Blücher s'étoient successivement retirées de leur position *convexe* entre *les collines* de Kreckwitz, et ne trouvèrent

pas de terrain pour se déployer. Il n'y avoit qu'un moyen de rester maître de ce poste; c'étoit de réunir aux restes de la réserve les deux brigades du front qui avoient souffert, et d'attaquer ainsi l'ennemi. Il est incontestable que de cette manière on eût pu avancer de nouveau jusqu'à la Sprée; mais la brigade de réserve n'étoit pas encore de retour, et ce parti n'étoit pas sans danger. En reprenant le terrain on ne gagnoit pas la bataille; bien plus, la perte du terrain occupé auparavant par l'aile droite étoit une circonstance si décisive, que l'on ne pouvoit plus espérer de terminer avec avantage l'action générale. En employant le reste de ses forces pour reprendre son ancienne position, le général Blücher, dans le cas le plus favorable, détruisoit son corps : il ne savoit pas encore que le général York avançoit, et il n'étoit pas bien sûr que les généraux Barclay et Kleist pourroient maintenir leur ligne. Le général Blücher résolut par conséquent de n'entreprendre rien de décisif jusqu'à nouvel ordre. Il voulut attendre que la brigade de réserve fût arrivée à Purschwitz, où il ordonna aux deux autres brigades de se retirer, si elles ne pouvoient pas se maintenir. Comme la réserve de cavalerie ne pouvoit pas être très-utile dans ce terrain, il lui ordonna de traverser le défilé, afin qu'il ne fût pas

touché si les brigades étoient obligées de se retirer par-là.

Dans le centre, l'ennemi n'avoit encore fait que montrer ses colonnes et canonner assez vivement. On voyoit clairement qu'il craignoit la force de notre position. Il attendoit probablement que le centre de l'armée alliée s'affoiblît encore davantage pour soutenir son aile droite, ce qui lui fourniroit le moyen d'agir sur ce point délicat et de préparer ainsi le moment favorable qui devoit lui assurer la victoire. Mais, dès l'ouverture de la campagne, des motifs politiques avoient engagé les alliés à ne jamais s'exposer à une défaite complète; ils préféroient mettre fin aux batailles avant qu'elles fussent tout-à-fait décidées. Cela étoit d'autant plus nécessaire à la journée de Bautzen que l'affaire avoit pris en général une mauvaise tournure; en conséquence le général en chef ordonna, entre trois et quatre heures, de cesser le combat et de se retirer.

La retraite se fit par deux colonnes dans le plus grand ordre. Les troupes russes du centre et de l'aile gauche marchèrent par Hochkirch sur Lœbau, les troupes prussiennes par Wurschen sur Weisenberg. Les généraux Barclay et Kleist, avec la réserve de cavalerie prussienne, prirent de nouveau une position avantageuse sur les

hauteurs de Grœbitz; ils y arrêtèrent pendant toute la soirée le maréchal Ney et le général Lauriston, de manière que les généraux Blücher et York eurent le temps de passer Weissenberg, avec la queue de leur colonne. Cette précaution avoit été d'autant plus nécessaire, que l'ennemi à Baruti avoit, pour arriver à Weissenberg, un espace moins long à parcourir que les généraux Blücher et York qui étoient à Kreckwitz et Borschütz. Dans le centre l'ennemi n'a presque pas poursuivi.

Il ne nous a pas non plus pris un seul canon dans cette bataille, et il n'a fait qu'un très-petit nombre de prisonniers. S'il a réussi à forcer une partie des positions des alliés, ce n'a été qu'au prix de si grands sacrifices que l'on peut estimer sa perte au double de la nôtre, car les alliés n'ont perdu que douze à quinze mille hommes en tués ou blessés, tandis que le nombre des blessés françois qui ont traversé Dresde a seul été de dix-huit mille, ainsi que nous l'avons dit. Napoléon n'a pas compté sur de telles victoires; il a été accoutumé à faire éprouver à l'ennemi des pertes énormes en comparaison des siennes, afin de le forcer par ces coups décisifs à accepter pécipitamment la paix : ainsi l'exige sa position comme conquérant. Mais aujourd'hui, après avoir

essuyé en Russie la plus inouïe des catastrophes, qui l'a mis dans un embarras plus grand que jamais; aujourd'hui il étoit indispensable pour lui d'abattre par des victoires brillantes les espérances que l'Europe réveillée commence à concevoir, et d'effrayer les nouveaux ennemis qui s'arment contre lui. Bien loin de là, il est obligé, dans cette conjoncture, de se contenter de demi-succès qui ne peuvent opposer qu'une bien foible digue au torrent qui le menace, tandis que derrière lui de nouveaux malheurs sont prêts à fondre sur sa puissance, et que la victoire de Vittoria, plaçant lord Wellington sur les frontières de la France, détruit de ce côté les plans de Napoléon.

Nous n'avons donc aucun sujet de nous plaindre de notre position, et nous devons être persuadés que la persévérance, l'ordre, le courage et la confiance nous feront atteindre au but désiré, malgré les avantages passagers que l'ennemi se vante d'avoir remportés sur nous et qui ne lui seront d'aucun avantage réel.

Le 22, l'armée alliée se retira à Gœrlitz. L'arrière-garde soutint à Reichenbach un combat qui coûta à l'armée françoise un maréchal et deux généraux, et à l'Empereur Napoléon un ami. Mécontent de ce que ses généraux d'avant-garde

ne lui envoyoient pas de prisonniers faits sur une armée battue, il se chargea, pour un jour, du commandement, afin de leur enseigner leur métier. Notre arrière-garde étoit forte en artillerie et en cavalerie; elle désiroit se mesurer avec la cavalerie françoise. Il y eut effectivement une canonnade, et quelques régimens de cavalerie ennemie se presentèrent; ils furent aisément repoussés. Un boulet fatal tua à côté de l'Empereur le général Kirschner, ouvrit le ventre au maréchal Duroc et blessa à mort le général *Labruyère*. Frappé de cet avertissement du destin, l'Empereur fit tourner son cheval sans dire un mot, et laissa ses généraux continuer leur retraite comme ils l'entendoient.

L'armée alliée arriva, le premier juin, au camp de Pultzen près de Schweidnitz. Les Prussiens, ainsi que le corps du général Barclay, formoient la colonne de l'aile droite qui marchoit par Haynau. Comme on avoit l'intention de se retirer aussi lentement que possible sans livrer *bataille*, et comme l'avant-garde ennemie commençoit à molester notre arrière-garde, le général Blücher résolut de lui tendre un piége et de la punir de son audace. Les environs de Haynau favorisoient ce dessein.

Le 26, l'armée prussienne marcha de Haynau

L'ennemi avoit passé de quinze cents pas le village de Michelsdorf, lorsque le général Ziethen donna le signal de l'attaque en mettant le feu à un moulin à vent. Le général Maison, qui s'aperçut à l'instant de ce signal, donna ordre à ses troupes de former des masses, mais elles n'en eurent pas le temps. Le colonel Dolfs se jeta sur l'ennemi avec trois régimens et sans artillerie. La cavalerie ennemie s'enfuit, abandonnant à son sort l'infanterie, occupée à se former en masses; elle fut écrasée, et ce qui ne fut pas tué ou pris se sauva en désordre par Michelsdorf vers Haynau. Tout cela fut l'ouvrage d'un quart d'heure, de manière que le colonel Mutius eut à peine le temps d'arriver pour prendre part au combat. Cette affaire coûta la vie au colonel Dolfs qui fut trouvé mort au milieu des ennemis. Ceux-ci abandonnèrent toute leur artillerie, composée de dix-huit canons, mais, faute de chevaux de train, l'on n'en put emmener que onze. Le nombre des prisonniers a été de trois à quatre cents.

Aussitôt que l'Empereur Napoléon, arrivé avec son armée à Liegnitz, se fut aperçu que l'armée alliée se retiroit, non à Breslau, mais à Schweidnitz, il détacha vers Neumark un corps de trente

mille hommes qui le lendemain entra dans Breslau. Ce fut alors que l'on conclut l'armistice qui devoit durer jusqu'au 20 juillet.

L'armistice fut conclu pour sept semaines, en partie parce que les alliés pouvoient employer très-utilement ce temps pour réparer leurs forces épuisées par deux batailles, et se préparer à poursuivre vigoureusement la guerre ; en partie parce que l'Autriche avoit manifesté le désir de gagner ce temps. La Prusse et la Russie avoient, dans la guerre entreprise contre la France, dû compter sur deux choses qui mettoient à même de donner un contre-poids suffisant aux forces de l'Empereur Napoléon.

Ces deux puissances devoient compter sur un soulèvement général en Allemagne, sur la défection de la confédération du Rhin, sur des mouvemens en Suisse, en Tyrol et en Italie, et de plus, sur la neutralité de l'Autriche, ou bien espérer le concours entier de cette puissance. Un de ces deux événemens favorables, dans le cas où il arriveroit aussi complètement qu'on le pouvoit désirer, procuroit aux puissances alliées des forces suffisantes pour continuer la guerre avec l'apparence la plus probable de succès.

On n'étoit pas non plus sans espérance sur l'accession de la Suède et du Danemarck. Le pre-

notre souverain, qui, ne se laissant pas abattre par ses infortunes précédentes, et fermant l'oreille aux discours d'hommes sans courage, a pris les armes pour l'honneur et l'indépendance de son peuple; rendons grâces à l'Empereur d'Allemagne, qui, sans avoir égard à un lien serré par la contrainte, s'est déclaré intrépidement pour l'indépendance de l'Allemagne et de la Prusse.

La campagne va se rouvrir; que les grands talens militaires de l'Empereur Napoléon ne nous fassent pas désespérer du succès. Quiconque a assisté aux batailles de Gross-Gœrschen et de Bautzen a dû se convaincre qu'à nombre égal nous eussions remporté la victoire.

Le moment approche où toutes les indécisions vont être levées; espérons fortement que la cause de la justice triomphera.

---

le royaume fût attaqué dans le cours de l'hiver. Le terme qui avoit été fixé pour donner la réponse ne laissa pas le temps nécessaire pour s'assurer des dispositions des états limitrophes, et les ressources du royaume, tant en argent qu'en moyens de défense, étoient tellement bornées, qu'on ne pouvoit raisonnablement se flatter de garantir l'intégrité et la liberté de la Suède. S. A. R. Monseigneur le Prince Royal, pénétré de la nécessité de sauver l'état, fit taire ses affections, et déclara solennellement : « Que V. M. « ne devoit avoir aucun égard ni à sa position « particulière, ni à ses rapports passés, et qu'il « exécuteroit avec fidélité et avec zèle ce qui lui « seroit enjoint par V. M. pour la gloire et le « maintien de l'indépendance du royaume. »

V. M., voulant conserver, pour une époque plus opportune, la ressource efficace renfermée dans la déclaration de S. A. R. le Prince Royal, regarda comme un devoir impérieux de céder pour le moment à l'orage, se flattant que l'Empereur Napoléon ne voudroit pas tout d'un coup exposer les dernières ressources de la Suède, en exigeant rigoureusement d'elle des hostilités ouvertes contre la Grande-Bretagne.

Cependant, à peine la déclaration de guerre contre la Grande-Bretagne fut-elle publiée, et

le commerce suédois abandonné à la discrétion du cabinet britannique, que le ministre de France commença à développer un plan poursuivi sans interruption dans la suite, pour faire contracter à la Suède les mêmes obligations qui ont attiré tant de malheurs sur les états confédérés. On exigea d'abord un corps considérable de matelots pour équiper la flotte françoise à Brest, et consécutivement des troupes suédoises à la solde de la France; l'introduction en Suède du tarif de cinquante pour cent sur les denrées coloniales; enfin l'établissement de douaniers françois à Gothembourg. Toutes ces demandes ayant été rejetées, soit par suite des lois du royaume, soit en raison des intérêts de la nation, il en résulta que les dispositions du gouvernement françois envers la Suède ne tardèrent pas à prendre un caractère hostile.

Peu de temps après son arrivée, M. le Baron Alquier parla de la nécessité d'une alliance plus intime entre la Suède et la France, et quoiqu'on lui répondît d'une manière polie, cette réponse n'eut aucun résultat. Il proposa ensuite une alliance entre la Suède, le Danemarck et le grand-duché de Varsovie, sous la protection et la garantie de la France. Cette proposition avoit pour objet de créer une confédération du nord

semblable, pour les obligations et pour le but, à celle qui a réuni les forces de l'Allemagne sous la domination françoise. Mais V. M. n'ayant pas jugé conforme à sa position ni à ses droits de répondre affirmativement, on renouvela bientôt après l'ancienne proposition pour une alliance particulière avec la France. Quoique M. le Baron Alquier n'eût annoncé que verbalement le desir de l'Empereur son maître à cet égard, il exigea cependant une réponse par écrit, et regarda la difficulté de l'obtenir comme une marque de l'indifférence du gouvernement suédois pour le système françois.

V. M. pouvoit sans doute exiger aussi qu'on lui fît une communication plus ample, et surtout écrite, des véritables dispositions de l'Empereur Napoléon à l'égard de l'alliance projetée ; et quoiqu'il fût à craindre qu'une réponse par écrit, exigée sur une ouverture faite verbalement, n'eût d'autre but que d'être montrée à Saint-Pétersbourg pour prouver que la Suède étoit en tout dépendante de la France, V. M. résolut pourtant de fermer les yeux sur ces considérations, et s'attacha à ne négliger aucun moyen qui pourroit exciter l'intérêt de l'Empereur des François pour la Suède ; à cet effet, une note fut remise au ministre Alquier, dans laquelle V. M. manifesta

la disposition d'établir des rapports plus intimes avec la France, dans l'espérance que les conditions seroient compatibles avec la dignité et le véritable intérêt de son royaume.

M. le Baron Alquier déclara de suite que cette réponse étoit insignifiante, que du reste elle portoit le caractère d'une résolution déjà prise par V. M., de rester indépendante de la politique continentale; et lorsque, pour pouvoir répondre plus amplement, on lui demanda ce que l'Empereur exigeoit de la Suède, et ce que ce pays pouvoit se promettre en dédommagement des nouveaux sacrifices qui pourroient être le résultat des prétentions de la France, ce ministre se borna à la réponse remarquable, « que « l'Empereur exigeoit d'abord des faits conformes « à son système; après quoi, il étoit possible « qu'il fût question de ce que S. M. voudroit « bien faire en faveur de la Suède. »

Sur ces entrefaites, la saison navigable arriva, et avec elle la capture des bâtimens suédois par les corsaires françois. Le ministre de V. M. à Paris demanda le redressement des torts faits au commerce suédois. Des représentations furent adressées dans ce même but au ministre Alquier; ses réponses portèrent l'empreinte du rôle de dictateur qu'il s'étoit proposé de jouer en Suède.

V. M., dont la ferme résolution étoit de remplir fidèlement les engagemens qu'elle avoit contractés, veilloit, avec une attention non interrompue, à l'observation scrupuleuse des ordonnances publiées contre le commerce anglois. Cependant les journaux françois insultoient périodiquement le gouvernement suédois, et citoient avec emphase l'immensité du commerce de la Suède. La diminution considérable du revenu des douanes dans le cours de l'année 1811 atteste l'exagération et la fausseté de ces imputations.

Si le gouvernement anglois voyoit d'un œil tranquille la situation de la Suède, et n'envisageoit pas sa déclaration de guerre comme un motif suffisant pour traiter hostilement le commerce suédois; si cette tolérance facilitoit quelque débit des immenses dépôts de fer du royaume, et par conséquent éloignoit les suites funestes de la guerre, V. M. ne devoit cependant pas s'attendre que ce seroit sur des ménagemens de l'Angleterre que le gouvernement françois établiroit son système d'accusation contre la Suède; V. M. avoit au contraire le droit d'espérer que l'Empereur Napoléon verroit avec plaisir ce royaume traité avec ménagement par une puissance qui avoit tant de moyens de nuire à la Suède.

Toutefois les violences des corsaires françois contre le pavillon suédois augmentèrent journellement; le ministre de V. M. à Paris présenta dans les termes les plus convenables les pertes immenses qui en résultoient pour la nation; mais loin d'obtenir la remise des vaisseaux capturés, et une répression de ces abus pour l'avenir, les tribunaux des prises donnèrent presque toujours gain de cause aux capteurs; à la vérité, dans quelques affaires le droit parut si évident aux tribunaux, que leurs sentences furent favorables aux Suédois; mais le gouvernement françois, qui s'étoit réservé le droit de valider ces décisions, n'en confirma jamais aucune en faveur de la Suède. Ainsi les corsaires, assurés de l'impunité, eurent le champ libre pour exercer leurs rapines. On ne se contenta point de condamner, comme bonne prise, les vaisseaux suédois, sous le prétexte qu'ils étoient porteurs de licences angloises ou qu'ils auroient dû l'être; de capturer dans le Sund les petits bâtimens de cabotage chargés de comestibles et de produits des manufactures du pays; d'arrêter ceux qui se trouvoient dans les ports allemands, où ils attendoient des cargaisons; mais encore on traita les matelots suédois comme des prisonniers de guerre; ils furent mis aux fers, et ensuite envoyés dans les ports d'An-

vers et de Toulon, pour y servir sur les flottes françoises.

Des démêlés désagréables et presque journaliers eurent lieu dans le cours de l'été de 1811, entre la régence de la Poméranie et le vice-consul de France. Pour garantir cette province de l'arrivée de troupes françoises, une force militaire considérable y fut levée sur la demande expresse de l'Empereur Napoléon et au grand détriment du pays, et la plus scrupuleuse surveillance y étoit observée à l'égard du commerce illicite de denrées coloniales. Malgré cette condescendance, il ne fut jamais possible de contenter les prétentions toujours croissantes du vice-consul françois. Une rixe qui eut lieu à Stralsund, entre l'équipage d'un corsaire françois et quelques recrues de la Landsturm, et dans laquelle il resta prouvé que les François avoient commencé par outrager et attaquer les soldats poméraniens, fut néanmoins regardée à Paris comme une infraction à la paix, et l'on exigea pour réparation que les soldats de V. M. fussent punis de mort.

M. le Baron Alquier présenta, au mois de juillet, une note officielle, dont le contenu et le style peu mesuré exigèrent une réponse qui lui rappelât le respect qu'il devoit à la nation, et les égards que se doivent réciproquement les sou-

verains. M. Alquier prit sur lui de déclarer qu'il ne pouvoit plus traiter avec moi, et demanda qu'un individu particulier fût nommé pour correspondre avec lui.

Dès-lors tous les rapports officiels avec M. le Baron Alquier cessèrent ; néanmoins le langage du Duc de Bassano parut devoir amener quelque changement dans la politique de la France avec la Suède. V. M. crut avec satisfaction en voir une preuvre dans le rappel du ministre, rappel qui avoit été demandé formellement ; mais à peine la saison avoit-elle éloigné la flotte angloise de la Baltique, que les corsaires françois renouvelèrent leurs violences avec plus d'activité qu'auparavant. V. M. se vit alors dans la nécessité de donner ordre à sa marine d'arrêter les pirates qui gêneroient notre commerce de port à port, et qui auroient fait des prises suédoises. Plusieurs corsaires françois qui insultoient nos côtes furent chassés : un, nommé *le Mercure*, fût pris.

V. M., affligée de voir ainsi maltraiter ses sujets et ruiner leur commerce au sein de la paix la plus solennelle, ordonna qu'un courrier fût de suite envoyé à Paris avec un état bien détaillé de tous les dommages que le commerce suédois avoit soufferts ; et la demande d'une garantie pour l'ave-

nir contre les violences des corsaires fut renouvelée. Le bâtiment *le Mercure* et son équipage furent mis à la disposition du chargé d'affaires de France à Stockholm.

Le chargé d'affaires de V. M. à Paris exécuta ce qui lui avoit été ordonné. Le ministre de France donna l'espérance que les représentations de la Suède seroient écoutées, et que les griefs dont elle se plaignoit seroient examinés avec une impartiale justice. Lorsque V. M. se livroit à l'espérance consolante de voir enfin disparoître tous les motifs d'éloignement entre les deux cours, par une application loyale et généreuse du gouvernement françois, V. M. apprit que déjà, dès le commencement de l'automne, le Prince d'Eckmühl, commandant les troupes françoises dans le nord de l'Allemagne, avoit annoncé qu'il feroit entrer ses troupes dans la Poméranie et l'île de Rugen, aussitôt que les glaces le permettroient. Les instructions que le commandant suédois avoit reçues garantissoient à V. M. que ses troupes défendroient ses possessions allemandes contre toute aggression étrangère. Malheureusement l'astuce prévalut sur le devoir; le courage des troupes suédoises fut paralysé par la foiblesse de leur chef, et la Poméranie fut envahie. Les événemens qui depuis lors ont eu lieu dans cette province

ont été rendus publics, afin qu'on ne se méprît pas sur la véritable nature de cette démarche extraordinaire, et sur l'air amical que la France affectoit pour détourner l'opinion qui devoit résulter d'une entreprise aussi hasardée.

L'entrée des troupes françoises en Poméranie fut immédiatement suivie de l'arrestation des employés de V. M. dans cette province. Ils furent conduits dans les prisons d'Hambourg. Là, on les menaça de la mort : on tâcha vainement de les obliger, par des promesses séductrices, à rompre leurs sermens : les dernières ressources du pays furent épuisées par des contributions énormes; on força, par des coups de canon, les bâtimens de V. M. à rester dans les ports de la Poméranie, et on les arma de suite en course; les emplois publics de la province furent occupés par des agens françois, et finalement deux régimens suédois furent désarmés et envoyés en France comme prisonniers de guerre.

Pendant que ces hostilités s'exerçoient dans la Poméranie, on arrêtoit les postes suédoises à Hambourg, et on y faisoit des perquisitions secrètes pour y découvrir les sommes que les Suédois y possédoient. Le chargé d'affaires de V. M. à Paris, privé de toute nouvelle de la Suède, eut bientôt, par la voix publique, la certitude de l'en-

trée des troupes françoises dans la Poméranie. Il présenta en conséquence une note au Duc de Bassano, pour obtenir des éclaircissemens sur cette occupation. On lui demanda si c'étoit par ordre du Roi son maître qu'il faisoit cette représentation, et lorsqu'il eut déclaré que dans une affaire de cette importance il avoit cru devoir prévenir les ordres de sa cour, le Duc de Bassano observa qu'il falloit les attendre avant qu'il pût s'expliquer sur l'objet principal.

Dans cet état de choses, le premier soin de V. M. devoit être de s'assurer des dispositions des puissances, dont l'influence étoit la plus intéressante pour la Suède, et de se préparer, par de nouvelles alliances, la plus grande amitié pour l'avenir.

Le silence du cabinet françois continua, et tout annonça une rupture certaine entre cette puissance et la Russie. La saison s'approcha où les flottes angloises visiteroient de nouveau la Baltique, et il y avoit tout lieu d'attendre que le ministère britannique, en récompense des ménagemens accordés au commerce suédois, exigeroit une conduite pacifique plus décidée de notre part. V. M. se voyoit par conséquent à la fois exposée au ressentiment de l'Empereur Napoléon ou aux

hostilités de la Grande-Bretagne et aux aggressions de la cour de Russie.

L'état étoit livré aux destinées incertaines de l'avenir : des traités foibles et déjà rompus étoient la garantie de son existence. Le nom glorieux de S. A. R. le Prince Royal releva le courage national, et les Suédois se rappelèrent qu'après avoir défendu leur liberté sur leurs rivages, ils avoient su les franchir pour poursuivre la tyrannie. Ainsi l'amour de l'indépendance sauva la patrie du précipice où l'on étoit prêt à l'ensevelir.

V. M., convaincue du danger qu'il y avoit à se laisser entraîner par la marche précipitée des événemens, jugea qu'il étoit temps de se rapprocher du cabinet anglois, et de s'ouvrir à celui de Russie avec une noble franchise. V. M. vit avec plaisir le Marquis de Welesley, alors ministre des affaires étrangères, disposé à accueillir ses propositions, et prévenir peut-être à cette époque, des dangers imminens que couroit l'Europe. Quelque temps après elle conclut à Œrebro un traité de paix avec l'Angleterre, avantageux aux deux pays; et les relations d'amitié et de bon voisinage furent resserrées avec la Russie par un nouveau pacte, dont l'exécution doit mettre la Suède à l'abri de toutes les commotions de la politique continentale.

V. M. regardoit l'ignorance où l'Empereur des François laissoit la Suède comme une volonté de l'entraîner despotiquement dans son système continental, dont elle se trouvoit naturellement détachée par la prise de la Poméranie.

V. M. avoit en outre un exemple frappant par le sort que subissoit une puissance de l'Allemagne, amie de la Suède, qui, après avoir été très long-temps laissée dans l'incertitude si ses offres de contracter une alliance seroient acceptées, fut tout à coup cernée par des armées françoises, et se vit contrainte de se livrer à la discrétion de l'Empereur.

Depuis la réunion du pays d'Oldenbourg à l'empire françois, on sut avec certitude que des différens, tant à cet égard que relativement au système continental, avoient eu lieu entre les cours de France et de Russie, et que les préparatifs de guerre qui se faisoient des deux côtés pouvoient facilement conduire à des hostilités ouvertes. Cependant la France n'avoit pas encore témoigné à V. M. le moindre désir, ni fait aucune ouverture tendante à engager la Suède dans une guerre contre la Russie.

Maintenant que les rapports du royaume devant être regardés comme rompus par l'occupation de la Poméranie, la proposition suivante fut

faite, non pas officiellement, mais par une voix non moins sûre, de la part de l'Empereur Napoléon.

Après avoir fait un long exposé des déviations souvent répétées de la Suède, d'une observation sévère des principes du système continentale, déviation qui, disoit-on, avoit à la fois forcé l'Empereur de faire entrer ses troupes en Poméranie, sans cependant l'occuper, Sa Majesté Impériale exige :

« Qu'une nouvelle déclaration de guerre se « fasse contre l'Angleterre; que toute communi- « cation avec des croiseurs anglois soit sévère- « ment défendue;

« Que les rivages du Sund soient pourvus de « batteries; la flotte équipée, et le canon tiré « contre les bâtimens anglois;

« Qu'en outre la Suède mette sur pied une « armée de trente à quarante mille hommes pour « attaquer la Russie au moment où les hostilités « commenceront entre cette puissance et l'em- « pire françois.

« Pour dédommager la Suède, l'Empereur lui « promet la restitution de la Finlande.

« S. M. I. s'oblige en outre d'acheter pour vingt « millions de denrées coloniales, à condition que

« le paiement ne s'effectuera qu'après que les
« marchandises auront été déchargées à Dantzig
« ou à Lubeck.

« Finalement S. M. I. permettra que la Suède
« puisse participer à tous les droits et avantages
« dont jouissent les états de la confédération du
« Rhin. »

V. M. fixa d'abord son attention sur la différence immense qui existoit entre les sacrifices exigés et le dédommagement que le royaume pouvoit s'en promettre ; elle ne se dissimula point qu'un état de guerre active avec la Russie, dont la suite nécessaire seroit des hostilités ouvertes avec la Grande-Bretagne, surpasseroit les ressources et les forces de la Suède ; que la présence d'une flotte angloise dans la Baltique pourroit enchaîner pendant l'été les opérations suédoises, et que d'ailleurs il n'existoit aucun grief contre la Russie, depuis le traité avec elle ; qu'en attendant, nos côtes et nos ports seroient abandonnés à la vengeance de l'Angleterre ; qu'une entière stagnation de commerce, et un cabotage interrompu occasioneroient une misère publique ; que le besoin pressant où alloit se trouver la Suède de se pourvoir de blé exigeoit impérieusement des rapports pacifiques, tant avec la Russie qu'a-

vec l'Angleterre ; que la fin subite de la guerre entre la France et la Russie laisseroit infailliblement la Suède sans aucune augmentation de territoire, surtout si l'armée suédoise, par l'effet de la guerre avec l'Angleterre, étoit aussi hors d'état de s'éloigner de ses parages ; que d'ailleurs ces préparatifs et une année de guerre demanderoient une dépense de douze à quinze millions de rixdalers : une foule d'autres considérations déterminèrent V. M. à n'avoir égard qu'au bonheur de ses sujets et à la prospérité de son royaume, et pour cet effet V. M. ouvrit ses ports aux pavillons de toutes les nations.

Les tentatives de la France pour engager la Suède dans une guerre ouverte contre la Russie et l'Angleterre, ne se bornèrent point à celles dont je viens de faire mention. Le ministre d'Autriche à la cour de V. M. reçut de l'ambassadeur d'Autriche à Paris, M. le Prince de Schwarzenberg, un courrier avec la nouvelle d'une alliance conclue à Paris, le 14 mars passé, entre la France et cette puissance. M. le Prince de Schwarzenberg chargea le ministre de sa cour à Stockholm d'employer toute son influence en communiquant cette nouvelle au ministère de V. M., pour faire participer la Suède à la guerre contre la Russie. V. M. répondit à cette proposition comme elle

l'avoit fait à la précédente, en déclarant qu'elle vouloit conserver la tranquillité de son royaume, et qu'elle acceptoit la médiation de LL. MM. les Empereurs d'Autriche et de Russie pour tout ce qui avoit rapport à l'invasion injuste de la Poméranie ; qu'en outre V. M. offroit, si cela convenoit à l'Empereur Napoléon, d'écrire à la cour impériale de Russie, pour tâcher de prévenir l'effusion du sang, jusqu'à ce que des plénipotentiaires suédois, russes, françois et autrichiens pussent se réunir afin d'arranger les différens survenus.

Les événemens ayant prouvé que ces offres n'avoient pas été accueillies par l'Empereur des François, V. M. dût regarder comme un devoir sacré de mettre son royaume en état de défense, et elle y employa une partie des ressources que ses fidèles états du royaume avoient mises à sa disposition pour faire respecter et maintenir l'indépendance nationale.

La longue expérience des temps passés et la force des exemples du présent ont sanctionné les mesures de prudence que V. M. a prises pour la sûreté et l'intégrité de ses états.

On s'étoit déjà adressé au chargé d'affaires de France, M. de Calve, pour lui demander une explication sur la prise de la Poméranie. Il étoit

invité à déclarer s'il résidoit à Stockholm comme agent d'une puissance amie ou ennemie. Plusieurs mois s'étant écoulés sans réponse, et des intrigues ténébreuses et peu conformes aux droits des nations, ayant eu lieu, M. de Calve a été renvoyé.

Dans un moment où toutes les puissances qui entouroient la Suède ont porté leurs forces militaires à un point jusqu'ici sans exemple, V. M. a aussi été obligée de se soumettre à l'impérieuse nécessité du temps, et, n'ayant en vue que sa prospérité et le bonheur de la Suède, elle a préparé les moyens qui peuvent la mettre en état de compter essentiellement sur ses propres forces, et sur celles des gouvernemens ses amis. Si, pour atteindre ce but, des sacrifices sont nécessaires, les bons Suédois s'empresseront de seconder V. M., car ils furent toujours les fermes soutiens des monarques qui firent respecter leur liberté.

Une ancienne habitude a long-temps porté la Suède à considérer la France comme son alliée naturelle; cette opinion des temps passés, ces impressions reçues, agissoient d'une manière puissante sur l'esprit de V. M., fortifié par le penchant du Prince Royal pour son ancienne patrie, penchant toujours subordonné dans son

cœur à ses devoirs envers la Suède. Mais lorsque la France a voulu interdire à la Suède, presqu'insulaire, le droit de parcourir les mers qui l'entourent, et de sillonner les flots qui baignent ses rivages, le gouvernement a dû défendre les droits et les intérêts de la nation, pour échapper à la situation des puissances qui, par leur soumission à la France, se trouvent maintenant sans vaisseaux, sans commerce et sans finances. L'alliance de la France, en exigeant d'abord la perte de l'indépendance, conduit par degrés à tous les sacrifices qui anéantissent la prospérité d'un état. Pour devenir son allié, il faut n'avoir aucune relation avec l'Angleterre, remplacer les revenus des douanes et les profits du commerce par des impôts toujours croissans, afin de soutenir les guerres dans lesquelles sa politique capricieuse l'a entraînée depuis huit ans. Si la Suède s'étoit soumise aux volontés de la France, on auroit vu des Suédois en Espagne, comme on y voit des Allemands, des Italiens et des Polonois. On les auroit vus même en Turquie, si l'Empereur Napoléon avoit vaincu l'Empereur Alexandre.

Si, pour assurer les destinées de la Suède, en lui procurant sûreté pour le présent et garantie pour l'avenir, V. M. est forcée de mettre ses armées en mouvement, ce ne sera point dans

ntion de conquérir des provinces inutiles à
ospérité de la presqu'île scandinave. L'indé-
lance de cette presqu'île est l'objet constant
soins de V. M., et aucun sacrifice ne doit
er aux Suédois pour obtenir ce grand et im-
ant résultat. V. M. a repoussé le traité avilis-
qu'on a voulu lui faire souscrire. Elle s'est
au-dessus d'une politique humble et versa-
et elle n'a pas craint d'en appeler au courage,
loyauté, au patriotisme, à l'honneur national.
M. a bien jugé les Suédois, et sa récompense
ans la confiance absolue qu'ils ont mise dans
gesse.

epuis long-temps le vaisseau de l'état, navi-
it sur une mer orageuse, et battu par la
pête, étoit près de faire naufrage. V. M., en
le pilote, en saisit le gouvernail, et, secondée
son fils chéri, elle a eu le bonheur, malgré
cueils dont sa route a été semée, de l'amener
ort. Je présente cette image pour éclairer à
nir les personnes qui, toujours inquiètes sur
sort futur, s'alarment à l'avis du moindre
re-temps, et s'imaginent n'être lancées sur
terre que pour y jouir paisiblement de toutes
ommodités de la vie. V. M. a promis la liberté
Suédois, elle leur tiendra parole. La chau-
e du pauvre, comme le palais du riche, joui-

ront de ce bienfait inappréciable ; l'autorité arbitraire ne pourra jamais y pénétrer, et, de nuit comme de jour, la loi en garantira l'enceinte. Fiers de tous leurs droits, unis à leur souverain, les Suédois marcheront à la rencontre de leurs ennemis. Le souvenir de leurs illustres aïeux et la justice de leur cause seront la garantie de leurs succès.

C'est avec le plus profond respect que je suis, Sire, de V. M., le très-humble,

LAURENT D'ENGESTROEM.

Stockholm, le 7 janvier 1813.

Pièces officielles jointes au rapport fait à S. M. le Roi de Suède, par son ministre d'état et des affaires étrangères, en date de Stockholm, le 7 janvier 1813.

I.

Extrait des dépêches adressées au Roi, par M. le Baron de Lagerbielke, ministre de Suède à Paris, en date du 26 octobre 1810.

MALGRÉ toutes les prévenances pesonnelles dont je venois d'être l'objet, il m'avoit été facile de me préparer à une scène peu agréable. La nature de

s conférences avec le Duc de Cadore, le dé-
t précipité de M. de Tchernicheff, la catas-
sphe dont la Suède s'étoit vue menacée pour
aires de commerce, les avantages remportés
as le Portugal, dont on voudroit sans doute
ofiter pour accabler les Anglois sur tous les
ints à la fois; toutes ces circonstances réu-
es m'avoient assez fait juger quel seroit l'objet de
udience; mais j'avoue que je ne m'attendois
s à une explosion aussi violente. Jamais je n'a-
is vu l'Empereur en colère, et cette fois-ci il
toit à un point qui surpasse toute imagination.
fus introduit un peu après neuf heures du
atin. Je trouvai le Duc de Cadore avec l'Em-
reur: et la présence de ce tiers me fit d'abord
ger que j'étois appelé pour entendre une dé-
ration officielle, mais que la discussion ne me
oit point permise. Je n'en résolus pas moins de
pondre à chaque occasion où je pourrois placer
mot.

Il m'est impossible de rendre compte à V. M.
tout ce que l'Empereur a dit pendant cinq
arts d'heure au moins, parce que son agitation
it si forte, son discours si coupé, ses répéti-
ns si fréquentes, qu'il étoit trop difficile de
it classer dans la mémoire. Je débutai par la
ésentation de la lettre de V. M. Savez-vous,

dit l'Empereur, quel est le sujet de cette lettre? Je l'exprimai en ajoutant un compliment. Sans y répondre, l'Empereur continua (chaque reprise du discours de l'Empereur fera suffisamment connoître à V. M. le genre des courtes réponses que je tâchai de placer dans les intervalles.)

« Ah, çà, monsieur le Baron, cessera-t-on
« enfin de croire en Suède que je ne suis qu'une
« dupe? Pensez-vous que je puisse m'accommo-
« der de cet état mixte ou métis? Oh, point de
« sentimens, c'est par les effets qu'on fait ses
« preuves en politique. Voyons ces effets. Vous
« signâtes la paix avec moi au commencement
« de l'année, vous vous engageâtes à rompre
« toute communication avec l'Angleterre; vous
« gardâtes un ministre à Londres, un agent an-
« glois en Suède jusque fort avant dans l'été;
« vous n'interrompîtes la communication osten-
« sible par Gothenbourg que plus tard encore;
« et qu'en resulta-t-il? que la correspondance est
« restée la même, ni plus, ni moins active. —
« Bah! il n'est pas question d'une communication
« par-ci par-là, elle est regulière, elle est très-
« considérable. Vous avez des bâtimens dans tous
« [...]ports de l'Angleterre.... — Vraiment du sel;
« [...]-on du sel dans la Tamise? Des bâtimens

« Anglois assiégent Gothenbourg. — La belle « preuve qu'ils n'y entrent pas! On échange les « marchandises en pleine mer ou près des côtes : « vos petites îles serviront de magasins pendant « l'hiver. Vos bâtimens transportent ouvertement « des denrées coloniales en Allemagne; j'en ai « fait saisir une dixaine à Rostock. Est-il possible « qu'on puisse affecter ainsi de se méprendre « sur le premier principe du système continental? « — A la bonne heure, vous n'approuvez point « cela dans votre note; ce n'est point d'elle que « je me plains, c'est du fait. Je n'ai pas dormi « une seule heure de la nuit à cause de vos af- « faires; on pourroit me laisser reposer en paix, « j'en ai besoin. — Encore est-elle convenable « cette restitution des prisonniers anglois qui « avoient si imprudemment attenté à la dignité « du Roi et violé son territoire? — Rendus sans « aucune satisfaction! N'est-ce pas, M. de Cadore? (Ce ministre, tout tremblant, ne manqua pas de répondre affirmativement, comme à quelques autres questions semblables.) — Autre violation « du droit territorial, la capture d'un corsaire « françois dans l'intérieur du port de Stralsund. « — Mais on ne m'a rien rendu à moi (1). Ce n'est

(1) Le commerce de Stralsund paya, par ordre du

« que pour ses amis qu'on a ses petites attentions-
« là ! Eh bien, restez avec les Anglois ! S'il faut en
« juger par le mal que vous m'avez fait cette
« année-ci, jamais vous ne fûtes plus amis des
« Anglois que dans ce moment. — Oh, oh ! c'est
« vous qui le dites ! c'est vous qui m'assurez que
« la Suède aime mieux rester avec *moi*; mais
« des preuves, vous dis-je, des preuves. — A la
« bonne heure, votre état, à la suite d'une guerre
« malheureuse, réclamoit des ménagemens. Eh
« bien, j'en ai eu à mes dépens, comme une dupe.
« Vous m'avez enjôlé, vous, vous-même. Vous
« avez eu l'adresse de gagner la mauvaise saison;
« vous avez eu le temps de débrouiller vos inté-
« rêts avec l'Angleterre. Est-il juste, s'il en existe
« encore contre la foi des engagemens, que j'en
« supporte la peine ? — Vous avez eu le loisir de
« vous mettre en état de défense, vous avez en-
« core l'hiver devant vous. Que risquez-vous
« donc ? — Oui, le commerce d'exportation, c'est
« le cheval de bataille ; où est-il donc, ce pavil-
« lon neutre ? Il n'y a plus de neutres ; l'Angle-
« terre n'en reconnoît point, je ne peux pas plus
« en reconnoître. — Le sel ; oui, le sel ! on trouve

Roi, la valeur de ce corsaire, qui ne fut pris que par suite de sa propre imprudence.

ıoyen d'avoir ce qui est nécessaire. — Que
ites-vous, lorsqu'en 1801 vous étiez en brouil-
erie ouverte avec l'Angleterre? — Souffrir!
Croyez-vous que je ne souffre pas, moi? que
i France, que Bordeaux, que la Hollande,
jue l'Allemagne ne souffrent pas? Mais voilà
récisément pourquoi il faut en finir. La paix
naritime à tout prix! (Ici l'Empereur s'anime
iblement.) Oui, la Suède est la seule cause
le la crise que j'éprouve. La Suède m'a fait
lus de mal que les cinq coalitions ensemble.
— Mais aujourd'hui, rendue à ses communi-
ations avec le reste de l'Europe, elle en profite
our faire le commerce de l'Angleterre. — Ah!
nonsieur, du temps, toujours du temps; j'en
i trop perdu. Il vous en falloit, dites-vous,
our entrer sans trop de sacrifices dans le nou-
eau système. Il m'en falloit aussi, ajoutez-
ous, pour faire du bien à la Suède. Eh bien,
'ai-je rien fait? Écoutez : lorsque vous fîtes
hoix du Prince de Ponte-Corvo, ne risquai-je
ien en lui permettant d'accepter? N'ai-je pas
té sur le point de me brouiller avec la Russie?
N'y a-t-on pas cru, n'y croit-on pas peut-être
encore, que vous de votre côté, les Saxons et
les Polonois de l'autre, soutenus par moi, s'ar-
meroient pour reconquérir leurs provinces per-

« quier, le Roi ne s'est point décidé pour l'état « de guerre avec l'Angleterre, M. Alquier partira « sur-le-champ, et la Suède aura la guerre avec « la France et tous ses alliés. — Oui, c'est juste, « je n'ai point positivement demandé l'état de « guerre avant ce moment; mais j'y suis mainte- « nant forcé par tous les moyens imaginables. « D'abord la Suède a prouvé qu'elle ne peut res- « ter dans un état mixte avec l'Angleterre, sans « faire le plus grand tort au continent; ensuite « les choses ont pris un développement général « qui exige une parfaite égalité de mesures, ou « bien un état ouvert d'hostilités. Voyez ce que « toutes les autres puissances ont cru devoir faire. « La Russie, plus forte que les autres, n'a obtenu « la paix avec moi qu'à condition de déclarer sur- « le-champ la guerre à l'Angleterre. L'Autriche, « puissance du premier ordre, si la France n'exis- « toit pas, a franchement pris son parti. J'ai assez « long-temps été la dupe de la Prusse, comme la « vôtre. Elle vient enfin de reconnoître, par la « catastrophe de la Hollande, qu'il falloit se dé- « terminer; elle a franchement adopté l'état de « guerre. Le Danemarck l'a fait depuis long- « temps; mais à quel titre puis-je exiger de ce « pays ce que je ne puis obtenir de la Suède? « Eh! me dis-je souvent, qui sait si je serai tou-

« jours bien avec la Russie ? Qui peut connoître
« le chapitre des événemens ? Ne sera-t-il pas un
« jour du plus grand intérêt pour moi d'avoir dans
« le nord une puissance amie, forte de ses propres
« moyens, ainsi que de mon alliance ? Mais croit-
« on en Suède que je pourrai, en faveur du nou-
« veau Prince Royal, relâcher quelque chose de
« mes principes invariables ? Au contraire, la crise
« politique dans laquelle je me suis mis en faveur
« d'elle me fournit un titre de plus. Cependant la
« Suède a une grande obligation au Prince Royal,
« car sans ce choix (nullement influencé par moi),
« j'aurois, il y a deux mois, fait la démarche à la-
« quelle je me vois aujourd'hui forcé. Je me re-
« pens de ce délai maintenant, qui, vu la saison,
« vous a été si profitable, non parce que je re-
« grette ce qui peut vous arriver de bien, mais
« parce que vous m'avez trop maltraité. Depuis
« long-temps l'office qui devoit vous être adressé
« se trouve préparé dans les bureaux de M. le
« Duc de Cadore (révérence affirmative du mi-
nistre) ; mais je voulois attendre l'arrivée du
« Prince Royal, qui est instruit de ma façon de
« penser. — Je ne l'ai pas pu. Je vous l'ai dit,
« j'étois sur le point de me brouiller avec la Russie ;
« je donnai à toute l'Europe la pensée que, dans
« ce moment décisif, mon système pouvoit être

« susceptible de modifications : d'ailleurs, de
« nouvelles plaintes sur la Suède m'arrivoient de
« toutes parts. — Ah, je sais ce que vous avez à
« me dire; j'ai lu tout ce que vous avez écrit. Eh
« bien, soit, il peut y avoir eu des exagérations
« dans les plaintes, mais assez de vérités restent.
« Je désire que vous eussiez eu une meilleure
« cause à défendre. — Eh, non, la position du
« Prince Royal ne deviendra pas si difficile : tout
« vient d'ici; il n'a point l'embarras de l'initiative.
« — Mais encore, a-t-on cru en Suède pouvoir,
« sans ressentiment de mon côté, servir la cause
« de l'Angleterre parce que j'aime et que j'estime
« le Prince Royal? J'aime et j'estime aussi le Roi
« de Hollande, il est mon frère, et je suis cepen-
« dant encore brouillé avec lui; je fais taire la
« voix du sang pour écouter celle de l'intérêt gé-
« néral. Si vous étiez sur mes frontières, je serois
« à regret forcé d'en agir comme je viens de le
« faire avec la Suisse. J'ai fait marcher des trou-
« pes; le gouvernement a confisqué les marchan-
« dises angloises. Enfin, résumons-nous. Que la
« Suède fasse les choses comme elle l'entend; je
« sais que je suis hors d'état de la forcer : qu'elle
« se mette franchement du côté de l'Angleterre
« contre moi et mes alliés, si c'est là son intérêt,
« ou qu'elle se réunisse avec moi contre l'Angle-

2.

Note du ministre de France, le Baron Alquier, au ministre d'état Baron d'Engestrœm, en date de Stockholm le 13 novembre 1810.

Monsieur le Baron,

J'ai plusieurs fois prédit à V. E. que l'interprétation évidemment fausse, donnée par la Suède à ses engagemens avec la France, produiroit quelque événement grave et important. Je ne perdrai point, M. le Baron, à rappeler des explications désormais inutiles, le peu de temps qui m'est laissé pour exposer les demandes que je suis chargé de faire à votre cour.

S. M. l'Empereur et Roi est informée qu'en contravention au traité de Paris, le commerce le plus actif continue entre la Suède et l'Angleterre; qu'il existe une correspondance régulière entre les deux pays; que des paquebots vont et viennent régulièrement d'Angleterre et d'Écosse à Gothenbourg; qu'il part des ports suédois, non pas quelques navires avec une destination simulée, mais d'immenses convois dirigés ouvertement vers l'Angleterre. Des renseignemens incontestables ont prouvé que, du 20 au 22 sep-

tembre, plus de quinze cents bâtimens avec des cargaisons angloises, destinés pour la Baltique et la mer du Nord, se trouvoient en rade de Gothenbourg, et que le ministère suédois, ne se bornant pas à fermer les yeux sur cet état de choses, donnoit des permissions de commerce directement avec l'Angleterre. S. M. l'Empereur et Roi ne se croit pas seulement blessé par une violation si manifeste du traité de Paris; mais il voit avec un ressentiment profond et légitime une des causes qui, en empêchant la conclusion de la paix avec l'Angleterre, aggrave et prolonge les malheurs de l'Europe. Si le gouvernement britannique ne se reposoit pas avec sécurité sur la funeste condescendance de la Suède, les bâtimens anglois, qui ont pénétré en si grand nombre cette année dans la Baltique, n'y seroient pas entrés, puisqu'aucun asile ne leur eût été ouvert; mais ils étoient sûrs de recevoir sur le littoral suédois un accueil fort amical. Là, on leur fournissoit de l'eau, des vivres, du bois; là, ils pouvoient attendre et saisir à propos le moment d'introduire leurs denrées sur le continent; et partout cette importation étoit favorisée. S. M. l'Empereur doit à sa dignité de ne pas souffrir plus long-temps une infraction si éclatante d'un traité, dans lequel, n'écoutant que ses sentimens

d'estime et d'affection pour le Roi, elle s'est montrée si généreuse envers la nation suédoise.

Il est constant, Monsieur, que la Suède, par ses relations commerciales avec les Anglois, rend inutiles les sacrifices et les efforts du continent, que, dans sa prétendue neutralité, elle est l'alliée la plus utile qu'ait jamais eue le gouvernement britannique, et qu'elle se constitue ainsi l'ennemie des puissances continentales, après avoir adhéré à leurs principes. Mais lorsque la France, la Russie, l'Autriche, la Prusse et toutes les autres contrées de l'Allemagne souffrent et s'imposent des privations pénibles pour acheter la paix, on ne doit pas s'attendre que la Suède puisse trouver plus long-temps, dans la violation de ses promesses, le moyen d'assurer paisiblement sa prospérité et de se procurer d'immenses bénéfices. S. M. l'Empereur et Roi, mon maître, désirant changer un ordre de choses aussi opposé au système adopté par la presque totalité de l'Europe, m'a formellement chargé de presser par les plus vives instances S. M. Suédoise de déclarer la guerre à l'Angleterre, d'ordonner en même temps la saisie des bâtimens anglois dans tous les ports, ainsi que la confiscation des denrées et marchandises angloises ou coloniales partout où elles se trouveront, et sous quelques

pavillons qu'elles aient été importées, contre la teneur du traité, et postérieurement à la déclaration du Roi qui interdisoit ses états au commerce britannique. Je dois de plus déclarer à V. E. que S. M. I. et R. attache une telle importance aux propositions que je viens d'énoncer en son nom, qu'elle m'ordonne expressément, dans le cas où le Roi ne jugeroit pas à propos d'y consentir pleinement et sans restriction, de me retirer sans prendre congé, cinq jours après la date de la dépêche que j'ai l'honneur d'adresser à V. E.

3.

Réponse du ministre d'état au Baron Alquier, en date de Stockholm le 18 *novembre* 1810.

J'ai mis sous les yeux du Roi la lettre que vous avez bien voulu m'adresser en date du 13 de ce mois, et c'est par ordre exprès de S. M. que j'ai l'honneur de vous faire la réponse suivante :

Que le Roi, accoutumé à remplir avec exactitude toutes les obligations qu'il a contractées, a agi envers la France avec sa loyauté ordinaire : il ne s'est pas permis d'expliquer le traité de Paris, il a voulu qu'il fût observé par ses sujets selon sa teneur littérale. Le traité a été publié pour leur

servir de règle; aucune permission n'a été donnée, comme vous paroissez le croire.

Le gouvernement suédois a fait cesser toute communication avec l'Angleterre; les comptoirs de postes de la Suède ne reçoivent aucunes lettres venues de ce pays, et n'y font aucune expédition.

Aucun paquebot anglois n'entre dans un port de la Suède, qui se trouve sous sa surveillance. Il est pourtant très-possible que des communications peuvent avoir eu lieu par fraude, et par conséquent à l'insçu du gouvernement. Les côtes de la Suède sont d'une si grande étendue qu'il est impossible de les garder. Il faut croire que d'autres pays se trouvent dans le même cas, car nous voyons tous les jours dans les gazettes des nouvelles d'Angleterre arrivées par la France, et déjà, avant la paix de Paris, des lettres angloises sont venues en Suède par l'Allemagne.

D'immenses convois ne sont assurément pas sortis des ports de la Suède pour l'Angleterre. Ce que vous appelez la rade de Gothenbourg est apparemment Vingœ-Sund, éloigné de huit lieues de France et de six du continent de la Suède, et par conséquent très-fort hors de la portée du canon. Les convois s'y assemblent, parce qu'ils ne peuvent pas y être troublés. Les quinze cents

bâtimens et au-delà qui doivent s'être trouvés à Vingœ, où sont-ils allés? assurément pas dans les ports de la Suède. S'ils ne sont pas confisqués chez nos voisins, il faut croire à la vérité des rapports qui annoncent des fraudes immenses commises chez ceux qui en mettent sur notre compte dans l'intention de nous nuire.

On n'a qu'à jeter les yeux sur la carte de la Suède pour se persuader de l'impossibilité de garder, sur tous les points, des côtes aussi vastes, remplies de ports, et garnies d'une immense quantité d'îles toutes propres au débarquement. Si l'on parvient à mettre une d'elles en état de défense, les Anglois s'emparent d'une autre, et tout ce qu'on peut faire est en pure perte. L'année passée, toute la puissance de l'empire russe n'étoit pas en état d'éloigner les Anglois de Nargœ, île située à l'entrée du port de Reval, devant laquelle une partie de la flotte angloise étoit stationnée. Il n'y a pas eu de condescendance de la part du gouvernement suédois. Il a dû souffrir ce qu'il n'étoit pas en état d'empêcher, n'ayant pas les moyens pécuniaires nécessaires, ni les forces navales suffisantes, pour éloigner les Anglois. Ils étoient maîtres de la mer. Si de là ils attendoient et saisissoient les momens d'introduire leurs denrées sur le continent, la Suède ne pou-

voit pas l'empêcher; et si cette importation étoit partout favorisée, ce n'étoit pas à la Suède, mais bien aux puissances continentales qu'il faut s'en tenir.

Vous me parlez, Monsieur, d'immenses richesses accumulées en Suède par le commerce, et vous ne pouvez pas ignorer que l'argent de *la Suède* perd quatre-vingts pour cent contre celui de Hambourg, et encore plus contre celui de la France; et le cours du change étant l'unique échelle d'après laquelle on puisse juger du gain que fait le commerce du pays, je vous laisse à vous-même à déterminer, Monsieur, les avantages que la Suède a retirés du sien.

S. M. l'Empereur et Roi d'Italie ayant maintenant cru devoir faire de nouvelles demandes, qui donnent une plus grande extension aux traités subsistans entre la Suède et la France, et le Roi, mon auguste maître, n'écoutant en cette occasion que ses sentimens invariables d'estime et d'amitié envers S. M. Impériale et Royale, s'est décidé à donner une nouvelle garantie de ses intentions et des principes qui le guident.

S. M. m'a en conséquence ordonné de vous annoncer, Monsieur, qu'elle déclare la guerre à l'Angleterre, qu'elle ordonne la saisie des bâtimens anglois qui se trouveroient, contre toute

attente, dans les ports de Suède; que, pour ne donner lieu à aucune imputation ultérieure par rapport à une connivence secrète avec la Grande-Bretagne ou à une introduction suivie et frauduleuse des denrées coloniales sur le continent, le Roi fera renouveler, de la manière la plus sévère, la prohibition déjà existante contre l'introduction en Suède de denrées ou de marchandises coloniales, quelle que soit leur origine, ou le pavillon sous lequel elles soient apportées, et ne permettra plus dès à présent, et sans la moindre restriction, aucune exportation de Suède sur le continent, des denrées ou marchandises angloises ou coloniales. De plus, S. M. donnera les ordres nécessaires pour que, par des recherches, la totalité des denrées ou marchandises angloises ou coloniales, importées en Suède sous quelque pavillon que ce soit, postérieurement au 24 avril de la présente année, soit constatée et mise à la disposition légale du Roi.

En se portant à ces sacrifices dont l'expérience prouvera la grandeur, le Roi a principalement eu en vue, et son amitié constante pour S. M. l'Empereur des François, et son désir de contribuer aussi de son côté au succès du grand principe qui vient d'être allégué contre la Suède par rapport à la paix maritime. Ce n'est qu'en réunissant ses

efforts à ceux du continent pour accélérer cette époque si bienfaisante pour l'humanité, que S. M. pourra justifier, en partie, aux yeux de ses sujets, les pertes immenses auxquelles les circonstances vont les assujettir, et prouver à l'Europe qu'il n'a point dépendu d'elle de voir en ce moment la paix régner sur les mers, et le commerce rendu à son indépendance primitive.

C'est avec les sentimens, etc.

Le Baron d'Engestroem.

4.

Lettre de S. A. R. Mgr. le Prince Royal à S. M. l'Empereur des François, en date de Stockholm le 11 *novembre* 1810.

Sire,

Dans une dernière entrevue avec M. le Baron Alquier, il m'a été facile de voir que ce ministre avoit reçu des instructions très-sévères relativement au commerce anglois, et qu'elles avoient été motivées sur des plaintes portées à V. M. contre la faveur que la Suède sembleroit accorder à ce commerce. J'ai voulu connoître la vérité; j'ai envoyé de suite une personne sûre à Gothenbourg pour y prendre des informations. Le com-

merce anglois n'y est pas toléré comme on a pu le dire à V. M. Il est vrai qu'il y a, comme partout, des contrebandiers, et ce sont pour la plupart des juifs qui s'entendent avec d'autres juifs établis dans les pays voisins : mais le gouvernement prend toutes les mesures pour faire cesser ce commerce illicite. Je prie instamment V. M de ne pas ajouter foi à des rapports exagérés qui ne peuvent être dictés que par l'intérêt personnel de ceux qui se plaisent à les faire, et par un esprit de haine que les ennemis de la Suède se plaisent à propager.

Je prie aussi V. M. de vouloir bien remarquer que l'autorité royale en Suède est très-limitée, et qu'il est certains usages et prérogatives que la constitution ne lui permet pas de froisser. Ce dont je puis assurer V. M., c'est que tout ce qui est possible sera fait pour seconder le système continental.

5.

[illegible]e de S. A. R. Mgr. le Prince Royal à S. M. l'Empereur des François, en date du 19 *novembre* 1810.

Sire,

Par ma lettre du 11 novembre j'ai eu l'honneur

d'instruire V. M. que le Roi étoit prêt à faire tout ce que les lois constitutionnelles lui permettoient pour arrêter l'introduction des marchandises angloises ; le ministère s'occupoit d'un règlement très-sévère à ce sujet, lorsqu'une dépêche de M. de Lagerbielke est venue porter la douleur dans l'âme du Roi et déranger sa *santé* d'une manière très-sensible. Cette dépêche nous prouvoit à quel point V. M. étoit prévenue contre nous, puisqu'en nous donnant cinq jours pour répondre, elle nous traitoit avec la même rigueur qu'une nation ennemie, et la note officielle remise par M. le Baron Alquier n'a laissé à la Suède que l'affligeante alternative, ou de voir rompre les liens qui l'unissent à la France, ou de se livrer à la merci d'un ennemi formidable, en lui déclarant la guerre sans posséder aucun moyen pour le combattre.

En me décidant à accepter la succession au trône de Suède, j'avois toujours espéré, Sire, concilier les intérêts du pays que j'ai servi fidèlement pendant trente années, avec ceux de la patrie qui venoit de m'adopter : à peine arrivé, j'ai vu cet espoir compromis, et le Roi a pu remarquer combien mon cœur étoit cruellement combattu entre son attachement à V. M. et le sentiment de ses nouveaux devoirs.

Dans une situation si pénible, je n'ai pu que m'abandonner à la décision du Roi, et m'abstenir de prendre part aux délibérations du conseil d'état.

Le conseil ne s'est pas dissimulé,

1° Qu'un état de guerre ouverte provoqué par nous causera infailliblement la capture de tous les bâtimens qui sont allés porter du fer en Amérique ;

2° Qu'à la suite d'une guerre malheureuse, nos magasins sont vides, nos arsenaux sans activité et dépourvus de tout, et que les fonds manquent pour parer à tous les besoins ;

3° Qu'il faut des sommes considérables pour mettre à couvert la flotte de Carlskrona et réparer les fortifications de cette place, sans qu'il y ait aucun fonds pour cet objet ;

4° Que la réunion de l'armée exige une dépense extraordinaire d'au moins sept à huit millions, et que la constitution ne permet au Roi d'établir aucune taxe sans le consentement des états-généraux ;

5° Enfin, que le sel est un objet de première nécessité en Suède, et que c'est l'Angleterre seule qui l'a fourni jusqu'ici.

Mais toutes ces considérations, Sire, ont disparu devant le désir de satisfaire V. M. Le Roi

et son conseil ont fermé l'oreille au cri de la misère publique, et l'état de guerre a été résolu uniquement par déférence pour Votre Majesté, pour convaincre nos calomniateurs, pour prouver que la Suède, rendue à un gouvernement sage et modéré, n'aspire qu'après la paix maritime. Heureuse, Sire, cette Suède si mal connue jusqu'à présent, si elle peut obtenir en retour de son dévouement quelques témoignages de bienveillance de la part de V. M.!

6.

Lettre de S. A. R. Monseigneur le Prince Royal, à S. M. I. R. l'Empereur des François, en date de Stockholm le 8 décembre 1810.

Sire,

Par ma lettre du 19 novembre j'ai eu l'honneur de vous informer que le Roi, fidèle aux sentimens qu'il a voués à V. M., a déclaré la guerre à l'Angleterre, malgré tout ce que la sûreté de ses états lui objectoit contre cette démarche, et dans l'unique vue de plaire à V. M.

Le Roi sera toujours fier d'avoir donné cette preuve de son dévouement à V. M. : ainsi c'est à moi, qui suis chaque jour témoin de ses peines et de ses inquiétudes; c'est à moi d'en appeler à

a magnanimité de V. M. dans une circonstance ui peut influer sur la santé du Roi et le bonheur e la Suède. Je me flatte que V. M. accueillera vec bonté mes observations. En m'adressant à ous directement, Sire, j'use d'un ancien avan-age que j'aimerai toujours à conserver, et qui era renaître dans mon âme des souvenirs aussi gréables que glorieux.

La Suède, dans le triste état où le dernier ègne l'a réduite, ne pouvoit ni ne devoit plus spirer qu'à une longue paix. C'étoit l'unique moyen de réparer, par l'agriculture et le commerce, les pertes, qu'elle a faites, de rétablir ainsi par degrés ses finances, et de recréer entièrement son sysètme militaire et son administration. Loin le cela, c'est elle qui vient de déclarer la guerre. Elle a hasardé cette démarche sans avoir un seul bataillon prêt à marcher, sans que ses magasins et ses arsenaux renfermassent le moindre approvisionnement, et, ce qui est pis encore, sans le premier sou pour fournir aux dépenses d'une si grande entreprise. En un mot, dans l'état où se trouve le gouvernement de ce pays, une telle démarche le feroit sans doute accuser de folie, si l'appui de V. M. ne devoit pas tout légitimer.

La Suède, il est vrai, posséde en elle-même les principes d'une grande force : ses habitans

sont naturellement guerriers : sa constitution permet de mettre quatre-vingt mille hommes sur pied, et sa population mâle est telle, que cette levée peut se faire très-aisément. Mais vous le savez, Sire, la guerre ne se nourrit que par la guerre, et un grand état militaire purement défensif est une charge que la Suède ne peut supporter sans un secours étranger. Les lois constitutionnelles défendent au Roi d'établir de nouvelles taxes sans le consentement des états-généraux, et la guerre vient de détruire une des principales branches du revenu public, le produit des douanes, qui rapportoit plus de six millions de francs par an. Il faut ajouter à cela que les contributions sont arriérées, et que les confiscations qui s'exercent portent sur les sujets suédois et non sur les étrangers, qui ont la précaution de s'assurer du paiement des marchandises importées.

Enfin, Sire, notre situation est des plus alarmantes, si la France ne vient à notre secours. Depuis la première alliance formée entre François Ier et Gustave-Wasa, la France a été non-seulement l'amie constante de la Suède, mais encore elle l'a appuyée et secourue dans ses guerres. La nature semble avoir destiné ces deux nations à vivre en harmonie, et si elle a refusé aux Sué-

; les richesses, elle les a doués de la valeur et
toutes les qualités propres à l'exécution des
s vastes desseins. Il n'y a ici qu'un vœu, celui
re sincèrement d'accord avec la France, et de
:iciper à sa gloire, toutes les fois que l'occa-
ı s'en présentera.

ın paix, le Suédois laborieux, content de ses
mps et de ses mines, eût attendu patiemment
temps et de son économie un état plus heu-
x. Forcés par V. M. à déclarer la guerre, nous
s tournons avec confiance vers elle : nous lui
ons des bras et du fer, et nous lui demandons
retour les moyens que la nature nous a re-
s.

ıaignez, Sire, prendre en considération par-
lière l'état de ce pays, et veuillez agréer avec
té l'expression des sentimens, etc.

7.

re de S. A. R.r Mgr. le Prince Royal à S. M. l'Empereur des François.

Stockholm, 17 décembre 1810.

Sire,

I. de Tchernitcheff m'a demandé si je le char-
is d'une lettre pour V. M. Je me suis em-
sé de le faire, espérant qu'il dira à V. M. ce

qu'il a vu en Suède. En effet, Sire, plein de confiance en votre magnanimité et dans vos bontés particulières pour moi, je n'ai qu'une chose à désirer, c'est que la vérité vous soit connue. M. de Tchernitcheff dira à V. M. que la Suède est sur le point d'être réduite à l'état le plus déplorable; qu'elle est sans aucun moyen de soutenir la guerre qu'elle vient de déclarer; que cependant le gouvernement redouble d'efforts dans une crise aussi violente; mais qu'il n'est pas au pouvoir du Roi d'étendre comme ailleurs le *système* des confiscations; que la constitution garantit ici les droits et les propriétés de chacun, et que si le Roi même adoptoit une mesure contraire, aucun conseiller d'état ne pourroit y donner son assentiment.

J'ai le bonheur d'avoir pour moi l'opinion générale de la nation; mais bien certainement je perdrois cette force morale, le jour où l'on me croiroit l'intention de porter la moindre atteinte à la constitution.

Le Roi offre à V. M. tout ce qui est en son pouvoir; aucun sacrifice ne lui coûtera pour prouver à V. M. son dévouement à la France. Mais je vous en conjure, Sire, daignez calculer nos moyens, accordez-nous la confiance que nous

méritons par notre attachement sincère et inaltérable.

8.

Note du Baron Alquier à S. E. M. le Baron d'Engestrœm, en date de Stockholm, le 26 décembre 1810.

Monsieur le Baron,

Je suis heureux d'obéir à l'ordre qui m'a été donné d'annoncer à V. E. combien S. M. l'Empereur et Roi a été satisfait en apprenant que S. M. le Roi de Suède, convaincu de la nécessité de forcer l'Angleterre de consentir enfin à la paix, avoit déclaré la guerre à cette puissance. L'Empereur n'attendoit pas moins, M. le Baron, de la longue expérience du Roi, de l'attachement de ce monarque aux intérêts de la France, et de la sagesse du conseil dans lequel délibère un Prince qui connoît les intentions pacifiques de S. M. I., et qui a combattu si long-temps et avec tant de gloire pour la cause qui arme aujourd'hui la Suède. L'Empereur mon maître, attachant beaucoup de prix à procurer à votre commerce tous les avantages dont il pourra le faire jouir, a donné ses ordres, non-seulement dans les ports de son empire, mais encore dans tous

ceux qui sont au-delà de la Baltique, de recevoir tous les produits de leur sol que les Suédois voudroient y transporter, et de leur permettre d'en retirer les approvisionnemens qui leur seroient nécessaires. S. M. I. veut même que, dans le cas où la Suède auroit besoin de blé, elle pût en exporter librement des ports de France, en ne payant que le dixième des droits qui sont perçus sur les cargaisons destinées pour les autres contrées de l'Europe. S. M. ne met à cette faveur d'autre mesure que l'engagement qui sera imposé aux armateurs, de ne pas faire passer ces blés en Angleterre.

Le dernier entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir avec V. E. a dû vous convaincre, M. le Baron, de l'intention dans laquelle est l'Empereur mon maître de rétablir dans toute leur étendue les liaisons qui existoient autrefois entre la France et la Suède. J'ai à me féliciter, et j'en informerai ma cour, des dispositions que V. E. a manifestées à ce sujet, m'observant que son adhésion personnelle étoit la conséquence d'un système qu'elle avoit toujours regardé comme essentiellement utile à la gloire du Roi et au bonheur de ses peuples. S. M. l'Empereur, accoutumé à compter sur les intentions amicales du Roi, et jugeant des dispositions de ce Prince par celles dont il est pé-

être lui-même pour les intérêts de S. M. Suédoise, m'a chargé, M. le Baron, comme un bon office auquel il attache infiniment de prix, et qui doit contribuer au succès de la cause commune, de mettre à sa solde le nombre de marins nécessaires pour compléter les équipages de quatre vaisseaux de la flotte de Brest : il suffiroit, pour répondre au désir de l'Empereur, et pour satisfaire à la demande que j'ai l'honneur de vous adresser en son nom, que le nombre n'excédât pas, tant en officiers, maîtres d'équipage, soldats et matelots, celui de deux mille hommes. L'Empereur se chargera de toutes les dépenses de leur voyage, et toutes les précautions seront prises pour que les soldats et matelots soient convenablement entretenus, et que MM. les officiers soient pleinement satisfaits de leurs traitemens. Dans l'état de crise où se trouvent momentanément les finances de la Suède, il sera peut-être agréable au Roi de diminuer les dépenses de sa marine, sans cependant laisser inactifs le talent et le courage de ses marins.

Le bon office que l'Empereur demande à S. M. le Roi de Suède ayant été déjà rendu par le Danemarck, S. M. I. est convaincue qu'elle n'a pas trop présumé de l'amitié d'une puissance attachée depuis si long-temps à la France par une

réciprocité d'intérêt et de bienveillance qui n jamais cessé d'exister.

Je prie V. E. de recevoir les assurances de n haute considération.

9.

Réponse de M. le Baron d'Engestrœm à la n précédente, en date de Stockholm le 31 *d cembre* 1810.

Je me suis empressé de mettre sous les ye du Roi, mon maître, la lettre que vous m'av fait l'honneur de m'adresser, Monsieur, en d du 26 de ce mois.

Lorsque Sa Majesté se détermina à déclarer guerre à l'Angleterre et à donner au traité Paris une extension ouvertement hostile, elle moins guidée dans cette résolution par les devo que lui imposoient ses engagemens, que par ce de l'estime et de l'amitié invariable qu'elle a vou à l'Empereur, votre auguste maître. Elle espér d'avance que S. M. I. et R. apprécieroit la grande des sacrifices que faisoit la Suède. Votre lett Monsieur, vient d'en donner au Roi une nouv assurance, et S. M. m'a ordonné de vous tém gner combien elle s'estimoit heureuse d'avoir p à cette occasion, assujettir la politique de s royaume aux seuls penchans de son cœur.

e Roi a appris avec une reconnoissance bien
ère la résolution qu'a daigné prendre S. M. I.
R. par rapport à l'exportation des blés du
itinent en Suède, ainsi que l'admission des
duits de son sol dans les ports de l'empire
nçois et dans ceux situés au-delà de la Baltique.
out en appréciant, comme il le doit, l'attention
enveillante de l'Empereur, le Roi ne croit pas
voir cacher à S. M. que les progrès journaliers
l'agriculture en Suède mettent heureuse-
ent ce royaume à l'abri de la disette; que l'ex-
érience des dernières années a prouvé qu'il
ouvoit même exporter du blé, et que dans le
noment actuel le prix de cette production est
au-dessous de toute proportion avec celui d'autres
denrées.

Quant à l'exportation des produits du sol de la Suède, l'état de guerre avec l'Angleterre vient de faire cesser la possibilité de continuer cette exportation. Au moins sera-t-elle assujettie à des chances trop incertaines, pour pouvoir influer d'une manière efficace sur les intérêts commerciaux de la Suède. Le Roi espère cependant que l'Empereur, par une suite de ses bonnes dispositions pour la Suède, voudroit peut-être lui acheter son fer. Il s'en trouve une quantité si considérable accumulée dans les magasins du pays, qu'on

pourroit en livrer de suite pour vir
francs. Un achat aussi considéral
cette branche principale de l'indust
et feroit oublier, à une classe nomb
bitans de la Suède, les pertes cons
l'avenir leur prépare.

Les lois constitutionnelles de l'ét
le Roi d'acquiescer de lui-même :
de l'Empereur, par rapport à celle c
matelots. Rivalisant avec le Dar
le désir de contribuer à l'accomp
grandes vues de S. M. I. et R., l
cependant pas que l'exemple de c
volonté du souverain est absolue
applicable à la Suède. A la suite
événemens qui ont placé S. M. sur
été renouvelé, entre la nation et le
pacte constitutionnel qu'il n'est au
personne d'enfreindre. S. M. regret
quent, d'une manière bien vive, q
bon office que l'Empereur lui deman
cisément sur une chose qui ne dépen
ment de sa seule volonté. Aucune n
ne peut être faite, d'après la teneu
titution, qu'avec le consentement d
à laquelle ils ont déjà consenti pr
pressément la défense de la patrie,

es matelots ordinaires se trouve, d'après la perte e la Finlande, tellement diminué, qu'il suffit à eine au service de la marine, surtout dans les irconstances présentes.

Mais si le Roi, comme il le désireroit, pouvoit même réussir à écarter toutes les entraves que ui imposent les lois de l'état et les droits des itoyens, S. M. craint cependant que les deux mille matelots suédois transférés à Brest n'y empliroient pas autrement la juste attente de . M. I. et R. Attaché à son sol agreste, à ses relaions domestiques et à ses habitudes, le soldat uédois ne résiste pas à l'influence d'un ciel méidional. Il sera prêt à tout sacrifier pour la déense de ses foyers; mais loin d'eux, et en ne ombattant plus immédiatement pour eux, son œur n'aspirera qu'après la patrie. Il porteroit par conséquent dans les rangs françois cette nquiétude et ce découragement qui, plus que e fer des ennemis, détruisent les plus belles armées.

Quant aux officiers de marine, aucun obstacle ie s'oppose à leur service en France; S. M. pernettra avec plaisir qu'ils profitent de l'offre généreuse de S. M. I. et R. La marine royale compte encore au nombre de ses officiers les plus distin-

gués ceux qui jadis ont suivi la carrière de l'honneur sous le pavillon françois.

En vous communiquant, Monsieur, ces déterminations du Roi, mon maître, je crois de mon devoir de vous réitérer combien S. M. éprouve de regret de ne pas pouvoir se prêter entièrement à l'accomplissement des désirs de l'Empereur. S. M. espère que les gages solennels qu'elle a donnés à cet auguste souverain sur ses dispositions personnelles à son égard, lui serviront en ce moment de défense efficace auprès de S. M. I. et R. Le Roi n'a pas hésité à déclarer la guerre à la Grande-Bretagne, sans égard aux pertes énormes auxquelles il exposoit ses sujets, ni à celle de la branche la plus considérable de ses ressources financières. L'intérêt bien prononcé de son royaume est fondé sur la paix; c'est la guerre qui détruit et démembre la Suède; les habitans qui lui restent n'aspirent qu'après le repos : ils veulent tout sacrifier pour la défense de l'indépendance de la patrie; mais ils exigent aussi de leur gouvernement de ne pas provoquer pour eux de nouvelles charges ni de nouveaux dangers, par une guerre offensive, et cependant ce cas vient d'arriver, pour prouver à S. M. l'Empereur des François tout le prix que le Roi attache à son amitié. S. M. n'aura jamais d'autre but, même lorsque des

considérations insurmontables arrêteront sa bonne volonté.

C'est avec les sentimens, etc.

Le Baron d'Engestroem.

10.

Note de M. le Baron d'Engestrœm au Baron Alquier, en date de Stockholm, le 5 *janvier* 1811.

J'ai rendu compte au Roi, mon maître, de ce que vous m'avez marqué, Monsieur, sur le désir de S. M. l'Empereur de resserrer encore plus étroitement les liens qui l'unissent à S. M. Elle m'a autorisé à vous annoncer que ses sentimens pour S. M. I. et R. la porteront à écouter de tout temps avec intérêt les propositions qui lui seront faites, persuadée, comme elle l'est d'avance, que ces propositions s'accorderont toujours avec l'intérêt de ses peuples et la dignité de sa couronne.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le Baron d'Engestroem.

11.

Lettre de S. A. R. Monseigneur le Prince Royal à S. M. l'Empereur des François, en date de Stockholm le 24 *mars* 1812.

Des notes viennent de me parvenir, et je

m'empresse de m'en ouvrir à V. M. I. avec toute la franchise qui constitue mon caractère.

Lorsque les vœux du peuple suédois m'appelèrent à succéder au trône, j'espérai, en quittant la France, pouvoir toujours allier mes affections personnelles aux intérêts de ma nouvelle patrie : mon cœur nourrissoit l'espoir qu'il pourroit s'identifier avec les sentimens de ce peuple, tout en conservant le souvenir de ses premiers penchans et en ne perdant jamais de vue la gloire de la France, ni l'attachement sincère qu'il a voué à V. M., attachement fondé sur une confraternité d'armes, que tant de hauts faits avoient illustrée.

C'est avec cet espoir que je suis arrivé en Suède. J'ai trouvé une nation généralement attachée à la France, mais plus encore à sa liberté et à ses lois ; jalouse de votre amitié, Sire, *mais* ne désirant jamais l'obtenir aux dépens de son honneur et de son indépendance.

Le ministre de V. M. a voulu heurter ce sentiment national, et son arrogance a tout gâté : ses communications ne portoient aucun caractère des égards que se doivent mutuellement les têtes couronnées. En remplissant au gré de ses passions les intentions de V. M., le Baron Alquier parloit en proconsul romain, sans se rappeler qu'il ne parloit pas à des esclaves.

Ce ministre a donc été la première cause de la méfiance que la Suède a commencé à montrer pour les intentions de V. M. à son égard. Des événemens subséquens ont dû y ajouter un nouveau poids (1).

Dejà, Sire, j'avois eu l'honneur de faire connoître à V. M. I., par mes lettres des 19 novembre et 8 décembre 1810, la situation de la Suède et le désir qu'elle avoit de trouver en V. M. un appui : elle n'a pu voir, dans le silence de V. M., qu'une indifférence non méritée, et elle a dû se prémunir contre l'orage prêt à fondre sur le continent.

Sire, l'humanité n'a déjà que trop souffert : le sang des hommes inonde la terre depuis vingt ans, et il ne manque à la gloire de V. M. que d'y mettre un terme.

Si V. M. trouve bon que le Roi fasse connoître à S. M. l'Empereur Alexandre la possibilité d'un rapprochement, j'augure assez bien de la magnanimité de ce monarque pour oser assurer qu'il se prêtera à des ouvertures également équitables pour votre empire et pour le nord. Si un événement si inattendu et si universellement désiré

---

(1) L'invasion de la Poméranie.

pouvoit avoir lieu, combien les peuples du continent ne béniroient-ils pas V. M. : leur reconnoissance seroit augmentée en raison de l'effroi que leur inspire le retour d'un fléau qui a tant pesé sur eux, et dont les ravages ont laissé des traces si cruelles.

Sire, un des momens les plus heureux que j'aie éprouvés depuis que j'ai quitté la France, c'est celui qui m'a procuré la certitude que V. M. ne m'avoit pas tout-à-fait oublié. V. M. a bien jugé mon cœur : elle a reconnu combien il étoit tourmenté par la perspective douloureuse de voir les intérêts de la Suède à la veille d'être séparés de ceux de la France, ou de sacrifier ceux de la patrie qui m'a adopté avec une confiance sans borne. Sire, quoique Suédois par honneur, par devoir et par religion, je m'identifie encore par mes vœux avec cette belle France qui m'a vu naître, et que j'ai servie fidèlement depuis mon enfance. Chaque pas que je fais en Suède, les hommages que j'y reçois redoublent dans mon âme ces beaux souvenirs de gloire qui ont été la principale cause de mon élévation ; et je ne me dissimule pas non plus que la Suède, en me nommant, a voulu payer ce tribut d'estime au peuple françois.

N° II.

REMARQUES

R UN ARTICLE DE LA GAZETTE DE LEIPZIG

DU 5 OCTOBRE 1813,

RELATIF AU PRINCE ROYAL DE SUÈDE.

Cette pièce a paru à Leipzig immédiatement après la :aille du 19 octobre : elle n'est pas officielle, mais mme on sait qu'elle a été rédigée par le secrétaire des mmandemens de S. A. R. le Prince Royal de Suède, elle it être regardée comme authentique, et mérite une ıce dans notre collection.

Comme il se pourroit que quelques-uns de nos lecurs n'eussent pas sous la main l'article originairement séré dans la gazette de Leipzig que ces remarques futent, nous allons le donner ici tel que nos journaux nt répété par ordre supérieur. On sait que ces articles *ribonds* qui nous étonnoient quelquefois dans nos uilles étoient de la main du maître que nous avons si ng-temps supporté.

Article de la gazette de Leipzig du 5 octobre 1813.

Le Prince de Suède fait paroître depuis quelque temps des publications qu'on peut, à la lettre, nommer des pamphlets. Il est inconcevable que ce Prince oublie le rang auquel il a été élevé, au point de signer les productions sorties du cerveau d'un Kotzebuë, d'un Schlegel, d'un Sarrazin ou d'un Goldschmidt. Le public se demande avec étonnement : Ce Prince n'est-il pas le même Prince de Ponte-Corvo que le gouvernement françois a daigné nommer maréchal, et a comblé depuis de faveurs et de présens? N'est-ce pas le même maréchal qui, à Hambourg, Hanovre et Elbing, n'a imposé de si fortes contributions que pour remplir sa bourse? N'est-ce pas ce *Bernadotte*, ce violent jacobin qui, pendant sa légation à la cour de Vienne, y arbora le drapeau tricolor et s'en fit chasser? N'est-ce pas ce même Bernadotte dont la France méprise les principes, et qui, sans l'indulgence et la protection de l'Empereur Napoléon, qui lui pardonna si généreusement ses fautes en considération de son alliance, ramperoit dans la poussière? Assurément c'est lui-même, lui qui ne doit son élévation au trône

de Suède qu'à l'admiration et aux égards que la puissance et les succès de la France avoient inspirés à la Suède, et qui ne pouvoit s'asseoir sur ce trône qu'avec la permission et l'agrément de la France. Il est révoltant de voir une telle ingratitude, une dégradation et un oubli de l'honneur poussés à ce point. Suivant les personnes les mieux instruites, la raison de cette conduite est qu'étant payé par l'Angleterre, on lui a fait un devoir de s'avilir, de rompre à jamais avec la France, qu'à cette fin on lui a fait accepter la Guadeloupe, propriété françoise, et qu'il s'est engagé à signer tous les libelles qu'il plairoit aux Anglois de faire composer. D'autres trouvent tout naturel que le Prince de Suède, comme tous les renégats, se montre l'ennemi le plus violent de sa patrie. D'autres enfin croient devoir plaindre ce Prince qui, né d'une mère folle, et ayant des frères et des sœurs en démence, pourroit bien être poussé aux actions qu'il se permet, par des accès du même mal.

La Suède a en effet une destinée bizarre. Elle chasse du trône un Prince qui a l'esprit aliéné; elle y appelle un général françois qui, né catholique, est obligé à faire, pour premier acte de gouvernement, abjuration de sa religion; et ce

même général, le vingtième en rang dans l'armée françoise, dont les principes et le caractère moral sont peu estimés dans sa patrie, est fils et frère de personnes en démence, et commence déjà à sentir les atteintes de cette maladie.

AVANT-PROPOS DES REMARQUES.

L'impression des remarques suivantes a été retardée de quelques jours, parce que l'auteur trouvoit piquant de les publier dans la même ville d'où Buonaparte avoit fait répandre ses calomnies. Par les glorieux événemens des 16, 18 et 19 octobre, Leipzig est au pouvoir des alliés, et les presses, naguère vouées à la servitude, y sont rendues aux vérités proscrites par le despotisme. Puisque Buonaparte a toujours appelé à ses succès comme à une preuve incontestable de ses droits, et qu'il n'en connoît point d'autre que celui de la force, la meilleure manière de lui répondre c'est par des victoires. Le Prince Royal de Suède vient de lui faire cette réponse, et nous pensons qu'il tâchera de lui en faire toujours de pareilles. Il a exposé les principes qui le guident à la face de l'Europe; il jouit de l'estime et de la confiance des souverains ses alliés, de l'amour et de l'admiration des peuples : il est placé trop haut pour que de pareilles invectives puissent l'atteindre. Ainsi chaque mot de réfutation est superflu à son égard. Mais les sentimens individuels deman-

dent à se faire jour. L'auteur de ces remarques peut assurer ses lecteurs que l'indignation seule lui a mis la plume à la main, et si les pages suivantes parviennent à la connoissance du Prince Royal de Suède, il espère que ce Prince excusera un zèle peut-être indiscret.

REMARQUES.

En lisant un article de la Gazette de Leipzig du 5 octobre, relatif au Prince Royal de Suède, on hésite à prononcer ce qui y prédomine : l'effronterie ou la perversité, le fol orgueil de la tyrannie ou la rage du désespoir.

Un pareil tissu de calomnies et d'injures vulgaires ne peut que remplir de dégoût toute âme honnête. Cependant il faut vaincre son aversion pour s'en occuper quelques instans : la source d'où vient cette pièce, les motifs qui l'ont inspirée, le moment qu'on a choisi pour la publier, la rendent remarquable. Quel qu'en ait été le rédacteur, personne que Buonaparte n'a pu dicter cet article; il n'a pu être imprimé que par son ordre exprès : il doit donc être considéré comme officiel.

On connoît Buonaparte écrivain, on ne sauroit se méprendre sur son style. Ce n'est pas avec une plume qu'il écrit contre ses ennemis, c'est-à-dire contre tout homme qui a des principes et qui ose les opposer à ses volontés. Une plume trempée dans le fiel seroit une trop foible image.

C'est avec la hache du bourreau qu'il semble ébaucher les paroles violentes et entrecoupées de ses arrêts sanguinaires.

S'il existoit encore une ombre de doute sur le véritable auteur de ce libelle, la réflexion suivante suffiroit pour la faire disparoître. Depuis plus de deux ans les gazettes françoises et toutes celles qui sont soumises à l'influence du gouvernement françois, ont observé le silence le plus absolu sur tout ce qui concerne les rapports entre la Suède et la France. On a pu admirer les tournures ingénieuses que vos journalistes ont prises pour esquiver cette question, lorsque la suite des événemens paroissoit absolument exiger qu'on l'abordât. Dans votre Moniteur vous n'avez pas articulé un seul mot sur l'entrevue d'Abo, sur les traités entre la Suède, la Russie et l'*Angleterre*, sur l'arrivée du Prince Royal de Suède en Allemagne à la tête d'une belle armée scandinave, sur les conférences de Trachenberg, sur l'enthousiasme avec lequel ce Prince fut accueilli sur son passage par les peuples d'Allemagne. Vous aviez fait un secret du véritable état des choses à tel point, que des officiers françois, amenés immédiatement après l'expiration de l'armistice, comme prisonniers de guerre, au camp de l'armée combinée du nord de l'Allemagne, ont été étonnés

d'y voir des soldats suédois, ignorant encore que la France étoit en guerre avec la Suède. Je loue votre prudence. Vous saviez que le nom du Prince Royal de Suède feroit une impression profonde sur les cœurs vraiment françois; qu'il y réveilleroit des souvenirs dangereux pour vous, des souvenirs de liberté et de gloire. Tout à coup vous sortez de votre réserve; et ce n'est pas pour faire un manifeste contre la Suède, pour justifier les entraves injustes que vous avez voulu mettre à son commerce, la capture de ses bâtimens, l'invasion de la Poméranie, mille autres hostilités que vous avez commises contre elle; c'est pour vomir des injures contre le successeur au trône élu par les suffrages unanimes d'une nation libre, contre le chef de l'armée suédoise et des corps nombreux que les puissances alliées ont confiés à son génie militaire. Et quel moment avez-vous choisi pour oublier ainsi toutes les convenances? Si vous voulez que votre calomnie porte coup, employez-la lorsque vos adversaires éprouvent des revers : les hommes sont assez portés à condamner ceux qui échouent, même dans des entreprises justes et généreuses. Mais le Prince Royal de Suède est à la tête d'une armée victorieuse : deux fois vos attaques sur Berlin ont été repoussées, deux fois vos armées ont été battues

et dispersées par lui. Il vient de passer l'Elbe, il s'avance en Allemagne conjointement avec les alliés de la Suède, et tous les cœurs volent au-devant de lui, et une foule de braves se range sous ses drapeaux. N'y avoit-il donc personne dans votre conseil qui eût osé vous dire que dans un tel moment cette sortie se trahiroit comme l'effet d'une rage impuissante? que votre adversaire grandiroit par vos vains efforts pour ternir sa réputation? N'espérez pas provoquer de sa part une réponse dans le même genre : il se confie trop en la justice de sa cause, en la loyauté de ses alliés et en la valeur des troupes qu'il commande, pour descendre dans cette arène.

Le gazetier impérial ou l'Empereur journaliste affirme, avec une rare impudence, que le Prince Royal depuis quelque temps signe *de son* nom des écrits qui méritent d'être qualifiés de libelles, et qu'il emploie des écrivains mercenaires pour les lui faire. D'abord le Prince Royal n'a besoin d'emprunter la plume de personne; il sait manier la plume aussi bien que l'épée; il vous porte des coups funestes avec l'une et avec l'autre. Sa manière d'écrire est aussi difficile à contrefaire que la vôtre est difficile à déguiser. Ses paroles portent l'empreinte de son âme : tout y est franc, loyal, magnanime. Depuis que la

Suède est entrée dans la coalition, il n'y a qu'un petit nombre de pièces imprimées sur les affaires générales d'Europe avec la signature du Prince Royal. Les deux lettres à l'Empereur Napoléon, insérées dans le *Rapport du ministre des affaires étrangères sur les relations entre la Suède et la France*, la proclamation à l'armée suédoise qui défend les frontières, celle à l'armée combinée du nord de l'Allemagne, et celle aux Saxons, enfin la lettre à l'Empereur Napoléon du 23 mars 1813 : voilà, je pense, les seuls écrits publiés authentiquement sous le nom de S. A. R. Au lieu de les indiquer vaguement, réimprimez-les donc dans le Moniteur, accompagnez-les de notes, tâchez de persuader à vos lecteurs que ce sont des libelles. Ah! vous n'oserez pas. Il y a surtout dans la *lettre du 23 mars* de quoi foudroyer tous les prestiges dont Buonaparte s'est entouré. Cet écrit fait époque dans les annales de la diplomatie. Ce sont de grandes vérités dites d'une manière grande et majestueuse. Une éloquence mâle qui va au cœur y est réunie à cette modération, ce calme, cette observation de toutes les convenances dont les souverains de l'Europe civilisée ne se départoient jamais dans leurs écrits publics, jusqu'à ce qu'un Empereur anarchiste prostitua la dignité du trône, en renversant toutes

les barrières, et en lâchant la bride à une méchanceté atroce sous les formes les plus ignobles.

Il est inutile de rappeler ici tous les libelles que Buonaparte a écrits ou fait écrire contre les souverains de l'Europe. On l'a même vu insulter le modèle de toutes les vertus et de toutes les grâces sur le trône. Ces horreurs sont consignées dans le Moniteur et dans les autres journaux de Paris; car comme personne en France n'ose aujourd'hui énoncer une opinion indépendante sur les affaires publiques, on peut toujours être sûr que toutes les choses hasardées dans ce sens sont dictées par le gouvernement; et le gouvernement, c'est lui.

Il est notoire que Buonaparte, non-seulement comme Consul, mais encore depuis qu'il se nomme Empereur, a pris à ses gages *Barrère*, son ancien ami et l'orateur de Robespierre, pour lui faire des articles de journaux et des brochures politiques.

Ceci suffira pour mettre nos lecteurs éclairés et impartiaux en état de comparer les écrits publics du Prince Royal de Suède avec ceux de Buonaparte, si toutefois le mot de comparaison peut s'appliquer à des choses aussi opposées que le jour l'est à la nuit.

Mais enfin les écrits ne sont que des paroles.

Si l'on faisoit un choix scrupuleux parmi les harangues, les discours, les manifestes et les bulletins de Buonaparte, en omettant soigneusement les passages où le secret de son âme s'est trahi, on pourroit donner encore une idée assez avantageuse de lui à des nouveaux venus dans ce monde, qui ignoreroient absolument les faits. Car cet homme est consommé dans l'hypocrisie aussi long-temps que ses passions ne l'emportent pas. Il n'est point de nom sacré, à commencer par celui de Dieu et de la Providence, qu'il n'ait profané en le faisant servir à ses desseins; point de sentiment noble auquel il n'ait appelé; point d'espérance chère à l'humanité dont il ne se soit joué. Les actions sont la pierre de touche des caractères, et celles de Buonaparte n'ont pas besoin de commentaire. Mais puisque l'auteur de l'article, après avoir diffamé les écrits du Prince Royal de Suède, s'attaque à sa carrière publique et même à sa vie privée, continuons le parallèle, et esquissons, par quelques traits rapides, ces deux portraits si fortement contrastés.

Le Prince Royal de Suède a traversé les temps les plus orageux de la révolution avec une réputation sans tache. Il a toujours été aussi étranger aux factions que prêt à dévouer sa vie pour la défense de son pays. Il s'est déclaré de bonne

heure ami de la liberté des peuples; il professe encore les mêmes opinions. La liberté bien entendue n'est que la garantie des droits de chaque individu; tout homme éclairé doit donc l'aimer naturellement. Mais il y a un grand mérite à l'aimer quand on est élevé au rang de souverain, parce qu'alors le droit d'une nation, d'être consultée sur ses propres intérêts, peut paroître une barrière incommode même à l'exercice d'une autorité bienfaisante.

La première effervescence de la révolution étoit éteinte, la France étoit fatiguée des horreurs du fanatisme démagogique, des troubles civils et des désordres de l'anarchie, lorsque Buonaparte s'empara du pouvoir. On ne demandoit que la paix au dehors, le repos dans l'intérieur, et le retour à l'ordre social; on avoit renoncé à *toute* autre idée. Il a fallu aux François la cruelle expérience de ce que c'est qu'une autorité illimitée remise entre les mains d'un homme sans morale et sans religion, pour les faire gémir après cette même liberté dont une fausse image les avoit égarés, mais qui n'en est pas moins le bien le plus réel auquel une nation puisse aspirer.

Le Prince Royal ne crut donc pas alors sa nation mûre pour un meilleur ordre de choses. Une constitution sagement ordonnée ne peut être ob-

tenue que lorsque le besoin en est généralement senti. Le Prince Royal n'agit point contre l'usurpateur, mais il ne dissimula pas ses sentimens. Buonaparte le craignoit, et ne négligeoit rien pour désarmer son opposition et empêcher que les vrais amis de leur patrie ne se ralliassent autour de lui.

Dans une de ces cérémonies que Buonaparte institua pour habituer les François au retour des formes monarchiques, il dit avec satisfaction au général Bernadotte : « Tout rentre dans l'ancien « ordre. » — « Oui, citoyen Consul, répondit ce« lui-ci, tout rentre dans l'ancien ordre; il n'y « manque qu'un million de François qui ont péri « pour la liberté. »

Lorsque Buonaparte imagina de rétablir en France les anciens titres et les anciennes dignités, pour faire illusion sur la vraie nature de son gouvernement, les honneurs qui furent conférés au Prince Royal de Suède étoient simplement ce qui étoit dû à son mérite; on n'auroit pas pu l'écarter sans exciter les réclamations de toute l'armée. D'ailleurs, la constitution qui nommoit Buonaparte premier Consul lui imposoit expressément l'obligation d'acquitter la dette de reconnoissance contractée par l'état envers les généraux qui l'avoient défendu. Dans cette nouvelle formation de rangs

élevés, ceux qui furent destinés à des capitaines victorieux étoient enfin les seuls qui eussent un principe de réalité. Dans presque tous les pays l'éclat des exploits militaires a primitivement fondé la noblesse. Les généraux françois furent récompensés pour avoir servi la France; les autres le furent pour être devenus les instrumens dociles des desseins de Buonaparte.

Le maréchal Prince de Ponte-Corvo continua de servir la France dans les guerres subséquentes. Quoique la guerre depuis vingt ans ait souvent porté le caractère d'une sombre violence, qu'elle sembloit avoir perdu pour toujours en Europe, cet illustre guerrier en a su encore adoucir les maux par l'influence de son caractère personnel. Ses soins pour maintenir la discipline; l'art qu'il possède d'animer ses soldats uniquement *par le* motif désintéressé du point d'honneur; ses ménagemens pour les pays qui furent le théâtre de la guerre; sa compassion pour les malheureux; ses égards délicats pour les prisonniers de guerre, ont été reconnus par tous ceux qu'il a combattus.

Les hommes que la nature a désignés par de grandes facultés, par une activité rapide et infatigable, par un coup-d'œil sûr et pénétrant pour gouverner les peuples, ont besoin de se mou-

oir dans une vaste sphère d'action. Le Prince Royal ne rentra donc pas dans le cercle rétréci de la vie privée lorsque Buonaparte fut devenu le dominateur absolu de la France; il continua de déployer ses talens et d'approfondir l'art militaire dans des guerres, aux motifs desquelles il étoit étranger et dont il désapprouvoit sans doute le principe; il ne perdit pas l'habitude de diriger de grandes masses d'hommes. Il semble avoir pressenti que l'époque arriveroit où il pourroit employer tous ces moyens d'une manière conforme aux vœux intimes de son cœur. Ce torrent de succès que la France dut dans l'origine à une forte impulsion nationale, mais sur lequel ensuite le nom de Napoléon parut seul surnager, continuoit toujours ses débordemens; sa violence devoit s'affoiblir par ses propres ravages, avant qu'on pût efficacement lui opposer une digue. Mais il étoit à prévoir que le temps d'une réaction universelle arriveroit, et qu'alors ce torrent dévastateur seroit refoulé dans ses bornes. L'ordre du monde civilisé étoit bouleversé; il étoit à prévoir qu'il ne pourroit être rétabli qu'à la pointe de l'épée. La France a sans doute fait beaucoup de mal à l'Europe, d'abord par ses agitations contagieuses, ensuite

par sa facile soumission à un despote cruel; mais du sein de la France même devoit sortir un réparateur d'une partie de ces maux, un héros ami de l'humanité.

Vous osez avancer que le Prince Royal de Suède a commis des exactions dans le pays d'Hanovre, lorsqu'il l'occupoit à la tête d'une armée françoise. Un seul mot suffit pour faire rentrer dans le néant une calomnie aussi infâme. Les Hanovriens adorent le Prince Royal; ils lui ont voué une profonde reconnoissance, ils l'ont amèrement regretté lorsque d'autres chefs lui ont succédé; à l'heure qu'il est, ces peuples se soulèvent contre votre frère pour se jeter entre les bras de ce Prince, qu'ils voient approcher comme leur libérateur; et le Prince Régent d'Angleterre a placé sous ses ordres les troupes angloises et hanovriennes destinées à coopérer à la délivrance de l'Allemagne et à la défense de l'électorat d'Hanovre.

Vous vous faites un mérite de ne pas avoir retenu en France le Prince Royal, lorsqu'il fut appelé à la succession au trône de Suède. Sans doute, après avoir usurpé l'existence entière de tant de millions de François, à qui vous ne permettez plus d'agir, d'écrire, de parler, de penser, de respirer librement, vous pouviez en-

core étendre vos prétentions jusque-là ; vous pouviez exercer cette violence, après tant d'autres violences inouïes. Pourquoi ne vous glorifiez-vous pas aussi de ne pas avoir fait assassiner le Prince Royal au moment de son départ? On sait que vous avez voulu faire périr Moreau, mais que vous n'avez pas osé. Peut-être pensiez-vous une seconde fois qu'il étoit moins dangereux d'avoir un antagoniste au dehors, que de vous en susciter un au milieu de la France, et de pousser à des mesures extrêmes un homme énergique. L'auteur de l'article donne à entendre que le Prince de Ponte Corvo fut redevable à ses liens de famille avec Buonaparte de la permission de sortir de France. L'on a vu en effet quel cas Buonaparte fait des liens de famille, puisqu'il a poussé l'un de ses frères, à qui il avoit les plus grandes obligations, à s'exiler volontairement, et qu'il a détrôné et exilé un autre frère pour avoir voulu faire le bien du peuple qu'il gouvernoit. Mais ces liens de famille dont parle l'auteur de l'article ont été fort utiles à Buonaparte lors de son retour d'Égypte : car ils empêchèrent le général Bernadotte d'employer son influence pour qu'il fût traduit en justice et puni exemplairement comme il le méritoit.

Vous reprochez au Prince Royal d'avoir adopté le culte généralement introduit en Suède depuis près de trois siècles. Il faut espérer que le temps des dissensions religieuses est entièrement passé, et que les différentes communions chrétiennes se rapprocheront, puisqu'elles admettent toutes comme base les grandes vérités révélées. Mais en Suède comme en Angleterre les efforts de plusieurs Princes pour rétablir l'ancien culte ont causé des troubles civils. Il est donc naturel que ces nations envisagent les principes fixés par la réformation, sur les rapports entre l'église et l'état, comme une garantie de leur liberté constitutionnelle. Quel accès indiscret d'hypocrisie vous a porté à toucher cette corde? Les zélés catholiques doivent vraiment être fort édifiés. C'est Buonaparte qui se scandalise : lui qui fut renégat en Égypte; l'imposteur qui voulut se faire passer pour un prophète de Mahomet; le même homme qui, revenu en France, afficha un grand zèle pour le rétablissement du catholicisme; qui engagea le Souverain Pontife, par l'espérance de ramener la paix dans l'église, à sanctionner son élévation au trône par ses bénédictions; qui, pour prix de ce bienfait, dépouilla ce vénérable vieillard de tous ses états, le traîna dans la captivité où il gémit

encore, et fit peser des persécutions cruelles sur les membres du clergé restés fidèles à leur chef spirituel; qui fut excommunié et qui l'est encore, car le nouveau concordat qu'il a osé publier n'est qu'une nouvelle imposture. Buonaparte a tour à tour flatté les Mahométans, les Catholiques, les Protestans, les Juifs, les Philosophes mêmes, en proclamant la tolérance universelle : il les a trompés tous, et quelles que soient les opinions religieuses des hommes, ils doivent tous être d'accord en abhorrant un homme pour qui la religion n'a jamais été autre chose qu'un masque d'hypocrisie, et une machine de sa politique infernale.

Le reproche d'avoir enlevé la Guadeloupe à la France ne regarde pas le Prince Royal seul, mais le gouvernement suédois en général. Il est vrai : d'après l'ancien droit des gens établi en Europe, on ne disposoit pas d'une province conquise, en faveur d'une puissance tierce, avant que cette province n'eût été cédée par son premier possesseur, à la conclusion de la paix. Mais Buonaparte a renversé ce droit respectable; il a incorporé à la France une quantité de provinces qui n'ont jamais été cédées par leurs souverains légitimes; il a composé de la même façon le royaume de Westphalie. Ses réclamations deviennent donc

nulles par ses propres actions, et l'Angleterre n'a usé que de représailles très-modérées. D'un autre côté la Suède a dû saisir cette occasion pour rendre la pareille à Buonaparte; il avoit envahi la Poméranie, la Suède s'est mise en possession de la Guadeloupe. Et si jamais, à la paix générale, cette puissance consentoit à rendre la Guadeloupe moyennant un équivalent, ce seroit toujours un service rendu à la France de concert avec le gouvernement anglois. En recevant la Guadeloupe, la Suède a voulu prouver à l'univers qu'elle ne craignoit point Buonaparte. Elle a prévu de bonne heure la chute de sa puissance colossale, mais factice. D'ailleurs qu'est-ce que la Guadeloupe à côté de tant de colonies importantes que la France a perdues depuis la rupture de la paix d'Amiens? C'est Buonaparte seul qui lui a attiré cette perte par son obstination insensée à faire la guerre à la Grande-Bretagne. Aucun François éclairé n'ignore que l'unique espoir qui reste à la France de recouvrer ses colonies, est fondé sur le retour de son gouvernement à des principes d'équité et de modération en Europe; à des principes que l'usurpateur Buonaparte ne reconnoîtra jamais sincèrement.

Il est bien maladroit à vous d'accuser le Prince

Royal d'avoir été trop bon Suédois dans cette circonstance. Ce Prince s'est en effet entièrement identifié avec la nation qui l'a appelé à la succession au trône. Les intérêts de la Suède sont sa première pensée; tout le reste de ses vœux est consacré aux succès de ses alliés, et à l'humanité en général. En engageant la Suède dans la cause européenne, tous ses soins ont été dirigés à ce que la tranquillité et l'indépendance de la presqu'île scandinave fussent assurées sur des bases plus fermes. Les Suédois voient avec joie et orgueil les anciens temps se renouveler; sous les auspices d'un Prince guerrier, héritier des sentimens du grand Gustave-Adolphe, ils marchent avec assurance sur les traces de leurs ancêtres, illustrés dans l'histoire.

C'est en vain aussi que vous tâchez de rendre le Prince Royal de Suède odieux aux yeux des François. Les François ne peuvent plus se méprendre sur le véritable auteur de leurs maux, ni sur l'objet qui seul mérite leur haine. C'est celui qui a accumulé sur leurs têtes innocentes la haine et la vengeance des nations. Qui pourroit parcourir sans rien omettre la longue carrière de crimes par lesquels il est parvenu au pouvoir et s'y est maintenu? Buonaparte, né en Corse, fut élevé

dans une école militaire de France par le bienfait de l'infortuné Louis XVI ; il sortit de là pour devenir un Jacobin forcené ; son premier essai pour se faire remarquer fut une brochure dans le sens le plus révolutionnaire, appelée *le Souper d'Avignon ;* après le 9 thermidor il fut noté, arrêté et destitué de son grade, comme un des suppôts de Robespierre ; il flagorna tour à tour toutes les factions jusqu'à ce qu'il parvint à les maîtriser ; il inonda les rues de Paris du sang des citoyens qui réclamoient un droit constitutionnel ; il alla en Egypte sacrifier une belle armée à ses projets chimériques ; il y fit massacrer les prisonniers turcs, fit empoisonner ses propres malades, et déserta son armée au moment le plus critique ; revenu en Europe, il entreprit de dissoudre la représentation nationale à la tête de ses satellites, et fut au moment d'échouer dans cette tentative, si la présence d'esprit de son frère ne l'eût pas sauvé ; parvenu au pouvoir, il fit étrangler Pichegru dans un cachot par ses Mameloucs ; il proscrivit Moreau ; il enleva le descendant du grand Condé sur une terre hospitalière, et le traîna au supplice ; le règne de la terreur fut rétabli en France ; au lieu d'une Bastille que les François avoient démolie, il en érigea huit ;

tous les cachots furent remplis de prisonniers d'état; soupçonneux comme Tibère et cruel comme Néron, il établit en France un système d'espionnage universel qui absorbe la moitié de l'activité des administrateurs; toute idée libérale fut proscrite, toute voix indépendante fut étouffée; le silence de la mort planoit et plane encore sur ce pays, habité par une des nations les plus éclairées et les plus spirituelles de l'Europe; la flatterie seule s'y fait entendre, et par un échafaudage monstrueux de mensonges il essaye de couvrir tant d'horreurs. Son régime intérieur a ruiné la prospérité de la France; sa conduite dans les relations extérieures ne forme qu'un tissu de perfidies machiavéliques. Dans les guerres que son ambition frénétique a allumées depuis dix ans, tous ces vétérans, les anciens défenseurs de la patrie, ont péri successivement; la jeunesse de la France, enlevée aux travaux pacifiques, a été moissonnée sans pitié. Si l'éclat des victoires, obtenues par la valeur des François, a pu produire un prestige pendant quelques années, ce prestige est détruit maintenant. Buonaparte a lassé la fortune à force d'en abuser : il n'éprouve plus que des revers, et son bonheur étoit son seul mérite. Il n'a point d'allié fidèle : tous as-

pirent à secouer ce joug du vasselage, que les circonstances impérieuses leur avoient imposé, et qu'il décoroit du nom d'alliance. Il a encore des satellites que la crainte pour leur propre sûreté attache à sa personne ; il n'a point d'ami dans l'univers entier. Le moment approche où cet homme, qui s'est si long-temps glissé par des voies tortueuses jusqu'à ce qu'il parvint à fouler aux pieds le genre humain, va rentrer dans le néant. C'est en vain qu'il veut confondre son nom et ses intérêts avec ceux de la France : il n'a rien de commun avec elle ; ce n'est que son usurpation et sa tyrannie qui ont jusqu'ici lié le sort de la France au sien. Les alliés l'ont hautement déclaré : ils ne font pas la guerre à la nation française, ils la font à Buonaparte seul. Au milieu de tant de millions d'hommes, qu'il appelle ses sujets, on isole le tyran ; on proclame un oubli général du passé pour tous ceux qui l'ont servi, pourvu qu'ils quittent son parti et qu'ils agissent contre lui : lui seul est irrévocablement mis au ban de l'humanité.

Jamais un sénat plus auguste n'a présidé aux destinées de l'Europe que celui que forment aujourd'hui les souverains alliés. Peut-on douter que le Prince Royal de Suède n'élevât sa voix

dans ce sénat en faveur de sa patrie, s'il étoit question de démembrer, de subjuguer la France? Mais la France peut obtenir la paix la plus honorable, dès qu'elle voudra mettre un terme à l'abus de la puissance de son despote.

Les alliés ne veulent que rétablir la tranquillité et l'indépendance du monde civilisé. Le Prince Royal de Suède chérit la France, il ne cesse de former des vœux pour son bonheur. C'est Buonaparte qui n'a ni le sang ni le cœur françois. Noblement, à la manière des anciens chevaliers, le Prince Royal lui a jeté son gant : que son adversaire le relève, s'il ose; qu'il vienne terminer cette grande lutte par un combat particulier : l'issue ne seroit pas douteuse. Il me semble voir le Prince Royal de Suède s'avancer dans la lice avec ce front serein et cet air si franc et si noble, qui rappelle l'image des Bayard et des du Guesclin, contre son adversaire, bouffi d'orgueil, mais chargé de malédictions et le front déjà sillonné par les foudres du courroux céleste. Il me semble voir les ombres des rois héroïques de la Suède paroître dans les nuages pour être témoins de ce *jugement de Dieu;* il me semble voir Gustave-Adolphe lancer un regard d'indignation à celui qui profana le nom de la bataille de Lützen, en

disant qu'elle fut une seconde fois livrée par lui pour la liberté de l'Allemagne. Les peuples spectateurs applaudiroient avec enthousiasme à la généreuse entreprise de leur défenseur, ils lui présageroient la victoire : le monstre seroit terrassé, et le monde retentiroit de cris d'allégresse.

QUELQUES PIÈCES
RELATIVES A LA CAMPAGNE D'AUTRICHE
DE 1809.

N° I.

Déclaration de la Cour de Vienne à la Cour de France, du 27 mars 1809 (1).

L'EMPEREUR d'Autriche, en consentant, par le traité de paix conclu à Presbourg le 26 décembre 1805, à la cession d'une partie très-importante de ses états, et à des stipulations onéreuses à sa monarchie, avoit espéré de trouver la compensation de tant de sacrifices dans le rétablissement sincère de la bonne harmonie entre la cour de Vienne et celle des Tuileries. La rigoureuse exactitude avec laquelle S. M. s'empressoit d'exécuter toutes les conditions de ce traité, sembloit lui promettre un retour de bonne volonté de la part du cabinet françois : aussi, concentrant tous ses soins dans

(1) Nous donnons cette pièce telle qu'elle a été publiée en françois. Le gouvernement qui nous tyrannisoit étoit parvenu à la soustraire presqu'entièrement à la connoissance du public françois.

ses devoirs envers ses peuples, S. M. I. et R. Apostolique n'eut dès ce moment d'autre pensée que d'assurer et de conserver à ses provinces cette tranquillité extérieure qui seule permet de jouir des bienfaits de la paix.

Cependant le traité étoit à peine ratifié que l'Empereur se vit trompé dans son attente. Il n'y eut de conditions fidèlement remplies que celles qui étoient à son désavantage. La plupart des autres furent éludées ou violées, ou bien donnèrent lieu à de nouvelles contestations.

Les articles qui assuroient aux Princes puînés de la maison d'Autriche des établissemens fort inférieurs aux pertes qu'ils avoient faites, n'eurent point et n'ont pas eu jusqu'à présent leur entière exécution. Le terme fixé pour l'évacuation des provinces autrichiennes, et celui de la rentrée des prisonniers de guerre, ne furent point observés. Il avoit été stipulé qu'à compter de la signature du traité, l'armée françoise n'auroit sous aucun titre plus rien à exiger des provinces autrichiennes. L'Empereur, ne consultant que le repos de ses peuples, avoit même consenti à donner quarante millions de livres en numéraire, pour assurer l'exécution de cet article important; néanmoins des exactions de tout genre eurent lieu avec la promesse de les acquitter et d'en

indemniser les sujets de S. M. Le gouvernement autrichien avoit cédé encore de gré à gré dans les provinces d'Italie divers objets au gouvernement françois : mais quand il a été question de payer ces comptes, qui s'élèvent à vingt-quatre millions de florins, la cour de France, en contravention à ses engagemens réitérés et formels, n'a pas même voulu entrer en pourparler.

La première année après le traité ne se fit remarquer que par les exigences du cabinet françois, et par une suite de condescendances de celui de Vienne. Une partie des troupes françoises n'eut pas plutôt quitté les états de l'Empereur, en conservant néanmoins des positions menaçantes le long de leurs frontières vers l'Allemagne, que le cabinet des Tuileries força le gouvernement autrichien à une convention contraire au traité de Presbourg, et par laquelle il fut établi, pour les troupes italiennes, une route d'étape à travers les provinces maritimes de l'Autriche. En vain la cour de Vienne fit-elle valoir la lettre du traité, et l'observance à laquelle l'ancienne république de Venise avoit toujours été soumise ; la menace de reporter de nouveau dans les provinces de l'Autriche les malheurs de la guerre fut la seule réponse du gouvernement françois.

Dans ce même temps un incident, que la cour de France ne pouvoit imputer qu'à elle-même, servit encore de motif à une nouvelle infraction de la paix. Les bouches de Cattaro devoient être rendues dans le terme de six semaines après les ratifications. Les commissaires autrichiens invitèrent plusieurs fois les commandans françois d'en prendre possession ; ceux-ci en retardèrent le moment, et dans l'intervalle une escadre russe s'empara de ce district. Le cabinet des Tuileries trouva bientôt dans cet événement le prétexte d'une foule de prétentions et de demandes.

Non-seulement il se maintint en possession de la ville de Braunau, qu'il s'étoit engagé d'évacuer, mais faisant rentrer ses troupes dans la partie du Frioul située sur la rive droite de l'Isonzo, il reprit de fait un territoire qui par le traité de Presbourg appartenoit à l'Autriche ; enfin il força la cour de Vienne à fermer ses ports de l'Adriatique aux vaisseaux russes et anglois, et à porter ainsi le plus grand préjudice à son commerce maritime. L'Empereur n'eut que le choix de céder, ou de voir ses ports occupés par des troupes françoises, et ses états exposés de rechef à tous les fléaux de la guerre.

C'est ainsi que le cabinet françois tenoit la cour de Vienne dans un état non interrompu d'alarme

et d'inquiétude. La paix avoit été signée; mais cette situation n'en étoit pas moins un état de guerre continuel, et bientôt les événemens qui survinrent en Allemagne développèrent de nouvelles combinaisons politiques, qui ne pouvoient être pour l'Autriche qu'une source de nouveaux dangers. Un acte signé à Paris le 12 juillet 1806 anéantit un grand empire qui avoit résisté aux révolutions de dix siècles. Cet antique édifice étoit remplacé par une association nouvelle, qui par ses conséquences étendoit d'un seul coup la puissance de l'Empereur Napoléon jusqu'aux frontières et dans le cœur de l'Autriche; et quoique la paix de Presbourg eût sanctionné l'existence de l'empire d'Allemagne, et reconnu S. M. I. et R. Apostolique pour le chef de cet empire, ce changement ne s'en fit pas moins au mépris du droit des gens, sans l'y appeler, et au milieu de la sécurité de la paix. L'acte même étoit déjà signé par les Princes qui forment la fédération du Rhin lorsque la cour de Vienne en fut informée. La demande faite à l'Empereur de renoncer à la couronne d'Allemagne suivit de près ce bouleversement. S. M. I. et R. Apostolique l'avoit prévenue. Les attributions de cette couronne avoient passé au protecteur de la nouvelle association rhénane; et quelle que fût l'étendue de ce sacrifice,

l'Empereur, n'ayant que l'alternative de céder ou de faire la guerre, préféra encore, dans cette occasion, l'espoir d'amener enfin un véritable état de paix et de tranquillité pour sa monarchie, aux nouveaux et dangereux efforts qu'une conduite différente auroit infailliblement entraînés après elle.

Huit mois s'étoient écoulés depuis la *paix de* Presbourg. Les stipulations de ce traité en faveur de l'Autriche n'avoient pas été remplies; l'état de guerre avoit continué sans interruption; les armées françoises bordoient encore toute la frontière occidentale de l'Autriche. Le langage de la cour des Tuileries, de ses agens diplomatiques, et des généraux commandant sur les frontières étoit resté celui d'un ennemi; chaque négociation n'avoit été qu'une menace de rentrer à *main* armée sur le territoire autrichien; l'Empereur avoit été contraint de céder à des exigences contraires au traité, ainsi qu'à la dignité de sa couronne et au bonheur de ses sujets. Cependant S. M., s'abandonnant toujours à ses vœux, se flattoit encore d'obtenir le prix de tant de déférence. Elle espéroit d'avoir convaincu S. M. l'Empereur Napoléon de la loyauté de ses intentions, de son désir réel d'établir avec la cour des Tuileries des relations amicales, et de parvenir enfin à un état

capable d'assurer le repos et la sécurité de ses peuples.

La guerre qui éclata peu de temps après au nord de l'Allemagne, et qui s'étendit dans le nord de l'Europe, eut pour suite la retraite momentanée d'une grande partie des troupes françoises de la frontière de l'Autriche. Mais la ville de Braunau, et la rive droite de l'Isonzo, n'en restèrent pas moins occupées par des garnisons françoises. S'il y eut durant le cours de cette guerre quelques mois de trêve aux demandes impératives du cabinet des Tuileries, il n'y eut toutefois rien qui marquât un changement dans les intentions de l'Empereur Napoléon à l'égard de l'Autriche; et si dans cet intervalle le mot d'amitié ou de relations plus intimes a été parfois prononcé par les agens diplomatiques françois, il fut constamment accompagné de propositions trop opposées aux sentimens de droiture et de justice qui ont toujours guidé S. M. I. et R. Apostolique, et d'un langage trop péremptoire et trop menaçant pour qu'elle pût se persuader que ces ouvertures deviendroient pour elle le gage d'un sincère rapprochement de la cour de France.

La paix de Tilsit fut signée. Elle produisit un changement essentiel dans les relations de l'Europe. Elle établit le pouvoir politique de l'Empe-

reur Napoléon sur toute la ligne des frontières occidentale et septentrionale de la monarchie autrichienne. Les troupes françoises revinrent en Allemagne ; elles furent cantonnées dans la plupart des pays dont le traité de Tilsit avoit disposé ; et par les positions qu'elles prirent, en cernant la monarchie sur les points les *plus* essentiels de sa défense, l'Autriche se trouva replacée dans une situation aussi précaire que dangereuse.

La cour des Tuileries ne tarda pas à s'en prévaloir. La reconnoissance des Rois établis par le traité de Tilsit fut impérativement exigée. La remise des bouches de Cattaro avoit eu lieu en suite du traité de Tilsit, et néanmoins S. M. I. dut se soumettre à une nouvelle convention pour obtenir l'évacuation de la ville de Braunau et la conservation d'une partie du Frioul, au lieu de la possession entière de cette province, qui lui étoit assurée par le traité de Presbourg. Cette convention, signée à Fontainebleau le 10 octobre 1807, imposa à l'Autriche de nouvelles cessions et une nouvelle perte de territoire, et la cession du Montfalcone n'en étoit qu'une vaine compensation.

Non contente de tous ces sacrifices, S. M. l'Empereur Napoléon insista bientôt après sur la

cessation de toute relation diplomatique et commerciale entre l'Autriche et la Grande-Bretagne; elle contraignit ainsi la cour de Vienne à tarir les sources de la prospérité d'une partie très-intéressante de ses états. Dans cette transaction importante, où l'Empereur compromettoit l'intérêt de ses finances, celui de son commerce et la fortune de ses sujets, le gouvernement françois ne lui laissa pas même l'illusion d'avoir obtenu en retour le plus léger avantage; et dans le même temps que sa navigation fut exposée ainsi au ressentiment de la marine angloise, les armateurs italiens, sous la protection de leurs autorités, se livroient contre les navires de l'Autriche à tous les genres de rapine et d'insulte; il en est résulté une perte immense, et toute satisfaction a été refusée.

Cette situation devoit cependant amener des réflexions sérieuses. On avoit devant soi l'expérience des deux années qui avoient suivi le traité de Presbourg, et l'Empereur d'Autriche dut enfin se convaincre que la conduite pleine d'égards et de condescendance, qu'il avoit observée jusques alors envers S. M. l'Empereur des François, ne suffisoit pas pour lui faire obtenir cette tranquillité qui étoit l'unique objet de ses vœux et l'u-

nique principe de ses démarches. S. M. avoit encore la preuve que chaque sacrifice auquel son amour de la paix et son attachement au bonheur de ses sujets l'avoient portée à consentir, n'avoit eu, de la part du cabinet des Tuileries, d'autre suite que de nouvelles demandes toujours plus dures et de nouvelles exigences toujours plus pernicieuses. Elle vit donc à regret que, *tout* en restant fidèle au système qui l'avoit guidée jusqu'alors, elle ne pouvoit cependant trouver à l'avenir la sûreté et la conservation de ses états, que dans l'emploi sage et mesuré des moyens de défense que lui offroient l'attachement de ses peuples et le patriotisme des provinces de son empire.

Ce fut cette conviction, née du désir et du besoin de la paix, qui détermina l'Empereur à ordonner, dans l'intérieur de la monarchie, les institutions et les mesures organiques que S. M. jugeoit de nature à assurer sa défense. Ces établissemens intérieurs sont connus; ils portent l'empreinte de leur intention purement défensive, et de leur tendance purement pacifique, aussi long-temps que l'Autriche ne seroit pas menacée d'une attaque étrangère. L'Empereur crut donc pouvoir se flatter que ces mesures ne pro-

voqueroient la jalousie d'aucune puissance qui n'auroit pas déjà contre lui des vues hostiles, ou des plans d'agression.

La prévoyance de S. M. fut bientôt justifiée, car à peine s'occupoit-elle de la première organisation de ces institutions intérieures, que de nouvelles circonstances lui en montrèrent l'urgente nécessité. C'est en effet dans ce même temps que le cabinet des Tuileries fit à Vienne des insinuations tendantes à engager S. M. dans des projets contre un état voisin, dont la conservation fait partie de son système politique; projets qui, en occupant les forces de l'Autriche sur une partie éloignée de ses frontières, auroient laissé ses provinces allemandes sans défense, et ouvert toutes les routes et tous les points de la monarchie aux armées françoises. C'est encore dans ce même temps que l'exemple d'un Prince voisin et allié de la France, qui tomboit victime de son amitié et de sa confiance envers S. M. l'Empereur des François, indiquoit à l'Autriche le sort qui lui étoit également réservé, si elle ne trouvoit pas dorénavant en elle-même, contre tous les dangers extérieurs, la garantie de son existence politique.

Il ne fut plus possible de se méprendre sur la certitude des dangers. Plus les mesures défensives

fit à Erfurt, eut principalement pour but de lui chercher de nouveaux ennemis, et une nouvelle demande, celle de la reconnoissance immédiate du frère de S. M. l'Empereur des François comme Roi d'Espagne, fut mise en avant pour multiplier les embarras de la cour de Vienne. En faveur de cette reconnoissance l'Empereur Napoléon promettoit de retirer ses troupes de la *Silésie* prussienne, et de les stationner sur l'Elbe; mais cette mesure étoit déjà dans ses plans militaires; elle changeoit un des points de l'attaque, et n'en écartoit pas le danger.

Depuis ce moment les délais de l'agression ont été abrégés autant que les circonstances ont pu le permettre. S. M. l'Empereür Napoléon étoit à peine parvenu à faire rentrer son frère dans Madrid, et à se rendre maître des côtes *au nord* de l'Espagne, que de son qnartier-général de Valladolid il a prononcé la guerre. Le ministère françois n'a plus même voulu d'explication de celui de Vienne. Il n'y avoit effectivement pas matière à en demander. Les mesures de défense de l'Autriche, quoique continuées pendant l'hiver et poussées avec activité, se renfermoient dans ce que la défense du pays exige, et ne prêtoient pas même à une interprétation différente. Mais le cabinet des Tuileries avoit trop long-temps

médité ses projets pour en changer. Une circulaire, partie de Valladolid, a donc ordonné aux Princes de la confédération du Rhin de rassembler avec célérité leur contingent au plus grand complet; les troupes stationnées en France, ou en marche vers l'Espagne, ont été dirigées sur le Rhin et vers l'Allemagne; des conscrits ont été appelés pour compléter les armemens contre l'Autriche, et toutes ces mesures hostiles ont été encore accélérées par le retour de S. M. l'Empereur des François dans sa capitale. En un mot, chaque jour a apporté et apporte encore à la cour de Vienne la nouvelle des dispositions que l'on prend pour l'attaque résolue contre elle. En même temps le signal a été donné aux journalistes d'inonder la France et l'Allemagne des paragraphes les plus injurieux et les plus calomnieux contre l'Empereur, contre son auguste famille, contre la nation autrichienne. Ces paragraphes, sortis des presses de Paris, décèlent l'intention la moins équivoque d'égarer l'opinion publique en Autriche, et de faire perdre au peuple la confiance dans son gouvernement. On y prêche ouvertement la désobéissance aux lois et à la révolte, et l'on voudroit ainsi préparer la guerre des armes par la dissolution de tous les liens moraux qui attachent les sujets à leur Prince.

Et cependant c'est dans cette situation des choses que le cabinet des Tuileries tient encore, non à l'Autriche, mais à la France et aux cours étrangères, le langage suivant : « Que veut l'Autriche ? Pourquoi arme-t-elle ? La France ne lui demande rien ; et ce n'est pas elle qui veut troubler de nouveau la paix du continent. »

La cour de Vienne n'hésite pas à *répondre* à ces questions, quoiqu'elles ne lui soient pas adressées, et elle mettra dans cette réponse la même loyauté, le même esprit de modération, les mêmes sentimens pacifiques, dont elle n'a cessé de donner des preuves à la cour impériale de France pendant les trois années qui ont suivi le traité de Presbourg.

« Que veut l'Autriche ? » L'Autriche n'aspire qu'à la paix, et ne veut qu'être assurée de sa *tranquillité*. Mais elle aspire à une paix véritable, qui, au lieu d'être interrompue journellement par des menaces, par des dispositions hostiles, et par des exigences étrangères, permette aux peuples de l'Empereur de jouir en repos des bienfaits d'une administration paternelle, et lui permette à lui-même de jouir du bonheur de ses peuples.

L'Autriche veut une tranquillité, au moyen de laquelle S. M. puisse soulager enfin ses sujets du

fardeau des impôts, et d'un état militaire disproportionné à l'étendue de sa monarchie, mais nécessité par l'attitude permanente d'agression que le cabinet des Tuileries, soutenu de ses alliés, conserve contre elle depuis la paix de Presbourg. Qu'une telle paix et qu'une telle tranquillité soient donc assurées, qu'elles soient garanties par l'établissement d'un ordre de choses basé sur les principes de l'indépendance politique; et les vœux du cabinet de Vienne seront remplis.

«Pourquoi l'Autriche arme-t-elle? » L'Autriche n'a pas armé, lorsqu'une expérience de plus de deux années lui avoit prouvé que des procédés d'amitié et de condescendance envers la cour des Tuileries la conduiroient de sacrifice en sacrifice jusqu'à la perte de son indépendance; mais elle s'est bornée à organiser alors dans ses provinces des institutions et des mesures intérieures, qui devoient servir de soutien à son existence politique; elle n'a point armé encore quand le cabinet françois, sur les premiers rapports qui lui étoient venus de ces établissemens organiques, lui posa l'alternative de renoncer à ses mesures de défense, ou de s'attendre à la guerre; elle vit seulement dans cette alternative menaçante un nouveau motif de redoubler d'activité dans ces mêmes

mesures. Mais enfin elle a armé, et elle a dû armer, quand le cabinet des Tuileries a appelé aux armes contre elle toute la fédération du Rhin, tous ses alliés; quand les troupes françoises se sont mises en marche de toutes parts dans la direction de ses frontières; quand une suite de diatribes violentes de la part des *écrivains* du gouvernement françois a dû lui faire envisager *la* guerre comme déclarée; quand le langage même de S. M. l'Empereur des François n'en a plus caché l'intention. S. M. l'Empereur d'Autriche, en rassemblant alors ses troupes sur la frontière, pour aller au-devant d'une attaque aussi décidée et aussi prochaine, ne fait plus que défendre sa monarchie et ses sujets, et remplir la tâche pénible que tous les devoirs du trône lui imposent.

« Que demande la France à l'Autriche? » La France n'a rien en effet à lui demander, si l'on en juge par la situation géographique et politique des deux pays, et surtout lorsque la cour de Vienne, ainsi qu'elle l'a fait depuis le traité de Presbourg, borne tous ses efforts et tous ses vœux au maintien de son existence tranquille et intacte. Cependant les trois années qui ont suivi la paix de Presbourg ont présenté, de la part du cabinet des Tuileries, un système progressif de demandes et de prétentions destructives de l'indépendance de

l'Autriche. Ces différentes demandes en dernier lieu se sont concentrées en une seule, mais qui les renferme toutes : celle, que l'Autriche se dépouille de tout moyen de résistance et de défense, tandis que depuis plusieurs années l'Empereur des François tient sur les frontières autrichiennes les élémens combinés d'une attaque prête à être portée jusque dans le cœur de la monarchie.

« Qui de la France ou de l'Autriche veut troubler la paix du continent ? » La cour de Vienne, n'ayant jamais eu d'autre but dans ses préparatifs de défense que de se rendre indépendante de toute volonté étrangère, étoit en droit d'espérer qu'un tel état de choses serviroit à consolider la tranquillité du continent, bien loin d'en troubler le repos. Mais quand la cour des Tuileries déclare qu'elle ne veut pas voir l'Autriche dans une situation indépendante; quand elle ne lui laisse que l'alternative de renoncer à tout ce qui peut garantir son existence politique, ou de voir interrompre la paix; quand enfin le cabinet françois se montre décidé à soutenir ces déclarations par des mesures de guerre, et que S. M. l'Empereur des François, appelant aux armes toutes les puissances qui se trouvent sous son influence politique, force et réduit ainsi la cour de Vienne à l'impérieuse nécessité de la plus juste défense,

ce ne sera certainement pas l'Autriche qu'on accusera d'inquiéter et de troubler la paix du continent.

L'Empereur d'Autriche vient d'exposer avec franchise et bonne foi les principes qui ont guidé sa conduite, ainsi que les faits et les circonstances qui ont motivé ses déterminations. Le juste sentiment de sa dignité et de l'indépendance de sa monarchie a rendu toutes ses mesures indispensables ; le danger le plus imminent les a toutes justifiées. Ce n'est pas sans un profond regret, mais ce n'en est pas moins avec la conviction la plus intime de la justice de sa cause, qu'il a recours aux seuls moyens qui puissent repousser l'injure et la menace, et éloigner de ses provinces cet état permanent d'agression dont il courroit seul le danger, s'il permettoit aux armées étrangères d'en choisir le moment. Sa satisfaction cependant sera entière, s'il est assez heureux de voir S. M. l'Empereur Napoléon se résoudre à n'user désormais de sa puissance que dans des bornes compatibles avec le repos et la sécurité de l'Autriche.

N° II.

Ordre du jour du généralissime, Archiduc Charles, du 6 avril 1809.

La défense de la patrie nous appelle à de nouveaux exploits.

Aussi long-temps qu'il a été possible de conserver la paix par des sacrifices compatibles avec l'honneur du trône, la sûreté de l'état, et avec le bien-être des peuples, notre bon monarque fit taire la voix de la douleur qui s'élevoit en son cœur. Mais lorsque tous les efforts pour garantir notre indépendance contre l'insatiable ambition d'un conquérant étranger sont devenus inutiles; lorsque les nations qui nous entourent tombent et que des souverains légitimes sont arrachés du milieu de leurs sujets; lorsque le danger de l'asservissement menace aussi les heureux états de l'Autriche et ses paisibles habitans, la patrie réclame de nous son salut, et nous nous présentons pour la défendre.

Les yeux de l'univers et de tous les hommes qui n'ont pas renoncé au sentiment de l'honneur national et de la propriété sont fixés sur vous, mes chers compagnons d'armes. Vous ne partagerez pas la honte de devenir les instrumens de

l'oppression ; vous ne ferez pas, dans des climats éloignés, une guerre exterminable pour satisfaire l'ambition d'un génie destructeur ; vous ne verserez pas votre sang pour un intérêt étranger et pour l'avidité d'un étranger ; vous ne serez pas condamnés à détruire des peuples innocens et de frayer à un étranger le chemin d'un trône usurpé, en accumulant les cadavres des défenseurs de leur patrie. Un sort plus beau vous est destiné ; la liberté de l'Europe s'est réfugiée sous vos bannières ; vos victoires briseront ses fers, et vos frères, les Allemands, qui sont forcés maintenant de se placer dans les rangs de leur ennemi, attendent de vous leur délivrance. Votre cause est juste ; si elle ne l'étoit pas, vous ne me verriez pas à votre tête.

Sur les mêmes champs d'Ulm et de Marengo, dont la jactance de l'ennemi nous rappelle si souvent le souvenir, nous renouvellerons les glorieuses journées de Wurzbourg et d'Ostrach, de Liptingen et de Zurich, de Vérone, de la Trebbia et de Novi. Nous conquerrons pour notre patrie une paix durable ; mais nous ne pouvons atteindre à un si noble but que par de grandes vertus ; une obéissance sans bornes, une discipline sévère, un courage à toute épreuve et une cons-

tance inébranlable dans le danger, sont les compagnes de la véritable bravoure.

Sa Majesté, mon souverain et mon frère, m'a donné des pouvoirs étendus pour récompenser et pour punir. Partout je serai au milieu de vous; les premières actions de grâces vous seront rendues sur le champ de bataille, au nom de la patrie, par votre général. Le patriotisme de beaucoup d'excellens Autrichiens a prévenu vos besoins; il vous est garant de la reconnoissance publique la plus étendue. Mais les punitions les plus sévères seront aussi la suite de chaque oubli de votre devoir. Sans distinction de rang ni de personnes, le mérite sera récompensé, le délit sera puni. Il sera livré à la honte et chassé de nos pays le lâche auquel la vie seroit plus chère que son honneur et le nôtre; mais, décorés des marques de l'estime publique, les braves qui auront bien mérité de la patrie seront présentés à notre souverain et au monde entier. Leurs noms ne s'effaceront pas de mon cœur.

J'ai encore une observation à vous faire. Le véritable soldat n'est terrible qu'à l'ennemi en armes : les vertus civiques ne doivent pas lui être étrangères. Hors du champ de bataille, il est modeste, miséricordieux et humain envers le citoyen sans armes et le laboureur pai-

sible. Il connoît les maux de la guerre et tâche de les diminuer. Je punirai d'autant plus sévèrement toute vexation inutile, que notre monarque ne veut pas opprimer les peuples voisins, mais que son vœu le porte à les délivrer de leurs oppresseurs et à conclure avec leurs Princes une union durable, dont le lien rétablisse la tranquillité et maintienne le bien-être et la sûreté universelle.

Bientôt des troupes étrangères, étroitement alliées avec nous, combattront avec nous l'ennemi commun. Alors, braves compagnons d'armes, vous les honorerez et les soutiendrez comme vos frères. Ce n'est pas la jactance qui honore le guerrier, il faut des faits glorieux. C'est par le courage que vous déploierez devant l'ennemi, que vous montrerez que vous êtes les premiers soldats.

Un jour, je l'espère, après une paix glorieuse, je vous ramènerai dans la patrie, accompagnés de l'estime des ennemis et de la reconnoissance des peuples étrangers. La satisfaction de notre monarque, l'approbation du monde, les récompenses de la bravoure et le sentiment d'avoir mérité le repos, vous y attendent.

N° III.

Proclamation de l'Empereur d'Autriche, datée de Vienne le 8 avril 1809.

François Ier, par la grâce de Dieu, Empereur d'Autriche, etc. etc. etc.

Peuples de l'Autriche,

Je quitte ma capitale pour me rendre auprès des braves défenseurs de la patrie qui sont rassemblés sur nos frontières pour la défense de la monarchie.

Depuis trois ans j'ai tout fait pour vous procurer, mes chers sujets, les bénédictions d'une paix durable. Aucun sacrifice compatible avec votre bien-être et votre existence politique, quelque pénible qu'il fût, ne m'a coûté, dans l'espoir d'assurer votre tranquillité et votre bonheur, en conservant la bonne intelligence avec l'Empereur des François.

Mais tous mes efforts ont été vains. La monarchie autrichienne étoit destinée à succomber sous l'ambition de l'Empereur Napoléon. De même qu'il travaille à subjuguer l'Espagne, qu'il humilie insolemment le Chef sacré de l'Église, qu'il s'approprie successivement les provinces de l'Italie, et que, d'après son bon plaisir, il dispose de celles de l'Allemagne ou les opprime, de même

l'Autriche devoit rendre hommage à ce grand empire, que depuis quelques années il proclame avec tant d'emphase.

J'ai pris toutes les mesures nécessaires pour maintenir l'indépendance de la monarchie. Vous vous êtes rendus à ma voix, votre patriotisme l'a même prévenue. Recevez-en mes remercîmens, que mes descendans et les vôtres répéteront d'âge en âge. Nous ne voulions que nous défendre; notre intention n'étoit pas d'attaquer; mais le conquérant ne peut souffrir que le souverain et son peuple, réunis par une confiance mutuelle, soient assez forts pour résister à ses prétentions. Il se déclara l'ennemi de l'Autriche, si elle ne suspendoit pas ses préparatifs. Il vouloit qu'elle se livrât sans défense à son caprice ambitieux. Cette proposition si indigne fut rejetée, et voilà que ses armées marchent contre nous.

Je mets ma confiance dans le Tout-Puissant, dans la bravoure de nos armées, dans l'héroïsme de mon frère qui les commande, dans vous tous, mes peuples bien aimés. La guerre exige de grands efforts, si l'on veut sauver l'indépendance.

Ce que vous avez fait jusqu'à présent m'est un sûr garant de ce que vous ferez à l'avenir. Ceux même qui ne portent pas les armes partageront

l'honneur de la défense de la patrie. La concorde, l'ordre, l'obéissance, l'activité, la confiance composent la véritable force d'une nation. Ce sont ces vertus que vous avez déployées; c'est à elles que nous devons de commencer la guerre sous des auspices plus heureux. Les succès ne diminueront pas votre zèle; les revers ne vous décourageront pas. Tous les dangers cèdent au vrai courage; il agrandit les succès, il répare les pertes. Notre cause est juste; la Providence n'abandonne pas ceux qui ne s'abandonnent pas eux-mêmes.

Je compte sur votre affection, sur votre fidélité envers le Prince et la patrie. Comptez à votre tour sur la sollicitude paternelle d'un monarque qui n'est heureux que de votre bonheur.

N° IV.

Proclamation du généralissime, Archiduc Charles, adressée à la nation allemande, du 8 avril 1809.

S. M. l'Empereur d'Autriche se voit forcée à prendre les armes, parce que l'Empereur des François veut qu'il ne subsiste pas un seul état qui ne reconnoisse sa suprématie et qui ne serve d'instrument à ses projets d'agrandissement; parce qu'il exige que l'Autriche, renonçant à son indépendance, désarme et se livre à sa volonté; parce

que les armées de l'Empereur des François et celles de ses alliés, qui ne sont que ses vassaux, se mettent en mouvement contre l'Autriche.

A la voix du monarque, les soldats de l'Autriche se sont levés pour défendre la patrie : je les conduis contre l'ennemi pour prévenir une attaque immanquable.

Nous ne passons pas les frontières comme des conquérans, comme les ennemis de l'Allemagne; nous ne les passons pas pour renverser les gouvernemens, les lois, les mœurs des peuples, et pour soumettre ceux-ci à des institutions étrangères; nous ne venons pas pour renverser des trônes ou pour en disposer arbitrairement; nous ne voulons pas nous emparer des richesses de l'Allemagne, ni sacrifier le sang des Allemands pour subjuguer des peuples éloignés. Nous combattons pour l'*indépendance* de la monarchie autrichienne, et pour rendre à l'Allemagne son existence politique et l'honneur dont elle est digne.

L'Allemagne a déjà succombé aux mêmes prétentions qui nous menacent. Elle voit dans notre résistance son dernier espoir de salut. Notre cause est la cause de l'Allemagne. Avec l'Autriche, l'Allemagne étoit libre et heureuse; elle ne peut devenir libre et heureuse que par l'assistance de l'Autriche.

Allemands, connoissez votre situation; accueillez le secours que nous vous offrons; contribuez à votre salut. Nous ne demandons de vous que les efforts exigés impérieusement par la guerre. Vos propriétés, votre tranquillité domestique sont assurées par la discipline de l'armée. Elle ne demande ni à vous piller, ni à vous vexer. Elle vous regarde comme des frères appelés à défendre la même cause. Soyez dignes de notre estime. Celui-là seul qui oublie qu'il est Allemand est notre ennemi.

Comptez sur ma parole; plus d'une fois je l'ai tenue et vous ai sauvés. Comptez sur la parole de mon Empereur et de mon frère, il ne l'a jamais faussée.

N° V.

Ordre du jour de l'Empereur Napoléon, daté du quartier-général impérial à Ens, le 5 mai 1809 (1).

D'APRÈS les ordres de l'Empereur, le nommé Chasteler, soi-disant général au service d'Autriche, moteur de l'insurrection du Tyrol, et

(1) On nous assure que cet ordre du jour, imprimé d'abord par ordre de Napoléon, fut ensuite retiré, et qu'il a été connu de peu de personnes.

auteur des massacres commis sur les prisonniers bavarois et françois arrêtés et pris par les insurgés contre le droit des gens, sera traduit à une commission militaire aussitôt qu'il sera prisonnier, et passé par les armes dans les vingt-quatre heures qui suivront sa saisie, et ce, comme chef de brigands.

Le Prince de Neufchâtel, vice-connétable, major-général.

Signé ALEXANDRE.

N° VI.

Détails sur l'assassinat commis sur la personne de l'Empereur Napoléon, le 12 *octobre* 1809 (1).

UN jeune homme, fils d'un professeur de belles-lettres à Erfurt, s'étoit dévoué à devenir le Brutus de l'Allemagne. Pendant le séjour de Buonaparte au château de Schœnbrunn près de Vienne, le jeune homme avoit soin de se trouver

(1) Ces détails, qui ne sont pas officiels, ont déjà été publiés, mais d'une manière inexacte et tronquée. Nous les donnons tels qu'ils nous ont été communiqués par un témoin oculaire, officier du plus grand mérite, et qui nous garantit l'authenticité de ce morceau.

tous les jours dans la foule qui s'empressoit autour de l'Empereur pour le voir. Un soir il réussit à se placer tout près de l'entrée de l'appartement : au moment où Buonaparte, entouré des maréchaux et de ses aides-de-camp, en sortit, il s'élance sur lui pour le percer d'un poignard. L'adresse et la force de Duroc parvinrent à arrêter le coup, et à désarmer le jeune homme. Duroc fut grièvement blessé à la main ; l'Empereur s'évanouit de frayeur. Le malheureux jeune homme fut traîné dans une salle voisine, où beaucoup de personnes le suivirent, et y furent témoins du dialogue suivant entre lui et Buonaparte.

Buonaparte. Qui êtes-vous ?

Le jeune homme. Un homme déterminé à délivrer sa patrie d'un tyran.

B. Vous êtes fou, sans doute ?

Le j. h. Je ne le suis, ni ne l'ai jamais été.

B. Avez-vous des complices ?

Le j. h. Plus de cent, tous bien déterminés à faire ce que j'ai manqué.

On fouilla alors le jeune homme, et on trouva sur lui deux portraits.

B. Quels sont ces portraits ?

Le j. h. L'un est celui de mon père, et l'autre celui de ma maîtresse.

B. Misérable ! si vous aviez le moindre sentiment de piété filiale ou de tendresse pour celle que vous aimez, vous n'auriez pas entrepris de vous souiller par un assassinat.

Le j. h. C'est précisément pour obtenir les bénédictions de mon père et de mes malheureux compatriotes, que j'ai fait ce que j'ai fait ; je ne devois obtenir la main de ma future, que si je retournois dans ma patrie la main teinte du sang de son tyran.

B. Déclarez que vous avez commis votre attentat dans un accès de folie, et sans juste motif, et je vous pardonne.

Alors M. Corvisart, médecin de Buonaparte, ayant placé une main sur le cœur du jeune homme, et de l'autre lui ayant tâté le pouls, celui-ci l'apostropha en ces termes : Eh bien, monsieur, suis-je fou ? pour vous prouver que je n'ai pas agi dans un accès de folie, faites dégager mes mains de leurs liens, et rendez-moi mon poignard ; vous verrez que je ne vous manquerai pas une seconde fois.

B. Si vous m'aviez assassiné, votre patrie n'eût pas été délivrée, mes armées victorieuses occupant toute l'Allemagne.

Le j. h. Nous savons bien qu'après votre mort

tous ces messieurs (en désignant les maréchaux Berthier, Bessière, Bernadotte, Davoust, Mortier; les généraux Duroc, Rapp, Savary et beaucoup d'autres qui étoient présens à l'interrogatoire) ne s'entendront plus.

Quelques heures après le jeune homme fut fusillé dans le parc de Schœnbrunn. Son père et sa mère le suivirent bientôt au tombeau.

Il est bon d'observer que cet événement, arrivé le 12 octobre 1809, accéléra la conclusion de la paix : le tyran la signa le 13 à neuf heures du soir; elle fut publiée à Vienne le lendemain à onze heures du matin.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

